



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

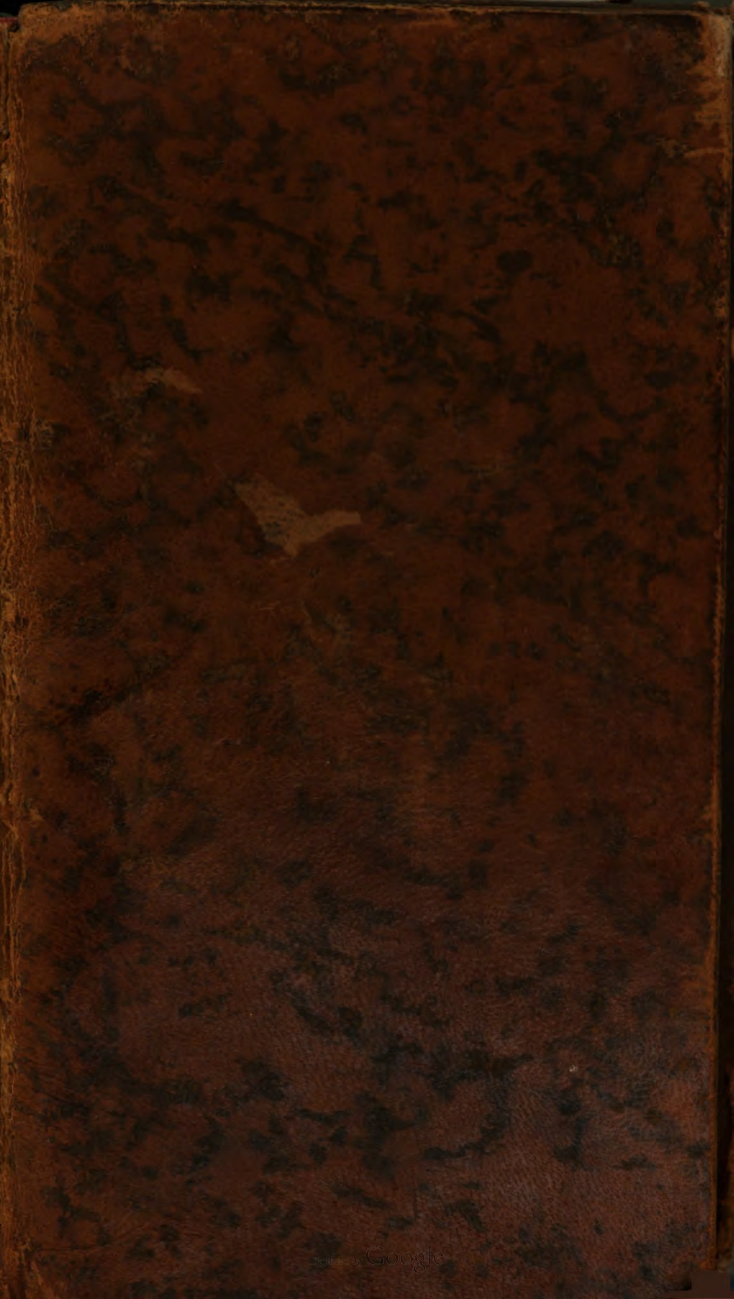
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

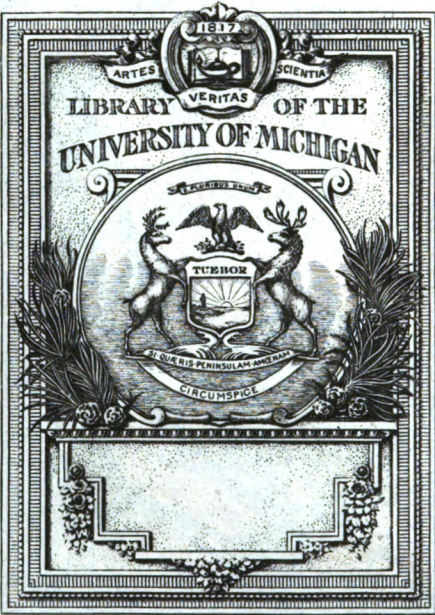
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







94

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.
SEPTEMBRE. 1770.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS & à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Juftienne. 36 liv.

L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.

Et franc de port par la poste en province, 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

A

Nouveautés chez le même Libraire;

- D** ICTIONNAIRE portatif de commerce ,
1770, 4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- Le Droit commun de la France & la Coutume
de Paris**; par M. Bourjon, n. éd. in-f. br. 24 l.
- Traité de la juridiction ecclésiastique conten-
tueuse**, 2 vol. in-4°. br. 21 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes**, 2 vol. in-8°. br. 4 l.
- Le Diogène moderne, ou le Désaprobateur**,
2 vol. in-8°. br. 5 liv.
- Le Mendiant boîteux**, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Considérations sur les causes physiques**,
in-8°. rel. 5 l.
- Mémoire sur la musique des Anciens**,
in-4°. br. 9 l.
- Mémoire sur la construction de la Cou-
pole projetée pour couronner la nou-
velle Eglise de Ste Genevieve**, in-4°. 1 l. 10 s.
- Satyres de Juvenal**; par M. Dufaulx ,
in-8°. rel. 7 l.
- Recréations économiques**, vol. in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Nouvelles récréations physiques & mathéma-
tiques**, 4 vol. in-8°. 24 l.
- Le Dictionnaire de Jurisprudence canonique**,
in-4°. 4 vol. rel. 48 l.
- Dict. Italien d'Antonini**, 2 vol. in-4°. rel. 30 l.
- Méditations sur les Tombeaux**, 8 br. 1 l. 10 s.
- Mémoire pour les Natifs de Genève**, in-8°.
broch. 1 l. 4 s.



M E R C U R E
D E F R A N C E .
S E P T E M B R E . 1 7 7 0 .

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E .

*S U I T E du Printems. Chant premier du
poëme des Saisons ; Essai d'imitation
libre de l'anglois de Thompson.*

Éclat de la nature dans le Printems.

L'ASTRE du jour , poursuivant sa carrière ,
Darde ses feux de son char du midi :
Dérobons-nous à sa vive lumière ,
Et des forêts allons chercher l'abri.
Arrêtons-nous sous ce lilas sauvage ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Qui forme un dais de ses rameaux en fleurs :
Contemplons-y l'éclat du paysage ,
Et respirons les plus douces odeurs.
La primevere & l'humble violette
S'offrent en foule & parfument les champs :
Près de l'objet qui caprive nos sens ,
Laissons notre ame heureuse & satisfaite
S'abandonner à de tendres élans.
Gloire futile , insipide fumée ,
Du conquérant encouragez l'ardeur :
Baïser cueilli sur une bouche aimée
Est préférable à votre éclat trompeur.

Quelle superbe & vaste perspective !
Quelle fraîcheur ! quels coteaux enchantés !
Dépouille-toi de ta frayeur oisive ,
O Muse , & viens détailler ces beautés.
Mais pourras tu décrire la nature ?
Mêlera-tu , comme elle , tes couleurs ?
Comment , comment animer ta peinture ,
Et varier la nuance des fleurs ?
Poursuis toujours : quand le dieu du Parnasse
Dédaigneroit de sourire à tes vœux ;
Tu trouveras du prix à ton audace ,
Tant ce travail sera délicieux.

Venez , bergers ; venez , jeunes bergeres ,
Rassemblez-vous sous ces berceaux charmans ,
Pour y former mille danses légères

Et vous livrer à d'amoureux penchans.
 Et toi, Zélis, objet de ma tendresse,
 Toi que j'adore & qui fais mon bonheur,
 Quitte la ville, ô ma belle maîtresse,
 Et viens aux champs régner par ta candeur.
 Le doux Printems, y déployant ses graces,
 Offre ses dons qu'embellit le matin :
 Viens, des bouquets qui naissent sur ses traces,
 Orner ta tête & parfumer ton sein.

Vois, ma Zélis, vois le long des prairies
 Comme les fleurs s'abreuvent des ruisseaux !
 Errons ensemble au pied de ces côteaux
 Qu'ont parfumé mille tiges fleuries :
 Ne trouvons point indignes de nos pas
 Ces champs, ces bois tapissés de verdure :
 Que de beautés ! O combien a d'appas
 Le négligé de la simple nature !
 Pour recueillir un précieux butin
 Au point du jour l'abeille printannière
 Parcourt le thym, dépouille la bruyere,
 Et dans sa ruche expose son larcin.

Rentrons, Zélis, dans ces jardins où Flore
 Toujours soumise à l'art qui les décore,
 Sur le parterre exerce ses pinceaux :
 Là ses présens, qui s'emprescent d'éclorre,
 Offrent à l'œil les plus riches tableaux.
 Des maroniers l'impénétrable ombrage ;

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Interceptant les rayons du soleil,
Forme un couvert dont la fraîcheur engage
À savourer les douceurs du sommeil.
Dans les bassins ombragés de verdure,
Par cent tuyaux l'onde écume & jaillit :
Tout y concourt à parer la nature,
Que l'art heureux quelquefois embellit.

Source de l'Etre, immuable puissance,
Moteur divin, ame de l'Univers,
Tout est empreint du sceau de ta clémence ;
Tu combles tout de tes bienfaits divers :
Ta voix commande, & la tendre rosée
Vient au matin sur l'aîle du Printems
Rendre la vie à la terre épuisée,
Et nuancer ses riches vêtements.
L'homme, grand Dieu ! te doit son existence :
Sur ses vergers, ses coreaux, ses guérets,
Autour de lui tu répands l'abondance :
C'est te chanter que chanter tes bienfaits.

Par M. Willemain d'Abancourt.

E P I G R A M M E.

CERTAIN soir dans un cercle un auteur reci-
toit
(Etouffé de leurs vers est assez leur manie)

Un joli Madrigal qu'il disoit avoir fait,
Mais que, pour son malheur, savoit la compa-
gnie :

Un vieux Gascon, qui l'écoutoit,
Lui dit fort plaisamment : Monsieur, sans men-
terie,

J'ai lu pareil morceau dans tel livre. A ce trait
Notre auteur prétendu, l'œil ardent de colere,
Se leve, fait un geste... Ah ! paix ; entendons-
nous,

Poursuivit le Gascon, modérez ce courroux :
Si quelqu'auteur l'a fait, vous l'avez bien pu
faire.

Par le même.

LE BUCHERON & LE ROSSIGNOL.

Fable imitée de l'allemand.

CHANTEZ, disoit à Philomèle
Un Bucheron charmé des doux sons de sa voix :

Comment voulez-vous, reprit-elle,
Que de mes chants je remplisse les bois ?
Entendez-vous la grenouille envieuse
Qui semble exprès redoubler les éclats
De sa voix rauque & dédaigneuse ? —

Si vous chantiez, je ne l'entendrois pas.

A v

Chantez , Auteurs fameux , qui des fruits du Génie

Pouvez enrichir vos climats. —

Eh ! n'entendez-vous point la cabale ennemie

Qui croassant s'acharne sur nos pas? —

Si vous chantiez , je ne l'entendrois pas.

Par le même.

ODE à M. le Gendre , étudiant en mathématique au collège Mazarin , à l'occasion de sa thèse , soutenue en présence de l'Académie royale des sciences , qui en avoit agréé la dédicace.

. . . . Sunt hîc etiam sua præmia laudi. *Virg.*

QU'aux pieds de la grandeur , une muse vénale ,

Dépôt son hommage , & brûle son encens :

Je brave dans les dons la fortune inégale ,

Je chante les talens.

J'applaudis ton élève , ô sublime Uranie ;

Viens placer sur son front , la couronne des arts :

Sans titres fastueux , il ne doit qu'au génie

L'honneur de tes regards.

Si ta cour en ces lieux avec toi le contemple,
Ce n'est pas pour sourire à l'orgueil d'un Crésus ;
Tes ministres sacrés ne quittent point ton temple
Pour l'autel de Plutus.

Ces hommes courageux , nés pour régir le
monde ,
Voudroient perpétuer l'amour de leurs travaux ;
Enfanter tout-à-coup une race féconde
De successeurs nouveaux.

Toi, leur fils adoptif, que ce projet enflamme ;
Renonce pour jamais à la frivolité :
La retraite & l'étude élèveront ton ame
Jusqu'à la vérité.

Pour soutenir tes pas dans un sentier pénible,
De tes guides hardis observe les efforts ;
De l'émulation vois l'ardeur invincible
Déployer ses ressorts.

Loin des cris insultans de l'altière ignorance ;
Ces sages réunis au palais de nos Rois ,
Méditent , à l'envi , dans la paix du silence,
La nature & ses lois.

L'un armé du compas , de l'art profond d'Eu-
clide ,
Veut étendre l'empire & reculer les bords :
D'une courbe nouvelle à son calcul rapide
Il soumet les rapports.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

L'autre, à l'aide du prisme, éclairant l'analyse ;
De son œil étonné corrige les erreurs :
De l'écharpe d'Iris, il assemble ou divise
 Les riantes couleurs.

Celui-ci s'élançant vers la céleste voûte ,
Mesure ce foyer qui nous verse le jour ;
Ou d'un astre effrayant fait découvrir la route
 Et fixer le retour.

Plus humble dans son vol, sans être moins
 utile ,
Celui-là de la terre ouvre les fondemens ;
Et la main tour-à-tour, de l'or & de l'argile ,
 Pèse les élémens.

Chacun sur les objets dont le charme l'en-
 traîne ,
Ne cesse d'appliquer ses avides esprits :
D'un procédé savant on retrouve la chaîne
 Dans de mâles écrits.

A l'aspect de ce corps dont la France s'honore ,
Je vois fuir à grands pas les préjugés nombreux ;
Et la raison plus libre a préparé l'aurore
 D'un changement heureux.

A mes yeux se présente une liste immortelle.
Quels noms fameux j'ai lus ! d'Alembert & Buf-
 fon ! . . .

Et vous, que ce portique aujourd'hui nous rappelle,

La Caille & Varignon !

Du fond de leur tombeau, j'entends une voix
sombre

Qui crie à leur disciple : « Ose nous imiter :

» Comme nous, loin du monde, enseveli dans
l'ombre,

Apprends à méditer.

» Sans crainte & sans espoir, pour servir tes
semblables,

» Marche dans le chemin que nous t'avons frayé ;

» Si tu peux t'assurer des amis véritables

» Tu seras trop payé. »

*Par M. Coffon, professeur au
collège Mazarin.*

LA BIENFAISANCE.

Conte Persan ; par M. B. . . .

HUSSEIN, attaqué d'une maladie contagieuse qui se répandoit dans la ville de Tauris, envoya chercher un sage de ses amis retiré dans les montagnes. Il le conjura de se charger de son fils, autant pour le sauver du danger de rester plus

14 MERCURE DE FRANCE.

long-tems dans les murs d'une ville désolée, que pour lui procurer une instruction qui pût le rendre heureux dans la suite; parce qu'une longue expérience l'avoit convaincu que le plus grand nombre des malheurs de l'humanité appartenoit à ses vices.

Il instruisit Ibar (c'étoit le nom du sage) du lieu secret où il renferméroit les trésors qu'il devoit laisser après lui, mais qu'il ne regardoit plus comme la première source du bonheur de son fils. Ce moment terrible où l'homme oubliant les tems, porte un pas vers l'éternité, change communément toutes ses idées, & il ne voit plus de véritable trésor que celui des vertus.

Ibar accepta avec plaisir le soin d'élever le fils d'un ami dont il apperçut la destruction prochaine dans le changement subit de ses anciennes opinions, & dans le mépris qu'il faisoit alors de la fortune qu'il avoit trop aimée.

Voilà donc Ibn-Hussein éloigné de bonne heure de la capitale de l'Aderbijan *, & sous la protection d'un solitaire qui le conduisoit au sommet du co-

* Grande province de Perse.

S E P T E M B R E. 1770. 15
teau sur lequel il avoit placé son habitation.

La culture des fruits & l'art de combiner & de plier des joncs sous des formes différentes furent l'occupation d'Ibar , comme ils l'avoient toujours été , & devinrent celle d'Ibn Houssein.

La Perse , fertile en raisonneurs spéculatifs , avoit beaucoup de traités d'éducation merveilleux dans la théorie & sous dans la pratique. Ibar se fit une méthode simple & peu compliquée. *Sois bienfaisant & tu seras heureux* , c'est - là ce qu'il répétoit sans cesse à son disciple.

Il est vrai que, lorsqu'ils étoient descendus dans les villes & les bourgs pour y vendre leurs fruits & leurs corbeilles , ils ne remontoient point chez eux sans aller à la rencontre des pauvres pour leur distribuer une partie du produit de leur vente. C'est ainsi qu'un précepte appuyé de l'exemple se grave aisément dans l'esprit de la jeunesse imitatrice.

Ibn-Houssein se pénétra si bien de cette manière de se rendre heureux , qu'il ne desiroit chaque jour que de travailler encore plus , afin de faire une vente plus utile qui les mît à portée de secourir un plus grand nombre de misérables.

16 MERCURE DE FRANCE.

Lorsqu'Ibar se fut bien assuré de la disposition de son élève à l'imiter le reste de sa vie ; mon fils , lui dit il , si la Providence aujourd'hui vous faisoit jouir d'une fortune plus grande que celle que produisoit notre art & nos travaux , si elle faisoit tomber des trésors dans vos mains , quel usage croyez vous qu'elle vous prescrirait d'en faire ? —Celui de secourir & de servir mes freres malheureux. Eh qu'en ferois - je pour moi - même ? Qu'ai je à souhaiter autre chose que la santé , la gaieté & le plaisir délicieux de dire à l'indigent , tiens , reçois ces secours , travaille , sois content & sage comme Ibar. —Eh bien , mon fils , demain , oui dès que le Dieu de la lumiere déploiera dans le champ des airs ses drapeaux éclatans de pourpre & de feu , je vous procurerai les moyens de multiplier ces plaisirs purs dont votre ame est avide. Heureux le pauvre , le foible & l'innocent opprimé qui se trouveront sur vos pas , vous pourrez leur dire : bannissez vos craintes , ô mes freres ! séchez vos larmes , Ibn Hussein vit auprès de vous , il veille sur votre sort , il est l'appui de ce qui tombe & la consolation de tout ce qui souffre.

En effet l'hymne sacrée des oiseaux commençoit à peine à s'élever vers l'as-

SEPTEMBRE. 1770. 17

re du jour, qu'Ibar conduisit son disciple auprès des débris d'un antique tombeau. Il n'eut pas plutôt soulevé une pierre assez large, à l'aide d'un levier qu'il avoit apporté, qu'ils apperçurent un escalier tortueux qui les conduisit sous une voûte éclairée foiblement par quelques fentes pratiquées dans un rocher qu'elle supportoit.

Quelques coffrets remplis de poudre d'or & de pierres d'un prix inestimable furent ouverts & remis à Ibn-Hussein qui s'écria, en voyant les richesses qu'ils contenoient : O funeste principe des maux de ce globe ! tyran furieux de l'humanité foible ! Cruel Arimane, * frémis ! Par-tout où je pourrai pénétrer, j'enchaînerai les ministres de tes fureurs, ils ne feront plus verser de larmes à mes freres.

Satisfait du noble enthousiasme du jeune homme, Ibar se félicita d'avoir si bien réussi dans cette éducation qu'il alloit terminer. Il conduisit Ibn-Hussein à Tauris, & le quitta en l'embrassant, pénétré surtout des efforts sans nombre qu'avoit fait

* Les Persans distinguoient deux souverains principes, l'un du bien & l'autre du mal. Le premier s'appelloit *Oromaze* & le second *Arimane*.

son élève pour lui faire partager ses trésors & pour l'engager à ne le point quitter.

Déjà Ibn-Hussein s'est logé commodément dans le lieu de sa naissance. Déjà il a ouvert sa table à des gens heureux de la partager, à d'aimables fainéans, aux jolis rimeurs du pays. Déjà les indigens environnent sa maison, il jouit tous les jours de la félicité de terminer les peines de quelqu'un.

Une circonstance plus heureuse en apparence pour son cœur augmenta encore ses plaisirs. Il rencontra par hasard, à ce qu'il croyoit, une jeune Vénitienne en larmes, qui se disoit abandonnée dans le pays par son pere, & qui savoit assez la langue franque pour se faire entendre. Sa figure qu'embellissoit son infortune auprès d'Ibn-Hussein lui avoit plû, il pourvut en homme généreux à tous ses besoins; mais il craignit de lui parler de l'intérêt qu'elle lui inspiroit, dans la crainte de passer auprès d'elle pour un homme qui songe à se payer de ses bienfaits.

Spinetta l'entretint bientôt des malheurs de son frere Claudio, qui étoit réduit à l'esclavage chez le plus féroce des maîtres, & bientôt Claudio fut libre & l'intendant d'Ibn-Hussein.

Logée dans sa maison , Spinetta lui parut plus belle encore , & le charme de la voir chaque jour triompha de la délicatesse qu'il avoit de mêler à sa bienfaisance des desirs moins vertueux. Il parla , il osa soupirer & Spinetta promit de l'écouter ; mais quelques jours après , Claudio & sa prétendue sœur l'abandonnerent. Le départ d'une caravanne avoit facilité leur fuite & leur ingratitude horrible , car ils avoient emporté de chez leur bienfaiteur tout ce qui avoit pu tomber sous leurs mains.

Etonné de la conduite de Claudio & de Spinetta , il apprit par un homme de leur pays que d'autres nœuds que ceux du sang les unissoit ensemble , que Spinetta avoit été esclave comme Claudio , mais qu'elle s'en étoit tirée par certaines complaisances pour le marchand qui les avoit conduit à Tauris.

Humilié , confus , pénétré de douleur , Ibn-Hussein eut besoin pour tranquilliser son ame agitée de trouver une prompte occasion de faire du bien. On l'instruisit qu'un marchand de ses voisins étoit dans le plus grand embarras , & qu'on alloit vendre ses effets à grande perte. Il va le trouver , & par les offres les plus réelles il le met , dès le même jour , en état d'ap-

10 MERCURE DE FRANCE.

païser ses créanciers les plus acharnés à le perdre.

Ibn Houssein qui , sous les yeux & par les soins d'Ibar, étoit devenu un des plus habiles cultivateurs de la Perse , voulut encore , pour se distraire du souvenir de Spinetta , augmenter son jardin. Une pièce de terre presque inculte touchoit à ses murs. Il desira de l'y renfermer. Il sçut que ce champ dont il avoit besoin appartenoit au marchand qu'il avoit secouru : il alla avec quelque confiance le lui demander ; mais, quoiqu'il offrît de le payer au double , une infinité de mauvaises raisons lui furent opposées, & il ne put se procurer la pièce de terre qui lui convenoit qu'en cédant au marchand tout ce qu'il lui avoit prêté sans aucun intérêt & qui valoit cent fois le terrain en question.

Presque en même tems on vit courir par la ville quelques chansons mordantes contre Ibn Houssein , & chacun l'assura qu'elles étoient de quelques uns de ses ingénieux convives.

Mais ce qui lui fut le plus sensible, c'est que l'envie qu'excitoit sa fortune & sa dépense fit imaginer qu'il les soutenoit par un commerce prohibé. Ce bruit injuste s'accrut au point qu'il se vit un jour traîné chez le cadi , où presque tous ses

voisins & ses amis avoient déposé contre lui des faits qui prouvoient cette accusation. Ibn - Hussein , pour toute défense , supplia le cadi d'envoyer dans sa maison & d'y faire les recherches les plus exactes tandis qu'il resteroit renfermé dans la salle d'audience. La visite fut faite avec les plus grands soins & démentit pleinement les lâches accusateurs.

L'humiliation qu'il venoit d'éprouver en se voyant amener comme un criminel chez le juge , à travers une haie composée de tous les indigens qu'il avoit soulagés, l'empêcha de jouir de la satisfaction d'avoir vaincu la calomnie. Ibn-Hussein perdit sa gaieté & presque aussi-tôt l'exercice de ses vertus. La misantropie dans laquelle il tomba lui fit fermer sa porte à tout le monde; en un mot il devint malheureux , & le séjour de Tauris lui parut insupportable.

Dans un des accès de sa profonde tristesse il part & vient trouver Ibar. Insensé! (lui dit-il) connois-tu les hommes que tu m'as fait aimer? Sais-tu qu'ils sont ingrats , traîtres & méchans? Pourquoi m'inspiras-tu pour eux des sentimens dont ils sont si peu dignes? —Pour ton propre bonheur. —Pour mon bonheur!

22 MERCURE DE FRANCE.

Eh je suis devenu le plus infortuné des enfans d'Ali. * — Apprenez - moi donc , mon fils , ce qui vous est arrivé , dit Ibar.

Ibn - Hussein raconta alors & l'histoire du marchand & celle des petits rimeurs , & celle de Claudio & de Spinetta , & l'affront sanglant qu'il avoit reçu chez le Cadi : Jeune homme , lui dit Ibar , ai-je mis une taxe à la vertu ? Vous ai - je dit qu'il falloit vous attendre au salaire exact de toutes vos bonnes actions ? Pourquoi vous êtes-vous proposé le trafic de la reconnaissance & du bienfait ? Allez , retournez à Tauris & faites des ingrats. Le seul prix de la vertu c'est elle-même , il n'appartient pas à la terre de la récompenser. Cependant étudiez les hommes pour votre satisfaction particulière , & n'attendez rien sur-tout ni des promesses des flatteurs & des poëtes , ni des larmes d'une femme , ni de l'opinion de la multitude.

Ibn - Hussein revint à Tauris , choisit un peu mieux ses gens , continua à faire du bien sans y trouver & sans y chercher aucun intérêt , & passa de la situation heu-

* Gendre de Mahomet. Les Persans suivent sa doctrine.

SEPTEMBRE. 1770. 23
reufe dans laquelle il avoit vécu long-
tems dans le fein de l'être dont il avoit
imité la bienfaifance.

AVIS aux Flateurs. Fable orientale.

DE tous les grands de fa patrie
Le rimeur *Nebati* faisoit des bienfaiteurs.
A l'aspect des moindres malheurs
Il peignoit leur ame attendrie.
Voyez Malik, disoit-il dans ses vers,
Je connois bien son caractère,
Allez lui conter vos revers,
A ses regards offrez votre misère,
J'en suis garant, point de refus amers,
Indigens, opprimés, il sera votre pere.
Or, un beau jour, le flateur *Nebati*
Se vit cité chez le Cadi;
De cent *dinars* * on lui fait la demande.
Quoi, cent *dinars*? Et comment & par où?
Si je les dois, je veux bien qu'on me pende,
Faites montrer mon billet à ce fou.
Le demandeur, aussi-tôt de sa poche
Tire les vers de *Nebati*:

* Monnoie d'or en usage dans le Levant & du
poids d'un sequin de Venise.

24 MERCURE DE FRANCE.

Tiens , lui dit-il , regarde , approche ,
Ne m'as-tu pas , dans les vers que voici ,
Garanti de *Malik* la sûre bienfaisance ?
Sur ta parole , à ses pieds aujourd'hui
J'ai dévoilé mon indigence ;
Il me rejette , & j'ai recours à toi.
Ta promesse est publique , elle devient ta loi.
Donne-moi cent dinars que *Malik* me refuse.
Nebati cependant obtient quelque délais ;
Court chez *Malik* , rend son ame confuse
Du danger de se voir la fable du palais :
Allez , dit le Sarrape , envoyez-moi votre homme ;
Pour cette fois je lui pairai la somme ;
Mais vos éloges sont trop chers.
Retenez-bien l'avis que je vous donne ,
Mon cher *Nebati* , dans vos vers
Ne compromettez plus personne.

Par M. B....

S T A N C E S.

A une Revendeuse à la toilette.

DES festons de la mode on te voit couronner
Les folâtres Amours qui volent sur tes traces ,
Tu ne crains pas de les orner ,
Bien sûre que tu les effaces.

Le

Le triomphe de tes appas
Alarme plus d'une conquête ,
En arrivant à leur toilette
Quel trouble n'y causes-tu pas !

Un aimable inconstant , que ta présence enflamme ,
Interrompt sans regret le plus tendre entretien ,
Il paroît oublier le minois de sa Dame
Pour ne regarder que le tien.

Un brusque financier s'apprête
A t'éblouir par son argent ,
Il médite envain ta conquête ,
Elle est le prix du sentiment.

Lorsque ta beauté printanière
Aux faux attraits de l'art vient à se comparer ,
C'est pour eux un échec que ne peut réparer
Tout le soin d'une chambrière.

Un abbé sémillant te dit tout bas le mot
Dont il fait rougir chaque belle ;
Un robin te lorgnant , caresse le jabot
Dont tu lui vendis la dentelle.

Il faudra céder à ton tour
A la douce langueur , à la flamme secrète ,
Que ta raison combat , que ta fierté rejette ,
On n'en revend point à l'amour.

B

L'ajustement que tu proposes
 Paroît toujours le plus galant ,
 Notre naissante ardeur voit tout couleur de roses ;
 Et pour le gris-de-lin se décide à l'instant.

Par M. de la Louptiere.

L E P A S S E - D I X.

Proverbe dramatique.

P E R S O N N A G E S :

M. le Président DORVILLE.

L'Abbé DURSANT , précepteur du petit Dorville.

Le petit DORVILLE , âgé de 14 à 15 ans.

Le petit VILLERS , ami du petit Dorville.

SAINT-JEAN , domestique.

La scène est à D.... dans la maison de M. Dorville.

Le théâtre représente la chambre de l'Abbé Dursant. On voit dans le fond une porte vitrée ; sur le devant du théâtre est une table à tiroir sur laquelle sont quelques livres , quelques papiers & une écriture.

L'action se passe sur les deux heures après midi.

SCÈNE PREMIERE.

L'Abbé DURSANT, le petit DORVILLE.

L'Abbé DURSANT *entre dans sa chambre ;
il est suivi du petit Dorville qui pleure.*

ALLONS, Monsieur, entrez ; d'aujourd'hui vous ne sortirez d'ici, cela est fort joli vraiment ; à votre âge ! tenir de pareils propos ; en vérité, mais, il n'y a plus d'enfans. Ce sont sûrement ces amis, ces lectures de toute espèce qui vous rendent prématuré.

Le petit DORVILLE. Mon Dieu, voyez donc ; parce que j'ai dit quelques mots pour rire à Mlle Tiennette & dont elle ne s'est seulement pas fâchée, vous faites du bruit comme tout.

L'Abbé DURSANT. Qu'appellez-vous, petit libertin, des mots pour rire ? Des équivoques, des indécences ; un morveux de votre espèce !

Le petit DORVILLE. Oui, morveux ; je fais bien que vous me traitez toujours comme si j'en étois un, mais je ne le suis pourtant pas autant que vous le pensez ;

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

j'ai eu avant-hier quatorze ans enfin : & il n'est pas aussi mal à moi de dire ce que j'ai dit, qu'à vous d'embrasser, comme vous le faites en cachette, la femme de chambre de maman... là.

L'Abbé DURSAINT *rougissant*. Taisez-vous, petit imposteur, je vous crois bien capable de répandre cette calomnie; mais heureusement nous sommes trop connus l'un & l'autre pour appréhender que qui que ce soit y ajoute foi.

Le petit DORVILLE. Ho ! vous croyez donc que votre air devot en impose. Allez ; si j'ai si souvent tort avec vous, c'est parce que vous êtes mon précepteur : si j'étois le vôtre, moi, je saurois bien faire connoître à mon papa & à ma maman des choses...

L'Abbé DURSAINT, *avec colere*. Et bien ? Quoi ? Petit monstre, vous auriez la scélératesse d'inventer... Vous mériteriez... (*Il le menace*.)

Le petit DORVILLE. Ah, par exemple, avisez-vous de me donner un soufflet pour voir... comme mon papa ne le sauroit pas tout-à l'heure !

L'Abbé DURSAINT, *avec un sang froid forcé*. Allez, vous êtes un petit malheureux, je ne vous crains... Je ne vous

crains point du tout , vous dis - je ; mais par provision vous aurez la bonté de garder la chambre tout le reste de la journée & de me traduire les deux premiers chapitres de l'apocalipse... A propos le jeu de cartes avec lequel vous jouiez ce matin avec Mlle votre sœur , où est-il ?

Le petit DORVILLE. Dame , est ce que je le fais , moi ? Elle l'a pris , ou il est resté sur la table.

L'Abbé DURSAINT. Vous êtes un menteur ; car je vous l'ai vu mettre dans votre poche , tenez , il doit être dans celle-là. (*Il montre une des poches du petit Dorville.*) Donnez-le moi tout-à-l'heure , ou je saurai vous le faire donner d'une manière qui ne vous sera pas agréable.

Le petit DORVILLE , avec un ris forcé. Oh , la belle vengeance ! vous croyez m'en faire bien de la peine : (*Il tire de sa poche le jeu de cartes , & en le donnant le froisse avec les mains & en répand la moitié à terre.*) Allez , tenez , le voilà votre jeu de cartes.

L'Abbé DURSAINT . prenant les cartes & poussant hors de la chambre avec le pied celles qui sont à terre. Hum , le mauvais sujet ! Qu'un précepteur est à plaindre lorsqu'il a affaire à de pareils garnemens.

30 MERCURE DE FRANCE.

(*Au petit Dorville :*) Allons, Monsieur, à l'ouvrage. Dites adieu pour long-tems aux divertissemens , à la promenade & sur-tout au jeu ; car il ne vous manquoit plus, pour avoir tous les défauts, que d'être un déterminé joueur. Heureusement il n'y a ici ni cartes , ni dez ; d'ailleurs vous n'aurez personne avec qui vous puissiez jouer ; ainsi, si vous ne prenez le parti de faire l'ouvrage que je vous ai donné , vous aurez tout le tems de vous entretenir avec vos charmantes idées ; il est vrai que vous n'aurez pas l'agrément d'épier mes démarches & de les travestir au gré de votre aimable caractère ; mais c'est un petit plaisir dont vous vous passerez aujourd'hui, s'il vous plaît. Travaillez , je vous le conseille , sinon vous serez encore enfermé demain, je vous en avertis. (*Il sort & ferme la porte de la chambre à double tour.*)

S C È N E I I.

Le petit D O R V I L L E *seul.*

(*Il prend son dictionnaire & le jette de toutes ses forces contre la porte.*)

Va , chien d'Abbé , tu n'oublies rien pour me faire enrager , mais si je puis ja-

SEPTEMBRE. 1770. 31

mais te rendre la pareille. . . ne compte pas avoir affaire à un ingrat. — Cela est bien sot toujours, un précepteur ; il semble que ces gens-là ne soient au monde que pour nous tourmenter , & qu'y gagnent-ils au bout du compte , bien des désagréments. . . bien des chagrins. . . & puis c'est tout ; car nous savons aussi quelque fois prendre notre revanche. — (*Il se leve & se promene dans la chambre*) Que vais-je donc faire ? Il est pourtant bien ennuyeux de passer ici toute la soirée. — Il n'a sûrement pas oublié de fermer la porte à double tour. (*Il va à la porte & secoue la serrure.*) Maudit pédant ! que le le hais ! (*Il retourne à sa table.*) Aussi mon papa est bien singulier , de me donner un précepteur , à mon âge ; il devrait pourtant bien savoir qu'à quatorze ans on n'est plus un enfant , & qu'un grand garçon comme moi est bien capable de se conduire lui-même. — (*Il s'assied*) Mon Dieu, comme je m'ennuie. . . Je m'en vais faire ma version , peut-être que cela me délassera. (*Il feuillète le livre.*) Oh, chien. . . . comme c'est long. . . copier tout cela. . . & de latin en françois encore ! . . je n'en aurai jamais le courage ; & puis M. l'Abbé seroit trop content ;

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

non, pour le faire enrager, je n'écrirai pas un seul mot. (*Il fait plusieurs tours de chambre d'un air désœuvré & revient à sa place.*) Cependant, si je ne travaille point, je serai encore enfermé demain.— M. l'Abbé a oublié; je crois, de fermer son tiroir. (*Il ouvre le tiroir de la table.*) Ah! voyons. (*Il cherche dans le tiroir & en tire un livre.*) Voici de quoi me désennuyer... C'est peut-être un livre de dévotion. (*Il ouvre le livre.*) *Les contes de la Fontaine.* Ah! des contes! cela doit être joli, des contes; (*Il parcourt le livre.*) Regardons d'abord les images.

Le petit VILLERS, *du dedans.* Dorville... DORVILLE...

Le petit DORVILLE. Ah, voilà Villers qui m'appelle, ... Je lui avois donné parole... Que cela est enrageant! mais il ne faut rien dire.

S C È N E I I I.

Le petit DORVILLE, VILLERS.

VILLERS, *regardant à travers les vitres de la porte.* Dorville, qu'est-ce que tu fais donc là?

Le petit DORVILLE, *sans regarder.*
Laisse - moi tranquille , j'ai de l'ouvrage
pressé.

VILLERS. De l'ouvrage pressé , dis-tu.
Bon , bon , il faut remettre cela à une au-
tre fois. Je vas te donner ta revanche de
ce que je t'ai gagné hier au soir. Eh bien?..
mais... ouvre donc ta porte au moins.

Le petit DORVILLE. Non , je te dis que
je ne peux... que je n'en ai pas le tems
encore une fois.

VILLERS. Diable ! voici du fruit nou-
veau : tu refuses ta revanche , ceci est ex-
traordinaire. (*Il frappe à la porte de toutes*
ses forces.) Allons , allons , ouvre donc ,
ne badinons pas... Mais , par aventure,
ne serois-tu pas enfermé , mon drôle ?

Le petit DORVILLE. Enfermé ! Ah je le
voudrois bien voir... D'ailleurs , qu'est-
ce que ça te fait ? Va te promener , lais-
se-moi en repos.

VILLERS. Hé , mon Dieu ! tu te fâches ;
pardi quand cela seroit , voyez le grand
malheur , toutes les fois qu'il m'arrive
pis... .

Le petit DORVILLE. Cela seroit bien

B v

étonnant, un morveux !.. mais un grand garçon comme moi, ne se mène pas de cette façon-là. Sérieusement, va-t'en, tu m'ennuies.

VILLERS, *riant*. Dorville, sans tant faire le fin, veux tu ta revanche ? Je trouverai bien le moyen de jouer quoi que tu sois enfermé, sinon je suis ton serviteur.

Le petit DORVILLE *se retourne*. Bon, & comment t'y prendrais tu ?

VILLERS. Rien de plus simple ; voilà un carreau de vitres qui ne tient qu'à quatre pointes, il nous est aisé de l'ôter & de jouer par là.

Le petit DORVILLE. Ah ! pardi, voïons. (*Il s'approche de la porte.*)

VILLERS. Tiens, l'affaire en est faite.

Le petit DORVILLE. Je m'en vais prendre mon dictionnaire, en le mettant en travers il nous servira de table. (*Il met le livre en travers de la vitre & s'assied auprès.*) Il est heureusement de la largeur de la vitre.

VILLERS. Bien imaginé ! vive les gens d'esprit, ils ne sont jamais embarrassés.

Le petit DORVILLE. Je t'avertis d'abord que je n'ai ni cartes, ni dez.

VILLERS. Ne t'inquiète pas, je ne vais

jamais sans cela, moi; tiens, voilà des dez, notre table est trop petite pour jouer aux cartes.

Le petit DORVILLE. C'est bon, aussi-bien je veux jouer au Passe-dix; celui qui perd a droit de choisir le jeu.

VILLERS. Comme tu voudras, veux tu les dez?

Le petit DORVILLE. Non, tiens-les, toi; allons les six liv. que tu m'as gagnées hier.

VILLERS. C'est beaucoup; les voilà, je ne veux pas disputer. (*Il joue*) Rien... Rien encore... Voilà pourtant dix-sept.

Le petit DORVILLE. J'ai mal fait de jouer; je suis en malheur; tu vas me gagner tout mon argent. Allons les douze francs.

VILLERS. Allons... (*Il joue*) Rien... Rien... Dix-sept, encore gagné. Veux-tu jouer le louis, quoique ce soit la troisième main, tu vois bien que je n'ai pas envie de gagner ton argent.

Le petit DORVILLE. Comme tu joues de bonheur! allons tu vas me ruiner, voilà mon reste. (*Il met le louis sur le livre.*)

VILLERS. Oh! non; car je me sens en malheur à ce coup-ci. (*Il joue*) Rien...

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Rien... Je vais perdre... Ma foi non , voilà dix-huit. (*Il tire brusquement les enjeux.*)

Le petit DORVILLE. M. Villers, doucement, s'il vous plaît; voilà trois fois de suite que vous passez, cela n'est pas naturel, & vous trichez certainement.

VILLERS. Qu'appelles-tu, tricher? Tu es plaisant: parce que tu perds, tu es de mauvaise humeur, tu me dis des sottises; si tu n'étois pas enfermé, je t'apprendrois à parler, tricher!

Le petit DORVILLE. Je me moque de cela, tu m'as sûrement trompé, & je veux ravoir mon argent, entends-tu? Allons, rends-le moi, où je vais faire un bruit de diable.

VILLERS. Ah! pardi, celui là est bon: que je te le rende; il m'appartient, je l'ai bien gagné, tout ce que je peux faire, c'est de te donner ta revanche, vois si tu le veux.

Le petit DORVILLE. Non, il me faut mon argent; si je ne l'ai pas tout-à-l'heure, je vais appeler M. l'Abbé qui te le fera bien rendre.

VILLERS, *se sauvant*. Je me moque de M. l'Abbé & de toi aussi.

SCÈNE IV.

Le petit DORVILLE, *seul.*

Villers... Villers... écoute donc je veux bien jouer la revanche, (*Villers re-paroît.*) mais pourvû que tu me fasses crédit. (*Villers disparoît.*) Villers... entends-tu?... Je ne demande que ma revanche... Il est parti. (*Il crie de toutes ses forces.*) Villers... Villers... Ah le fripon... Il emporteroit comme cela mon argent... Villers... Saint-Jean... arrêtez donc Villers qui me vole... (*Il donne de grands coups de livres contre la porte.*)

SCÈNE V.

Le petit DORVILLE, M. le Président DORVILLE & un Domestique *en-dedans.*

M. DORVILLE. Mais, qu'est-ce que tout ceci signifie donc? Voilà un vacarme épouvantable; est-ce que vous êtes enfermé là-dedans, Dorville?

Le petit DORVILLE. Oui, mon papa; mais faites donc vite courir après le petit Villers qui m'a pris mon argent & qui se sauve avec.

38 MERCURE DE FRANCE.

M DORVILLE. Comment, M. Villers s'enfuit avec votre argent, & de quelle manière vous l'a-t-il pris ?

Le petit DORVILLE. Mon papa, c'est à travers cette vitre... C'est que...

M. DORVILLE. A travers cette vitre, cela est singulier... Je conçois... Vous jouiez par-là tous deux, n'est-ce pas ? Nous allons voir cela. (*Il appelle*) Saint-Jean... Allez demander à M. l'Abbé la clef de sa chambre.

ST JEAN. Oui, Monsieur.

M. DORVILLE. Où est-il M. l'Abbé ?

ST JEAN. Monsieur, il est là-bas dans le salon, il joue avec M. l'Abbé Bigotin.

M. DORVILLE. Dites-lui en même-temps qu'il se rende ici sur le champ, que c'est moi qui le demande, qu'il quitte tout.

ST JEAN. Oui, Monsieur.

S C È N E V I.

M. DORVILLE, le petit DORVILLE.

Le petit DORVILLE. Mon papa, faites plutôt courir après Villers, cela est plus pressé ; il est peut-être déjà bien loin.

SEPTEMBRE. 1770. 39

M. DORVILLE. Taisez - vous , petit coquin , tout-à-l'heure nous allons compter ensemble.

SCÈNE VII.

M. DORVILLE , l'Abbé DURSAINT ,
le petit DORVILLE.

L'Abbé DURSAINT , *ouvrant la porte.*
Ah ! Monsieur , j'aurois voulu vous épargner le chagrin d'apprendre les fredaines de M votre fils ; mais je vois qu'elles éclatent malheureusement malgré moi : je me suis trouvé obligé cet après - midi de le renfermer pour le punir de son amour pour tout ce qui peut le distraire de l'étude & principalement pour le jeu.

M. DORVILLE. Vous avez fort bien réussi , & , pour commencer sa réforme , ce petit Monsieur jouoit à l'instant avec un de ses amis à travers cette vitre.

L'Abbé DURSAINT , *au petit Dorville.*
Comment , Monsieur , après toutes mes remontrances ? - de quoi vous ont donc servi les longs & fréquens discours que je vous ai tenus sur les inconvéniens du jeu , & l'horreur que tous les honnêtes gens doivent avoir pour cette passion ?

M. DORVILLE. M. l'Abbé , vos dis-

cours étoient admirables , sans contredit : si cependant vous eussiez pris la peine de veiller vous-même sur mon fils, tout ceci ne seroit point arrivé. Qu'est-ce que vous lui aviez donné à faire ?

L'Abbé DURSAINT. Hélas, Monsieur, il devoit me traduire les deux premiers chapitres de l'apocalipse : il est bon qu'en l'instruisant dans les sciences, on lui inculque , en même-tems, les sacrés principes de notre religion.

M. DORVILLE. Votre méthode est excellente , & vous vous y preniez admirablement. Voyons son ouvrage. (*Il prend un livre sur la table.*) Mais, que diable ! ceci ne ressemble point du tout à l'apocalipse : les *Contes de la Fontaine*. Comment , petit drole , vous lisez de ces sortes de livres ?

Le petit DORVILLE. Oh ! mon papa , ce livre ne peut pas être mauvais ; car il appartient à M. l'Abbé, je l'ai trouvé dans son tiroir.

L'Abbé DURSAINT, *au petit Dorville, à demi-bas*. Je n'ai pas cru que vous eussiez poussé la hardiesse jusqu'à fouiller dans mes tiroirs. (*A M. Dorville.*) Monsieur, ne pensez pas que je fasse ma lec-

SEPTEMBRE. 1770. 41
ture d'un semblable livre, c'est un de mes
amis qui l'avoit laissé ici... &...

M. DORVILLE. Je fais à quoi m'en
tenir là-dessus, M. l'Abbé. (*à son fils.*)
Retirez-vous, nous nous verrons tantôt :
si jamais je trouve des livres de cette es-
pèce dans vos mains : prenez garde à ce
qui vous en arrivera... Allez... (*le petit
Dorville sort.*)

SCÈNE VIII^e. & DERNIERE.

M. DORVILLE, l'Abbé DURSAINT.

M. DORVILLE. Pour vous, M. l'Abbé,
je vous suis infiniment obligé de vos ser-
vices ; mais je sens la nécessité de veiller
moi-même sur mon fils.

L'Abbé DURSAINT. Je ne crois pas,
Monsieur, que vous ayez sujet de vous
plaindre de moi ; j'ai toujours pris soin
de former autant qu'il a été en mon pou-
voir l'esprit & le cœur de M. votre fils ;
j'y ai travaillé jusqu'à présent avec une
assiduité qui a peu d'exemples, & il est
bien humiliant pour moi de me voir ainsi
congedié.

M. DORVILLE. A vous parler franche-
ment, M. l'Abbé, je suis peu touché de
cette assiduité ; je ne me plains pas de vos

42 MERCURE DE FRANCE.

leçons, je veux bien croire que mon fils n'en a reçu de vous que d'excellentes ; mais il auroit été à - propos qu'elles eussent été soutenues par de bons exemples.

L'Abbé DURSANT. Comment, Monsieur, de bons exemples ! Qui est-ce qui pourroit taxer ma conduite de la moindre irrégularité ?

M. DORVILLE. Tenez, M. l'Abbé ne me pressez pas davantage : j'ai le malheur d'être franc, vous n'y trouveriez pas votre compte. Enfin vous êtes inexcusable de n'avoir pas eu les yeux sur mon fils, de l'avoir laissé continuellement à lui-même comme vous l'avez fait. Vous l'enfermez dans votre chambre, pour vous divertir de votre côté plus à votre aise, ensuite vous avez des amis qui laissent dans vos tiroirs de mauvais livres qui tombent malheureusement entre les mains de mon fils... Tout cela & quelques petites découvertes que j'ai faites & que je ne juge pas à propos de rapporter, m'ont déterminé depuis long-tems au projet que j'exécute aujourd'hui. J'éprouve de plus en plus, qu'il n'est, comme dit le proverbe, rien *tel que...*

Par M. Garnier, avocat à Auxerre ; auteur du Proverbe le Vingt-un, dont le mot est à trop serrer la corde rompt.

*TRAIT remarquable de la vie du Czar
Pierre le Grand.*

Cet héros étonnant qui sçut du rang suprême
Descendre pour le mériter.

Qui créa ses sujets , son empire & lui-même ;
Pierre fût grand sans doute , on doit le respecter
Lorsqu'en l'art des combats instruit par ses dis-
graces,

Il est à Pultawa le favori de Mars ;
Ou quand , plus grand encore , il porte sur ses
glaces

Le souffle du génie & le flambeau des arts.

Que pout le célébrer embouchant la trompette ;
Thomas , (1) d'un vol hardi s'élève vers les cieux ;
Je m'enfonce avec Pierre au fond de sa retraite ,

Et sa bonté frappe mes yeux.

Aux bords de la Neva , (2) sous un heureux om-
brage ,

S'élève avec simplicité

Un palais où le Czar cherchant la liberté ,

(1) On sait que M. Thomas , de l'académie françoise , travaille à un poëme épique , intitulé *la Pétréide*.

(2) Riviere à l'embouchure de laquelle fut bâti Petersbourg.

44 MERCURE DE FRANCE.

Des fers de la grandeur quelquefois se dégage.

Dans cet asyle, son ouvrage,

Quelques-uns des mortels qu'il a, par ses bien-faits,

Fixés sous un climat sauvage,

Compagnons de leur maître admirent ses projets.

Celui ci qu'un chantier vit naître,

Paissible citoyen de l'heureuse Amsterdam,

Fume sa pipe avec son maître,

Et, le rabot en main, croit le voir à Sardam; (1)

Avec ce savant insulaire, (2)

Né dans le pays de Newton,

Pierre ouvre le compas & dirige l'équerre;

Il observe avec Ferguison. (3)

Un François l'a suivi; Villebois est son nom

Et la Bretagne sa patrie,

Je ne fais quels talens illustrerent sa vie;

Mais qu'il atteste ici combien le Czar fut bon!

« Va, lui dit-il un jour, va, porte à Catherine

» Ces mots tracés par son époux;

» Tout projet, tu le fais, est commun entre nous,

» Présente-lui ce plan & qu'elle l'examine. »

Il part; la neige & les frimats,

(1) Village où le Czar fut garçon constructeur.

(2) Perry, ingénieur Anglois, attiré en Russie.

(3) Astronome Ecoissois.

L'horreur d'une nuit effroyable

Ne sauroient arrêter ses pas.

Il avale à longs traits la liqueur secourable (1)

Dont l'abus insensé va le rendre coupable,

Mais nécessaire en ces climats.

Il arrive, l'aube nouvelle

Eclaircit les frimats qui couronnent Cromlot. (2)

« C'est Villebois, du Czar le messager fidèle,

» Dit-on à Catherine éveillée en sursaut.

» Qu'il entre, » chacun se retire,

Catherine l'ordonne, & notre ambassadeur

Remet entre ses mains le secret de l'empire.

Tout François est galant, tout Breton est buveur.

Animé de la double ivresse

Et de Bacchus & de l'Amour,

Il ne voit que Vénus, sans témoins & sans cour,

Le sujet insolent fait parler sa tendresse.

L'effroi de Catherine a retenu la voix ;

Ainsi Rome vit autrefois

Expirer la vertu de la chaste Lucrece :

Catherine plus sage, après un tel affront,

S'en prend à celui qui l'outrage ;

Il est chargé de fers, & par un prompt message

Le Czar est informé du malheur de son front.

Pierre écume de rage à ce récit funeste ;

(1) L'eau-de-vie.

(2) Fort qui défend le port de Petersbourg.

46 MERCURE DE FRANCE.

Le crime est inoui , mais la femme l'atteste ;
Amoureux & jaloux , son cœur est déchiré.

« Eh ! quoi , s'écria-t-il , honteux , désespéré ,

« Un vil mortel a pu deshonorer ma couche ,

« J'ai livré mon épouse à ce monstre farouche ; .

« Qu'un supplice nouveau pour lui soit préparé.

« Mais non... attends , dit-il au garde qui s'em-
« prelle ,

« Qu'a fait ce furieux sorti de son ivresse ?

« Seigneur , il est tombé dans un profond som-
« meil.

« Il dort , reprend le Czar. . . à l'instant du re-
« veil ,

« Dans le fond d'un cachot quel accident me
« plonge ,

« Dira-t-il , est-ce donc un songe ?

« Pourquoi ces fers & qu'ai-je fait ?

« Quand on lui dira son forfait ,

« Il ne le croira pas , en croirai-je ma rage ?

« Ce malheureux m'a fait le plus sanglant ou-
« trage ,

« Moi-même j'en frémis d'horreur. . .

« Cependant , il brava la mort pour mon servi-
« ce ,

« Et s'il n'avoit pas bu la perfide liqueur ,

« La mort avec le froid pénétrait dans son cœur. .

« Le verrai-je expirer dans un affreux supplice ?

« Villebois s'enivra ; mais toi , dans ce festin ,

« Où ta foible raison s'égara dans le vin ,

« En proie aux noirs transports d'un courroux im-
 » placable ,
 » N'allois-tu pas , lâche assassins ,
 » Poignarder un ami qui n'étoit point coupa-
 » ble ? (1)
 » Punissons Villebois de ses honreux excès
 » Comme un pere irrité punit le fils qu'il aime ;
 » Mais , en punissant tes sujets ,
 » Pierre , si tu le peux , réforme toi toi-même. »
 C'en est fait , la raison étouffe dans son cœur
 Le cri perçant de la vengeance ,
 Pierre , de lui même vainqueur ,
 Se laisse vaincre à la clémence.
 « Qu'on mette ce pauvre animal , (2)
 » Dit-il , pour deux ans à la chaîne ,
 » Je veux de ce transport brutal
 » Que ce soit-là toute la peine. »
 L'amitié vient encor parler pour Villebois ,
 L'amitié fait valoir ses droits.
 Quelques mois expirés , son maître lui pardonne ;
 Lui rend ses honneurs , ses emplois ,
 Daigne le rappeler auprès de sa personne ,
 Et peut-être avec lui s'enivre quelquefois.
 Enfin , un jour il lui présente

(1) Le Fort que Pierre le Grand voulut tuer dans le vin , faute qu'il expia par un repentir sublime.

(2) Propres paroles du Czar.

48 MERCURE DE FRANCE.

Une Russe belle, innocente ;

« Eh ! que dis-tu de ce minois ?

« Comment le trouves-tu ? — Vous badinez, je

» crois,

» Sire, cette fille est charmante,

» Digne de la couche des rois.

« Oui, reprit l'Empereur, je fais combien ton

» ame

» Brûle à l'aspect de la beauté ;

« Je connois ton besoin, il sera contenté ;

• « Villebois, qu'elle soit ta femme. »

Par M. le chevalier de C...

*A M. le Baron de Castelet, sur sa
médecine universelle.*

DIENE fils d'un illustre pere
Qui te transmet sa charité ;
Combien d'infortunés, qu'un mal héréditaire,
Une incurable infirmité,
Tentoient au sein de la misère
De finir leur calamité
Par un trépas précipité,
A ton remède salutaire,
Aux seuls secours de ta bonté
Doivent la vie & la santé,

Par

Par une suite nécessaire
 Le baume exquis de la gaité !
 Santé ! gaité ! sans vous que faire
 Des biens dont la prospérité
 Eblouit une ame vulgaire ?
 A quoi bon l'immortalité ?

Tendre ami des humains , citoyen respecté ,
 De leur reconnoissance & publique & sincere
 Reçois dans cet essai le tribut mérité
 Qu'ils t'offrent par mon ministère ;
 J'y joins aussi la mienne avec simplicité ;
 C'est l'atour de la vérité ,
 Le plus sûr moyen de te plaire.

Sur des maux de tout genre , en tous tems , en tous
 lieux ,
 Sur des langueurs désespérées ,
 Par ce remede précieux
 Combien de cures opérées
 Et sur moi-même , & sous mes yeux !
 Combien par-tout de célébrées
 En dépit de tes envieux !
 Combien plus encor d'ignorées !

Lorsque je vante ici la douce activité
 Du plus grand purgatif dont ait parlé l'histoire ,
 Sa puissante efficacité ;
 Le moins crédule peut m'en croire :

C

Pardonne à ma sincérité ,
Je pense bien moins à ta gloire
Qu'au bonheur de l'humanité.

*Par M. de Bologne , associé aux académies
des belles-lettres de la Rochelle , &c.*

*VERS adressés à Madame * * * , le jour
de sa Fête. Parodie d'un air du ballet
des Sens , qui commence par ces mots ;*

De l'Amour tout subit les loix.

R O N D E A U.

DE Philis chantons les attraits ,
L'Amour lui prodigua ses traits ,
Pour intéresser & pour plaire ;
Non , Cypris ne parut jamais
Un objet plus doux , plus touchant ,
Dans son regard tendre & brillant ,
On voit les graces de la mere
Et les jeux de l'enfant.

Son esprit léger & badin
Amusant l'amoureux essaim ,
S'il lance quelque trait malin ,
Momus lui-même applaudit soudain.

De Philis chantons , &c.

SEPTEMBRE. 1770. 51

Vainement pour toucher son cœur,
Mille amans lui rendent hommage;
Espoir cruel & trompeur!

Son humeur
Coquette & volage
Rit de tant d'ardeur;
Plaire sans aimer fait son bonheur.
De Philis chantons, &c.

Par M. le comte de L.

LA CARAÏBE.

QUOIQUE l'amour ne dut avoir qu'un seul langage, il ne s'en exprime pas moins diversement suivant les climats. Par exemple, en France l'usage est de faire parler ce dieu comme celui du plaisir physique, sans qu'il soit nullement question de nos âmes; mais, chez les Sauvages de l'Amérique, l'expression des sentimens amoureux est aussi simple que leurs habillemens. Ils n'ont même aucun terme dans leur langue pour exprimer inconstance, séduction, rapt, artifice, &c.

Dans l'isle d'Anamibou, une des con-

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

trées les plus méridionales de l'Amérique, & où l'on tenoit la Lune pour divinité, on apperçut les débris d'un vaisseau qui venoit de faire naufrage. De tout l'équipage un seul homme s'étoit sauvé. On l'appeloit le chevalier Ventillak, interprète de toutes les langues de l'Amérique, &c. L'on avoit coutume dans l'isle d'Apamiboud'immoler à la Lune tous les étrangers qu'on pouvoit attraper dans le pays, n'importe comment ni dans quelle voiture ils y fussent venus. L'on s'empare donc en conséquence du chevalier Ventillak, qu'on traîne chez le grand Prêtre de la Lune.

A sept heures & un quart du matin l'on vint annoncer au chevalier que l'on avoit heureusement trouvé tous les bois & aromates prescrits dans le rituel du grand prêtre pour la brûlure publique des étrangers. Chacun lui fit à ce sujet un compliment de félicitation qui ne lui plut guère. Le grand prêtre lui remit un paquet de lettres adressées à la Lune, en le priant devotement d'en avoir bien soin en route, & de les lui remettre en main propre. Il donna au chevalier, suivant l'usage, une coquille couleur aurore pour ses frais de poste. C'est une monnoie courante de

l'isle , & qui revient juste à ce qu'on paie à Paris pour la petite poste. Le lecteur observera que le grand prêtre ayant contresigné le paquet , c'étoit pure générosité de sa part que le présent d'une coquille aurore.

Tout le peuple assemblé avec les prêtres lunatiques se faisoient un vrai plaisir de dépêcher , par la voie du feu , un courier à leur déesse ; il commençoit à s'impatiser de voir notre étranger ne pas solliciter vivement en faveur du brasier qui l'attendoit. Il ne manquoit plus qu'une cérémonie pour contenter tout le monde , à l'exception du chevalier , qui , quoique Gascon , n'en avoit pas plus d'envie d'être rôti à petit feu. Cette fameuse cérémonie consistoit donc en ce que la plus belle fille Anamibouenne avoit seule le privilege exclusif d'arracher la chevelure & de couper le petit doigt de la main gauche au patient. La charmante Rème , fille unique du grand prêtre , parut. Les Caraïbes , émerveillés de sa beauté , se mirent à siffler en chœur , pour marquer , suivant leur coutume , leur approbation générale. Que de pièces nouvelles en France auroient eu besoin d'être crues jugées par ces innocens Caraïbes.

54 MERCURE DE FRANCE.

Le cœur ingénu de la belle Rême, sous le voile généreux d'une tendre pitié, resentoit le plus vif amour pour le chevalier Ventillak, & notre Caraïbe ne s'en doutoit pas. Il est bon d'avertir ceux qui ne le savent pas, que la loi immuable de l'isle permet qu'on sauve la victime de la Lune, si la fille qui doit faire l'opération de la chevelure, a le courage de se couper le petit doigt de la main gauche; mais il n'y a pas de remission à espérer pour la chevelure du patient. La Lune n'entend point raison sur cet article. La belle Rême qui commençoit à lire clairement dans son ame, sa passion pour le chevalier, voulant s'éclaircir sur ce qu'il pensoit d'elle, demanda à la joyeuse assemblée la permission d'entretenir en secret le patient, ce qui lui fut accordé. Ce chevalier & la tendre Rême eurent sûrement ensemble une des plus belles conversations qui se soit jamais tenue dans toute l'Amérique, & dont par malheur il ne m'est revenu que les dernières phrases que voici.

J'observerai seulement que la politesse de la langue anamibouenne est de se tutoyer, sur-tout entre personnes de condition, & que j'ai pris la peine de traduire

le tout en françois, vû que mes lecteurs ne sont pas obligés, ainsi que moi, de savoir tous les idiômes de l'Amérique.

Me seras-tu fidèle ? — Sandis ! comme l'ombre l'est au corps. — Qui me garantira ta constance ? — Tes charmes. — Ils passeront ainsi que ton ardeur. — Jarnibious, un blasphême l'un & l'autre. — Quoi ! je te serois chère ? — Plus qu'un trésor. — Et ta flamme ? — Sera éternelle. — Ah ! je meurs de plaisir. — Et moi d'amour. — C'est peut-être bien plutôt de peur. — Cadedis ! Je suis Gascon, & la peur ne m'est connue que dans le cœur de mes ennemis. Rême alloit lui repliquer quand le grand prêtre vint les interrompre. Il se revêtit gravement de son habit de cérémonie, puis il prononça le discours suivant :

O vous ! hommes & femmes lunatiques, bon soir.

« O chevalier, dix-sept soixante - dix fois heureux étranger, bénis à jamais le fortuné destin qui t'a amené sur nos côtes. Réjouis toi, illustre favori de la Lune notre adorable déesse ! Elle a sans doute présidé à ta naissance, & régit tous les Gascons. Oui, cher Ventillak, notre di-

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

vinité veut bien te faire l'honneur d'assister à ton enterrement. Ah ! quelle gloire pour toi d'aller ce soir souper tête - à - tête avec la Lune ! Considère , contemple de sang froid toute l'étendue de ta félicité. Tu vas être brûlé à un feu lent & doux , qui te purifiera agréablement en te réduisant en cendres , que l'on conservera précieusement dans une tabatière de vernis de Martin. Tous les bois qui composent ton bucher sont odoriférans. Juge donc de quel agréable parfum tu te vas sentir embaumé , quand nous aurons commencé la cérémonie. Nous te souhaitons un bon voyage. Je lis dans tes yeux la noble envie que tu as de te voir consumer en douceur. Nous allons te servir suivant tes desirs... Patiente encore quelques instans. Vas , nous aurons du moins autant de plaisir que toi. »

Le chevalier Ventillak , fort mécontent de la harangue du grand prêtre & de cette cuisson , eut beaucoup de peine à se contenir pour ne pas invectiver tous les Anamibouins. Il y parvint cependant & répliqua en ces termes , à l'assemblée des Caraïbes ;

M E S S I E U R S ,

« Je suis François , & qui plus est Gascon , par conséquent point fanfaron , mais bien galant & amateur du beau sexe. Je me ferois un vrai plaisir d'aller ce soir souper avec la Lune , sans la petite cérémonie qu'elle exige ici de tous les étrangers. J'aurois trop de peine à m'y accoutumer. Si j'étois moins poli , je vous dirois que vous êtes tous des mal appris ; au surplus votre coutume singulière de faire rôtir , en faveur de la Lune , tous les curieux qui viennent voir votre pays n'est ni honnête ni décente , cela m'empêche de me faire naturaliser chez vous ; cependant pour vous marquer ma déférence pour votre déesse qui aime , dites-vous , avec passion les chevelures étrangères. . . je lui fais présent de la mienne & lui souhaite le bon soir , ainsi qu'à toute la compagnie. »

Pour l'intelligence de ce trait qui paroît Romain , je suis obligé de prévenir mon lecteur que le chevalier Ventillak portoit perruque , & même s'étoit fait raser la tête le jour du naufrage , de sorte qu'il n'eut pas de grands efforts à faire pour jeter au nez du grand prêtre sa per-

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

ruque à la brigadiere. Les Caraïbes qui, de ce côté-là, n'en savent pas tant que nous, furent étrangement stupefaits, & crièrent en chorus au miracle.

Le grand prêtre ramassa avec une piété exemplaire la tignasse du chevalier, puis la frottant sept fois d'huile de palmier, la posa très-devotement sur l'autel de la Lune. L'on entonna une hymne en fauxbourdon à l'honneur de la déesse, & l'on aspergea cinq fois le chevalier avec de la bouze de vache, suivant le rituel anami-bouin.

Au signal donné par le grand prêtre, parut la naïve Reme, n'ayant d'autre couverture que la pudeur, pour corset que la beauté, & les graces au lieu de cotillon. Elle tenoit avec majesté une paire de ciseaux de Montmirel dans un étui garni de pinchebec. Le chevalier la contemplant, la dévorait de ses regards enflammés sans penser à son petit doigt de la main gauche, qu'on devoit lui faire sauter.

La tendre Reme, après avoir respectueusement posé les ciseaux consacrés à la Lune sur l'orteil du pied droit de son pere, s'inclina vers l'autel de la Lune, & prononça modestement le discours suivant :

« Mes pere & mere , parens , amis , amans & chers compatriotes lunatiques , me croyez vous donc assez inhumaine pour aller de sang froid couper le petit doigt à ce bel étranger , que vous ne manquerez pas de faire griller tout de suite en l'honneur de la Lune , que vous supposez tous avoir un goût décidé pour les viandes étrangères rôties ; que cela soit vrai ou faux , peu m'importe. Remarquez seulement que les dieux ont préservé du naufrage le chevalier Ventillak , & cela par une faveur des plus signalées. O vous , qui vous dites les ministres sacrés de la Lune , vous osez vous montrer ainsi plus impitoyables que la Divinité qu'adore le chevalier. Je puis le sauver , la loi est positive. Qu'il vive , un petit doigt de plus ou de moins pour une amante Caraïbe n'est rien. (*Ici Reme se coupe le petit doigt , le jette dans un brasier , & le grand prêtre y jette en même tems , en pleurant , la perruque du chevalier.*) Cher François ! c'est ainsi qu'une amante sincère te fait l'aveu de sa flamme. O vous , prêtres cruels , souvenez-vous à jamais que le seul moyen de ressembler à la Divinité , c'est d'être humain , magnanime , généreux & compatissant. Oui , l'unique hommage digne

60 MERCURE DE FRANCE.

vraiment des augustes dieux est celui d'un cœur pur & sincere. »

Le chevalier Ventillak , enchanté de tant de grandeur d'ame , pour avoir trop à dire en cette admirable occasion , garda un silence énergique. Son mariage avec la belle Reme fut à l'instant célébré suivant le rit anamibouin , & le bucher aromatique du François converti en un feu de joie.

Ce perfide chevalier oublia bientôt le petit doigt & les charmes de sa généreuse épouse. Il se perdit ainsi ; la tendre Reme qui connoissoit la rigueur excessive des loix de l'isle contre les époux inconstans , dévora long-tems en secret ses larmes , & fit tout au monde pour rappeler vers elle cet époux volage , mais inutilement ; enfin ses ameres douleurs & son désespoir extrême trancherent à leur printems la trame de ses jours infortunés. Ainsi le barbare chevalier , qui ne respiroit que par la générosité de la trop tendre Reme , lui donna lâchement pour récompense la mort par sa funeste inconstance. Il comptoit être quitte de tout pour prendre simplement le deuil de sa femme ; mais , suivant la coutume locale de l'isle envers les infidèles maris , il fut rôti & mangé en

SEPTEMBRE. 1770. 61
cérémonie au premier repas public. L'on
ne sauroit punir trop sévèrement la noire
ingratitude. Ce vice honteux avilit l'ame
& flétrit nos cœurs. Ah ! que d'aimables
& agréables époux seroient rôtis en Fran-
ce , si les loix d'Anamibou pouvoient y
avoir lieu !

Par M. Araignon , avocat.

L'Auteur se propose de donner par souscription
& périodiquement chez Knapen & de la Guette ,
libraires-imprimeurs , au bas du pont St Michel ,
plusieurs volumes de contes philosophiques dans
des genres variés.

LA ROSE D'ANCENIS ,

*Vers que l'on peut chanter sur l'AIR de
Tendre fruit des pleurs de l'Aurore.*

Rose , ton destin est l'image
Du sort qu'éprouve la beauté ;
En elle on voit même avantage ,
En toi même fragilité.

Chez Flore , sans aucun partage ,
Tu règnes sur toutes les fleurs ;
A la beauté tout rend hommage ,
Son empire est celui des cœurs.

62 MERCURE DE FRANCE.

Au doux printems on te voit naître ,
Pour ravir & charmer nos sens ;
Bientôt l'on te voit disparaître
Sur l'aîle rapide du tems.

Rose brillante , ta verdure
Embellit encor tes attraits ;
La simple & légère parure
A la beauté donne des traits ;

Souvent une traîtresse épine
Nous rend tes appas moins charmans
D'une belle , l'humeur chagrine
Dépare ainsi les agrémens.

Du Sud les brûlantes caresses
Forcent ton sein d'épanouir ;
Les feux de la vive tendresse
Entr'ouvrent son cœur au plaisir.

On voit sans cesse ton feuillage
Frémir au souffle du zéphir ;
Une belle est aussi volage
Livrée aux élans du desir.

Des vents ennemis , un orage
Flétrissent ton vif incarnat ;

SEPTEMBRE. 1770. 63

De la fièvre ainsi le ravage ,
D'une belle ternit l'éclat.

Souvent une abeille sauvage
Butine tes douces faveurs ;
Souvent une belle peu sage
Devient en proie aux ravisseurs.

Rose, ton parfum nous moleste
Quand nous le respirons trop fort ;
Une belle devient funeste
Pour qui s'y livre avec transport.

Par M. Pinaudier , Abonné au Mercure.

D I A L O G U E

Entre COLBERT , RACINE & LE BRUN.

C O L B E R T.

ENFIN , je retrouve deux de mes amis.

R A C I N E.

Et deux de vos obligés.

C O L B E R T.

Hélas ! je marquai le même zèle pour

64 MERCURE DE FRANCE.

toutes les professions. Les gens de lettres parurent seuls en être reconnoissans.

L E B R U N.

Je vous réponds aussi des peintres.

C O L B E R T.

Peut-être Girardon me répondroit-il aussi des sculpteurs, & Mansard des architectes ; mais tout cela ne fait point nombre dans un état peuplé de vingt millions d'habitans.

R A C I N E.

Vous savez que la destinée du grand nombre est d'être toujours éclairée & conduite par le petit. Le Peuple crioit sous votre administration comme il fera sous celle de bien d'autres. Vous réunissez maintenant tous les suffrages. Nul homme en place ne nous intéressera jamais inutilement à sa réputation.

C O L B E R T.

J'avoue que la mienne est bien établie ; mais vous savez que je n'épargnai rien pour mériter vos éloges.

R A C I N E.

E Aussi ne vous furent-ils point épargnés ;

SEPTEMBRE. 1770. 65

Si nul de nous ne se fût montré juste à votre égard, la France entière seroit encore injuste envers vous.

C O L B E R T.

Il faut convenir que les ministres sont bien mal jugés par le Peuple.

R A C I N E.

Il ne juge guères mieux d'abord ceux qui perpétuent la réputation des ministres. Notre art est, sans contredit, le plus difficile de tous les arts. C'est pourtant celui qu'on apprécie le plus légèrement. Tel qui n'eut jamais les premiers principes de sa langue maternelle, qui n'en connut jamais ni la marche, ni les fines-ses, ni les ressources, ni le véritable génie, juge impitoyablement les meilleures productions; proscriit tout ce que son ineptie ne lui permet pas d'entendre, & laisse échapper tout ce que la grossièreté de son tact l'empêche de saisir. J'ai vu quelques couplets de Pont-neuf ridiculiser la meilleure de mes tragédies. Ils étoient dans toutes les bouches, & les vers de Phèdre ne se trouvoient dans aucune. Il est vrai que le petit nombre des connoisseurs parvint à ramener le grand nombre des ignorans à son opinion; Phè-

dre est aujourd'hui citée parmi les chefs-d'œuvres du théâtre ; mais la discussion de ce procès fut longue , & je mourus avant qu'il pût être terminé.

C O L B E R T.

Voilà ce que j'éprouvai moi-même. Croyez qu'il y a encore moins de connoisseurs en politique & en administration qu'en littérature. Je trouvai la France épuisée ; sans industrie , sans marine , sans argent. Il falloit tout créer & j'y réussis. J'encourageai les arts , les manufactures , le commerce. En peu de tems nos vaisseaux couvrirent les deux mers & nos flottes y rétablirent l'équilibre ; souvent même elles y donnerent la loi. La France devint le magasin de l'Europe & le-modèle des autres États. Quelle fut ma récompense ? Il avoit fallu puiser chez la nation une partie d's avances qu'exigeoient ces établissemens. Elle auroit voulu n'y point contribuer & en recueillir tous les fruits. Elle regretoit des dépenses nécessaires qui lui procuroient le superflu. L'étranger me combloit d'éloges & le François de malédictions. Je n'eus pour amis que le monarque dont je secundois les grandes vues , & quelques particuliers dont je mettois au jour les talens. Le res-

S E P T E M B R E. 1770. 67
te de la France en uſoit envers moi comme un maître impérieux envers ſon économe : il jouit, ſans examen de l'accroifſement de ſes revenus, & chicanne toujours ſur les mémoires.

L E B R U N.

Pour moi , je n'eus qu'à me louer & du chef , & des grands & de toute la nation. J'en excepte quelques artiſtes jaloux, à qui je le rendis bien.

R A C I N E.

Le grand nombre vous rendoit juſtice, parce qu'il n'oſoit pas vous juger. Votre art tient à des procédés qui ſemblent tenir de la magie. Il entre encore plus de magie dans le nôtre ; & tout le monde ſe croit initié dans nos ſecrets. Quelle peut être la raiſon de cette circonſpection d'une part , & de cette préſomption de l'autre ? C'eſt qu'on ne rougit point d'avouer qu'on n'eſt pas peintre , & qu'on rougiroit d'avouer qu'on a peu d'eſprit.

C O L B E R T.

Et voilà encore ce qui ſuſcite aux miniſtres tant de frondeurs. Tel , qui n'eſt pas même capable de régir ſa maiſon , ſe croit propre à gouverner un état. On nous

68 MERCURE DE FRANCE.

juge sur les détails & non sur l'ensemble. On oublie que , dans le jeu d'une grande machine , le plus habile mécanicien ne peut donner le même ascendant à toutes les parties ; qu'il en est toujours quelques-unes dont l'emploi est subordonné à d'autres , & que c'est de la supériorité de ces dernières que dépend la force & l'accord du mouvement général. Chaque citoyen se regarde comme un être isolé ; il compte pour rien le corps dont il n'est que simple membre. Celui qui se croit tant soit peu lésé se plaint ; celui qui profite de nos opérations garde le silence. Heureux même s'il ne murmure pas comme les autres.

R A C I N E.

On supporte aisément les murmures quand on est le maître. Vous l'étiez, ou du moins , vous n'en aviez qu'un à satisfaire , & celui-là vous rendoit justice. Ma destinée fut bien différente ; j'eus autant de maîtres que j'avois d'auditeurs. Vous faisiez le sort de la multitude , & la multitude faisoit le mien. Je fus toujours en butte à deux partis. D'un côté , l'on me blâmoit d'avoir fait mon Hippolite amoureux , & l'on m'eût sifflé , de l'autre , si j'en eusse fait un philosophe.

SEPTEMBRE. 1770 69

LE BRUN,

Pour moi, j'ai toujours bravé la multitude & souvent même les connoisseurs. Je ne consultai que mon génie & je m'en trouvai bien. J'ai laissé plus d'une fois subsister des défauts qui ne m'échappoient pas. Je m'apperçus bien, par exemple, que ma fameuse Madeleine avoit le pied trop grand. Je pouvois y remédier, & je ne daignai pas le faire. *On verra, dis-je alors fièrement, que c'est un homme qui l'a peinte,*

RACINE.

C'est ce que devoit se dire l'homme de génie dans ses productions, & l'homme en place dans sa conduite. On risque d'obtenir peu de suffrages quand on les ambitionne tous. C'est l'apologue de Malherbe à Racan. J'aurois vécu plus heureux si j'eusse été moins sensible aux observations.

COLBERT.

J'aurois vécu plus heureux, si j'eusse moins ambitionné les éloges.

L E B R U N.

Je vécus heureux, parce que je me mis au-dessus des unes & des autres. Je fus comblé d'honneurs & de biens durant ma vie, & l'on m'érigea un superbe tombeau après ma mort.

R A C I N E.

Il n'existe à ma gloire d'autre monument que mes ouvrages.

C O L B E R T.

On m'envia presque l'honneur d'être enterré.

R A C I N E.

Le tems a tout remis à sa place. On nous rend aujourd'hui justice à tous trois. Le sort des plus grands hommes est d'être toujours mal appréciés de leur vivant. Le sort du vulgaire fera de n'admirer jamais complètement que ce qu'il n'ose apprécier.

Par M. de la Dixmerie.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure d'Août 1770, est *Château en Espagne* ; celui de la seconde est l'*Amour* ; celui de la troisième est *Mule*, chaussure ; celui de la quatrième est *Année*. Le mot du premier logogryphe est *Mai*, où se trouve *ami*. Celui du second est *Marron*, où se trouvent *marron* châtaigne, *marron* artifice, *Maron*, surnom de Virgile, *marron* d'Inde, *Marron* le reste des Maures ou Sarrafins restés dans les Alpes, *maron* de cheveux, *or*, *an*, *roman*. Celui du troisième est *Catastrophe*, où se trouvent *Até*, déesse du mal, *Rose*, *sator*, *porte*, *astre*, *Aède*, *re*, *or*, *rat*, *carte à jouer*, *pâte*, *aste*, *crote*, *roc*, *port*, *pré*, *sara*, *tort*, *char*, *Capet*, *Aphe-tor*, *haras*, *carpe*, *chape*, *ha*, *sec*, *arc*, *chat*, *capot* & *trop*.

É N I G M E

JE suis au bal, au spectacle, à l'église ;
 Tantôt en feu, quelquefois en chemise,
 Volontiers j'assiste au sermon ;

72 MERCURE DE FRANCE.

Chez le Roi , le Duc , la Marquise
Je suis au milieu du salon ,
Quelquefois je me dépaïse
Chez le bourgeois du plus haut ton.
Je suis dessus l'habit d'un petit maître ,
Jaloux de briller , de paroître ,
Ce n'est point là mon seul destin ;
Des maux je suis l'origine & la fin.
Trop répété je mis au tombeau votre ancêtre.
Comptez-moi jusqu'à trois , jusqu'à cinq , peut-être ,
Jeune Hébé , je vois ton printemps ,
Ces appas encor séduisans
Dont brille la jeunesse
A l'âge de quinze ans ;
Passé cela je mene à la vieillesse.

Par M. de Vat.

A U T R E.

Je dois mon être à plus d'une substance :
Trois , d'un commun accord , me donnent l'existence.
Je

Pag. 71.

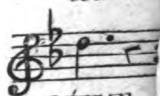
Septembre
1770.



- cis



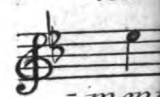
ains



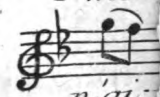
- tour



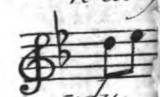
ne



- men



n'ai



- du

De l'Imprim

, je suis

journée:

e grands

ncipe ;

pe.

ans,

ion.

E.

have

e

es fresh

72 M

Chez

Je su

Quel

Chez

Je suis

Jalou

Ce n'

Des ma

Trop répé

Comptez-

Jeune

Ces a

Do

A l'

Passé

J e dois m

Trois , d'un

ss

Je tiens de celle-ci toute ma fermeté ;
 Je dois à celle-là ma flexibilité ;
 La troisième me sert à décorer ma tête ;
 Et je ne serois pas , sans elle , de défaite.
 Je suis maigre de corps , je suis long , je suis
 court ,

Sans chaîne ni jalons je mesure le cours.
 Souvent aux curieux j'envoie une dragée
 Qui peut les mettre au lit pour plus d'une journée.
 Je ne suis bon à rien , si je suis en repos ;
 Un violent , par moi , peut causer de grands
 maux.

Si je suis nud , alors je n'ai plus qu'un principe ;
 Ton linge me connoît , il fait que je le fripe.
 Devine , si tu peux , tu n'avois pas vingt ans ,
 Que , déjà , je serois à tes amusemens.

Par Mde Jannet de Laon.

A U T R E A N G L O I S E .

THO Large my Belly , yes no Guts I have
 Grafs I don't eat , and meat I never Crave
 My Colour's sometimes Jirty , sometimes fresh

D

74 **MERCURE DE FRANCE.**

And Now and then. J'm stuff'e with bones &
flesh

Sake , cave for in my tail J Beara sting.

Can prick & Draw the Blood Like amy thing.

By M. G.

Imitation Française.

MÊME forme & même grandeur

Me rendent semblable à ma sœur.

Dans des corps assez grands , nous n'avons point
d'entraille ;

Nous servons le marquis ainsi que la canaille.

Quoiqu'avec assez d'embonpoint ,

On nous nourrit de peu , car nous ne mangeons
point.

Toujours de chair & d'os notre panse est remplie ,
Et c'est pour bien courir qu'on nous donne la
vie :

Mais , malgré notre activité ,

Le mouvement n'est pas notre partage ,

Nous avons pour tout appanage ,

Force , noirceur & dureté.

C'est trop développer notre être.

Prends garde , ami lecteur , que pour mieux nous
connoître ,

Tu n'approches trop près ; il sort de notre flanc
Un éguillon pointu qui pique jusqu'au sang.

Par M. A-a de Marseille.

LOGOGRAPHIE.

Je suis , mon cher lecteur , un meuble très-utile,
Lorsque je sors des mains d'un ouvrier habile.
Tu me vois rarement chez l'humble payfan ;
Toujours chez le seigneur , souvent chez l'arti-
san.

Je suis d'un grand secours à celui qui voyage ,
Et je donne sans cesse à réfléchir au sage ,
Puisque j'offre à ses yeux le terrible moment
Qui réduira son corps dans la nuit du néant ;
Pour que tu puisses mieux encor me reconnoître ,
Je vais dans un instant décomposer mon être.
J'existe sur six pieds , & t'offre tour-à-tour
Un métal précieux , objet de ton amour ;
De tous les élémens celui le plus perfide ;
Une divinité de nos jours fort avide ;

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

Le mot dont tu te sers pour désigner quelqu'un ;
Une note , un poisson en Provence commun ;
Un synonyme ancien , un tribunal à Rome.
Te le dirai-je encor , un excrément de l'homme ;
La ville du St Pere , un endroit aéré ,
Et pour finir enfin , un siège révééré.
Une fois chaque jour tu me donnes la vie ,
Lecteur , si tu me tiens nomme moi , je t'en prie.

Par M. B. . . . à Clermont en Auvergne.

A U T R E.

PERCHÉ sur quatre pieds , ils forment tout mon
être ;

Sors de chez toi , lecteur , tu me verras paroître :
Si tu tranches mon chef je n'offre rien de beau ,
Et deviens un objet gissant dans ton tonneau.

Par le même.

ÉNIGME LOGOGRAPHIQUE.

FAITE pour contenir un fluide élément,
Non vraiment,
Je ne serai pas sitôt prête
A recevoir & loger dans mon sein
Un essaim ;
Il faudroit pour le coup avoir perdu la tête.

Par M. Courtat, de Troyes.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire des variations des Eglises Protestantes ; défense de cette histoire , avertissement aux Protestans, & instructions pastorales sur les promesses de J. C. à son Eglise ; par Messire Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Meaux, conseiller du Roi en ses conseils, & ordinaire en son conseil d'état, précepteur de Mgr le Dauphin, &c. 5 vol. in-12. A Paris, de l'imprimerie de L. Cellot, rue Dauphine.

LE grand Bossuet pensoit qu'un des
meilleurs moyens pour ouvrir les yeux
D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

aux Protestans étoit de leur faire connoître l'origine & le progrès de leur religion prétendue réformée. Les variations dont il fait l'histoire ne sont pas celles des docteurs particuliers, mais celles des Églises entières. Ces variations se trouvent dans leurs confessions de foi & dans tous leurs autres livres qu'ils appellent symboliques. La nouvelle édition de l'histoire de ces variations est augmentée d'une préface très-bien faite & très-instructive contenant l'histoire littéraire des ouvrages de M. Bossuet. L'éditeur donne une idée juste & substantielle de la doctrine renfermée dans ces ouvrages, & procure par ce moyen aux lecteurs l'avantage de les lire avec plus d'intérêt & de tirer de cette lecture plus d'utilité. Cette nouvelle édition est encore enrichie de la défense des variations, d'un avertissement laissé imparfait par M. Bossuet, & de deux instructions pastorales du même sur les promesses de J. C. à son Église, ouvrage traitant les mêmes matières que l'histoire des variations. Cette nouvelle édition doit donc être regardée comme supérieure à toutes celles qui ont paru ; elle a d'ailleurs été revue sur un exemplaire corrigé par M.^r Bossuet lui-même.

Leçons de Mathématiques ; par M. l'Abbé de la Caille , de l'académie royale des sciences , de celles de Peterfbourg , de Berlin , de Stockholm , de Gottingue , & de l'institut de Bologne ; professeur de mathématiques au collège Mazarin. Nouvelle édition , augmentée de la résolution des problèmes indéterminés , d'une introduction à la théorie des équations des degrés supérieurs , de la méthode inverse des séries , du calcul analytique des logarithmes , de nouveaux élémens de géométrie , de trigonométrie & de sections coniques , de la description de plusieurs autres courbes , & des principes du calcul différentiel & du calcul intégral. Par M. l'Abbé Marie , de la maison & société de Sorbonne , censeur royal , ancien professeur de philosophie au collège du Plessis , professeur de mathématiques au collège Mazarin ; volume in-8°. A Paris , chez Desaint , libraire , rue du Foin.

Les élémens de mathématiques du savant Abbé de la Caille devenus plus complets par les soins de M. l'Abbé Marie , seront d'une utilité encore plus étendue

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

& en même-tems plus satisfaisante pour ceux qui s'adonnent à l'étude des sciences abstraites. Les démonstrations qui exigent un peu de contention d'esprit sont dans cette édition imprimées en petits caractères, en sorte que ceux qui ne veulent apprendre que les premiers élémens des mathématiques peuvent se borner à ce qui est en gros caractère.

Vie de Nicolas Claude Peiresc, conseiller au parlement de Provence; où l'on trouve quantité de choses curieuses, concernant la physique, l'histoire & l'antiquité. Par M. Requier, vol. in-12. A Paris, chez Musier pere, libraire, quai des Augustins, à l'olivier; Saillant & Nyon, rue St Jean-de-Beauvais, & Dessaint, rue du Foin.

Peiresc, mort en 1638, âgé de cinquante-six ans, étoit un bon physicien, un littérateur profond, un savant versé dans la connoissance de toutes les antiquités, & ce qui est encore plus précieux un citoyen bienfaisant & plein de zèle pour le progrès des sciences & des arts. Tous les savans ses contemporains entretenoient avec lui une correspondance directe, & la vie de cet homme illustre

peut être regardée en quelque sorte comme une histoire littéraire de son siècle. M. Requier l'a composée d'après celle que Gassendi nous a laissée en latin. Lorsqu'on a lu cette vie de Peiresc on est moins étonné que ce savant, qui a laissé beaucoup de manuscrits, n'en ait terminé aucun. Les différentes sciences qu'il cultivoit à la fois étoient pour lui autant de maîtresses impérieuses qui lui déroboient tous les momens. Fort curieux de connoissances physiques, il voyoit fréquemment le médecin Jean Dortoman, homme d'un rare savoir. Ce médecin fit part à son ami d'un fait qui doit un peu troubler ceux qui, ignorant tous les jeux de la nature, cherchent à combattre la possibilité des naissances tardives. Dortoman apprit à Peiresc, qu'il venoit de consulter pour une femme de Beaucaire grosse de vingt-trois mois. « Cette femme, qui est à son second mariage, ajouta-t-il, a eu, du premier, quelques enfans au terme ordinaire. Elle en a eu, du second, trois, dont un de onze mois, un de quatorze, un de dix-huit; & comme ces trois accouchemens, qui ont été dangereux, lui font conjecturer que le quatrième le sera beaucoup, elle

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» consulté les médecins. » La femme dont Dortoman rapportoit l'histoire, accoucha peu de tems après d'un enfant qui avoit des dents & des cheveux, & elle obtint de son mari qu'il ne la verroit plus.

Au mois de Juillet 1608, les habitants de la ville d'Aix furent effrayés d'une prétendue pluie de sang tombée au commencement de Juillet. On se rappeloit alors la pluie de sang que Gregoire de Tours dit être tombée en divers endroits de Paris & sur une maison du territoire de Senlis du tems de Childebert. Peiresc en physicien éclairé, rejetta l'opinion du vulgaire & de quelques théologiens qui vouloient que cette pluie fut l'ouvrage des spectres & des demons. Une chrysalide qu'il avoit mise depuis quelques mois dans une boîte, lui donna l'explication de cette espèce de phénomène. Il avoit oublié cette chrysalide lorsqu'il entendit un bruissement dans la boîte où elle étoit renfermée; il ouvre cette boîte & trouve l'insecte qui, de chenille, étoit devenu très-beau papillon. Ce papillon s'envola & laissa une goutte rouge assez large. Or, comme ceci eut lieu vers le commencement de Juillet, ainsi que la

prétendue pluie de sang, & que dans le même tems on observa une multitude incroyable de papillons qui traversoient les airs, Peiresc jugea que ces insectes, se reposant par intervalles sur les murailles, y avoient laissé les gouttes qu'on y voyoit, pareilles en grandeur à celle de sa chrysalide. Ayant fait en conséquence de nouveau son observation sur cette même pluie, il reconnut que les gouttes ne se trouvoient ni sur les toits ni sur l'un des pierres, comme cela auroit dû arriver s'il avoit réellement plu du sang, mais dans les trous où les insectes avoient niché, selon toute apparence; que ce n'étoit pas les murailles situées au milieu des villes qui se trouvoient teintes, mais les murailles voisines de la campagne; qu'enfin elles l'étoient seulement à une moyenne hauteur, telle que celle à laquelle les papillons volent d'ordinaire.

Le goût de Peiresc pour les médailles & pour les antiquités lui fit faire plusieurs heureuses découvertes en ce genre; c'est lui qui, le premier, a fait connoître que l'agathe orientale de la Ste Chapelle de Paris ne représentoit point l'histoire de Joseph régnant en Egypte, mais l'apothéose d'Auguste. Il engagea le célèbre Rubens à en

84 MERCURE DE FRANCE.

faire un tableau qui a été gravé à Anvers par Vorsterman.

Peiresc recueilloit avec empressement les médailles, les cachets, les armoiries, les diplomes & les inscriptions. Il les regardoit comme des témoins incorruptibles de l'histoire dont il préféroit l'étude à celle de la philosophie. Celle-ci, disoit-il, instruit par les discours, mais l'histoire enflamme par les exemples. Elle nous donne moins de regret sur la brièveté de la vie ; elle prolonge en quelque sorte nos jours en nous rendant participant des événemens & des âges passés.

On s'est appliqué dans cette vie de Peiresc à nous faire connoître les vertus de ce savant, à nous peindre ses mœurs, son caractère de bienfaisance ; mais c'est principalement dans les lettres qu'il adressoit aux écrivains de son siècle que son ame se déploie avec le plus de candeur. Il ne cesse d'avertir les gens de lettres de se défendre de ces querelles indécentes qui les rendent le jouet d'un public, toujours prêt à se venger, par un ris moqueur, de ceux qui ont forcé son estime. Il recommande sur-tout à ceux qui, après la vertu, comptent la gloire pour le plus grand des biens, de s'appliquer plutôt à

SEPTEMBRE. 1770. 85
produire , qu'à détruire les productions
des autres. Il regardoit la critique comme
un ridicule de plus dans celui qui ne s'é-
toit pas mis par ses ouvrages au-dessus des
écrivains qu'il critiquoit.

Instituts de Chymie de M. Jacques Rein-
bold Spielmann , docteur en philoso-
phie & en médecine , professeur public
ordinaire en chymie , en botanique &
en matiere médicale dans l'universi-
té de Strasbourg , associé des académies
impériales des Curieux de la Nature &
de Petersbourg , de celles de Berlin ,
de Mayence & de Heydelberg , & cha-
noine du chapitre de St Thomas ; tra-
duits du latin , sur la seconde édition ,
par M. Cadet le jeune , ancien apothi-
caire major de l'hôtel royal des Invali-
des ; 2 vol. in-12. A Paris , chez Vin-
cent , imprimeur - libraire , rue Saint-
Severin.

L'Allemagne a été long - tems la meil-
leure école de Chymie de l'Europe. Le
nombre de ses chymistes est encore le
plus considérable. Cependant il est facile
de se convaincre , d'après beaucoup de li-
vres de chymie allemande traduits nou-
vellement , que nous n'avons rien à leur

36 MERCURE DE FRANCE.

envier du côté de l'érudition , & que le fond des connoissances de quelques - uns de nos chymistes François est beaucoup plus riche , plus fécond en expériences bien faites & concluantes. L'ouvrage de M. Spielmann n'est certainement pas sans mérite. L'auteur l'a entrepris dans la vue de le présenter à ses élèves & de le faire servir de guide dans les leçons qu'il leur donne. Ce sont des espèces d'élémens de chymie faits d'après les chymistes de tous les âges , tels que Geber , Avicenne, Raymond Lulle , Basile Valentin , Isaac le Hollandois, Tachenius , &c. L'auteur a joint à la fin de son ouvrage un catalogue des livres & des auteurs qu'il a consultés. La plûpart des procédés qu'il donne sont extraits d'anciens chymistes. Il est glorieux pour M. Spielmann d'avoir sçu les défricher ; car ils sont tous si obscurs qu'il faut s'armer de courage & de patience pour vaincre le dégoût & l'ennui que leur lecture inspire. Quoiqu'il en soit, ces instituts ont le mérite de présenter une sorte d'histoire de la chymie que M. Spielman divise en dix classes d'opérations, la dissolution , l'extraction , la fusion , la distillation , la sublimation , la calcination , la précipitation , la réduction , la

vittrification & la fermentation. Chaque classe est subdivisée en paragraphes contenant les généralités de la doctrine chymique des auteurs que nous venons de citer.

L'étude de l'ancienne chymie qui n'est pas rectifiée par celle de bons élémens de chymie moderne beaucoup plus méthodique , fondée sur des expériences mieux suivies , plus expérimentale & par conséquent plus lumineuse , doit nécessairement jeter l'écrivain dans des définitions obscures & embarrassées , & même dans plusieurs erreurs ; c'est aussi ce qui est arrivé à M. Spielman & à son traducteur qui a cherché à éclaircir le texte par des notes. Nous citerons quelques exemples de ces erreurs tirées seulement du premier volume. Si le traducteur , par exemple , eût consulté les élémens de pharmacie de M. Baumé , pag. 163 & son manuel de chymie , pag. 431 , il auroit vu que l'alkali fixe n'est pas toujours le produit du feu ; que le *corona solis* fournit de l'alkali fixe sans combustion , & que le petit lait en fournit également. Cependant dans une note , pag. 158 , le traducteur cite le *corona solis* parmi les plantes nitreuses dont il parle , comme contenant plus de

88 MERCURE DE FRANCE.

nitre que les autres , & il ne dit rien de l'alkali fixe que le bois de la tige de cette plante contient abondamment.

A la page 231 , M. Spielmann donne un procédé pour retirer le sel qui se trouve mêlé aux roches ou aux terres métalliques. Il recommande de le calciner dans une cornue ou à feu nud ; & à la pag. 232 , il dit que c'est de cette manière qu'on sépare les vitriols , l'alun , le nitre & le sel commun. Le nouveau dictionnaire de chimie & tous les livres élémentaires de cette science lui auroient appris que le nitre ne peut être traité de cette manière , attendu qu'il se décompose par le contact du phlogistique & qu'il ne reste que de l'alkali fixe.

A la page 117 , le traducteur rapporte cette observation , que de l'eau qui avoit séjourné dans une fontaine de plomb avoit formé du sel de Saturne ; il auroit dû dire du vitriol de plomb & non du sel de Saturne , parce que ce dernier sel ne peut être formé que par la combinaison du vinaigre avec le plomb.

Code matrimonial, ou recueil complet de toutes les loix canoniques & civiles de France , des dispositions des conciles ,

S E P T E M B R E. 1770. 89
des capitulaires, ordonnances, édits
& déclarations; & des arrêts & regle-
mens de tous les parlemens & tribu-
naux souverains, rangés par ordre al-
phabétique, sur les questions de maria-
ge. On y a joint la notice des auteurs
les plus célèbres sur ces mêmes ques-
tions & des recherches sur les naissan-
ces tardives; ouvrage nécessaire aux
prélats, curés & vicaires, aux juriskon-
sultes & à tous ceux qui ont à décider
des questions de mariage. Nouvelle
édition, par M. * * *, avocat au par-
lement; 2 vol. in-4°. A Paris, chez
Hérissant fils, libraire, rue St Jacques.

Comme le mariage est réglé parmi
nous par les dispositions canoniques &
les loix civiles, ce code matrimonial,
beaucoup plus riche & plus complet que
ceux qui l'ont précédé, fait d'abord con-
noître les canons & les regles de la disci-
pline ecclésiastique reçue en France sur le
mariage; c'est l'objet de la premiere par-
tie. La seconde contient les loix de la
puissance civile en France sur le mariage.
On trouve dans la troisième différens ar-
rêts, réglemens & décisions de cours sou-
veraines sur les questions de mariage.
Ainsi les curés & vicaires, les juriskon-

90 MERCURE DE FRANCE.

sultes & tous ceux qui sont obligés de prononcer ou de consulter sur les questions de mariage, auront également l'avantage d'avoir sous les yeux toutes les loix relatives à ces questions, & les décisions qui ont interprété les loix. La manière dont ces décisions sont recueillies & rapprochées donnera en même-tems la facilité de connoître les motifs qui les ont déterminées, de les comparer avec les décisions contraires, s'il s'en trouve, de distinguer la jurisprudence constante d'avec ce qui ne forme que des préjugés douteux, la jurisprudence ancienne, & qui ne subsiste plus, d'avec la jurisprudence actuellement observée.

Le Voyageur François, ou connoissance de l'ancien & du nouveau Monde, mis au jour par M. l'Abbé de la Porte; Tomes XI & XII. A Paris, chez L. Cellot, imprimeur-libraire, rue Dauphine.

Le Voyageur François est un ami complaisant qui a soin d'écarter de la route de ceux qui veulent voyager avec lui, tout ce qui pourroit leur faire appercevoir la longueur du voyage. Il ne présente à ses lecteurs que ce qui peut les instruire ou

exciter leur curiosité. Il leur fait parcourir aujourd'hui l'isle de St Domingue, les Antilles, la Guiane, la Terre-Ferme, le Perou, le Chili & les Terres Magellaniques. Personne n'ignore que ce fut Christophe Colomb qui, à l'aide de la boussole, nous ouvrit le Nouveau Monde & découvrit le premier l'isle de St Domingue, appelée *Hayti* lorsque Colomb y aborda. Le Voyageur François nous donne au commencement de son onzième volume, l'histoire de ce fameux navigateur, dont le courage fut d'autant plus grand qu'il eut à vaincre les préjugés de ses contemporains & à effuyer les refus de tous les princes. La cour d'Espagne qui consentit enfin au bien que Colomb vouloit lui faire, ne lui accorda cependant les secours qu'il demandoit qu'après huit ans de sollicitations. Lorsque ce navigateur annonçoit un nouvel hémisphère, on lui soutenoit qu'il ne pouvoit exister; & quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il l'avoit été long-tems avant lui. Ceux qui ne lui contestoient point cette découverte cherchoient à en diminuer le mérite, en la représentant comme facile. La réponse de Colomb est célèbre: il proposa à ses envieux de faire tenir un œuf de

92 MERCURE DE FRANCE.

bout sur une assiette. Aucun d'eux n'ayant réussi, il cassa le bout de l'œuf & le fit tenir. « Cela étoit bien aisé, dirent les » assistans; que ne vous en avisez vous » donc, répondit Colomb. »

En parcourant les vastes contrées de l'Amérique, habitées par des sauvages, on voit par tout les préjugés & la superstition, compagne de l'ignorance, gouverner ces nations. Les habitans de l'Orenoque, avant de marier leurs filles, les assujettissent pendant six semaines à un jeûne si rigoureux, que le jour de leur noce elles ressemblent plutôt à des squelettes qu'à de jeunes mariées. Ils disent pour raison que lorsqu'elles étoient dans leurs jours critiques elles corrompoient tout ce qu'elles touchoient. Pour éviter un pareil danger & remettre ces filles bien pures entre les mains de leurs futurs époux, on les renferme, & on ne leur donne que trois dattes par jour, trois onces de cassave & de l'eau. La nuit qui précède le mariage est employée toute entière à peindre & à emplumer le corps de ces momies. Dès que le soleil paroît, une troupe de musiciens & de danseurs, au son des instrumens, font plusieurs fois le tour de la maison. On leur présente un

plat de viande; ils le prennent, s'enfuient dans les bois & le jettent à terre, en criant, Tiens , prends cela , chien de demon, & laisse-nous tranquilles pour aujourd'hui. Ils reviennent ensuite couronnés de fleurs, tenant un bouquet d'une main, & de l'autre des sonnettes. Alors la mariée paroît, mais dans un état à faire compassion , après quarante jours d'abstinence & une nuit sans avoir fermé l'œil. A côté d'elles marchent deux vieilles femmes qui pleurent & rient , chantant alternativement des couplets relatifs à la fête.

Plusieurs de ces Indiens regardent comme un très - grand deshonneur pour les maris, que leurs épouses mettent au monde deux enfans à la fois. Cette folie va si loin, que les autres femmes, sans penser qu'il peut leur en arriver autant, se rendent chez l'accouchée pour se moquer d'elle. Elles lui disent qu'elle est parente des souris, qui font leurs petits quatre à quatre. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'une mere qui vient d'être délivrée d'un enfant, & qui en attend un second, enterre au plutôt le premier, pour ne point être exposée à la raillerie de ses voisins & aux reproches de son mari qui ne peut pas croire que ces deux enfans soient de lui.

Il en reconnoît un pour le sien & regarde l'autre comme le fruit de l'infidélité de sa femme. Aussi, dès qu'elle est relevée il la fait venir devant la porte de sa cabanne ; & après l'avoir blâmée publiquement de sa mauvaise conduite, il prend un faisceau de verges, & la fouette jusqu'au sang, exhortant tous les maris à suivre son exemple en pareil cas.

Chez ces mêmes Indiens, dès que la saison des labours est arrivée, on range par file les jeunes gens, & des vieillards, armés de fouets, font tomber, sur leurs épaules nues, une grêle de coups qui souvent leur enlèvent la peau. Un missionnaire leur demanda un jour quelle faute les coupables avoient commise. Aucune, lui répondit un vieillard ; mais, comme le tems est venu d'arroser & de nettoyer la terre pour y semer du maïs, nous ôtons, avec ces fouets la paresse à cette jeunesse qui, sans cela, resteroit dans l'indolence.

Lorsque l'on voit chez les différentes peuplades de sauvages le sexe le plus faible outragé, on est obligé de reconnoître que les femmes doivent moins à leurs charmes qu'aux progrès de nos connoissances & à cette humanité que les sciences & les arts inspirent, le bien-être dont elles jouissent

chez les nations policées de l'Europe. Écoutons une femme sauvage de la Guiane. Le plus grand bonheur, selon elle, qu'une mere puisse procurer à sa fille est de la faire mourir dès l'instant qu'elle voit le jour. Un missionnaire reprochoit à une Indienne cette inhumanité. Elle l'écouta d'abord sans lever les yeux; & lorsqu'il eut cessé de parler, elle lui dit : « Pere, si
» tu veux le permettre je t'avouerai ce que
» j'ai dans le cœur. Plût-à Dieu que ma
» mere, en me mettant au monde, eût
» eu assez de compassion & d'amour pour
» moi pour m'épargner les peines que j'ai
» endurées jusqu'à présent, & que j'aurai
» encore à souffrir jusqu'à la fin de mes
» jours. Représente - toi bien, Pere, les
» maux auxquels une femme est sujette
» parmi nous. Nos maris vont à la chasse
» avec leurs arcs & leurs flèches, & c'est
» à quoi se borne toute leur fatigue ;
» nous, au contraire, nous y allons char-
» gées d'une corbeille, d'un enfant qui
» pend à nos mammelles, & d'un autre
» que nous portons dans ce panier. Nos
» hommes vont tuer un oiseau ou un
» poisson ; & nous, nous béchons la terre
» & supportons tous les travaux du ménage. Ils reviennent le soir sans aucun

96 MERCURE DE FRANCE.

» fardeau ; & nous , outre celui de nos
 » enfans , nous leur apportons des raci-
 » nes & du maïs. En arrivant chez eux ,
 » ils vont s'entretenir avec leurs amis ;
 » & nous allons chercher du bois & de
 » l'eau pour leur préparer à souper. Ont-ils
 » mangé , ils se mettent à dormir ; au lieu
 » que nous passons presque toute la nuit
 » à faire leur boisson : & à quoi aboutis-
 » sent toutes nos veilles ? ils boivent &
 » s'enivrent ; & tous hors d'eux-mêmes ,
 » ils nous rouent de coups de bâtons ,
 » nous traînent par les cheveux & nous
 » foulent aux pieds. Ah ! Pere , plutôt à-
 » Dieu que ma mere m'eût enterrée dès
 » l'instant qu'elle m'a mise au monde !
 » Tu fais toi-même que nous nous plai-
 » gnons avec raison , puisque tu vois ,
 » tous les jours la vérité de ce que je
 » viens de te dire ; mais tu ne connois
 » pas encore notre plus grande peine !
 » qu'il est triste de voir une pauvre In-
 » dienne servir son époux comme une
 » esclave , aux champs accablée de sueur ,
 » & au logis privée de sommeil , tandis
 » que ce mari , dédaignant sa première
 » femme , prend au bout de vingt ans de
 » mariage , une épouse plus jeune , qui
 » bat mes enfans & nous maltraite nous-
 » mêmes

» mêmes. Si nous osons nous plaindre ,
 » on nous impose silence avec un fouet.
 » Une mere peut - elle procurer un plus
 » grand bien à sa fille , que de l'exempter
 » de toutes ces peines , & de la tirer d'une
 » servitude pire que la mort ? Plût-à-
 » Dieu , Pere , je le répète , plût-à Dieu ,
 » que celle qui m'a donné la vie , m'eût
 » témoigné son amour, en me l'ôtant dès
 » ma naissance ! Mon cœur auroit moins
 » à souffrir , & mes yeux moins à pleu-
 » rer. »

La Guiane nourrit beaucoup de singes,
 & ces animaux sont des ennemis contre
 lesquels les Sauvages doivent être tou-
 jour en garde. Ils viennent en grand
 nombre & en silence dans les campagnes
 semées de maïs. Ils examinent du haut
 des arbres s'il n'y a personne dans les
 environs. Ils laissent un de leurs camara-
 des en sentinelle dans un lieu élevé , se
 répandent dans les champs & emportent
 chacun cinq épis , un dans la bouche ,
 deux sous les bras & un dans chaque main.
 Si , dans ce moment , un homme paroît ,
 celui qui fait le guet crie ; & tous les au-
 tres se sauvent , mais sans jamais lâcher
 ce qu'ils ont volé : ils se laisseroient plû-
 tôt assommer que de s'en dessaisir. Cette

E

98 MERCURE DE FRANCE.

opiniâtreté a fait imaginer un moyen singulier de les prendre. On met dans la campagne des bouteilles de terre, dont le col est étroit; & on les remplit de maïs. Les singes arrivent, les examinent, enfoncent le bras pour prendre ce qu'il y a dedans, & remplissent leurs mains qu'ils ne peuvent plus retirer. Ils font des efforts inutiles, & jettent des cris de désespoir, mais sans vouloir lâcher prise. Ces cris avertissent les Indiens, qui viennent avec des bâtons; & ces animaux avides se laissent tuer plutôt que d'abandonner leur proie en ouvrant la main.

Les peuplades de la Guiane sont peu considérables. En parcourant, avec notre voyageur, les autres contrées de l'Amérique, on remarque que la population n'est jamais nombreuse chez les Sauvages, parce que la population n'accroît qu'en raison de la sagesse ou de la bonté du gouvernement & des loix; or, chez un peuple errant & vagabond, il ne peut y avoir ni loix ni gouvernement. On n'a trouvé en Amérique d'habitans nombreux que dans le Mexique & le Perou, c'est à dire chez des nations policées & conséquemment sédentaires.

Plan d'Education publique, vol. in - 12.

A Paris, chez la Veuve Duchesne, rue
St Jacques, au Temple du Goût.

L'éducation privée doit-elle obtenir la préférence sur l'éducation publique ? Si cette dernière éducation est portée à ce degré de perfection dont elle est susceptible & dont un estimable écrivain, M. l'Abbé Coger, expose le plan dans l'ouvrage que nous annonçons, la question sera bientôt décidée. L'auteur, pour rendre son ouvrage aussi utile qu'il le peut être, s'est familiarisé de bonne heure avec tous les écrivains qui ont traité cette matière importante. Il a profité de leurs observations, mais en homme instruit, éclairé, & qui sait discuter le pour & le contre avec autant d'esprit que de sagacité. Quand on réfléchit, dit M. l'Abbé Coger, sur l'homme naissant; la première idée qui se présente, c'est qu'il est composé de corps & d'ame. La seconde, c'est que ses facultés corporelles & spirituelles demandent à sortir de l'engourdissement où la nature, qui ne fait rien tout-à-coup, les produit. De-là deux parties dans l'éducation; celle qui regarde le corps, c'est la partie physique; l'autre a l'ame pour ob-

E ij

jet, c'est la partie morale. C'est de ces deux points de vue qu'il faut tirer toutes les lignes qui forment le plan d'éducation tracé dans cet ouvrage, & comme l'éducation dépend beaucoup de la constitution des collèges, l'auteur examine dans une troisième partie quelle doit être cette constitution.

La partie physique & la partie morale de cet ouvrage sont traitées avec autant d'agrément que d'utilité. Lorsque l'auteur parle de la première, il ne néglige aucun des soins nécessaires à la santé. Il voudroit que l'on accoutumât de bonne heure les enfans à supporter également les ardeurs de l'été & les frimats de l'hiver. Le chancelier Bacon prétend, dans son traité de la vie & de la mort, que les vicissitudes de l'air sont les principales causes de la destruction des êtres vivans. Il est donc essentiel d'armer l'homme contre ces ennemis inévitables. L'honnêteté publique prescrit sans doute à l'homme civilisé de se vêtir. La nature ne l'avoit point dit. Voilà pourquoi l'on a trouvé tant de peuples sauvages dans une absolue nudité & d'une santé vigoureuse. Mais, s'il faut se couvrir, il n'est pas nécessaire de se charger. Vous ne voulez pas que cet

enfant souffre du froid : vous l'habiliez
 chaudement aux approches de l'hiver.
 Que ferez-vous dans la rigueur de la sai-
 son ? Vous l'accablerez. Vos soins mal-
 entendus le rendront bien plus sensible.
 C'est l'habitude qui décide du plus ou du
 moins de sensibilité. Quoi de plus déli-
 cat que cette jeune beauté, qui ne respi-
 re que pour plaire ? Demandez - lui si la
 nudité des charmes qu'elle peut montrer
 lui cause de la douleur. Le philosophe
 Scythe, qui alloit nud au milieu des fri-
 mats, avoit raison de dire : *Je suis tout*
visage.

On connoît assez les qualités qu'un
 corps bien constitué doit avoir ; mais on
 croit qu'il faut que la nature nous les don-
 ne. L'art de les acquérir est entierement
 oublié ; & c'est cet art d'exercer la force
 & l'adresse que l'auteur cherche sur-tout
 à rappeler ici. Lorsqu'Anacharsis voyoit
 les jeux des Lutteurs Athéniens , à quoi
 servent, disoit-il, ces combats, ces coups,
 ces contorsions , ces efforts violens ? A
 faire naître la vigueur & l'adresse, répon-
 doit Solon. Anacharsis se moquoit aussi
 des couronnes d'olivier, de pin, d'ache,
 qui étoient le prix de la victoire. C'est
 que tu ne vois pas, reprenoit le législa-

teur, les grands biens qui sont entrelacés dans ces couronnes. Si ces jeunes gens, pour une couronne d'ache, se portent avec tant d'ardeur aux exercices gymnastiques, que ne feront-ils pas pour la défense de la patrie, de leurs femmes, de leurs enfans & pour l'immortalité ? L'auteur présente une esquisse de la lute ancienne, à laquelle on peut faire des changemens, des additions ou des retranchemens ; mais il conseille d'en retenir le fond. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans tout ce qu'il nous dit sur la natation, l'équitation, l'exercice, la danse, &c. Platon, en parlant des jeux qu'il destinoit aux enfans de sa république, y met une importance qui étonne les lecteurs frivoles. C'est que Platon voyoit en philosophe politique ; & c'est le propre du vrai génie, de produire de grands effets par de petits moyens.

L'éducation morale forme la seconde partie de ce bon ouvrage. La nature de l'ame étant plus cachée que celle du corps, l'éducation morale est un ouvrage beaucoup plus difficile que l'éducation physique. Pour former l'homme moral, il faut éclairer son esprit & placer la vertu dans son cœur. Si l'éducation ne faisoit rien, l'homme seroit moins perfectible que la

Brute qu'on assouplit par la discipline. Lorsque les Lacédémoniens n'étoient pas encore persuadés de l'énergie de l'éducation, Lycurgue leur présenta deux chiens, nés du même pere & de la même mere, mais élevés différemment, l'un glouton & libertin, l'autre discipliné pour la chasse. On apporta un plat de viande & un lièvre vivant. Le premier se jeta à la mangeaille; l'autre courut au lièvre. Ces Lacédémoniens n'étoient pas invincibles; mais, dans leur défaite même, ils étoient encore redoutables par la force de leur éducation: Philopemen en étoit pénétré, lui qui les contraignit d'abandonner la maniere d'élever leurs enfans, sachant bien que sans cela ils auroient toujours l'ame grande & le cœur haut. Mais enfin ceux qui rejettent le bien ou le mal sur la trempe des ames, ne nient pas du moins qu'on ne puisse éclairer l'esprit de l'homme par des connoissances utiles. L'auteur en fait le choix. Il cherche ensuite les moyens de placer la vertu dans le cœur des élèves.

A ces deux parties de l'éducation, l'une physique, l'autre morale, doit répondre une constitution de collèges qui puisse mettre en mouvement tous les ressorts de

l'éducation ; & conséquemment cette constitution présente deux rapports , l'un au physique , l'autre au moral. C'est l'objet de la troisième partie de ce bon ouvrage qui , ainsi que les deux premières , doit être lue & méditée.

Si , écartant les préjugés & les autres obstacles qui arrêtent encore parmi nous les progrès de l'éducation , nous adoptons le plan proposé par l'estimable auteur de cet écrit , les François pourront alors se rappeler ce que disoient les Grecs à Xenophon , dans leur retraite à jamais célèbre : « Nous avons des corps plus robustes , plus endurcis à la peine que ceux » des Perses , qui nous poursuivent : nous » avons aussi des âmes plus fortes , plus » généreuses. La victoire doit être confirmée pour nous. » Ces braves gens , par l'énergie de l'institution , étoient encore en état de rendre tout autre service à leur patrie.

Les Baisers , précédés du mois de Mai , poëme ; vol. grand in-8°. imprimé sur papier de Hollande & orné de 47 figures. A la Haye ; & se trouve à Paris , chez Lambert , imprimeur , rue de la Harpe , & Delalain , rue de la Comédie Française ; prix 24 liv.

S E P T E M B R E. 1770. 105

Les poësies de Tibulle & de Catulle,
& les baisers de Jean Second , sont les
modèles d'après lesquels M. Dorat a com-
posé les tableaux qu'il nous donne au-
jourd'hui de cette tendre & naïve volupté
qui naît de la nature , se développe par
l'estime & trouve ses plus grands char-
mes dans les privations mêmes qu'elle
s'impose.

Quand neuf baisers m'autont été promis ,
Me m'en donne que huit , & , malgré ta promesse ;
Soudain , échappe , ma Thaïs.

En la trompant , augmente mon ivresse :
Cours te cacher derriere tes rideaux ,
Dans ton alcove , asyle du mystere ,
Sous l'ombrage de tes berceaux ;
Fuis , réparois , & ris de ma colere.
De berceaux en berceaux , de réduit en réduit ;
J'épierai de tes pas la trace fugitive ;
Je t'atteindrai , tu seras ma captive :
Le bonheur double alors qu'on le poursuit.
Défends-toi bien , résiste avant que de te rendre ;
J'aurai beau gémir , t'accuser ;
Détourne avec art le baiser ,
Quand ma bouche , avec art , sera prête à le pren-
dre.

E v

C'est ainsi qu'il est doux de se voir abuser.

Les huit premiers, accordés par toi-même,

Mettent le comble à ma félicité ;

Mais je mourrai de plaisir au neuvième,

Et sur-tout, s'il m'est disputé.

Mais pour juger plus sûrement de la manière du Poète François & des ressources qu'il a trouvées dans sa langue, on peut rapprocher un de ses tableaux d'un autre de Jean Second. Nous choisirons, parmi ces petits poëmes ceux qui ont le moins d'étendue, &, quoique les pensées en soient différentes, il sera facile de comparer le *faire* des deux poëtes.

Da mihi suaviolum, dicebam, blanda puella,

Libasti labris mox mea labra tuis.

Inde, velut presso qui territus angue resultat,

Ora repente meo vellis ab ore procul.

Non hac suaviolum dare, lux mea, sed dare tantum

Est desiderium flebile suavioli.

Donne-moi, ma belle maîtresse,

Donne-moi, disois-je, un baiser,

Doux, amoureux, plein de tendresse. . .

Tu n'osas me le refuser :
 Mais que mon bonheur fut rapide !
 Ta bouche à peine , souviens-t'en ,
 Eut effleuré ma bouche avide ,
 Elle s'en détache à l'instant.
 Ainsi s'exhale une étincelle ;
 Oui , plus que Tantale agité ,
 Je vois , comme une onde infidelle ,
 Fuir le bien qui m'est présenté.
 Ton baiser m'échappe , cruelle !
 Le desir seul m'est resté.

La langue latine peut user de diminutifs très-commodes & très-propres à donner au style cet air naïf & enfantin qui plaît aux amours. Mais le tableau de Jean Second a de plus cette délicatesse de touche & cette précision que l'on desire dans ces sortes de petits poëmes qui doivent être terminés avec le plus grand soin. L'image d'ailleurs du serpent employé par le Poëte Latin , est prise dans la nature & par conséquent préférable à celle de Tantale du Poëte François qui est empruntée de la mythologie. Nous pouvons encore observer que la pensée par laquelle Jean Second termine son petit poëme paroît plus

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

appartenir au cœur, celle de M. Dorat à l'esprit; le Poëte Latin peint un sentiment, & le Poëte François exprime une agréable naïveté.

Ces baisers, au nombre de vingt, sont précédés d'un poëme intitulé *le Mois de Mai*, poëme d'un coloris très frais & qui est heureusement terminé par un épisode relatif au mariage de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine. Le tout est orné de gravures qui retracent aux yeux une partie des tableaux que ces poësies charmantes ont peints à l'imagination. Ces gravures, au nombre de 47, ont été exécutées par différens graveurs, d'après les jolis dessins de M. Eisen. Elles enrichissent cette édition qui, du côté de la partie typographique, ne laisse rien à désirer & pour la beauté du papier & pour la netteté des caractères.

Le Sauvage de Taïti aux François, avec un envoi à un Philosophe ami des Sauvages; brochure in 12. de 149 pages. A Londres; & se trouve à Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques, au grand Corneille.

L'isle de Taïti, situé dans la mer du Sud & découverte par M. de Bougain-

SEPTEMBRE. 1770. 109
ville, a fixé l'attention des François, & les Parisiens se sont empressés de se procurer la vue d'un de ses habitans amené parmi eux. La plupart des spectateurs n'ont peut-être pas demandé comment on peut être Taitien, mais ils ont paru surpris que cet insulaire ne connût pas une infinité de commodités que nous nommons besoins & qu'il appelle tout simplement servitudes. Ce Taitien est l'homme de la nature qu'un auteur estimable déjà bien connu par des fictions ingénieuses fait aujourd'hui parler pour nous reprocher avec plus de force & d'agrément nos défauts & nos ridicules. « Nous avons des
» jeux, dit le prétendu Sauvage aux Parisiens ; mais ils nous amusent, &
» quelques-uns des vôtres vous désespèrent. Que signifient ces petits morceaux
» de carton que vous tourmentez sans
» cesse, que vous jetez l'un après l'autre
» sur une table, & que souvent vous seriez tenté de vous jeter à la tête ? L'intérêt seul préside à cette récréation ruineuse. Le bonheur de l'un fait le malheur de l'autre. Est-il de vrai bonheur
» à ce prix. Je fais, Messieurs, qu'un
» autre intérêt peut encore se mettre de la partie. C'est alors être adroit que de
» jouer mal adroitement. Nous jouons

110 MERCURE DE FRANCE.

» aussi à certains jeux avec nos belles Tai-
» tiennes, & nous attachons à ces jeux
» certaines conditions. La différence est
» que chez nous il faut savoir gagner, &c
» que chez vous il faut savoir perdre.

» On me conduisit un jour dans une de
» vos sociétés, où l'on raisonne. Les so-
» ciétés de cette espèce ne forment pas,
» dit-on, chez vous, le plus grand nom-
» bre. Un étranger qui étoit présent, fai-
» soir l'éloge de votre langue. Il en par-
» loit de manière à prouver qu'elle ne lui
» étoit pas étrangère. Comment se peut-
» il faire, lui demanda quelqu'un, qu'on
» parle si bon françois au fond du Nord ?
» Je vous le dirai, reprit-il, mais dites-
» moi comment il se peut faire qu'on ne
» le possède pas mieux au sein de Paris ?
» C'est, lui répondit-on, qu'il faudroit
» en faire une étude à part, & que cela
» n'entre jamais dans l'ordre de nos étu-
» des. Hé bien ! reprit le Suédois, cette
» étude, au contraire, entre toujours
» dans l'ordre des nôtres. Voilà ma ré-
» ponse. J'ai voyagé presque dans toute
» l'Europe, & par tout j'ai vu qu'on étu-
» dioit la langue françoise, excepté en
» France. Vous cultivez, il est vrai, celle
» de vos anciens maîtres. Vous semblez
» craindre qu'on n'oublie que vous fûtes

S É P T E M B R E. 1770. 111

» autrefois esclaves des Romains : Rassu-
» rez-vous , il n'y a pas long - tems que
» vous l'étiez encore. . . Mais si votre
» langue est devenue celle de toute l'Eu-
» rope , à qui doit - elle cet avantage ?
» Elle eût été la dernière de toutes , si
» quelques hommes de génie ne lui eus-
» sent pas fait connoître ses richesses ,
» disons plutôt ses ressources. Elle ne
» doit qu'à eux sa gloire & son universa-
» lité. Cette gloire même influe sur la
» vôtre. Ce n'est point à l'effort de vos
» armes que vous la devez ; chaque na-
» tion eut ses héros & ses conquérans.
» Votre langue a pénétré dans des cli-
» mats où vos guerriers ne pénétrèrent
» jamais. J'ai vu vos livres entre les mains
» des Dames Tartares. Tel auteur que
» vous négligez seroit accueilli dans la
» patrie de Gengiskhan. Ce n'est , en un
» mot , que la culture des arts & des bel-
» les lettres qui vous conserve encore au-
» jourd'hui l'ascendant sur tant d'autres
» peuples. Retranchez ce point , chaque
» nation fera valoir à côté de vous ses
» avantages.

» J'ai vu , continue le Taïtien en par-
» lant des laboureurs , ces hommes si sim-
» ples & si utiles ; ces hommes que votre
» orgueil dédaigne & tyrannise. Je les ai

112 MERCURE DE FRANCE.

» vus , chaque matin , devancer le retour
 » du grand astre , & reprendre en chan-
 » tant ces durs travaux si utiles pour vous ,
 » si stériles pour eux. C'est pour vous
 » qu'ils ouvrent le sein de la terre , qu'ils
 » y déposent ce germe qu'elle doit déve-
 » lopper , qu'ils moissonnent les fruits
 » qu'elle fait éclore. Voyez le sein brûlé
 » de leurs compagnes robustes & fécon-
 » des ; c'est à ces mêmes travaux qu'elles
 » immolent ce qu'une femme chérit le
 » plus , l'éclat du teint , la délicatesse des
 » traits , en un mot , la beauté. Cette jeu-
 » ne fille que la nature a doué de tous ces
 » avantages , va les perdre comme sa
 » mere. Elle eût fixé vos regards , & peut-
 » être vos hommages , elle auroit pu dis-
 » puter à tant d'autres le privilège de
 » vous ruiner ; elle borne ses soins à vous
 » enrichir. Elle doit , par cette raison ,
 » renoncer à tout espoir de récompense.
 » Un linge grossier , une étoffe grossiere ,
 » couvriront perpétuellement cette peau
 » qui va bientôt cesser d'être délicate.
 » Cette famille enfin , dévouée aux plus
 » durs travaux , n'attend de vous aucun
 » soulagement. Elle a des droits à votre
 » reconnoissance , & ne peut même es-
 » quiver vos mépris. »

Cette diatribe dont nous n'avons pu dé-

SEPTEMBRE. 1770. 113
tacher que quelques morceaux , est suivie
d'un envoi à un Philosophe ami des Sau-
vages. On reconnoîtra aisément en lisant
cet envoi , le Philosophe auquel le Taï-
tien donne ce titre d'ami des Sauvages.

*Traité politique & économique des Com-
munes*, ou observations sur l'agricul-
ture , sur l'origine , la destination &
l'état actuel des biens communs , &
sur les moyens d'en tirer les secours
les plus piquans & les plus durables
pour les communautés qui les possé-
dent & pour l'état; vol. in-8°. A Pa-
ris, chez Defaint , libraire , rue du
Foin St Jacques.

L'auteur , après avoir parlé , dans les
premiers chapitres de son traité, de l'ori-
gine des communes , de leur état actuel ,
des vices principaux de l'administration
présente des biens communs , fait voir
dans les chapitres suivans la nécessité de
partager ces biens pour les mettre en va-
leur. Il expose les principaux avantages
qui résulteroient de ce partage , & indi-
que les précautions les plus sages pour
empêcher que ce partage ne porte atteinte
à la conservation de ces biens. L'auteur
termine ses réflexions par démontrer que

114 MERCURE DE FRANCE.

le partage des biens communs tel qu'il le propose , loin d'être contraire aux loix & aux dispositions des coutumes, est parfaitement conforme à leur véritable esprit & aux desirs des législateurs. Ce traité doit être lu; il est l'ouvrage d'un bon citoyen , d'un agriculteur éclairé & d'un économiste intelligent.

Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques Grecs & latins , tant sacrés que profanes , contenant la géographie, l'histoire , la fable & les antiquités ; dédié à M. le Duc de Choiseul. Par M. Sabbathier, professeur au collège de Châlons-sur-Marne , & secrétaire perpétuel de l'académie de la même ville ; tome VII^e. A Châlons-sur-Marne , chez Seneuze , imprimeur du Roi ; & à Paris , chez Delalain , libraire , rue de la Comédie Française ; Barbou , imprimeur - libraire , rue des Mathurins ; Hérissant fils , libraire, rue St Jacques.

Ce dernier volume qui termine la lettre *B* , confirme la réputation que l'auteur s'est déjà acquise par les premiers. Les recherches savantes dont cette espèce de bibliothèque est remplie & les notices

qu'elle donne sur toutes sortes de matières, l'ont déjà fait regarder comme l'interprète le plus utile & le plus commode des livres classiques. M. Sabbathier ne néglige pas même de se rendre utile aux dessinateurs, aux peintres & à tous ceux qui veulent étudier le costume ancien. Il remarque que le blond ardent étoit la couleur favorite des anciens. Les Dames Romaines, dont les cheveux étoient blancs ou mêlés, se servoient de safran pour en changer la couleur, & pour se donner le blond le plus vif. La fureur du blond ne régnoit pas moins chez les hommes que chez les femmes. Ils se servoient d'une poudre d'or qui entroit dans la teinture qu'ils donnoient à leurs cheveux. Le blond est aussi devenu la couleur à la mode de nos Dames, & peut-être leur prendra-t-il fantaisie de substituer une poudre d'or à leur poudre rousse. L'Empereur Commode, qui avoit la vanité d'un roi de théâtre, avoit, par le moyen d'un poudre d'or, rendu sa chevelure si blonde & si éclatante, que lorsqu'il étoit au soleil on eût cru que sa tête étoit toute en feu.

Ce septième volume est précédé d'un avis où l'auteur annonce qu'il a publié un

nouveau *Prospectus*, concernant la souscription de cet ouvrage, ainsi que celle des planches & cartes géographiques qui doivent l'accompagner. On distribue *gratis* un exemplaire de ce *Prospectus* aux souscripteurs. Comme on y trouve le jugement qui a été porté de ce dictionnaire, on l'a imprimé sur le même format, de manière qu'on pourra le faire relier avec le septième volume ou tel autre que l'on jugera à-propos.

Journal de musique.

Cet ouvrage qui manquoit à la littérature vient de passer dans les mains d'un auteur également répandu dans les lettres & dans la musique. Le Public paroît avoir reçu avec satisfaction la nouvelle forme qu'il lui a donné; on y trouve un choix très-varié & très-intéressant de matières propres non-seulement à ceux qui pratiquent cet art, mais à ceux qui n'en ont que le simple goût. On y a vu, pour la première fois, un extrait très-exact & très-sensible de morceaux de musique, même de ceux qui ne sont point aidés de l'expression des paroles. D'ailleurs l'auteur fait profession d'une impartialité aussi estimable qu'agréable à ses lecteurs.

SEPTEMBRE 1770. 117

Ce Journal est dédié à Madame la Dauphine, & lui a été présenté le 4 Juillet dernier à Marli.

La souscription est de 18 liv. pour Paris, & de 24 l. pour la province. On s'adresse pour les envois de musique, de pièces de vers, de découvertes, d'airs, de questions, &c. ainsi que pour les commissions de musique, au bureau de ce Journal, rue de Sartine près celle de Viarmes à la nouvelle halle. C'est au même bureau, ou chez les libraires indiqués à la tête de chaque volume, qu'on prie d'envoyer d'avance, & franc de port, le prix des souscriptions.

Le Public est averti de ne point confondre ce bureau avec celui d'*abonnement musical* qui est au passage de l'ancien grand cerf.

Sur les Fables de la Fontaine.

LIVRE 2, FABLE 2. *Conseil tenu par les Rats.*

· · · · ·

Un Chat nommé *Rodilardus*.

Pantagruel le voyant. . . égratigné des

gryphes du célèbre chat *Rodilardus*. Liv. 4, 6, 7.

Rodilardus, rongeur de lard. L'inventeur de ce nom est Elisius Calentinus, un des illustres de Paul Jove. *Note du Commentateur de R.*

.

J'ai maints chapitres *vus*,
Qui, pour néant, se sont ainsi tenus.

Vus, est ici faute de langage; mais la F. se met souvent au-dessus des règles.

FABLE 5. *La Chauve - Souris, & les deux Belettes.*

.

Plusieurs se sont trouvés, qui d'écharpes changeans
Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue.

L'ung d'eulx voyant le portrait papal.. lui *fait la figue*, qui est en icelui pays signe de contemnement & de dérision manifeste. Pour icelles venger les Papimanes.. saccagearent & ruinarent toute l'isle des Guillardets : taillarent à fil d'espée tout homme portant barbe, aux femmes & jouvenceaulx pardonnarent avecques con-

dition semblable à celle dont l'empereur Frédéric Barberousse jadis usa envers les Milanois. Les Milanois s'estoient contre lui absent rebellés , & avoient l'impératrice sa femme chassée hors la ville ignominieusement montée sus une vieille mule nommée Thacor , à chevauchons de rebours ; savoir est , le cul tourné vers la teste de la mule , & la face vers la croupiere. Frédéric à son retour les ayant subjugués & resserrés , fait telle diligence qu'il recevra la célèbre mule de Thacor. Adoncqes au milieu du grand brouet par son ordonnance le bourreau mist ès membres honteux de Thacor une figue , présens & voyans les citadins captifs : puis cria de par l'Empereur à son de trompe , que quiconcques d'iceulx voudroit la mort évader , arrachant publiquement , puis la remist en propre lieu sans aide des mains. Quiconcques en feroit refus seroit sus l'instant pendu & étranglé. Aulcuns d'iceulx eurent honte & horreur de telle tant abominable amende , la portpesarent à la crainte de mort , & furent pendus ; & aultres , la crainte de mort domina sur telle honte. Iceulx avoir à belles dents tiré la figue , la monstroient au boye apertement disans : *Ecco lo fico*. R. l. 4, 45.

FABLE 6. *L'Oiseau , blessé d'une flèche.*

· · · · ·
Mortellement atteint d'une flèche *empennée*.

Glaterons *empennés* de petites plumes
d'oisons ou des chappons. Liv. 2 , 16.

· · · · ·
Des enfans de Japet toujours une moitié

Fournira des armes à l'autre.

Si, selon la fable, dit M. Coste, les hommes sont *enfans de Japet*, on ne voit pas trop bien comment elle a pu attribuer la formation de l'homme à Prométhée, fils de Japet; mais il seroit ridicule de s'arrêter ici à démêler cette fusée.

Mais ne seroit-ce point ce vers d'Horace, *audax Japeti genus*, qui auroit donné lieu au préjugé, que nous sommes *enfans de Japet*? Ce vers aura peut-être été pris pour une sentence, & peut-être, par mégarde, on l'aura entendu du genre humain au lieu de l'entendre de Prométhée, comme c'est le sens d'Horace.

M. de Voltaire lui donne ce sens, dans ses élémens de la philosophie de Newton, première partie, chap. 9, où il dit:

Si

Si on a jamais pû dire, *audax Japeti genus*, c'est dans dans la recherche que les hommes ont osé faire de ces premiers élémens, qui semblent être placés à une distance infinie de la sphère de nos connoissances.

FABLE 10. *L'Ane chargé d'éponges, & l'Ane chargé de sel.*

.
Camarade Epongier prit exemple sur lui,
Comme un Mouton qui va dessus la foi d'autrui.

Soubdain je ne sçay comment feut le cas subit, je n'eus loisir le considérer. Panurge sans aultre chose dire jecte en pleine mer son mouton criant & bellant. Tous les aultres moutons crians & bellans en pareille intonation commençarent soy jecter & sauter en mer après à la file. La foulle estoit à qui premier y salteroit après leur compaignon. Possible n'estoit les en garder. Comme vous savez estre du mouton le naturel, toujours suivre le premier, quelque part qu'il aille. Liv. 4, 8.

LIVRE 3, FABLE 1. *Le Meunier, son Fils & l'Ane.*

F

La feinte est un pays plein de terres désertes :

Tous les jours nos auteurs y font des découvertes.

M. de la Rochefoucault , dont la F. connoissoit les *maximes* , a dit aussi , que l'amour-propre est un pays où il reste encore bien des découvertes à faire.

Mais j'ai les miens , la cour , le peuple à contenter.

Malherbe là-dessus : *contenter tout le monde !*

Ecoutez ce recit , avant que je réponde.

Ce *contenter tout le monde !* convient assez bien au génie brusque de Malherbe.

Quelques connoisseurs regardent cette fable comme le chef-d'œuvre de la F. D'autres sont pour la première du 7^e. livre : *Les animaux malades de la peste*. Mais la F. a plus d'un chef-d'œuvre. Il n'y a qu'une manière de raconter. Celui qui a rencontré cette manière unique , a fait un chef-d'œuvre. Cela supposé , il y en a plusieurs dans le Fabuliste François. C'en sera un , par exemple , que la fable 6 du 1^r liv. *La Génisse , la Chèvre , &c.*

FABLE 12. *Le Cigne & le Cuisinier.*

Quoi ! je mettrois, dit-il, un tel chanteur en soupe !

Le chant mélodieux des Cignes n'est fondé que sur une tradition poétique, dont la vérité n'a jamais été confirmée par l'événement. *Note de l'éditeur.*

L'origine de cette fausse tradition, c'est que les poètes ont métamorphosé en Cigne, un Roi des Gaules de ce nom, qui étoit grand musicien.

Soupe, ne signifie point ici la soupe du potage. Rabelais entend ce mot dans le même sens que nous disons, des *soupes* de pain.

FABLE 18. *Le Chat & un vieux Rat.*

J'ai lu chez un conteur de fables,
Qu'un second Rodilard, l'Alexandre des chats,
L'Attila, les fléau des rats,
Rendoit ces derniers misérables.

Rendre misérable, en ce sens, est une expression picaresque.

F ij

.
Notre maître Mitis

Pour la seconde fois les trompe & les *affine*.

Affine, est encore de Rabelais.

Ainsi en font les Gênois (les Génois) quand au matin dedans leurs escriptoires & cabinets discours, propensé & résolu de qui & de quels celui jour ils pourront tirer denares, & qui par leur astuce sera belliné, corbiné, trompé & *affiné*. *Nouv. prol.* du liv. 4.

*DIALOGUE entre CHARLES LE
HARDI, dernier Duc de Bourgogne,
& RENÉ II, Duc de Lorraine.*

CHARLES. Oui, vous dis je ; j'en suis certain. Je fais que Campobasso n'auroit pas osé sans vous conspirer ma perte : je ne vous pardonnerai jamais ma mort.

RENÉ. Il y a près de trois cens ans, si ma mémoire ne me trompe, & si les morts savent calculer juste, que vous me la reprochez, sans que je connoisse les motifs de cette injustice. Vous n'ignorez pas cependant, que je vous fis rendre, en ennemi généreux, tous les honneurs funèbres que vous auriez pu recevoir dans vos propres

états , & dresser un superbe mausolée , avec votre effigie au naturel.

CHARLES. Je ne me laisse point séduire par un faux éclat & par de vaines apparences. C'est pour votre gloire , & non pour la mienne , que vous fîtes les frais d'un vain cérémonial , dont je vous aurois volontiers dispensé. Mais , je le repète , vous tramâtes ma mort avec cet Italien , & vous ne pûtes vous empêcher d'en marquer votre joie , par ces paroles insultantes : *Hé deà , beau Cousin , vous nous avez fait moult de maux.*

RENÉ. Quelques années auparavant , vous vous étiez emparé de mes états , que la force seule vous avoit contraint de me restituer. Contre la foi des traités vous venez ensuite assiéger ma capitale ; vous êtes tué dans l'attaque de cette place. De bonne foi , exigeriez-vous que j'eusse versé des larmes , & témoigné un grand regret de votre mort ? Ne seriez-vous pas sorti de votre tombeau , pour me dire ?

« O soupirs ! ô respect ! ô qu'il est doux de plain-
» dre
» Le sort d'un ennemi , quand il n'est plus à crain-
» dre ! »

CHARLES. Non ; je ne suis point injuste. Vos regrets ne m'étoient pas dus ; mais ce que vous vous deviez à vous-même , c'étoit de ne point tremper dans le complot d'un traître ; c'étoit de renfermer dans votre cœur les sentimens que ma mort pouvoit vous inspirer ; n'eût-ce été que pour tâcher d'écarter les trop justes soupçons , que vous aviez acheté la perfidie du scélérat , qui me fit si

F ii j

cruellement périr ; soupçons dont vous ne vous laverez jamais aux yeux de la postérité.

RENÉ. En tout autre lieu, je présume que vous n'oseriez me tenir un pareil langage. Quand j'adressai à votre cadavre, les paroles, hélas ! trop méritées, dont vous vous plaignez, j'étois assez connu pour ne point appréhender qu'on me crût capable d'entrer dans des projets que l'honneur désavoue. Et plutôt au-Ciel que vous eussiez été également attentif à prévenir tout ce qui pouvoit donner lieu à ces exécrables entreprises !

CHARLES. Eh ! qu'ai je donc fait qui ait pu me susciter des ennemis si perfides ?

RENÉ. Les vivans prétendent ne devoir aux morts que la vérité ; à plus forte raison, la même liberté doit être permise entre nous. Je vous dirai donc avec sincérité, puisque vous me le demandez, qu'un soufflet, donné à un gentilhomme, est un affront si sanglant, qu'il ne peut être lavé que dans le sang de l'offenseur. Vous vous souvenez apparemment de celui, dont votre main, armée d'un gantelet, couvrit le visage de Campobasso ; vous deviez donc vous défier de lui & ne le pas croire assez vertueux, ou assez lâche, pour oublier une pareille injure. Chifon, que vous fîtes pendre, vouloit, dit-on, avant cet infâme supplice, vous découvrir la trahison de Campobasso. Vous ne daignâtes pas l'entendre ; & dans l'aveugle transport de votre colère, vous ordonnâtes qu'on le fit mourir sur le champ. Vous savez sur combien de vos sujets (1) cette mort fut vengée.

(1) Sur plus de cent vingt.

Le bon Chifron fut enterré fort près de vous, comme pour vous reprocher éternellement votre injustice & votre obstination, & vous dire tacitement : *Prince, nous n'aurions perdu la vie, ni vous, ni moi, si vous aviez voulu m'entendre. Vous me l'auriez donnée, & je vous l'aurois sauvée.* Quelques auteurs disent cependant que vous ne maltraitâtes Campobasso que parce qu'il vous demanda la grace de Chifron avec une liberté qui vous déplut. L'histoire varie sur cette matière ; puisque, suivant d'autres, ce fut Campobasso qui vous prella de faire mourir Chifron ; qu'il avança même son exécution, dans la crainte qu'il ne révélat la prétendue intelligence que ce comte Italien avoit avec moi ; que le soufflet avoit une toute autre cause, & qu'il avoit été donné long-tems avant la mort de Chifron. Peut-être n'y a-t-il que vous & moi qui pourrions donner des lumières sur ce sujet. Quoiqu'il en soit, vous traitâtes Philippe de Comines, à-peu-près de même que Campobasso, &, à ce qu'il paroît, aussi injustement.

CHARLES. Vous êtes dans l'erreur. Souffrez que je vous en tire, en vous découvrant le motif qui m'engagea à maltraiter Comines ; motif que sa vanité ne lui a pas permis de consigner dans son histoire. Sachez donc que, revenant un jour de la chasse, il eut l'audace de me dire, en plaisantant : *Charles, voudriez vous bien me tirer mes bottes ?* J'eus cette complaisance ; mais je lui en donnai ensuite plusieurs coups avec les éperons, & lui mist tout le visage en sang, d'où il fut appelé, dans ma cour, *la Tête bottée.* Pouvois-je punir plus doucement l'insolence d'un sujet qui ose exiger de son maître les services du plus vil domestique ?

Fiv

128 MERCURE DE FRANCE.

RENE'. Non ; mais ce que je trouve de plus fâcheux pour vous ; c'est qu'il s'est vengé en historien par des mémoires , où il laisse à la postérité mille odieux portraits de votre présomption , de votre témérité , de votre mauvaise foi , de votre cruauté , de votre ambition , enfin de toute la conduite que vous avez tenue dans le gouvernement de vos états , où vous avez si peu résidé , pour usurper ceux de vos voisins. D'une de vos plus grandes fautes , si nous ajoutons foi à cet historien , qui s'est si bien payé de l'affront que vous lui fîtes en présence de toute votre cour , fut de croire *que toutes les graces & honneurs que vous aviez reçus en ce monde , étoient procédés de votre sens & de votre vertu , sans les attribuer à Dieu , comme vous deviez.*

CHARLES. Et voilà justement ce qui décrédite son histoire. Quelle foi peut mériter , je vous prie , un écrivain passionné ?

RENE'. Je conviens que la chose devoit être ainsi ; mais malheureusement le Public est plus disposé à croire le mal que le bien ; & plus malheureusement encore , cet historien s'accorde assez avec les autres , dans tout ce qu'il raconte de vous.

CHARLES. Permettez que je vous détrompe encore. Il prétend que j'eus tant de douleur & de honte de la perte de la bataille de Granfon , que j'en tombai dangereusement malade , & que jamais depuis je n'eus l'entendement aussi bon que je l'avois eu auparavant. Cependant il avoue que la perte que je fis à cette bataille , étoit fort peu considérable. Quoiqu'il en dise , j'eus l'esprit aussi sain que jamais ; je le conservai jusqu'au siège de Nan-

cy, où, loin de perdre la tête dans cette fatale journée, qui me coûta la vie, je me précipitai par-tout où le combat étoit le plus furieux, & je donnai tant de marques de bravoure & de courage, que, si j'avois été secondé de mes troupes, j'aurois infailliblement fait perdre à l'ennemi l'avantage qu'il avoit gagné sur elles.

RENE'. Vous aviez de la valeur, il est vrai; mais à quoi sert la valeur sans la prudence? votre réputation de Prince violent, au reste, est si bien établie, qu'un mort nouvellement arrivé ici, & né dans une province qui a été sous votre domination, me disoit dernièrement que le Duc Philippe, votre pere, ayant laissé une grosse somme d'argent pour la dépense de sa sépulture, vous la demandâtes aux dépositaires, avec promesse de la rendre; que, sur quelques remontrances que vous fit l'un d'eux, vous lui donnâtes un si rude soufflet, qu'il en fut renversé par terre. Je m'apperçois que cette matiere vous cause quelque peine. Je reviens à la prudence qui doit toujours accompagner la valeur. Que n'imitiez-vous Louis XI, le plus sage des Princes de son tems?

CHARLES. Si je n'avois pas été son ennemi, & si par conséquent je n'étois pas suspect dans tout ce que je pourrois dire de lui, il ne me seroit peut-être pas difficile de prouver qu'aucun souverain ne mérita moins la louange que vous lui donnez, & que tout son règne n'a été qu'un tissu de bizarreries, d'inconséquences, de contradictions, d'imprudences & de témérités. Je veux vous en citer un exemple insigne qui en vaut mille. Pendant qu'il fait soulever les Liégeois, mes sujets, contre mon autorité, il vient, dans ma ville de Pe-

F v

ronne se livrer entre mes mains. Il me rend ainsi par sa faute l'arbitre de son sort ; & , si je le traitai mieux qu'il ne méritoit , il ne doit point l'attribuer à cette sagesse que vous lui prêtez gratuitement. Lorsqu'il eut apperçu trois Princes , les ennemis , qui étoient venus me rendre visite , il me pria de le loger dans le château. *C'étoit* , dit un historien , *passer le guichet & se rendre prisonnier*. Pour combler la honte , je le forçai de me suivre au siège de Liège , afin qu'il fût témoin du châtiement que je devois faire subir à une ville rebelle , qu'il avoit excitée à prendre les armes. Voilà comment je traitai ce Roi , que vous qualifiez le plus sage Prince de son siècle.

RENE'. Vous auriez dû , pour votre honneur , supprimer cette dernière circonstance qui rappelle la barbarie , avec laquelle vous châtiâtes cette malheureuse ville , que vous prîtes d'assaut. On assure que vous fîtes mettre à mort tous les habitants qu'on rencontra , qu'on n'eut égard ni à l'âge ni au sexe ; que les prêtres furent égorgés dans les églises , même pendant la célébration de la Messe ; qu'on jeta dans la rivière douze mille femmes , & qu'on tua quarante mille hommes. On observe même que les soldats n'égorgeoient les filles qu'après les avoir violées. Vous dites avec raison que ce fut le comble du déplaisir pour Louis XI d'être le témoin , & , en quelque sorte , l'auteur d'une semblable cruauté. Bien en prit à votre arrière-petit-fils , l'Empereur Charles-Quint d'avoir trouvé dans François I un ennemi plus généreux. La ville de Gand s'étant soulevée , & ayant offert de se donner à la France , le Roi , non-seulement n'accepta point ses offres , mais il en avertit l'Empereur qui , ne trouvant point de plus

prompt remède à un mal dont les suites étoient à craindre , que d'y accourir en personne , demanda passage par la France , toute autre voie lui paroissant trop longue & trop périlleuse. Il obtint ce qu'il demandoit , & reçut des honneurs extraordinaires par tout le royaume , principalement à la cour. Il eut cependant une alarme bien chaude. A l'entrée du château d'Amboise, un page, approchant trop près son flambeau d'une tapisserie , y mit le feu. L'Empereur en fut quitte pour beaucoup de frayeur & un peu de fumée. Comme il fut impossible de connoître l'auteur de l'embrasement , le Roi fit arrêter & livrer à ce Prince ceux qui en furent soupçonnés. Mais l'Empereur étoit trop fin pour se venger d'une action qu'il savoit n'être que l'effet du hasard ; il aima mieux la réserver pour une occasion dans laquelle elle serviroit de prétexte à une récrimination. Si le Roi ne mérite pas des louanges , pour n'avoir pas violé les droits de l'hospitalité , il en mérite beaucoup pour avoir permis à l'Empereur de passer par ses états ; à l'Empereur , dis-je , qui l'avoit trompé mille fois. Peut-être même est-ce à Charles-Quint une heureuse témérité de s'être confiée à la foi de François I.

CHARLES. S'il y a d'heureuses témérités , il n'y en a aucune qui ne mérite d'être malheureuse , autrement elle cesseroit d'être une témérité. Ce que vous m'avez appris de cette ombre qui vous a fait le recit de l'argent , que mon pere avoit mis en dépôt , me fait connoître qu'on s'entretient encore de moi sur la terre , & j'espère qu'on s'en entretiendra long-tems.

RENE'. Ne vous flattez pas ; il vaut infiniment mieux ne point faire parler de soi que d'en faire

F vj

parler en mal. Vous aviez, sans contredit, de grandes qualités, mais des défauts encore plus grands. Souvenez-vous que le Public est plus enclin à blâmer le vice qu'à louer la vertu. Comptez que si le bien & le mal qu'on peut dire justement de vous, étoient mis dans les deux plats d'une balance, & qu'aucun d'eux ne l'emportât sur l'autre, le jugement des hommes feroit pencher celui qui contiendrait le mal.

CHARLES. J'en conclus que tout ce qu'ils disent ou pensent ne doit pas nous affliger.

RENE'. Il paroît cependant que vous vous êtes plus occupé de leur jugement que de votre tranquillité. « Quel aise eut-il ? (C'est une sage réflexion de Comines, parlant de vous ; réflexion que vous ne pouvez contredire.) Il eut toujours travail, sans nul plaisir, & de sa personne & de l'entendement ; car la gloire lui monta au cœur & l'émut de conquérir tout ce qu'il lui étoit bien séant. Tous les étés tenoit les champs, en grand péril de sa personne, & prenoit tout le soin & la cure de l'ost, (*armée*) & n'en avoit pas encore assez à son gré. Il se levait le premier & se couchait le dernier, comme le plus pauvre de l'ost. S'il se reposait aucun hiver, il faisoit ses diligences de trouver de l'argent. A chacun jour il besognoit de six heures au matin, & prenoit grande peine de recueillir & ouïr grand nombre d'ambassadeurs ; & en ce travail & misère finit ses jours & fut tué des Suisses devant Nancy. . . Et ne pourroit-on dire qu'il eut jamais eu un bon jour, depuis qu'il commença à entreprendre de se faire plus grand jusques à son trépas. Quel acquiesce-t-il eu en ce labeur ? Quel besogin en avoit-il ? lui, qui étoit si riche & avoit

« tant de belles villes & seigneuries en son obéissance, où il eût été si aise s'il eût voulu. » Il seroit à desirer que tous les Princes apprissent par cœur ce beau passage, & qu'ils en profitassent; ils travailleroient également à leur félicité & à celle de leurs sujets. J'ignore si François I, ce monarque si passionné pour la belle gloire l'avoit lu; mais il paroît qu'il pensoit comme Philippe de Comines; car il disoit que l'ambition d'un souverain qui ne seroit pas satisfaite par la possession du royaume de France, ne le seroit pas par celle du monde entier.

CHARLES. Il y a quelque chose de vrai dans le passage de Comines & dans votre commentaire. Mais ce que vous considérez comme le malheur des Princes, n'est pour eux qu'un moindre mal. Ils seroient beaucoup plus misérables s'ils se bornoient aux fonctions qui peuvent rendre leurs peuples heureux. Ils veulent jouer un grand personnage & attirer les regards de toute la terre. Sans cette inquiétude, ils languiroient dans un repos mille fois plus cruel. L'épithète de *pacifique*, dans un souverain, est presque toujours le synonyme de *fainéant*, l'opprobre de la royauté, du moins aux yeux du vulgaire. Ce seroit sans doute le comble de l'héroïsme, d'embrasser ce parti; mais je doute qu'un homme qui peut tenter tout ce qu'il veut, en soit capable. Un célèbre Poète François voulant me prouver la folie de l'ambition, me récita, il n'y a pas long-tems, un de ses ouvrages, où il me fit remarquer ces vers :

« Pourquoi ces éléphants, ces armes, ce bagage,
 « Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage ?
 « Disoit au Roi Pyrrhus un sage confident,

134 MERCURE DE FRANCE.

- » Conseiller très-sensé d'un Roi très-imprudent.
- » Je vais , lui dit ce Prince , à Rome où l'on m'appelle.
- » Quoi faire ? l'assiéger. L'entreprise est fort belle,
- » Et digne seulement d'Alexandre ou de vous.
- » Mais , Rome prise enfin , Seigneur , où courons-nous ?
- » Du reste des Latins la conquête est facile.
- » Sans doute on les peut vaincre. Est-ce tout ? La Sicile
- » De-là nous tend les bras , & bientôt sans effort
- » Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port.
- » Bornez-vous là vos pas ? Dès que nous l'aurons prise,
- » Il ne faut qu'un bon vent & Carthage est conquise.
- » Les chemins sont ouverts ; qui peut nous arrêter ?
- » Je vous entends , Seigneur , nous allons tout dompter.
- » Nous allons traverser les sables de Lybie ,
- » Asservir en passant l'Egypte , l'Arabie ,
- » Courir delà le Gange en de nouveaux pays ;
- » Faire trembler le Scythe au bord du Tanaïs :
- » Et ranger sous nos loix tout ce vaste hémisphère.
- » Mais de retour enfin , que prétendez-vous faire ?
- » Alors , cher Cinéas , victorieux , contens ,

» Nous pourrons rire à l'aise & prendre du bon
» tems.

» Hé, Seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'E-
» pire,

» Du matin jusqu'au soir qui vous défend de
» rire?

» Le conseil étoit sage & facile à goûter.

» Pyrrhus vivoit heureux s'il eût pû l'écouter. »

S'il eût pû l'écouter. Voilà à-peu-près la réflexion de Comines, mise en assez beaux vers. Je tâchai de lui faire entendre doucement ; car la nation des poètes est indocile, que sa maxime étoit fort bonne si la pratique en étoit possible ; qu'à la supposer telle, Pyrrhus, en résistant à l'ambition qui le tourmentoit, auroit été beaucoup plus malheureux. N'avez-vous jamais pris garde à l'agitation des enfans, qui sont dans un mouvement perpétuel ? On a beau les menacer, s'ils ne restent tranquilles. Vainement les fait-on ressembler qu'ils se sont souvent blessés en courant, ils ne peuvent demeurer en place. Si on les y oblige ils souffrent plus de cette contrainte que de toute autre peine. Au risque de se casser encore la tête, ils n'aspirent qu'à la liberté de courir, & ils comptent pour rien les dangers & les châtimens auxquels ils s'exposent. Quelle est donc l'ignorance & l'illusion de leurs parens, qui leur répètent sans cesse : *Imitez notre exemple ; nous voyez-vous courir à chaque instant çà & là ? Ne pouvez-vous, comme nous, être tranquilles ?* Non, ils ne le

136 MERCURE DE FRANCE.

peuvent ; ils ont un besoin continuel d'agir ; ils le sentent parfaitement , parce que c'est la nature , infailible dans sa marche , qui le leur inspire. Voilà en petit le portrait de l'ambitieux.

RENE'. Mais les enfans n'ont point de raison , & les hommes qui en ont , doivent en faire usage.

Charles. Vous vous trompez encote. Les enfans sont aussi éclairés sur leurs petits intérêts , & peut-être plus , que les hommes sur des intérêts plus considérables. Je soutiendrois même aisément une espèce de paradoxe ; c'est que les brutes qui n'ont point de raison , se conduisent comme si elles en avoient , & que les hommes qui se vantent de l'avoir en partage se conduisent presque toujours comme s'ils ne l'avoient point.

RENE'. Du moins l'ambitieux devroit choisir les moyens qui peuvent le faire parvenir plus sûrement à l'objet de ses desirs. Les Suisses , par exemple , auxquels vous fîtes si malheureusement la guerre , vous représenterent inutilement que vous n'aviez rien à gagner contre eux ; que *les épérons & les mords des chevaux de votre armée valoient beaucoup plus d'argent que tout leur territoire ;* qu'il étoit plus sage de tourner ailleurs vos armes. Qu'arriva-t-il de votre obstination à les combattre ? Ils taillèrent en pièces toutes vos troupes ; ils firent un butin immense & inestimable. Votre plus beau diamant , qui étoit le plus gros de la Chrétienté , fut vendu un florin , le reste à proportion de leur ignorance. Les malheurs qui suivirent cette défaite ne peuvent être sortis de votre mémoire. Enfin , vous terminâtes devant Nancy une vie infortunée au milieu de votre carrière.

Environ deux siècles après votre mort, parut sur le théâtre du monde un phénomène qui avoit avec vous beaucoup de ressemblance. C'est un Prince qui portoit votre nom, & s'est couvert d'une gloire éclatante; elle seroit beaucoup plus solide s'il avoit joint la prudence à la valeur. Plutarque eût fait de vous & de lui un de ses plus beaux parallèles. Aussi intrépide, mais aussi téméraire que vous lorsque vous attaquâtes les Suisses, il aima mieux aller conquérir des rochers au milieu des neiges & des glaces, dans l'âpreté de l'hiver, que d'aller reprendre ses belles provinces de l'Allemagne des mains de ses ennemis. Comme vous il fut tué dans un âge un peu moins avancé que le vôtre, dans la plus rigoureuse saison, au siège d'une ville (*Frédéric-Shell*) qu'il comptoit prendre huit jours après. On répandit de lui, comme de vous, le bruit le plus injurieux & le plus faux; qu'il avoit été tué en trahison par son aide-de-camp, qui auroit donné mille fois sa vie pour la sienne. Comme vous... je ne veux pas pousser plus loin ce parallèle; je me contente de cette réflexion de son illustre historien: « Sa vie doit apprendre aux Rois combien un gouvernement pacifique & heureux est au-dessus de tant de gloire. » Il paroît qu'il avoit assez mal profité de votre exemple.

CHARLES. N'en soiez pas surpris. Moi-même avois-je profité des exemples domestiques & des funestes divisions qui avoient déchiré, presque sous mes yeux, ma maison & celle d'Orléans? Avois-je profité de l'exemple de tant d'autres Princes, dont l'ambition a causé la perte & fait le malheur d'une multitude innombrable de peuples qu'ils ont sacrifiés à l'idole d'une gloire frivole?

138 MERCURE DE FRANCE.

Les fautes des pères, observe judicieusement un bel esprit François, sont perdues pour leurs enfans. Mais quittons cette matiere; quelque long que soit le loisir dont nous jouissons ici, nous ne viendrions pas à bout de l'épuiser.

RENE'. J'y consens volontiers. Parlons de quelque chose de moins sérieux & de plus agréable. Vous connoissez, sans doute, toutes les marques d'honneur dont ma maison est décorée?

CHARLES. Je ne vois pas à quel propos vous me faites cette question. Vous n'ignorez pas vous-même que je sois de celle de France, qui est la plus illustre de l'Univers. Quant à la vôtre, je sçais qu'elle est montée, il n'y a pas fort long-tems, sur le trône impérial; ce qui est la plus grande gloire qu'elle pût recevoir.

RENE'. Quelque sensible que j'y sois, je ne me tiens pas moins honoré des alliances qu'elle a contractées avec celle de France.

CHARLES. Je sçais que Claude, fille de Henri II, épousa Charles II, Duc de Lorraine; que Henri III, fils de ce monarque, eut pour femme Louise de Lorraine, fille de Nicolas, duc de Mercœur & comte de Vaudemont; que Catherine de Bourbon, sœur de Henri le Grand, fut mariée à Henri, duc de Bar. Voilà, si je ne me trompe, à-peu-près toutes les alliances de votre Maison avec celle de France; & c'est assez pour l'illustrer à jamais.

RENE'. Est-ce là tout ce que vous savez.

CHARLES. Je ne m'en rappelle pas davantage... Attendez; j'en oublie peut-être quelques-unes avec des Princes d'Espagne, sortis de la Maison

S E P T E M B R E. 1770. 139

de France. . . . Je puis en oublier quelques autres.

RENE'. Il faut donc vous en apprendre une nouvelle qui met le comble à toutes les autres & qui me pénètre de la joie la plus vive. MARIE-ANTOINETTE, qui sort en ligne directe de vous & de moi, fille d'une Héroïne que vous comprenez parmi vos descendans, épouse aujourd'hui le DAUPHIN DE FRANCE.

CHARLES. Ah ! quelle heureuse nouvelle vous m'apprenez. Mais est-elle bien assurée ?

RENE'. Elle est indubitable. Il y a précisément deux siècles que Charles IX épousa Elisabeth d'Autriche, fille de Maximilien. La violence & l'emportement formoient le caractère de ce Prince ; celui du DAUPHIN est la douceur & la bonté, qui rendront notre aimable Princesse aussi heureuse qu'elle mérite de l'être ; c'est-à dire, la plus heureuse de toutes les Princeses. Elle a trouvé votre gros diamant que vous perdistes à la bataille de Granfon ; il ornera sa tête, avec plusieurs autres, qui ne sont pas d'une moindre valeur. Quel est l'excès de ma félicité ! Combien n'y dois-je pas être sensible, en considérant que ma Maison remplira les deux premiers trônes du monde :

Lorsque LOUIS LE BIEN-AIMÉ,
Par ses vertus, par son courage,
D'un pôle à l'autre renommé,
Le modèle accompli des Princes de son âge,
De la Divinité la plus parfaite image ;
A ses peuples chéris, aux fidèles François,
Pendant un siècle & plus, aura donné des loix :

Enfin , lorsque quittant le séjour de la terre ,
 Le souverain maître des dieux ,
 Jupiter , dans ses mains remettra son tonnerre ,
 Et le fera régner avec lui dans les cieux.
 Il veillera sur toi , France trop fortunée !
 Sans cesse tu seras présente à son grand cœur ;
 Tu le verras sur toi répandre sa faveur ,
 Et de tout l'Univers régler la destinée.

Je n'ai pu résister à cette espèce d'enthousiasme qui vient de me saisir ; les qualités de ce grand Roi & le mariage de son auguste petit-fils seront mon excuse.

CHARLES. Je ne puis , non plus que vous , contenir les sentimens que m'inspire cet événement aussi heureux qu'imprévu. Si les ombres avoient un corps , je vous embrasserois avec tendresse , en reconnaissance de la joie que vous me causez. Au défaut de ce gage extérieur de ma réconciliation , recevez l'assurance , que j'oublie , dès ce moment , en faveur de cette auguste union , tous les sujets de plaintes que j'avois contre vous , & que je ne vous veux plus de mal de ma mort que je n'ai pu vous pardonner pendant trois siècles.

RENE'. Avant que de commencer notre entretien , j'étois certain d'avoir trouvé le secret d'étouffer votre ressentiment , & de calmer votre colère ; avantage que je desirois depuis long-tems & dont je me féliciterai éternellement. Adieu. Je vais me réjouir de cette nouvelle alliance avec tous les Princes de ma nombreuse Maison.

CHARLES. Et moi , je cours l'annoncer à ma

filles Marie, à son petit-fils Charles-Quint, & aux autres Empereurs de la maison.

Par M. l'Abbé JOLY, Censeur royal.

Le Déserteur, drame en cinq actes & en prose ; par M. Mercier, grand in-8°. A Paris, chez Lejay, libraire, rue St Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au grand Corneille.

Durimel, fils d'un soldat, élevé loin des yeux de ses parens, dépourvu de ressources, emporté par l'exemple, suivit, à l'âge de seize ans, la carrière des armes ; mais il n'eut pas la consolation de se trouver dans le régiment où servoit son pere. Ce régiment avoit passé les mers & on n'en recevoit point alors de nouvelles. Durimel avoit pour colonel le plus dur, le plus inflexible des hommes. Injustement molesté par ce colonel, il veut répondre, il se sent frapper. Il fait quelque geste de colere, dans le moment on se saisit de lui & on le jete dans une prison. Il profite du seul instant qui s'offroit & prend la fuite. Il est dénoncé déserteur & jugé à mort le même jour. Errant, fugitif il se rend dans une ville frontiere d'Allemagne, il trouve un asyle chez une veuve qui faisoit le commerce. Cette

142 MERCURE DE FRANCE.

veuve avoit une fille unique nommée Clary. Les services qu'il rend pendant sept ans dans cette maison , la régularité de sa conduite , son goût pour les choses honnêtes , la douceur de son caractère le rendent agréable à la mere & cher à Clary. Durimel faisoit consister son bonheur à plaire à cette aimable fille & voyoit arriver le jour heureux où leur union alloit être célébrée ; mais, la veille même de ce jour si désiré , la guerre amene dans la ville qu'il habité le même régiment qui porte son arrêt de mort. Le trouble , les chagrins , les inquiétudes les plus cruelles s'emparent de cette famille désolée. La veuve & sa fille cherchent à dérober aux regards de tous les officiers l'infortuné Durimel ; mais cette famille est indignement trahie par un ami perfide qui ne voyoit dans Durimel qu'un rival favorisé. Il est livré aux soldats du régiment. Ce drame , qui est dans le genre que l'on appelle larmoyant , présente ici une situation très - pathétique. Le major du régiment reconnoît dans ce déserteur son fils unique. Sa position est même d'autant plus cruelle qu'il est obligé de dévorer ses larmes. S'il laissoit échaper ses pleurs paternelles , on ne manqueroit pas de lui ôter son prisonnier , on le priveroit de sa

S E P T E M B R E. 1770. 143
vue & de ses derniers' momens ; & ce malheureux pere regarde comme la seule consolation qui lui reste d'accompagner dans ces momens cruels les pas de son fils, de l'affermir, de l'encourager. La nature cependant fait entendre sa voix. Le major engage son fils à profiter d'une occasion qui se présente & de se sauver ; mais Durimel aime mieux subir la mort que de compromettre l'honneur de son pere auquel le prisonnier a été confié. A l'heure marquée pour l'exécution, lorsque les régimens sont rangés, Durimel s'avance, traverse les rangs d'un pas égal & tranquille. Le malheureux major paroïsoit être la victime qu'on alloit immoler. Chacun le connoïsoit humain, sensible & généreux ; mais on ne savoit à quoi attribuer tant d'amour & de tendresse. Il embrasse vingt fois le prisonnier, & , selon sa coutume, défend aux soldats de crier *grace* sous peine de vie... Sa voix s'altère... Il s'apprête à donner le signal... mais son bras ne peut se lever. Tout-à-coup il s'arrête, & s'écrie en sanglotant : « Non, vous n'exigerez pas que » cette main tremblante donne le signal » de son trépas. La nature l'emporte & » m'arrache mon secret. Blamez - moi

144 MERCURE DE FRANCE.

» encore d'embrasser la cause de ces in-
 » fortunés. Celui que vous voyez... ap-
 » prenez vous qu'il est mon fils; oui, mon
 » fils. Frappez deux victimes... » Il se
 rejette dans ses bras, il le presse sur son
 sein; il ne peut s'en séparer. Chacun ver-
 se des larmes; mais la loix inflexible a
 parlé, & seule elle est écoutée... On
 entraîne le père malheureux. On lui dé-
 robe cette scène ensanglantée. Quoique
 cette action ne soit qu'en recit dans le
 drame, elle ne peut manquer de faire son
 effet, on gémit sur la cruauté de la loi;
 mais on admirera le héros qui a préféré
 l'honneur d'un père à sa propre vie.

LETTRE à M. * * *.

Il a paru, il y a quelque tems, une nouvelle
 relation de l'Angleterre, intitulée, *Londres*; je
 connois plusieurs Anglois de beaucoup d'esprit
 qui ne peuvent reconnoître leur patrie & leurs
 compatriotes au portrait qu'on en fait dans ce li-
 vre. L'homme de lettres, à qui on l'attribue, est
 trop honnête, sans doute, pour qu'on puisse le
 soupçonner d'aucune infidélité volontaire; mais
 peut-être a-t-il recueilli, avec trop de confiance,
 des anecdotes hasardées & des propos de cafés. Ce
 n'est pas à moi d'entrer dans ce détail de critique;
 je me contenterai de relever une erreur de fait qui
 intéresse un homme célèbre, dont j'estime, j'aime
 & j'honore la personne & les talens.

L'auteur

L'auteur de *Londres* dit à la page 89 du tome premier. « Garrick , le plus grand Acteur qu'ait » jamais eu l'Angleterre & peut-être l'Europe , se » trouvant à la tête de l'entreprise du théâtre de » Drury-lane , crut pouvoir se servir de la confi- » dération que lui méritoient ses talens pour met- » tre son théâtre sur le pied de ceux de Paris. » Voici le fait. On étoit dans l'usage , aux deux théâtres de Londres , de laisser entrer pour la moitié du prix ordinaire , ceux qui se présentoient après le troisième acte de la première pièce. M. Garrick voulut supprimer cet usage : cette innovation souleva une grande partie du public : le jour où le nouvel arrangement fut annoncé , il y eut un tumulte épouvantable à Drury - lane ; on ne voulut pas permettre aux acteurs de jouer , & l'on finit par démolir les loges & tous les ornemens de la salle. Le récit que l'auteur de *Londres* fait de cette aventure est exact , à quelques circonstances près qui servent sans doute à rendre le tableau plus piquant ; mais il ajoute : « Le théâtre ayant été ré- » paré & r'ouvert , la même foule y revint , & » Garrick ayant paru pour faire quelques excuses » sur ce qui s'étoit passé , il fut traité comme un » homme qui auroit attenté à la majesté du Peuple Anglais : pour réparation de quoi , on exigea de lui , sous peine de démolition totale de » son théâtre , qu'il demanderoit pardon à genoux : il le fit , & n'a pas depuis reparu sur la » scène , &c. »

Je peux affirmer que cette anecdote est absolument fautive. On n'exigea point que M. Garrick se mît à genoux & demandât pardon ; & , quand on l'auroit exigé , il a l'ame trop élevée & trop fière pour s'abaisser à une semblable humiliation. Un

G

comédien Anglois est un citoyen, un homme libre qui ne reconnoît aucune espèce de despotisme, pas même celui de la populace. Il est d'ailleurs bien étonnant que l'auteur de *Londres* ajoute que M. Garrick *n'a pas reparu, depuis, sur la scène*. Il faut que cet écrivain ait parfaitement rompu tout commerce avec l'Angleterre pour ignorer que M. Garrick, depuis son retour de ses voyages, c'est-à-dire, depuis environ quatre ans, n'a pas cessé de jouer sur son théâtre.

Je me suis chargé, avec plaisir, de faire à M. Garrick la réparation que l'auteur de *Londres* lui auroit sans doute faite lui-même, s'il avoit été détrompé sur l'erreur qui lui est échappée. M. Garrick est non-seulement, comme le dit cet écrivain, le plus grand acteur de l'Angleterre & peut-être de l'Europe; c'est encore un homme de lettres distingué, & l'un des meilleurs auteurs comiques qu'ait aujourd'hui l'Angleterre. Il joint d'ailleurs à tous ces talens un caractère honnête & des mœurs aimables, qui lui ont mérité l'estime & l'amitié de tous ceux qui le connoissent personnellement. Mais il ne faut pas tant de titres pour lui faire rendre la justice qu'il a droit d'exiger. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien imprimer cette lettre dans votre Journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.



SUR la structure des muscles , l'action qu'ils reçoivent des esprits animaux & leur usage ; par M. Gautier Dagoty, pere , anatomiste pensionné du Roi.

CETTE matiere a été agitée plusieurs fois, il semble cependant qu'elle n'est pas encore assez développée, parce qu'il faut démontrer la structure des fibres qui composent les muscles, de quelle façon elles sont dirigées pour une plus grande action, comment elles font cette action & ce qui les force de la faire.

Le muscle n'est autre chose qu'un assemblage de fibres qu'on appelle motrices. La fibre motrice est ordinairement composée de trois parties ; celle du milieu est charnue, & les deux extrémités tendineuses. La partie charnue est molle & de couleur rouge, & la tendineuse est ferme, dure & blanchâtre. Il y a cependant des muscles, comme le quarré pronateur de l'avant-bras & plusieurs autres, qui n'ont aucune partie tendineuse.

La structure des fibres charnues a été long-tems indécise. Plusieurs anatomistes ont prétendu qu'elle avoit la figure d'un petit prisme, à trois pans, composé de plusieurs filets auxquels ils donnoient plusieurs formes. *Borelly* soutenoit que chaque fibre devoit être considérée comme un canal cylindrique & rempli d'une substance spongieuse qui laissoit des espaces lozanges dans leur entrelasement. *Bernoulli* regarde avec raison la fibre musculieuse & charnue comme une espèce de tuyau qui est lié de telle maniere d'espace en espace par les

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

fibres membraneuses qui l'entourent, qu'en se gonflant il se forme entre les ligatures autant de vésicules qui, par la communication qu'elles ont encore entr'elles, malgré ces ligatures, s'enflent toutes à la fois au moyen de la matière fluide dont elles sont continuellement abreuvées.*

C'est ici la conjecture la mieux établie, & plusieurs remarques que j'ai faites en démontrant la vérité. La chair de bœuf ou de cheval, cuite ou surprise par l'eau bouillante, fait appercevoir ces ligatures racornies, & par ce moyen les fibres charnues composées de ces vésicules. Dans la chair de vieille vache ou de truie, la moëlle de membranes musculueuses empêche la contraction dans l'eau bouillante, & les fibres restent molles & filandreuses; on n'apperçoit pas leurs intersections.

Les fibres tendineuses sont des filets blancs, fermes, durs, serrés & élastiques: ces filets se séparent aisément dans quelques tendons qu'on a fait tremper dans l'eau & qui commencent à se pourrir.

Les tendons deviennent quelquefois osseux, comme cela se voit dans ceux des jambes de plusieurs oiseaux qui deviennent osseux dans toute leur étendue, à la réserve des endroits par où ils passent sur les articles; ce qu'on remarque dans les coqs-d'inde, dans les grues, &c. Dans tous les muscles la chair tient lieu de ressort, c'est-à-dire qu'elle a la propriété de se raccourcir & de se

* *Obstat nimia fibrarum carnearum exilitas quæ nimis veram earumdem structuram oculis etiam optimo microscopio armatis liceat inspicere, hinc ideo meris conjecturis cogimur assequi.*

gonfler , & le tendon fait l'office d'une simple corde ; en effet on voit par la dissection des animaux vivans , que , dans l'action des muscles , il n'y a que les fibres charnues qui se contractent ou se raccourcissent , & que les tendons auxquels les fibres charnues sont attachées , retiennent toujours leur même longueur & ont toujours les mêmes dimensions *

Les fibres charnues sont arrangées inégalement dans chaque muscle , de manière que pour l'ordinaire le plan des chairs a la figure d'un rombe ou d'un romboïde , & les tendons opposés ont celle d'un trapèze ; & lorsque , pour tirer avec plus de force , elles sont obligées d'assembler plusieurs de ces plans , elle leur donnent à-peu-près la forme d'une plume dont les barbes représentent les deux plans des fibres charnues , & le tuyau , le tendon mitoyen qui , étant ordinairement grêle & délié , n'occupe par son insertion qu'un très-petit espace sur le corps de l'os.

L'arrangement des fibres , en forme de plume péniforme , fait à-peu-près le même effet qu'une corde tirée sur toute sa longueur par une infinité de points latéraux ; c'est par ce moyen que le Créateur place sans difformité plusieurs muscles très - charnus les uns parmi les autres sur les os ; au lieu que , si les fibres charnues étoient d'un bout à l'autre d'un muscle , les plans qu'ils forment seroient posés les uns sur les autres à-peu-près comme des cartes , & le ventre du muscle seroit épais

** Nullus fit motus in corpore animali sive spontaneus fit sive voluntarius , sive mixtus nisi à fibra motrice ; hinc , nonnulli malè definiunt muscūlū quod fit motūs voluntariī organum.*

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

& demanderoit un grand espace sans faire pour cela plus d'effort. D'ailleurs ce gros paquet de fibres qu'il faudroit alors à chaque muscle, ainsi entassés les uns sur les autres, rendroient les parties pesantes, difformes & monstrueuses.

Toutes les fibres charnues dans un même muscle sont égales, mais celles qui composent les tendons sont disposées de telle manière que la plus longue d'un tendon répond à la plus courte du tendon opposé; on voit par-là qu'un tendon, quelque délié qu'il puisse être, renferme autant de fibres ou de filets qu'il y a de fibres charnues.

Il y a un nombre infini de fibres membraneuses qui sont implantées dans les fibres charnues, elles naissent de la membrane propre du muscle. Ces fibres sont parallèles entr'elles & entrecoupent transversalement les fibres charnues, & les lient étroitement entr'elles & sur leurs longueurs par intersection, comme dit Bernoulli.

Chaque muscle a son enveloppe particulière qui est formée par un tissu ferme & serré, de laquelle naissent les fibres membraneuses dont on vient de parler. Cette membrane tient en état les fibres charnues & empêche leur désunion.

Si tous les muscles n'étoient retenus simplement que par leur membrane propre, dans des actions violentes, ils s'écarteroient les uns des autres & se jeteroient en-dehors, ce qui causeroit des gonflemens qui rendroient la surface des parties inégale. Cette enveloppe ne sert pas seulement d'étui au muscle; elle fournit encore plusieurs alongemens qui, comme autant de cloisons, lient, séparent & distinguent les muscles des parties voisines.

Chaque muscle est parsemé d'un très-grand

nombre d'artères, de veines & de nerfs qui percent différemment le ventre du muscle, tantôt en un endroit, tantôt à l'autre, selon la situation & la route des vaisseaux d'où ils tirent leur origine. Quand ces nerfs, artères & veines sont entrés dans les muscles ils se partagent en mille petits rameaux, qui se divisent ensuite de telle manière sur la surface de chaque fibre charnue, qu'ils font un réseau ou lacis qui la couvre entièrement. On voit aussi un très-grand nombre de vaisseaux lymphatiques qui les entourent & qui naissent de la membrane propre de chaque muscle.

Couper prétend avoir observé par des injections mercurielles que les artères capillaires s'ouvrent dans le tissu vésiculaire des fibres charnues. L'abondance de sang dont ces fibres sont imbibées leur donne la couleur rouge, qu'on appelle communément couleur de chair. Cela est si vrai qu'à mesure que l'on seringue de l'eau tiède dans un muscle & qu'on en ôte le sang, les fibres deviennent pâles & blanches.

Les ligatures membranées des fibres charnues sont les seuls instrumens dont la nature se sert pour gonfler & raccourcir les fibres qui sont cylindriques & creuses, & cela se fait en arrêtant les fluides qui les parcourent. Alors le muscle attaché sur deux os différens les rapproche & cause leurs mouvemens de flexion l'un sur l'autre, ou d'écartement; & celui de rotation, de pronation ou de supination est occasionné par le concours & les attaches de plusieurs muscles qui agissent tout-à-la-fois & se raccourcissent ou tirent tour-à-tour les parties auxquelles ils sont attachés. Aucun muscle par conséquent ne peut s'allonger par ce mécanisme; ce qui est en effet; mais les parties qui ont besoin d'être allongées & de grossir en même tems

par le moyen des ligatures membraneuses, qui sont les seuls instrumens de tout mouvement animal, sont composées de corps caverneux dans lesquels le sang & les fluides en général se répandent, & lorsque les ligatures membraneuses resserrent les vaisseaux qui servent au retour de ces fluides, comme les veines honteuses dans le pénis, sur-tout celle qui passe sous le ligament suspensoire, par les productions duquel elles sont resserrées; alors le sang & les liqueurs qui fluent dans les corps caverneux, sans un retour proportionné, grossissent & allongent la partie à laquelle les corps caverneux sont attachés.

Ces deux mouvemens ne s'opèrent pas avec la même facilité & la même promptitude, quoique produits de la même façon, c'est-à-dire par le moyen seul de la contraction des ligatures membraneuses. Le mouvement musculaire se fait par le moyen des fibres creuses & cylindriques toujours pleines, que la seule contraction momentanée & spontanée de toutes les ligatures à la fois, raccourcit sur le champ & par conséquent le muscle, uniquement composé de ces fibres; au lieu que, dans celui des parties dont nous venons de parler, la contraction des ligatures, quoique prompte, ne fait que commencer l'épanchement des fluides dans les corps caverneux qui est plus ou moins lent, selon la force de la contraction, l'abondance des esprits & celle des autres fluides.

Je crois qu'il est démontré comme les muscles sont construits, de la façon que leurs fibres se raccourcissent; mais il reste à voir la cause de cette contraction prompte & spontanée, qui dépend de la seule volonté, si ce n'est dans les convulsions; d'une autre part elle se trouve en nous dans les muscles de la respiration & dans ceux qui forment

les mouvemens où la volonté n'a aucune part, comme ceux de diastole & de systole du cœur.

La contraction des filets membraneux qui lient les fibres charnues de tous les muscles en général, ne peut être produite que par les filets nerveux répandus & extrêmement divisés dans les membranes qui produisent & qui font les ligatures des fibres charnues. Le nerf en lui-même n'a aucun mouvement, non plus que les veines ; & celui qu'ont les artères n'est pas un mouvement qui leur soit propre, mais seulement l'impulsion du fluide qu'elles contiennent & que le cœur leur pousse par systole. Les nerfs ne sont, comme les artères, que porteurs d'un autre fluide bien plus délié qui part du cerveau & qu'on nomme esprits animaux, qui n'est autre chose que des parties de feu. Ce fluide peut seul causer la contraction des filets membraneux. Mais, si les esprits animaux que portent les nerfs n'avoient point d'issue & un retour aussi facile, par le moyen d'autres nerfs qui les reçoivent & les rapportent au cerveau avec autant de promptitude qu'ils arrivent dans la partie qu'ils font agir, ils n'occasionneroient que des inflammations ; & comme dans les convulsions, la tension des muscles seroit longue & désordonnée, c'est ce retour qui fait toute la liberté de la contraction des ligatures des fibres charnues & de leur distension. *

De sorte que la contraction des ligatures mem-

* Ce système d'impulsion du fluide nerveux par le cerveau & de sa réaction dans le cerveau, est de moi ; je le donnai dans mes tables anatomiques en 1750. On a voulu se l'approprier dans une thèse de médecine environ dix ans après.

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

braneuses sur toute la longueur des fibres charnues qui occasionne le mouvement des muscles ou leur raccourcissement, dépend de la suppression du retour des esprits animaux dans le cerveau, & la liberté du retour remet sur le champ le muscle dans son état naturel & d'inaction. Mais, comme ces mouvemens sont spontanés & que nous ne connoissons aucun autre fluide qui puisse arrêter le retour des esprits animaux comme ceux-ci arrêtent celui du sang, les fluides ne pouvant se contenir & s'arrêter eux-mêmes, il faut que ce retour volontaire ou spontané dépende d'un être différent de tout ce qui tombe sous nos sens, c'est-à-dire d'une ame libre & immatérielle.

A l'égard des mouvemens involontaires comme ceux des muscles de la respiration & de ceux du cœur, celui des intestins, &c. ils nous seroient nuisibles s'ils dépendoient de la volonté & ne pourroient pas même s'exécuter dans notre sommeil. Tout comme le balancier d'une montre que le ressort presse continuellement, & que les pignons & les roues renvoient de même par des rencontres opposées, ainsi, dans le cœur, la contraction des muscles qui composent les ventricules ou le mouvement de systole occasionne la dilatation, ou le diastole des oreillettes, & par contre-coup le systole de ceux-ci occasionne la dilatation des ventricules. Les esprits animaux que fournissent continuellement les nerfs au cœur refluent de l'une à l'autre partie de ce viscère sans aucun retour dans le cerveau. Ce qui arrive dans la pression des poumons & les convulsions, qui sont des mouvemens involontaires, doit être par l'obstruction ou l'engorgement des esprits animaux dans les nerfs, qui supprime le retour au cerveau de ces esprits; c'est ce que l'on voit dans des vers & d'autres insectes.

que l'on coupe par morceau. En un mot , le ressort de la montre ne fait aller le balancier & les roues que parce qu'une main active l'a mis dans la tension , & les nerfs qui agissent sur toutes les parties du corps n'opèrent que parce qu'un être actif les monte & les met en mouvement.

NB. M. Gautier Dagoty pere , auteur de la présente dissertation , donne la seconde distribution de son cours d'anatomie en figures de couleur naturelle avec leurs tables explicatives grand format , & donne en même tems , la premiere distribution des mêmes tables & des mêmes figures petit format , édition très-commode aux étudiants en médecine & en chirurgie. On trouve le projet de cet ouvrage tout au long , & les adresses dans les avis de la fin du Mercure de Juin dernier.

Sur l'art de faire le Vin.

EXTRAIT des registres de la faculté de médecine de Paris.

La faculté de médecine étant assemblée le samedi 12 Mars 1768 , MM. Macquer , Roux & d'Arceet , docteurs-régens de ladite faculté & commissaires nommés pour examiner un ouvrage de M. Maupin , sur l'art de faire le vin , ont fait le rapport suivant.

Nous soussignés commissaires nommés par la faculté pour examiner un livre imprimé qui a pour titre : *Essai sur l'art de faire le vin rouge , le vin blanc & le cidre* , avec un manuscrit destiné à en faire la suite , avons jugé que les moyens que l'auteur propose & qu'il a déjà mis en usage pour ac-

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

célérer la fermentation ordinairement trop lente des vins de nos provinces septentrionales, sont très-propres à remédier aux défauts les plus ordinaires de ces sortes de vin. * Il nous a paru en conséquence que cet auteur méritoit d'être encouragé dans des recherches aussi utiles, & qu'on ne sauroit trop multiplier. A Paris, le 12 Mars 1768.

Signé, MACQUER, ROUX & D'ARCEY.

Où le rapport de MM. les Commissaires, la faculté a approuvé l'ouvrage de M. Maupin & les moyens qu'il propose pour perfectionner le vin. A Paris, le 12 Mars 1768.

Signé, BERCHER, doyen.

Au reste ces défauts que, d'après mon dernier succès je me suis fait fort de corriger entièrement dans telle province & dans tel vignoble qu'il plaira au ministère de me nommer, sont communs du plus au moins, à presque tous les vignobles du royaume. On les trouve dans les vins du Berry, du Poitou & de beaucoup d'autres provinces, comme dans ceux de la Picardie & de la Brie; & quand les vins n'ont pas les défauts de la verdeur, ils en ont d'autres que l'on peut encore prévenir par mes procédés; on peut voir ces défauts & mes procédés (ce sont les mêmes que j'ai suivis dans ma dernière expérience) dans l'ouvrage qui se vend à Paris, chez *Musier fils, libraire, quai des Augustins.*

* Les défauts ordinaires des vins de nos provinces septentrionales sont d'être verts, & par conséquent crus, froids, durs, indigestes, souvent grossiers & toujours désagréables & malsains.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

LE mercredi 15 Août, fête de l'assomption de la Vierge, on a donné au Concert Spirituel *Cantate Domino*, nouveau motet à grand chœur de M. Azais, maître de musique du Collège de Sorcze en Languedoc. Sa composition a paru d'un bon style, d'une expression juste & d'un effet piquant. M. Balbâtre a fait entendre sur l'orgue un de ses *concerto*, qu'il a parfaitement exécuté. Madame Julien a chanté *afferte Domino*, motet agréable de M. le Febvre. On a donné de nouveaux applaudissemens au jeu brillant de M. Traversa, premier violon de S. A. S. Mgr. le P. de Carignan. M. l'abbé Platel, très-belle basse-taille, a chanté, avec goût, un excellent motet à voix seule de M. l'abbé Giroust. Le Concert a fini par *Laudate*, motet arrangé sur plusieurs airs de M. Grétri, dont la musique sçavante & agréable ne peut manquer de plaire, sous telle forme qu'on la reproduise.

O P É R A.

IL y a eu plusieurs débuts , à l'opéra , dans les dernières représentations des *fragmens*.

Mlle. Girardin , élève des écoles de l'académie , a chanté le rôle de la Bergère dans l'acte de la *danse* des talens lyriques. La timidité qui a gêné son chant, & le peu de tems d'ailleurs qu'elle a paru sur la scène , ne peuvent guère mettre à portée de juger de ses talens & de l'étendue de sa voix que le public pourtant a trouvée agréable.

Mlle. Vincent , élève de M. l'Ecuyer ordinaire de l'académie royale de musique , a aussi débuté dans le même acte , par le *Rossignol* de Rameau , & par l'air *Vénus à qui deux beaux yeux* , de M. Berton , l'un des directeurs de l'académie royale de musique. On a fort applaudi les deux morceaux qu'elle a chantés successivement. On lui a trouvé un beau son de voix , beaucoup de légèreté , de précision & de justesse. On lui reproche seulement un accent étranger , qu'elle a sans doute contracté en chantant l'italien ;

SEPTEMBRE. 1770. 159
mais , avec un peu de travail & d'attention , elle deviendra un sujet agréable & utile dans le genre qu'elle a choisi pour son début.

M. Tramar , danseur , arrivant de la cour de Vienne , a débuté dans une entrée sur une loure ajoutée à l'acte de la danse. Ce danseur est bien fait de sa personne , d'une taille svelte & avantageuse ; ses talens ont été accueillis , & il est très-propre à suppléer MM. Vestris & Gardel.

On a remis le mardi 28 , *les Fêtes Grecques & Romaines* , paroles de Fuzellier , musique de Blamont. Nous rendrons compte de cette reprise dans le Mercure prochain.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE samedi 28 Juillet , on a représenté *Phedre & Hyppolite* , tragédie , dans laquelle Mlle. St. Val a rendu , avec beaucoup de sensibilité & d'intelligence , le rôle de Phedre.

M. de la Haye a débuté , sans avoir été annoncé , dans le rôle de Clitandre du *Jaloux désabusé*. Le double talent

qu'il a , de jouer dans la comédie , & de chanter , le rendra très-utile à ce spectacle.

les comédiens françois , ordinaires du Roi , ont donné le lundi 30 Juiller , la première représentation de *la Veuve du Malabar* , tragédie de M. le Miere.

Le grand prêtre de Brama prépare le sacrifice d'une veuve du Malabar , qui doit se jeter au milieu des flammes d'un bûcher , pour honorer la mémoire de son mari. Ce grand prêtre regarde cet acte rigoureux , comme un préjugé favorable à sa religion & essentiel à l'affermissement du culte de Brama. Un jeune Bramine ose lui représenter le fanatisme de cette coutume , qui offense à la fois , la nature , l'humanité , la Religion. Le grand prêtre repousse cette foiblesse d'un cœur sensible. Il objecte le préjugé qui laisse à la Veuve , le choix entre la mort ou l'ignominie. Vouloit , dit-il , conserver une vie honteuse :

Est-ce vivre en effet , c'est mourir plus long-tems.

Il lui retrace & lui détaille les tourmens volontaires des Bramines & de ces hommes qui s'imposent , & bravent des supplices continuels.

SEPTEMBRE. 1770. 161

Mais, comme le remarque le jeune
bramine :

Qui se hait tant lui même aime peu son sembla-
ble.

Il blâme ces tourmens par lesquels le
fanatique attente à sa conservation :

Comme s'il étoit né sous des dieux mal faisans
Dont il dût repousser les funestes présens.

Le grand prêtre lui ordonne l'obéis-
sance & le silence, & presse l'exécution
du sacrifice. Ce bramine est chargé d'an-
noncer à la veuve l'arrivée du grand
prêtre; il gémit en même-tems sur le
sort de cette veuve, & déteste les de-
voirs affreux de son ministère. La Veuve
du Malabar voit approcher, sans effroi,
le moment fatal où elle doit périr pour
un époux qu'elle a peu connu, qu'elle
n'a jamais aimé, & qui est loin d'elle.
Elle regarde avec indifférence, des jours
qu'elle n'a pu consacrer à un françois
qu'elle a connu dans une traversée de
mer, & dont elle a cru pénétrer la pas-
sion pour elle.

Cet officier françois, chef d'une escadre,
profite d'une trêve pour venir parler des
moyens de paix, qui peuvent prévenir

la destruction de la ville qu'il est prêt d'assiéger ; l'intérêt de son amour , & l'espérance de voir sa maîtresse l'amènent aussi ; il apprend les horreurs du sacrifice qu'on prépare , sans sçavoir qui doit être la victime ; & par un sentiment généreux , il s'écrie :

Oublions mon amour , l'humanité m'appelle.

Il fait des reproches très-vifs au grand prêtre de souffrir une telle barbarie ; le Bramine veut en vain appuyer ce culte cruel par l'exemple même des autres nations ; l'officier françois pénètre l'avarice de ce ministre qui s'enrichit des dépouilles de la victime , & le fanatisme par lequel il prétend en imposer :

Et par un pacte affreux le préjugé hautain
Soumet l'homme crédule au mortel inhumain.

Il menace , il proteste qu'il ne souffrira point ces horreurs. Le grand prêtre irrité , lui demande de quel droit il ose lui commander :

Es-tu vainqueur ici pour me parler en maître ?

L'officier répond :

Je parle en homme.

SEPTEMBRE. 1770. 163

Le jeune Bramine vient trouver le françois, & lui témoigne avec quelle indignation il voit cette cruauté d'un culte auquel il est malheureusement attaché ; il lui apprend qu'il y a sous le temple un chemin qui a servi autrefois à sauver une de ces malheureuses victimes ; mais que le prêtre qui avoit occasionné sa fuite a été enchaîné & puni de mort par les autres bramines.

Il offre cependant ses secours pour tromper l'avidité & la cruauté des ministres de Brama, & pour sauver la Veuve du Malabar. Cette Veuve est sollicitée par ses compagnes de ne point dévouer à la mort sa jeunesse & ses appas.

Mais elle ne peut soutenir l'idée de racheter sa vie au prix de l'ignominie ; c'est un préjugé de sa nation, mais ce préjugé est impérieux, & lui commande de se devouer en victime obéissante.

Tant l'aveugle coutume étouffe la raison.

Elle promet au grand bramine, à qui elle ne cache point ses sentimens, d'accomplir le sacrifice qu'il attend d'elle. Elle dit :

Je ne fais qu'un seul vœu du fond de cet abyme,
C'est d'être de l'honneur la dernière victime.

Le françois conduit par la pitié, vient

164 MERCURE DE FRANCE.

consoler cette Veuve, & lui promettre ses secours ; à cette voix qui frappe les sens , elle se trouble , elle s'étonne , elle s'évanouit , & tombe entre les bras de ses femmes ; l'amant reconnoît dans cette Veuve , sa maîtresse ; il jette un cri d'effroi , & lui jure qu'elle vivra ; elle lui représente combien sa mort est nécessaire & préférable à l'ignominie qui obscurceroit sa vie , si elle étoit assez lâche pour la conserver à ce prix ; il offre de l'emmener dans d'autres climats , où ce préjugé horrible ne subsiste pas ; mais elle est toujours effrayée de la mémoire honteuse qu'elle laissera dans son pays. Le grand prêtre instruit des projets du françois , veut hâter l'accomplissement du sacrifice ; c'est même la raison de la trêve qui a été demandée pour ménager aux prêtres le loisir de donner au peuple ce spectacle horrible ; le ministre de Brama corrompt des françois , & fait brûler leurs vaisseaux ; on croit que leur général a péri ; cependant le bûcher est allumé ; la Veuve veut s'élancer dans les flammes ; elle est retenue par ses femmes ; elle leur échape ; & , sur le bord du précipice , elle en est enlevée par son amant , qui accourt à la tête de ses soldats par le chemin souterrain du temple ,

S E P T E M B R E. 1770. 163
ni en chasse les prêtres inhumains ; &
seul maître de la ville & vainqueur , il
abolit ces sacrifices barbares.

Il y a des vers heureux & des traits
de sentiment dans cette tragédie ; elle
offre un beau spectacle à la curiosité ;
elle soutient l'attention par des récits de
mœurs singulieres & barbares ; elle inté-
resse même par des situations frappan-
tes. Le public jugera s'il y a unité d'in-
térêt ; si les caractères sont marqués &
soutenus ; si ce drame a les conditions
d'une tragédie pour étonner & émouvoir
le spectateur ; s'il n'y a pas trop de sen-
tences , au lieu de sentimens ; & trop
de discours , au lieu d'action ; enfin , si
le sujet est d'un bon choix , & s'il est
traité avec l'art nécessaire pour jeter l'es-
froir & la pitié dans tous les cœurs.

M. Molé a joué le rôle de l'Amant
François , avec cette chaleur & cette
énergie qui caractérisent son talent. M.
Brisart a rendu avec dignité & avec le
ton convenable , le personnage du Grand
Prêtre. Madame Vestris a mis de la sensi-
bilité & de la noblesse dans le rôle de la
Veuve du Malabar. Madame Molé a fait
valoir le rôle de Fatime , esclave , qu'elle
remplit auprès de la Veuve. M. d'Au-

166 MERCURE DE FRANCE.

berval a joué avec intelligence le confident de l'Officier François ; M. d'Alinval le confident du Grand-Prêtre ; & M. Monvel , le jeune Bramine , rôle sententieux & plein de réflexions philosophiques.

L'auteur a retiré sa pièce après la sixième représentation.

Le 18 Août on a donné la première représentation des *Amazones Modernes*, comédie en trois actes en prose , remise au théâtre avec ses agrémens. Cette pièce est de *Legrand* , & n'avoit pas été jouée depuis 1727. Il y a , comme dans toutes les comédies de cet auteur , de la gaieté & de la saillie ; cette pièce offre de plus le spectacle agréable des Amazones sous les armes. Madame. Bellecourt, Mlle. Luzi & M. de la Haye , ont chanté dans les divertissemens.

M. Baudron , premier violon de la comédie Française , a refait avec succès , la plus grande partie de l'ancienne musique , qui étoit de Quinault , célèbre comédien. Le ballet a été dessiné par M. Deshayes , compositeur ingénieux , qui a de l'invention & de la fécondité pour varier les formes des pas & des figures. Il a lui-même dansé avec Mlle. Lusy une allemande qui a été fort applaudie.

*DISTRIBUTION des Prix de
l'Université de Paris.*

C'EST une institution bien propre à exciter l'émulation , & à faire ressortir les talens de la jeunesse studieuse , que la solennité avec laquelle l'Université distribue tous les ans , des couronnes & des prix aux élèves qui sont vainqueurs de leurs rivaux.

Ces prix établis par le parlement , ont été formés des fondations réunies de MM. le Gendre , Coignard , Coffin & autres. Ils sont distribués dans les écoles de Sorbonne , avec autant d'équité , que de pompe. Des professeurs , la plupart retirés , & sans intérêt particulier , examinent les compositions , & les jugent , sans en connoître les auteurs , suivant la méthode des académies littéraires. Les concurrens sont des athlètes distingués & choisis dans les dix collèges de l'Université.

Le parlement , le châtelet & d'autres corps assistent par députés à cette fête,

M. le premier président du parlement de Paris , donne lui-même le prix d'honneur , qui est le premier prix de l'éloquence latine en rhétorique. La langue latine a , dans cette occasion , l'avantage sur la françoise , parce qu'elle est une langue sçavante , particuliere à l'Université , & d'ailleurs , ancienne & étrangère.

Cette solennité littéraire a été renouvelée le 6 Août de cette année. La séance a été ouverte , suivant l'usage , par un discours latin , qui a été prononcé par M. l'abbé de Lille , professeur au collège de la Marche , un des plus illustres élèves de l'Université , auteur de plusieurs beaux morceaux de poésie , & tout récemment de l'excellente traduction en vers françois des géorgiques de Virgile , dont il a si bien saisi le génie , & rendu l'art pittoresque. Ce discours a été trouvé philosophique , bien pensé , & un modèle de latinité élégante & pure. M. l'abbé de Lille examine les écueils que les gens de lettres ont à éviter pour parvenir au plus haut degré de talent & de succès. Il parcourt les fautes dans lesquelles tombent les écrivains , relativement à leurs

travaux

S E P T E M B R E. 1770† 169
travaux & à leurs études , & les erreurs
qu'ils doivent éviter dans leur genre de
vie & dans leurs mœurs.

Nous ne pouvons suivre M. l'abbé de
Lille dans son discours , qu'il faudroit
rapporter en entier. Il est sur-tout inté-
ressant dans la péroraison qu'il adresse
aux élèves de l'Université. Il peint avec
des couleurs vives leur impatience, leur
émulation , la gloire des vainqueurs , les
applaudissemens qu'ils reçoivent d'une
illustre assemblée, témoin de leurs avanta-
ges ; la sensibilité de leurs familles, les
espérances qu'ils font concevoir par des
succès qui en présagent d'autres dans la
société. Quels triomphes plus solennels
& plus délicieux ! Ils renouvellent ceux
de l'ancienne Grèce , où le vainqueur
jouissoit , non-seulement de sa propre
gloire , mais encore en faisoit réjaillir
l'éclat sur sa nation. Le célèbre maréchal
de Villars avoit coutume de dire , que
la plus grande satisfaction qu'il eût éprou-
vée , étoit d'avoir triomphé au collège
& sur le champ de bataille.

Après ce discours , qui a été très-ap-
plaudi , on a proclamé le nom de ceux
qui ont mérité des prix , & qui en ont
le plus approché. Il a paru cette année ,
un élève du collège du Plessis , jeune

H

homme qui a le caractère de la modestie & du génie , n'ayant pas encore 16 ans accomplis , étant à la première année de rhétorique , & qui a remporté sur des vétérans illustrés par plus d'une victoire , le premier prix , le prix d'honneur qu'il a reçu des mains de M. le premier président du parlement. Ce jeune homme , couronné trois fois, *tergeminis honoribus* , a remporté encore les seconds prix en amplification françoise , en version grecque , & le premier *accessit* en vers ; il n'a pas moins eu de succès dans la distribution des prix du collège du Plessis. Ce vainqueur se nomme Antoine - Marie - Henry BOULARD , écuyer. Il est fils d'un père célèbre & honoré dans son état , Henry Boulard , écuyer , avocat au parlement , notaire à Paris , & le petit - fils de Pierre - Maurille Boulard , écuyer , chevalier , commandeur , secrétaire - général & greffier de l'ordre royal militaire & hospitalier de Notre Dame de Montcarmel & de St Lazare de Jérusalem , intendant & secrétaire des commandemens de S. A. S. Mgr. le prince de Conti. Un de ses aïeux , secrétaire d'ambassade , a été honoré de lettres de noblesse pour lui & sa postérité , par lettres-patentes du mois de Février

S E P T E M B R E. 1770. 171

1719, à cause de ses longs services & de son zèle éclairé pour les intérêts de l'état & la gloire du souverain. (1) Ce jeune homme a aussi d'excellens modèles & qui lui sont chers à consulter & à imiter dans MM. le Brun & Deschesnes, ses beaux-frères, notaires distingués à Paris. Nous rappelons ici avec plaisir les vertus, les services & les titres que ce digne rejetton d'une famille honorable & méritante, vient de promettre si solennellement de perpétuer; & dont plusieurs illustres magistrats ont conçu & annoncé, d'après ses succès, les plus favorables augures.

On a entendu proclamer parmi les athlètes couronnés en rhétorique, le nom du jeune marquis de LA FARE, étudiant au collège de Harcourt, qui a remporté le premier prix d'amplification françoise & celui de la version françoise par-dessus les vétérans; il a ainsi associé la gloire de l'éloquence à celle de la poésie, qui a illustré un de ses ancêtres.

Le premier prix de vers latins a été obtenu par un jeune étudiant du collège du Plessis, dont le nom promet beaucoup;

(1) Voy. le Mercure de Février 1734, p. 401.

172 MERCURE DE FRANCE.

il s'appelle RACINE , mais il n'est pas de la famille du poëte célèbre.

Quel spectacle plus intéressant que le triomphe de cette jeunesse laborieuse , la plus belle espérance de la patrie !

C'est en voyant la noble émulation qui l'anime , qu'on peut se convaincre des avantages de l'éducation publique sur l'éducation particulière. Que de talens qui auroient languï dans une éducation privée , acquièrent d'activité & d'éclat dans ces combats d'esprits réunis ! Ce choc & ces frotemens , pour ainsi dire , de caractères différens , est bien fait pour les polir & les adoucir. C'est dans le sein de l'Université , que cette élite de jeunes citoyens peuvent perfectionner & éclairer leur raison , puiser les principes du bon goût & de la saine littérature , se préparer enfin à remplir les fonctions différentes que la naissance , les richesses , le sort , ou les talens doivent un jour leur distribuer.

I I.

Ecole Vétérinaire,

Le mardi 31 Juillet 1770 , les élèves de l'école royale vétérinaire de Paris , se

S E P T E M B R E. 1770. 173
livrèrent, dans une séance publique, à
la recherche des raisons de la nature dans
la structure & la conformation du cheval,
& ils s'efforcèrent de démontrer les avan-
tages de la connoissance de ces mêmes
raisons.

Ces élèves, au nombre de seize, sont
les sieurs *Pertat*, *Lombard*, *Basin*,
Doublet, cadet, *Maranger*, de la pro-
vince de Champagne, *Huzard* & *Vatel*,
de Paris, entretenus par leurs pères,
maîtres maréchaux; *Vaugien*, de la
province de Lorraine; *Dutronc*, de celle
de Normandie; *Bravi*, cadet, de celle
d'Orléans; *Préau*, de la généralité de
Berri; *Auger*, de la province de Bour-
gogne; *Commaille*, de celle de Niver-
nois; *Dufour*, dragon de Damas;
Drigon, maréchal des logis du colonel-
général, dragon; *Gauvillers*, maréchal
des logis du mestre de camp général,
cavalerie.

Les sieurs *Lombard*, *Drigon*, *Huzard*
obtinrent le prix : le sort l'adjugea au
dernier.

Le sieur *Bravi*, cadet, eut le premier
accessit, & le sieur *Lombard*, le second.

L'assemblée parut en général aussi sa-
tisfaite du zèle des élèves, que des ma-

Hijj

174 MERCURE DE FRANCE.

tières qui avoient été discutées. Le directeur général des écoles , qui tint la séance en l'absence du ministre , annonça aux élèves la marque honorable que S. A. R. M. le Prince Charles a donnée au sieur Chanut , leur confrère , de son consentement , eu égard aux services qu'il a rendus dans le duché de Luxembourg , en y combattant une maladie dont les ravages étoient énormes. Ce Prince , en effet , a daigné envoyer pour lui une boîte d'or , contenant une lettre de change de cent louis. Ce trait de bonté de la part de S. A. R. fournit au directeur général , l'occasion de faire sentir aux élèves la nécessité de ne pas se livrer uniquement à une théorie vaine , dès qu'elle n'est pas alliée à la pratique : l'intention du gouvernement étant de peupler les provinces , non de gens raisonneurs , mais d'hommes véritablement estimables & utiles.

ACADÉMIE royale de Peinture & Sculpture.

Le samedi 28 Juillet, Mlle. Vallayer , âgée de 22 à 23 ans , a été présentée & agréée le même jour à l'académie royale de peinture & sculpture. Ses tableaux ,

S E P T E M B R E. 1770. 175
dans le genre de fleurs, de fruits, de
bas reliefs, d'animaux, ont été la meil-
leure recommandation de ses talens.

Elle peut se placer à côté des maîtres
célèbres qui composent la première aca-
démie de l'europe, pour les arts; &, dans
un âge si tendre, & malgré les obstacles
de son sexe, elle a porté l'art si difficile
de rendre la nature, à un degré de per-
fection qui enchante & qui étonne.

*V E R S à Mlle Vallayer, nouvellement
reçue à l'académie royale de peinture &
de sculpture.*

C'EST l'équité, non la faveur
Qui t'ouvre avec transport le temple de la gloire;
Faut-il qu'une trop juste & trop sainte douleur
Flétrisse les lauriers que t'offre la victoire! *
Les Plaisirs, les Amours, vers toi prompts à vo-
ler,
S'empressent de sécher des larmes
Qu'eux seuls voudroient faire couler;
Qui ne connoîtroit pas tes charmes,

* Cette Demoiselle a perdu, le sur-lendemain
de sa réception, M. son père,

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

Qui ne verroit que tes talens
Te croiroit à l'automne, & tu n'es qu'au printems.
Que tes tableaux divers rendent bien la nature !
Tu peins deux arts que tu chéris,
Et la Musique & la Peinture:
Quelle touche ! quel coloris !
Tu ne pouvois manquer cette double couronne ;
Bas-relief, vase, fruits, légumes & lapin ,
Sous tes magiques doigts tout a son trait certain ;
On s'approche, on s'éloigne, on revient, on s'é-
tonne !
Mais quel que soit l'effort de ton pinceau, je croi
Qu'il ne fera jamais rien de si beau que toi.

Par M. Guichard.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

Le Coucher de la Mariée, estampe d'environ 18 pouces de haut, sur 12 de large, gravée d'après le tableau original de M. Baudouin, peintre du Roi, par M. Moreau le jeune, qui l'a commencée à l'eau forte ; & par M. Simonet, qui la terminée au burin. A Paris,

SEPTEMBRE. 1770. 177

chez Moreau le jeune , graveur , demeurant rue de la Harpe, vis-à-vis M. le Bas , graveur du cabinet du Roi ; prix , 8 liv.

CETTE estampe est une de celles dont la composition fait le plus d'honneur à M. Baudouin. La mariée est ici représentée dans le moment , que , soutenue par sa mère , elle va se mettre au lit. Un reste de pudeur qu'elle fait paroître , semble donner un nouveau prix aux faveurs qu'elle est prête d'accorder. Son jeune époux s'est saisi d'un de ses bras , & un genou en terre , lui jure un amour éternel. Toute cette scène inspire une volupté douce & pure. La chambre où elle se passe est richement ornée. Des femmes qui s'empressent de servir la mariée , donnent du mouvement à la composition de cette estampe , dont la gravure délicate & soignée , ne peut manquer de plaire aux amateurs.

I I.

Les Douceurs de l'Été , estampe d'environ 15 pouces de haut , sur 10 de large , gravée par M. Moitte , graveur

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

du Roi , d'après le dessin original de François Boucher. A Paris , chez l'auteur , rue St Victor , la troisième porte cochère à gauche , en entrant par la place maubert ; prix , 3 liv.

Les douceurs de l'été sont ici caractérisées par une jeune & aimable femme , qui goûte la fraîcheur de l'air auprès d'un canal , dans lequel elle vient de se baigner. Elle est accompagnée de sa femme de chambre. Un piedestal , sur lequel est élevé un groupe de deux enfans , qui jouent avec une chevre , sert d'ornement à cette estampe gravée d'un burin net & exercé.

I I I.

Arc de Triomphe de Titus - Vespasien , estampe de 17 pouces de large , sur 13 de haut , gravée par M. Lemire , d'après le tableau original de M. de la Croix. A Paris , chez Lemire , graveur , rue St Etienne des Grès , prix , 2 liv. 8 s.

L'arc de Triomphe de Titus & quelques autres fabriques ornent le fond de cette agréable estampe , qui représente

SEPTEMBRE. 1770. 179
une marine. Sur le devant, plusieurs groupes de pêcheurs paroissent occupés à tirer leurs filets. La gravure en est traitée avec soin & d'un bon effet.

I V.

Portrait de Madame Louise - Marie de France, née à Versailles le 14 Juillet 1737, religieuse Carmélite, sous le nom de Sœur Thérèse de St Augustin, au couvent de St Denis, en 1770. Ce portrait a été dessiné & gravé par C. A. Litrel. On le distribue à Paris, chez Bligny, Cours du manège aux Thuilleries; prix, 1 liv. 4 s.

V.

Portrait de Mgr. le Duc de Chevreuse, pair de France, colonel-général des dragons, & gouverneur de la ville de Paris, dessiné par Guiller, & gravé par Ingouf. Mgr. le duc de Chevreuse est ici représenté sous l'uniforme de dragon. A Paris, à la même adresse ci-dessus.

V I.

Portrait de Prosper Joliot de Crebillon, gravé par J. B. Bradel, d'après le ta-

H vj

186 MERCURE DE FRANCE.

bleau de H. Doyen. A Paris , chez l'auteur , rue d'Enfer , au caffè de Toulouse.

Ce portrait est de format *in-4°*. Il sera très-bien placé à la tête de la belle édition des œuvres de ce célèbre poëte tragique , imprimée au Louvre. L'artiste l'a représenté en buste ; le visage est des trois quarts , & n'ayant pour coëffure , que des cheveux blancs & très-courts.

V I I.

Portrait de M. l'Abbé Aubert, dessiné par Aubert, & gravé par de Lorraine, qui le distribue chez lui, rue des Francs-Bourgeois, place de St. Michel, maison de M. Gouin.

Ce portrait est de profil & en forme de médaillon. Il est principalement destiné à être placé à la tête des fables nouvelles & du poëme de Piché, de l'auteur.

V I I I.

Portrait de François Petit, médecin de S. A. S. le duc d'Orléans, mort en 1766, peint par de Lorme, & gravé par François-Robert Ingouf. A

SEPTEMBRE. 1770. 188

Paris , chez l'auteur , rue de la Parcheminerie , vis-à-vis le passage St Severin , chez un limonadier , au troisième ; prix , 2 liv.

M. Petit , revêtu de la robe de docteur , est ici représenté de face. L'estampe a environ 14 pouces de haut , sur 10 de large.

L'on distribue à la même adresse , le portrait & médaillon de M. Louis-René de la Chalotais , procureur - général du Roi au parlement de Bretagne ; prix , 1. liv.

ÉLOGE de M. Boucher , premier peintre du Roi & directeur de l'académie royale de peinture & sculpture , mort le 30 Mai 1770.

SI l'intérêt ou la vanité prodiguent des éloges à ceux qui n'ont été que grands , la justice & la reconnoissance dictent ceux des hommes qui se font rendus utiles. Qui peut mieux y prétendre que les artistes célèbres dont les noms immortels illustrent à jamais leur patrie ? L'hommage que l'on rend à leur mémoire n'est pas seulement une honneur que l'on accorde à leurs cendres , c'est une

tribut que l'on doit à leurs travaux & que l'on paie à leurs talens.

L'orgueil n'auroit sans doute autrefois jeté qu'un regard dédaigneux sur l'éloge d'un homme qui n'eut d'autres titres que ses crayons & ses pinceaux ; mais, dans un siècle éclairé par le flambeau de la philosophie, on distingue aisément le faux éclat du vrai mérite, & les sages qui composent le corps le plus respectable de la nation, ont enfin osé donner l'exemple utile d'honorer sans distinction tous les hommes de génie : Dans le temple auguste des muses nous avons vû mêlées ensemble les couronnes de Descartes & de Sully, de Daguesseau & de Moliere, & nous ne doutons point que l'académie françoise n'eût un jour accordé aux peintres célèbres les honneurs qu'elle a rendus aux hommes illustres, si ces honneurs n'appartenoient plus immédiatement à celle dans laquelle ces artistes fameux ont mérité d'occuper la première place. Mieux instruite sans doute du mérite de celui que cette académie vient de perdre, elle est plus capable de louer dignement celui que nous regrettons avec elle & nous ne prétendons point entrer en lice.

Dans l'éloge que nous osons entreprendre, le sien deviendra le trophée élevé à la gloire de ce grand homme, le nôtre ne sera que le monument de nos regrets.

François Boucher nâquit à Paris en 1704. Eleve de M. le Moine, il remporta le premier prix de peinture le 28 Août 1723, étant âgé de dix-neuf ans. Les grandes espérances qu'il donnoit alors ne furent point trompées. A son retour de Rome, il fut unanimement agréé le 24 Octobre 1731, à l'académie royale de peinture qui le reçut le 30

S E P T E M B R E. 1770. 183

Janvier 1734. M. Boucher étoit alors au plus haut degré de sa gloire ; il fut nommé adjoint à professeur le 2 Juillet 1735, & professeur le 6 Juillet 1737. Bien différent de ceux qu'un seul succès a fait connoître & qui, sentant leur incapacité, craignent de compromettre leur réputation en rentrant dans la carrière, M. Boucher ne chercha qu'à soutenir la sienne par de nouvelles productions, & ses succès ne se démentirent pas plus que ses travaux. Il fut nommé adjoint à recteur le 29 Juillet 1752, & élu recteur le premier Août 1761 : enfin il obtint, le 23 Août 1765, l'honneur d'être choisi par le Roi pour occuper la place de premier peintre de S. M. dans laquelle il succéda à Carle-Vanloo. Tout le Public applaudit à ce choix, & l'académie fit connoître combien il lui étoit agréable, en donnant la place de directeur au premier peintre, qui ne la possède pas toujours, & qui ne l'obtient que par le suffrage de ses confreres. Plus jaloux de leur amitié que des égards dus à sa place, il en abandonna volontiers tous les droits ; il lui suffisoit de l'avoir méritée ; il avoit enfin obtenu tous les honneurs qu'il pouvoit espérer de la France, & il étoit loin de s'attendre à ceux qu'alloit y joindre une nation étrangere. L'académie de St Petersbourg desirant entretenir une correspondance intime avec celle de France, lui écrivit qu'elle souhaitoit s'attacher, en qualité d'associé libre, quelqu'un des membres de notre académie, à laquelle elle laissoit le choix, il tomba unanimement sur le premier peintre, qui y fut sensible sans s'en prévaloir.

Les principales époques de la vie de cet artiste n'ayant donc été marquées que par les dignités qu'il a méritées & obtenues dans son académie, nous passerons rapidement sur cet objet. La men-

leur maniere de louer ce grand homme seroit de parler de ses ouvrages ; mais le nombre en est si prodigieux qu'un volume énorme suffiroit à peine pour en contenir les noms seulement ; le burin d'ailleurs en a consacré la plupart , & presque tous se trouvent à chaque instant sous les yeux de tout le monde : le seul parti qui nous reste est de hasarder quelques réflexions sur les talens particuliers de M. Boucher ; ce peintre devant nécessairement faire époque dans l'école françoise , cette matiere n'est pas, je pense, la plus indifférente pour les vrais amateurs & sur-tout pour les jeunes artistes ; l'éloge raisonné d'un grand homme doit être une leçon pour ceux qui se disposent à le suivre.

L'Invention , fille du Génie & mere de la peinture comme de tous les arts , fut pour ainsi dire au commandement de M. Boucher. Nul peintre , dans les trois écoles ne fut plus fécond ; aucun ne le fut autant dans l'école françoise. Un travail continuel de plus de douze heures par jour depuis l'instaur de son enfance où il prit les crayons jusqu'aux derniers momens de sa vie , n'avoit pu parvenir à dessécher son génie. C'étoit une mine intarissable que le tems ne pouvoit épuiser ; plusieurs personnes ont entendu dire à cet artiste qui ne savoit ce que c'étoit que de se vanter , puisqu'il n'en avoit pas besoin ; qu'il comptoit n'avoir pas composé moins de dix mille dessins croqués ou finis , & plus de mille tableaux en y comprenant les ébauches & les esquisses. Mais ce qui paroît inconcevable dans cette étonnante fécondité , c'est qu'il ne peignit la nature qu'en beau , qu'il ne la montra jamais que sous un aspect aimable & riant ; il évita sur-tout ce mélange ridicule d'objets qui ne se sont jamais trouvés ensemble &

qui répugnent au goût en mettant le jugement en défaut : s'il s'égayait quelquefois dans le genre de Bamboche, il sçut l'embellir sans le dénaturer & n'offrit jamais des objets odieux ou dégoûtans, parce qu'il savoit que les yeux ont horreur des choses que les mains ne voudroient pas toucher. Fidèle à son sujet, il n'admettoit jamais dans ses compositions rien qui lui pût être étranger ou inutile, quoiqu'il eût coutume de rendre ses tableaux très-riches (& c'est en cela qu'il fit admirer son goût) ce même goût qui l'avoit éclairé dans le choix & la distribution de son sujet le guidait encore lorsqu'il prenoit le crayon. Ses figures contrastées se balançoient également sur leur centre & leurs contours, ondoyans comme la flamme, étoient coulans & presque imperceptibles. Il savoit rendre compte de tous les muscles avec connoissance, mais sans affectation d'anatomie, à moins que ce ne fut dans des mouvemens contrainsts ou dans des passions violentes.

L'expression, cette partie qui se refuse au pinceau quand elle n'est pas fortement conçue dans la tête, ne manquoit jamais à notre artiste, parce qu'il savoit quel trait ou quelle ombre plus ou moins prononcée sont propres à marquer l'amour ou la haine, la joie ou la tristesse, l'espérance ou le désespoir, la terreur ou l'intrépidité, la clémence ou la colère, & qu'une grande habitude lui faisoit sur le champ trouver le caractère des passions avant que sa pensée eût le tems de s'affaiblir ou de s'évaporer, ce qui ne manque pas d'arriver lorsqu'on est obligé de tâter l'expression; celle de la tête, & sur-tout celle des yeux sont sans doute les plus propres à montrer les affections de l'ame, mais il faut que toutes les autres parties du corps y concourent, & ne point donner à

une figure une attitude imposante, un geste arrogant lorsque la tête baissée n'annonce que l'humilité; ces contresens ne sont que trop fréquens sur tout chez les jeunes gens, par la fureur qu'ils ont de prononcer tous les muscles. Il faut encore prendre garde aux bienfaisances, & que la colere d'un prince ne ressemble point à la férocité d'un soldat; car l'éducation, qui est devenue une seconde nature, se fait encore sentir dans les passions les plus violentes; c'est ce qu'observa toujours scrupuleusement le premier peintre dont nous faisons l'éloge.

Les expressions fortes ne sont pas les seules qu'un peintre doive rechercher. Il n'est pas moins difficile d'émouvoir la compassion que d'inspirer la terreur; & la Reine Médicis regardant le fils auquel elle vient de donner le jour, n'est pas moins un chef d'œuvre de l'art que l'Héliodore de Raphaël: si la fierté nous en impose, les graces nous touchent & nous entraînent, & l'on ne peut disconvenir qu'elles conduisirent toujours les pinceaux de Boucher. Il leur fut toujours fidèle, & jamais elles ne l'abandonnerent; mais le secret de les fixer ne peut s'enseigner, c'est un présent de la nature; celui qui ne l'a point reçu doit y renoncer, car elles fuient dès que l'on court après elles.

Le coloris que les anciens appeloient *la Dame d'atour* de la peinture, n'est guère plus susceptible de se réduire en préceptes; c'est une magie dont le secret ne s'apprend que par les yeux; les tableaux des grands maîtres sont les meilleures leçons, & ceux du bon tems de M. Boucher doivent être regardés comme d'excellens modèles; sa couleur étoit vraie, locale & harmo-

nieuse, quoique toujours brillante; ce qui lui donnoit un effet en même-tems si juste & si agréable, c'est la grande connoissance avec laquelle il sçavoit conduire ses tons & distribuer ses lumières & ses ombres; il faisoit valoir ses corps, éclairés par des ombres qui sçavoient arrêter l'œil, & ne lui permettoient d'aller plus loin, qu'après avoir examiné l'objet qui l'avoit appelé: dans un art fait pour la vue, c'est principalement elle qu'il faut chercher à satisfaire; mais elle ne peut l'être, qu'autant qu'elle est trompée; c'est pour cela que les parties saillantes doivent être traitées, comme le montre un miroir convexe; c'est-à-dire, plus vives que nature; & celles qui tournent, plus rompues & plus éteintes par la privation de la lumière. Il faut donc se garder d'introduire deux jours égaux dans le même tableau. Que la lumière frappe fortement le milieu, & se renvoie par écho sur toutes les parties saillantes, en diminuant toujours à mesure qu'elle s'éloigne de son foyer; mais toutesfois sans papilloter aux yeux, & qu'après de grands jours, il se trouve de grandes ombres. La vue doit encore être satisfaite par l'union des couleurs, qui doivent être amies & participer à l'harmonie des objets qui se touchent, & qui ne doivent être, pour ainsi dire, distinguées, que par la dégradation du clair-obscur, sur-tout dans les parties éloignées; l'accord d'un tableau vient encore du champ, qui doit être fait du mélange de toutes les couleurs qui composent l'ouvrage, comme seroit le reste de la palette avec laquelle il auroit été peint; c'est ce que l'on remarque, sur-tout dans les tableaux de M. Chardin, & ce que l'on admiroit dans ceux de M. Boucher.

Après avoir parlé du coloris de ce peintre des graces , il ne nous reste plus qu'à admirer sa touche facile , élégante & toujours spirituelle ; mais je n'inviterai point les jeunes artistes à l'imiter servilement ; il faut que chacun ait la sienne , & , lorsqu'on veut suivre les grands hommes , il faut chercher à s'approprier leurs talens , sans s'asservir à leur manière. Les graces ne se copient point ; elles cessent de l'être , dès qu'elles sont étudiées ; le génie ne s'acquiert pas davantage ; Minerve sortit toute armée du cerveau de Jupiter , & Vénus parut toute formée pour plaire , sur le sein de l'onde où elle avoit pris la naissance : les maîtres les plus habiles n'ont souvent laissé que de foibles copistes. Pater & Lancret nous font regretter Wateau , & c'est en vain que quelques élèves de M. Boucher , cherchent à nous déguiser les graces qu'ils lui ont dérobées ; il n'ont fait que les rendre étranges , en les affublant d'habillemens étrangers.

La mémoire de ce peintre célèbre que l'on nous fait regretter de tant de manières , ne gagnera pas moins à l'éloge de son cœur , qu'à celui de ses talens ; il fut sensible , obligeant , désintéressé , modeste & très-généreux ; aucun artiste n'a plus que lui enrichi ses amis de ses productions précieuses ; il ne sçut jamais profiter de sa grande réputation pour augmenter le prix de ses ouvrages ; il étoit plus avide de gloire que de richesses , & , avec cette noblesse de sentimens , plus l'honneur est certain , moins l'intérêt se fait sentir. M. Boucher donnoit ses avis avec franchise à ceux qui venoient le consulter , & recevoit avec reconnoissance , ceux dont il sentoit la justesse ; il avoit de l'esprit

naturel & du penchant à la gaité ; mais le sel de la plaisanterie ne devint jamais amer dans sa bouche ; il aimoit les lettres , se plaisoit avec ceux qui les cultivent , & le cabinet de curiosité de presque tous les genres qu'il a formé à grands frais , & qui sans contredit est un des plus intéressans de l'europe par sa variété , atteste également son goût & ses connoissances.

Nous n'appréhendons point que les louanges que nous prodiguerions à la mémoire de cet homme célèbre, excitassent l'envie après sa mort , puisque , malgré ses talens , il n'eut que des amis pendant sa vie ; mais nous craignons d'augmenter les regrets en rappelant ses belles qualités : nous ne pourrions jamais répandre autant de fleurs sur sa tombe , que les arts & l'amitié y verseront de larmes ; & , si quelque chose peut adoucir la perte sensible que nous venons de faire d'un artiste si cher , c'est de voir ses places remplies par un successeur qui n'inspire pas moins d'estime pour sa personne , & d'admiration pour ses talens. (1)

(1) La place de premier peintre du Roi & celle de directeur de l'académie , ont été données à M. Pierre , premier peintre de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans , chevalier de l'ordre de Saint Michel , &c.

*Par M. Desboulmiers, ancien capitaine
de cavalerie.*

MÉMOIRE sur la destruction des Loups.

Les loups sont un des fléaux les plus redoutables dans les campagnes ; on ne sauroit imaginer les ravages énormes qu'ils y font , & il semble qu'on n'y a fait une sérieuse attention que depuis que leur rage s'est exercée avec fureur sur un nombre considérable de personnes de tout âge & de tout sexe.

La destruction de ces animaux qui , dans plusieurs provinces, attaquent les poulains , les bœufs & les bêtes à laine , & en ravissent un nombre prodigieux , seroit donc un objet d'autant plus essentiel que l'espèce des chevaux éleyés dans les forêts & en plein air , seroit infiniment meilleure ; que les moutons toujours parqués sans danger , bonifieroient les terres , & donneroient une laine d'une qualité supérieure si l'on pouvoit supprimer les bergeries ; & qu'enfin on prévien droit une quantité de malheurs dont l'humanité qui en gémit , n'est que trop souvent la victime.

Ce sont ces réflexions sans doute qui ont donné naissance à plusieurs projets qu'on présente tous les jours pour la destruction des loups ; mais la plupart , sous le prétexte du bien public , n'ont pour but qu'un intérêt particulier , & les différens moyens qu'on propose sont plus dispendieux les uns que les autres.

Un gentilhomme du Nivernois , qui fait toutes les années des pertes immenses & qui a vu les loups enlever , à un de ses voisins , vingt - trois

peulains sur vingt-quatre, a recherché les moyens de procurer, non-seulement à son canton, toute sûreté sur ce point, mais encore à tout le royaume.

La chasse faite avec bruit n'opère, pour ces animaux, que la fuite d'un lieu à un autre; ils se portent pendant quelques jours plus loin, & après avoir commis des dégâts dans la partie où ils ont été le réfugier, ils reviennent dans l'autre lorsqu'on n'y chasse plus.

Le poison, comme on l'a employé jusqu'à présent, a produit plus d'effet; mais, quand il n'est mis en usage que dans un canton, ce même canton se repeuple bien vite & en très-peu de tems d'autres loups.

A l'égard des pièges & des appâts, peu de gens s'en servent, & ce moyen ne s'étend que sur un trop petit nombre de ces animaux.

Ce gentilhomme prétend avec raison que le loup est un animal qui imite tous les animaux carnassiers; il est obligé de parcourir une grande étendue de pays pour chercher sa nourriture: le *printems* & l'*été*, il habite les bois, dans lesquels il se repaît de faons, de marcaffins & de jeunes animaux de toute espèce dont il fait son aliment journalier; aussi voit-on, que dans l'une & l'autre de ces saisons, il laisse assez ordinairement les grands animaux & les animaux domestiques tranquilles: en *hiver* & en *automne*, le gibier est plus en état de se défendre & de se dérober à ses poursuites, il rode sans cesse alors autour des différens troupeaux, & en dévaste une grande partie. On lait alors avec quelle rapacité il se jette sur les charognes qu'il rencontre: il s'agiroit donc de faire un règlement général qui prescrirait à tous

les villages , à tels jours fixés , aux fêtes de Noël , par exemple , ou au commencement de l'année , d'empoisonner une bête quelconque , capable de servir de pâture à plusieurs loups , & cela pendant plusieurs années consécutives. Chaque paroisse achèteroit une bête au plus bas prix , soit âne , cheval , bœuf ou vache : cette bête seroit conduite au jour indiqué , dans un endroit désigné , & le plus à la portée des bois , là elle seroit tuée & écorchée , on en découperoit les muscles , on saupoudreroit le tout de noix vomique pilée , tant en-dehors qu'en-dehors de l'animal , au bout de huit jours d'exposition de cette bête on en enterrerait les restes qui pourroient nuire aux chiens : un syndic seroit chargé de cette opération , & il seroit tenu , sous peine d'une forte amende , d'envoyer dans le mois suivant au ministre , un certificat signé du seigneur , du curé , & de plusieurs notables , de l'exactitude avec laquelle l'opération auroit été faite.

On doit ajouter ici que ce moyen ne coûteroit pas ce que chaque paroisse supporte en taxation par tête de loup ; l'estimation d'une mauvaise bête peut être portée à huit ou dix livres , deux livres de noix vomique coûteroient quarante sous , ainsi la dépense ne seroit pas bien grande , & ne seroit point onéreuse aux campagnes.

On fera peut-être cette objection , que les chiens pourroient être empoisonnés ; mais tous les paysans instruits les renfermeront pendant ce léger espace de tems , & ceux qui n'auroient pas cette attention mériteront de les perdre.

On pourra ajouter encore que c'est en quelque sorte un nouvel impôt que l'on mettroit sur les paroisses , mais d'autres moyens qu'on a proposés seroient

SEPTEMBRE. 1770. 199

seroient vraiment onéreux & deviendroient une imposition bien plus cruelle ; d'ailleurs l'avantage qu'on retireroit de la destruction des loups , pourroit déterminer des arrangemens qui faciliteroient cette modique dépense.

De l'Imprimerie royale.

LETTRE sur la construction de la charpente de la nouvelle salle de Versailles ; par M. P. . . . ,

LA description de la magnifique salle de spectacle nouvellement construite à Versailles , qui a été insérée dans le Mercure du mois d'Août 1770 , doit être très - satisfaisante , tant pour les amateurs en ce genre que pour les artistes qui ont concouru par leurs talens à la perfection de ce monument. L'on n'a rien négligé pour en faire connoître la forme & les proportions , ainsi que la maniere noble , riche & élégante dont cette salle est décorée. Les soins que l'on a pris (& qui méritent d'être imités) pour la rendre sonore n'ont point été oubliés ; enfin cette salle que l'on a taché de rendre digne de la majesté & de la magnificence du Roi , peut aller de pair avec le château dont elle fait partie.

La charpente du comble de cette salle mérite sur-tout l'attention des connoisseurs & des maîtres de l'art ; ce qui en a été dit dans la description de cette salle est certainement très-mérité , mais n'est pas assez étendu pour donner une idée de sa construction.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

Les arts , au progrès desquels il est permis à tout citoyen de s'intéresser , exigent que l'on supplée à ce qui a été obmis , & qu'on ne pouvoit se dispenser d'insérer dans la description mentionnée ci-dessus.

Un motif non moins puissant est l'utilité ; car , non - seulement cette charpente est un excellent modèle pour toute salle de spectacle , mais encore elle pourroit s'adapter à tout édifice de la plus grande portée.

Telles sont les raisons qui nous engagent à la décrire , malgré les difficultés qu'il y a de se faire entendre sans l'aide du dessin.

On n'entrera pas dans le détail des obstacles qu'eut à surmonter M. Arnoult , ingénieur-Machiniste de Sa Majesté , à qui l'on doit la coupe de cette charpente ; il a d'autant mieux réussi à cet égard , qu'il a été parfaitement bien secondé par le Sr Brian , maître charpentier du Roi , qui l'a exécutée avec toute la précision & toute la netteté possible ; c'est une justice que l'on doit rendre aux talens du Sr Briand , en disant qu'il est entré avec beaucoup d'intelligence dans les vues de cet habile machiniste.

La structure de cette charpente , aussi hardie qu'ingénieuse , a un rapport immédiat avec les machines & avec le plafond de la salle de spectacle. C'est avec cette relation ou sans cette relation qu'on peut la considérer.

Cette charpente , ainsi qu'il a déjà été dit , a 63 pieds de portée dans œuvre ; elle occupe tout le dessus du théâtre ainsi que le dessus de la salle , & forme une galerie longue de cent cinquante pieds , large entre les clefs pendantes ou poteaux de 20 pieds & haute dans toute son étendue , entre les

deux entrails, de onze pieds. Cette galerie est où se fait le service des machines.

La charpente dont il s'agit n'est composée que de douze fermes, distantes les unes des autres de douze pieds dans leur milieu. Ce comble se termine par une croupe à ses extrémités.

Chaque ferme est composée d'un grand entrail, de 69 pieds de long, en trois parties assemblées à mi-bois & à doubles queues d'aronde, lequel porte le plancher des machines. Le grand mobile de la charpente est deux moises de chaque côté de la ferme, lesquelles ont 42 pieds de longueur. Ces moises sont des pièces de bois parallèles, lesquelles unissent & assujettissent dans toute leur longueur toutes les pièces de bois qui composent la ferme; savoir, les clefs pendantes ou poteaux entre le grand & le petit entrail; cinq contre-fiches qui, de leur autre bout, sont assemblées dans l'arbalétrier, avec lequel ces moises sont parallèles; ces moises se trouvent assujetties par le haut dans le poinçon, & par le bas elles sont enclavées dans deux autres moises ou jumelles de vingt pieds de long, lesquelles sont parallèles au mur, à deux & trois pouces de distance. Ces dernières moises ou jumelles assujettissent sur le grand entrail le pied de l'arbalétrier à 38 pieds de long & s'assemblent par le haut dans le poinçon. Le poinçon est enclavé dans le petit entrail qui lui sert de base, & le petit entrail lui-même se trouve enclavé par les grandes moises.

La partie latérale de la charpente entre chaque arbalétrier est tenue en écartement par le festage, cinq pannes portant les chevrons & la plate forme qui reçoit l'about des chevrons, ainsi que l'about des grands entrails. Dans l'intérieur du comble

les écartemens sont tenus par quatre entretôises assemblées dans les clefs pendantes ou poteaux.

Ce qui rend cette charpente unique dans son genre, c'est qu'elle est assemblée de manière que rien ne tire ni ne pousse contre les murs puisqu'elle n'y touche qu'en partie, au moyen des moises ou jumelles dont nous venons de parler : son assemblage dans les parties n'est pas moins particulier ; ce ne sont que des entailles approchées par des boulons de fer à écroux, ce qui produit par-tout la force du bois de bout.

Tous les cylindres relatifs aux machines sont agencés dans la charpente qui lui sert de support. Voilà ce qui concerne la partie du comble au-dessus du théâtre.

Au-dessus de la salle, la charpente est composée de six fermes semblables à celles du théâtre ; la différence qui s'y trouve, c'est qu'au-dessous des grands entrails on en a suspendu cinq autres qui portent un plancher & le plafond de la salle. Ces cinq entrails ont quatre-vingt-quatre pieds de long, sont assemblés comme les autres & sont suspendus par des étriers de fer. Les abouts sont dans les murs, & ils sont encore soutenus par des pans de bois qui portent directement sur les colonnes de la galerie des troisièmes loges que l'on a dit être de menuiserie, mais qui n'en sont que revêtues. Le noyau de ces colonnes est de charpente, aussi fort que l'a pu permettre le diamètre de l'ordre. Ces colonnes qui, en apparence, semblent ne porter que le plafond de la salle, portent en effet tout le comble de la salle, à l'exception seulement de la croupe qui porte sur le mur circulaire. On peut sentir la difficulté qu'il y a eu pour assujettir des fermes aussi considérables sur des colonnes isolées.

SEPTEMBRE. 1770. 197

Le plafond de la salle dont la structure a été heureusement imaginée par M. Arnoult, est suspendu par des crochets de fer qui tiennent d'un côté à la menuiserie, & de l'autre à des solives de 60 pieds de long, posées en vibration sur les derniers entrails & sans être autrement attachées; ce qui contribue à rendre la salle sonore.

Toute cette charpente est peinte en couleur de bois, & la ferrure est rechapée en fer, ce qui produit un coup-d'œil agréable; ajoutez que le peu de confusion qui y règne en fait aisément appercevoir toutes les parties. On ne dira rien de la manière dont le comble est éclairé; on ne s'est attaché qu'à donner quelques notions de cette belle charpente, où tout est si bien proportionné que son inspection ne peut que faire honneur à son inventeur.

A Versailles, le 19 Août 1770:

DE L'ENNUI.

ON cherche l'origine de l'Ennui, cette maladie de l'esprit, ce désordre de l'âme qui nous force à courir sans cesse après des objets vains & frivoles? Si l'on croioit que les objets méprisables & futiles qui nous occupent, les dissipations tumultueuses des hommes fussent la cause de leur ennui, on se tromperoit sans doute, & l'on prendroit, pour le mal dont nous cherchons l'origine, les tristes moyens qu'on emploie pour le soulager. Semblables à ces malheureux que la douleur tourmente, & qui adoptent aveuglement tous les remèdes qu'on leur propose, les hommes, par la

198 MERCURE DE FRANCE.

diffipation & la recherche variée des plaisirs , s'efforcent d'échaper à la mélancolie qui les consume ; mais ils l'espèrent en vain : envain les merveilles de la nature se rassemblent-elles pour contenter leur ame , en vain l'imagination mensongère des hommes forme-t-elle des êtres idéaux pour qu'ils puissent satisfaire leur cœur ; on peut les abuser un moment , mais la magie cesse , l'illusion passe , & l'homme livré à lui-même , l'est à la douleur , au mécontentement , au trouble & à la tristesse. Ce ne sont donc pas les occupations diverses où les hommes s'abandonnent qui produisent l'ennui dont ils sont dévorés ; c'est dans le propre état de leur condition naturelle qu'il faut en chercher la principale cause ; c'est le spectacle affligeant de nous-mêmes qui nous jetant , ou dans l'humiliation la plus douloureuse à l'amour-propre , ou dans les labyrinthes du doute & de l'incertitude , nous fait chercher avec avidité tout ce qui nous dérobe à nous , & nous tient ainsi dans l'agitation & dans un trouble perpétuel.

Vainement les objets de nos dissipations auroient-elles une importance plus grande qu'on ne leur en suppose communément , ils ne tarderoient pas à s'impregner des vapeurs de l'ennui & du dégoût de notre existence ; ils prendroient bientôt la teinte triste & sombre du poison qui nous consume , & bientôt nous courrions après de nouveaux objets qui , n'ayant pas encore eu de rapports directs avec nous , ne nous rappelleroient pas encore la vue de notre misère effective ; de-là l'obligation de les varier sans cesse , de-là ces goûts monstrueux , ces fantaisies bisarres , ces erreurs aimables qui tour-à-tour nous charment , nous déplaisent , nous amusent & nous ennuiant ; si ,

fatigués de courir après ces fantômes de bonheur qui nous échappent & s'évanouissent au moment que nous croions les tenir, nous voulons rentrer dans notre ame, qu'y trouvons-nous ? Un vuide affreux, des pensées accablantes, des réflexions tristes & funestes, le mépris de nous-même, les regrets du passé, l'horreur de l'avenir, les remords. Alors effrayés de nous voir, tremblans à la vue des spectres que notre raison vient d'évoquer, nous rejetons ces images phantastiques du bonheur, nous les cherchons encore, & nous courons nous précipiter avec elles dans les abymes du mensonge, des illusions & de l'espérance. Ces hommes courbés sous le faix, se soutenant à peine, chantent encore en marchant pour endormir leurs maux & se distraire du fardeau qui les accable ; pourquoi donc, par des occupations multipliées, dans des distractions éternelles, ne cherchions-nous pas aussi à alléger le poids accablant de nous-mêmes ; ce sont à la vérité des ressources bien-tôt usées & qui se nuisent entr'elles, mais rapportons-nous-en à nos inconstances éternelles & aux bizarreries de notre humeur pour les voir se renouveler sans cesse ; mais quoi ! l'erreur seule peut-elle adoucir nos maux, & faut-il donc devoir à un si triste remède un soulagement passager ? Quoi, la philosophie, la sagesse, la modération, ne donnent-elles pas des moyens pour échapper au mal qui nous poursuit ; & l'art de résister à ses penchans ne sera-t-il pas plus salutaire que l'habitude de s'y abandonner ? Non. Cette nouvelle occupation nous rapprochant plus de nous, nous rappellera davantage à nos maux.

Autrefois on appeloit philosophie l'amour de la sagesse. Il faut définir l'amour de la sagesse ; ce

peut-être l'amour de l'ordre qu'il faudra encore définir, & de ces définitions il résultera que la philosophie est le désir d'être heureux. Tous les hommes l'ont, & sont sûrement plus éclairés sur les moyens de le devenir que ne peuvent l'être tous les philosophes de la terre. Aujourd'hui on appelle philosophie la connoissance très-douteuse de quelques loix du monde physique, l'explication de plusieurs phénomènes de la nature, la recherche des principes de la morale, de ceux du meilleur gouvernement & l'étude systématique du cœur humain. Où conduisent ces prétendues sciences ? Si l'on se repaît d'une connoissance stérile sur ces objets, c'est une erreur raisonnée qui, pour nous distraire, comme toutes les autres, de notre ennui, n'en détruit point pour cela le principe ; si nous prétendons pénétrer jusqu'à la vérité, nous appercevrons bientôt l'impossibilité de la connoître jamais. Nos opinions changeront, le doute subsistera, & l'étude augmentera notre mélancolie en nous montrant évidemment la misère de notre condition. Aussi les hommes qui ont bien senti la nécessité d'en éloigner de leurs yeux le spectacle affligeant, ont renoncé à leur condition naturelle pour s'occuper principalement de leur condition civile ; l'ambition hâquit alors, cette petitesse de l'esprit qui fait attacher un grand prix à des choses frivoles, & si vaines que dès qu'il les possède, l'homme s'ennuie au milieu de la gloire, de ses titres & de ses envieux. Ces honneurs qui auroient dû, ce semble, satisfaire son cœur, n'y portent que le dégoût, le vuide & l'inquiétude, il revient alors à lui-même, c'est-à-dire à l'ennui inséparable de son existence. Rien ne peut-il donc l'y soustraire ? L'amour le peut. Cette seule passion détournant entièrement nos regards de

nous-même & les fixant sur l'objet de notre idolâtrie, attaque directement la source de notre ennui ; mais les remèdes qu'elle emploie laisseront à jamais l'impression de leur violence, & le prestige de l'amour étant une fois évanoui, le vuide & l'ennui où nous retomberons seront d'autant plus effrayans que nous serons moins accoutumés à la vue odieuse de nous-même, au sentiment affligeant de notre existence & à la pensée de notre fin prochaine qui, plaçant les objets dans leur véritable jour, & montrant la vanité des choses, ne nous laissera que le choix affreux de l'ennui ou du désespoir.

Mais, dira-t-on, il y a des personnes qui ne s'ennuient point ? Les animaux en effet ne paroissent pas connoître beaucoup l'ennui, &, parmi les hommes, ceux qui leur ressembtent le plus paroissent aussi être les moins susceptibles de cette maladie, ou plutôt elle est en eux moins développée. En général ceux qui pensent le moins en sont toujours moins atteints. Ce qui confirme bien que l'ennui naît absolument de la vue de nous-même & des réflexions que cette vue suggère. Cette maladie agissant lentement, sourdement & sans relâche, pourra même quelquefois n'être pas observée de ceux qui en seront le plus consumés. Faute d'être capables de replier leurs pensées sur eux, ils ne découvriront jamais leur mal, & communiquant l'ennui à tout ce qui les environne, ils se féliciteront de ne le pas connoître. Il est vrai que, n'ayant pas du bonheur, de la vertu & de l'éternité, les grandes idées qui naissent dans une âme sensible & éclairée, n'ayant pas de notion du prix réel des choses, ils auront moins de sujets de se déplaire à eux-mêmes.

me que ceux qui , se traçant fortement cet état parfait de bonheur , de jouissance & de vertu , s'attristent d'en être si loin & tombent dans la douleur & l'amertume où doit nécessairement jeter une privation si grande. Plus nos pensées se seront élevées , plus notre imagination , échauffée par la contemplation des choses incréées , se sera égarée dans l'immensité des possibles , & plus nous retomberons dans la tristesse & l'anéantissement , lorsque la vérité , conduite par le sentiment , nous aura impitoyablement ramené à notre véritable condition naturelle. Ces songes d'un homme éveillé , ces desirs , ces projets , cette vue continuelle & rapide d'objets heureux & satisfaits , ces êtres divins que l'imagination crée , embellit , & rapproche à son gré , ces siècles qui passent comme un trait pour en amener qui ne finiront jamais , ce nouvel univers qui s'élève pour nous , où tout ce qui peut séduire & charmer nos sens se trouve voluptueusement disposé pour les tenir dans l'ivresse la plus délicieuse : toutes ces scènes magiques offertes à notre ame , l'élèvent à un état presque digne d'elle. Dans quel abyme ne tombe-t-elle donc pas , lorsque l'imagination épuisée faisant tout disparaître , la laisse à elle-même & à ce spectacle ténébreux de puérilités , de contradictions , de manœuvres , de bassesses , de fautes , d'erreurs & de confusion , où elle joue pour un moment un rôle si froid & si fatigant ! Dans quel ennui n'est-elle pas plongée alors ! Si elle se rappelle encore confusément ce qu'elle a vu & ce qu'elle a été , c'est pour sentir plus amèrement ce qu'elle voit & ce qu'elle est. Que tout ce qui l'entoure de grand doit alors lui paroître petit & méprisable !

A peine l'homme est-il venu au monde que , par

des liens & des précautions barbares que la nature n'exigea jamais, on lui ôte une partie des forces qu'elle lui avoit destinées. Mais son esprit sera bien plus gêné encore. On va le troubler par diverses chimères & le remplir de mille soins différens. Semblables à ces méchantes fées qui présidoient aux accouchemens, des maîtres de toute espèce vont avec profusion répandre sur l'homme leurs dons pernicieux ; voyez-le acquérir avec les années les règles de la conduite qu'il doit tenir, écouter avec avidité les conseils d'augmenter sa fortune, chercher à distinguer les nuances de la probité, recevoir les semences de la vanité, de l'avarice & de l'ambition sous les noms d'honneur, de fortune & de grandeur ; balancer les opinions, tout croire, tout nier & douter ensuite ; acquérir des connoissances la plus cruelle de toutes, celle de lui-même. L'homme isolé au milieu de cette multiplicité de lois, de cet amas de contradictions, de ces obligations infinies, de ces erreurs, de ces folies systématiques, se fatigue pendant long-tems à les vouloir concevoir & tombe ensuite dans la paresse, l'indifférence & le dégoût.

Par M. le C. de B.

HUMANITÉ & GÉNÉROSITÉ.

MADAME de St Genest-Laval, nous a communiqué une lettre du 18 Juillet dernier, que Madame la comtesse de St Fargeau-de-Puisieux, son amie, lui

I vj

écrit. Cette Dame lui raconte , que s'étant trouvée dans la foule , & près de périr avec tant d'autres personnes , qui ont été écrasées dans le tumulte arrivé après la fête donnée à la nouvelle place, elle eut le bonheur d'être secourue & enlevée d'entre les morts, par M. Dey, sergent des gardes françoises. Ce jeune militaire montra le plus grand courage & l'humanité la plus active pour soulager dans cette mêlée , & aux risques de sa vie , plusieurs personnes qu'il a sauvées du trépas. Il peut compter au nombre de ses victoires , d'avoir garanti Madame la comtesse de St Fargeau & un chevalier de St Louis , qui lui doivent la conservation de leurs jours. Cette Dame animée d'une tendre reconnoissance envers son libérateur , l'a attiré dans sa société , dont il fait l'agrément par son esprit , par la douceur de ses mœurs & la bonté de son caractère.

Madame la Comtesse , après avoir été alitée pendant quarante-sept jours, célébra sa convalescence avec ses amis , & durant le repas , elle offrit instamment une partie de sa fortune à M. Dey , qui refusa constamment le moindre tribut de la plus juste reconnoissance , priant que

SEPTEMBRE. 1770. 205
ses services fussent oubliés , parce qu'ils
étoient payés par le bonheur de les avoir
rendus. Madame de St Fargeau marque à
son amie , sa généreuse inquiétude pour
s'acquitter envers son bienfaiteur ; &
sa peine est de trouver en lui tant de
désintéressement. Elle sent qu'il n'y a
que l'honneur , la plus chère récom-
pense d'un militaire , auquel M. Dey
soit sensible , & elle fait des vœux pour
qu'il obtienne l'avancement dû à ses ser-
vices.

Nous ne doutons point que ce com-
bat de sentimens généreux ne fasse plaisir
aux âmes honnêtes.

A N E C D O T E S.

L.

UN des élèves de notre académie de
peinture , se promenant dans les rues de
Naples , vit un pauvre espagnol , cou-
vert de haillons & d'une excessive mal-
propreté , vice dont en général on accuse
ce peuple ; mais il remarqua que ses
mains étoient assez bien pour lui inspirer
l'envie de les dessiner ; l'espagnol y

consentit, moyennant quelque argent ; mais, lui dit le peintre, quand il l'eut conduit à sa maison, il faudroit vous laver les mains : soit, dit l'autre, puis en revenant & comme par réflexion, laquelle, Monsieur, voulez-vous dessiner ?

I I.

Un comédien que l'on n'engageoit que par considération pour sa femme, qui avoit des talens réels, représenta un jour sur la scène, après avoir un peu plus dîné que ne le permettoit la bienfaisance théâtrale ; cet état d'ivresse, joint à son peu de talent, irrita le parterre, qui le sifflait impitoyablement : mon homme, sans se déconcerter, interromp son rôle, s'approche des bords du théâtre, & commence sa harangue. Messieurs, dit-il, vous me sifflez, c'est fort bien fait, je ne me plains pas de cela ; mais vous ne sçavez pas une chose, c'est que mes camarades prennent tous les bons rôles, & me laissent les Geron-tes, les Dorantes. Oh ! si l'on me donnoit un Ariste, un Prince, un Pasquin, vous verriez ; mais, qu'est-ce que vous voulez que je fasse d'un Dorante, d'un Geronte : qu'en feriez vous à ma place, là, par-

lons raison ? Vous ne dites mot ; il faut donc que je continue , & vous êtes encore bien heureux , que je m'en donne la peine. Le public applaudit , & l'orateur continua son rôle. C'étoit Dorante dans le Joueur.

I I I.

Le grand Condé passant dans son gouvernement , fut complimenté par l'abbé Boileau , à la tête du chapitre de Sens. Le Prince voulut s'amuser à déconcerter l'orateur ; l'abbé , qui s'en apperçut , feignit d'être étonné , & dit au grand Condé , avec une crainte affectée : *Monsieur, votre altesse ne doit pas être surprise de me voir trembler , en paroissant devant elle à la tête d'une compagnie d'Ecclesiastiques ; car , si j'étois à la tête d'une armée de quarante mille hommes , je tremblerois bien davantage.*

I V.

Il y a quelques années qu'un des fils de Jonathan , célèbre Juif , fut sur le point de se marier à une jeune Chrétienne ; son père ne faisoit aucune objection sur la religion de la fille qu'on vouloit lui

208 MERCURE DE FRANCE.

donner ; mais il se récrioit beaucoup sur son peu de fortune. Il refusa en conséquence son consentement ; le fils qui étoit fort amououreux , menaça le père de se passer de son aveu ; celui-ci le menaça de ne pas lui donner un scheling ; le jeune homme répondit qu'il l'y forceroit ; & que , s'il refusoit de lui faire part de son bien , il se feroit baptiser pour jouir de la Loi Angloise , qui donne à un enfant Juif qui se fait Chrétien , la moitié des biens de son père. Jonathan demeura confondu à cette réponse ; il alla trouver un Jurisconsulte pour prendre son avis & sçavoir s'il existoit réellement une Loi pareille ; l'Avocat la lui confirma ; mais , ajouta-t-il , si vous voulez me faire présent de dix guinées , je vous donnerai un moyen de tromper l'espérance de votre fils , & l'ingrat n'aura pas le droit d'obtenir la moindre chose. Jonathan se console à ces mots , compte les dix guinées , & supplie l'Avocat de ne pas le faire languir. *Vous n'avez* , reprit le Conseiller , *qu'à vous faire Chrétien aussi , & la Loi ne donnera rien à votre fils.*

DÉCLARATIONS , ARRÊTS , &c.

I.

DÉCLARATION du Roi, donnée à Versailles le 27 Mai 1770, concernant l'administration des bâtimens du Roi.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 29 Mars 1770, & lettres-patentes sur icelui, registrées en la cour des Aides le 30 Mai 1770; qui déchargent les habitans des lieux dénommés dans l'état annexé au présent arrêt, de toute contribution aux droits établis & perçus sous le titre de Droits réservés.

LETTRE de M. de Voltaire à M. Dupont, auteur des Ephémérides du Citoyen, &c.

De Ferney, le 16 Juillet 1770.

M. Berenger m'a fait le plaisir, Monsieur, de m'apporter votre ouvrage, qui est véritablement d'un Citoyen. Berenger l'est aussi, & c'est ce qui fait qu'il est hors de sa patrie. Je crois que c'est lui qui a rectifié un peu les premières idées qu'on avoit données d'abord sur Genève. Pour moi qui suis citoyen du monde, j'ai reçu chez moi une

210 MERCURE DE FRANCE.

vingtaine de familles Gênoises, sans m'informer ni de quel parti, ni de quelle religion elles étoient. Je leur ai bâti des maisons; j'ai encouragé une manufacture assez considérable, & le ministère & le Roi lui-même m'ont approuvé. C'est un essai de tolérance & une preuve évidente que, dans le siècle éclairé où nous vivons, cette tolérance ne peut avoir aucun effet dangereux; car un étranger qui demeureroit trois mois chez moi, ne s'apperoiroit pas qu'il y a deux religions différentes. Liberté de commerce & liberté de conscience, Monsieur, voilà les deux pivots de l'opulence d'un état petit ou grand.

Je prouve par les faits dans mon hameau ce que vous & M. l'Abbé *Roubaud* vous prouvez éloquentement par vos ouvrages.

J'ai lû avec l'attention que mes maladies me permettent encore, tout ce que vous dites de mieux sur la compagnie des Indes & sur le système. Tout cela n'est pas à l'honneur de la nation. Vous m'avouerez au moins que cet extravagant système n'auroit pas été adopté du tems de Louis XIV, & que Jean-Baptiste Colbert avoit plus de bon sens que Jean Law.

A l'égard de la Compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puisse jamais être florissant entre les mains des particuliers. J'ai bien peur qu'il n'essuie autant d'avanies que de pertes, & que la Compagnie Angloise ne regarde nos négocians comme de petits interlopes qui viennent se glisser entre ses jambes. Les vraies richesses sont chez nous, elles sont dans notre industrie. Je vois cela de mes yeux. Mon bled nourrit tous mes domestiques; mon mauvais vin qui n'est point mal-

faisant les abreuve ; mes vers à soie me donnent des bas ; mes abeilles me fournissent d'excellent miel & de la cire ; mon chanvre & mon lin me fournissent du linge. On appelle cette vie patriarcale ; mais jamais patriarche n'a eu de grange telle que la mienne , & je doute que les poulx d'Abraham fussent meilleurs que les miens. Mon petit pays que vous n'avez vu qu'un moment est entièrement changé en très-peu de tems.

Vous avez bien raison , Monsieur ; la terre & le travail sont la source de tout ; & il n'y a point de pays qu'on ne puisse bonifier. Continuez à inspirer le goût de la culture , & puisse le gouvernement secourir vos vues patriotiques.

Mettez - moi , je vous en prie , aux pieds de M. le Duc de * * * , qui m'a paru fait pour rendre un jour de véritables services à la patrie , & dont j'ai conçu les plus grandes espérances.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime & tous les autres sentimens que je vous dois,

M O N S I E U R ,

Votre très - humble & très-obéissant serviteur,

V O L T A I R E.

Voulez-vous bien , Monsieur , faire mes tendres complimens à M. l'Abbé Morellet, quand vous le verrez.

A V I S.

I.

L'OBSERVATEUR Français à Londres se débite actuellement chez Lacombe, libraire, rue Christine ; & chez Didot l'aîné, imprimeur - libraire, rue Pavée, au coin du quai des Augustins. Il en paroît vingt-quatre parties ou cahiers de six feuilles chacun, composant huit volumes par an ; chaque cahier se publie exactement de quinze en quinze jours, le premier & le 16 de chaque mois. Le prix de la souscription pour l'année est de 30 l. rendu port franc à Paris, & de 36, port franc, par la poste, en province.

On trouvera chez les mêmes libraires, & au même prix, des suites complètes des huit volumes de l'année précédente, ou des huit volumes qui font le commencement de ce recueil intéressant.

Les Souscripteurs sont priés de s'adresser à l'un des libraires ci-dessus nommés, & d'affranchir les lettres d'avis & le port d'argent.

Ceux qui ont des avis ou des observations relativement aux objets traités dans ce recueil, sont priés de les faire parvenir, francs de port. On nommera avec reconnoissance les personnes qui voudront l'être, & qui voudront bien s'intéresser au succès & à l'utilité de ce recueil périodique.

Le but que l'Observateur se propose est de faire connoître les mœurs, les loix, les usages, le caractère, les forces, le génie, les finances, la lit-

térature, le commerce; enfin ce qui constitue dans le moral, le physique & le politique la nation Angloise.

Ce peuple s'occupe si fort des François qu'il regarde comme les rivaux de sa puissance & de sa gloire, & les gazettes, les journaux, les papiers sans nombre, publiés en Angleterre, sont tellement remplis des aventures, des desseins ou des choses vraies ou supposées que les Anglois nous attribuent, qu'un Observateur François peut aussi raisonner sur leurs actions domestiques ou publiques, sur leurs entreprises, & sur leurs relations avec les autres gouvernemens. On se propose donc de présenter, avec la réserve qui convient à un spectateur philosophe tout ce qu'il y a d'intéressant, de nouveau & de curieux à rapporter concernant la Nation Angloise & les autres peuples avec lesquels elle communique; de faire connoître ce qu'il y a de plus piquant dans les papiers anglois, & de relever par des notes historiques, critiques & politiques tout ce qui mérite d'être éclairci, ou ce qui a besoin d'être interprété. On n'oubliera point de parler aussi de l'industrie des Anglois, & de donner des notices, & même des desseins de leurs inventions, des machines nouvelles, & autres choses singulieres qui paroissent en Angleterre.

I L

Avis au sujet de l'Histoire naturelle du Sénégal; par M. Adanson, de l'académie royale des sciences, &c.

Le premier volume de l'Histoire naturelle du Sénégal, qui traite des coquillages particuliers à

ce pays, ayant languï depuis l'année 1757, l'auteur, pénétré du vif empressement que témoignent ses souscripteurs d'en voir la continuation, a cru ne devoir pas différer à faire jouir le Public de cette satisfaction si justement due à l'accueil flatteur qu'il a bien voulu faire à ce premier volume; en conséquence il a fait cesser les causes qui arrêtoient la vente de cet ouvrage, en se rendant maître du petit nombre d'exemplaires qui en restoient, pour en faire imprimer la suite.

On trouve actuellement des exemplaires de ce premier volume in-4°. prix, broché, 16 liv. chez les libraires suivans.

{ *Didot le Jeune*, quai des Augustins.
Desaint, rue du Foin St Jacques.
Hérissant, rue St Jacques.
Delalain, rue & à côté de la Comédie Franç.
Lacombe, rue Christine.
Costard, rue St Jean de Beauvais.

Dans un nouveau *Prospectus* on donnera une notice des matieres qui seront traitées dans le second & dernier volume qui aura pour objet l'histoire physique & civile du Sénégal.

LETTRE de M. Pomme à M. Tissot, au sujet de son livre, intitulé : Essais sur les maladies des gens du monde.

MONSIEUR,

Les vérités que vous venez d'annoncer aux gens du monde, sur l'abus qu'ils font de leur

santé, (1) les sages conseils que vous avez donnés à la jeunesse, (2) au peuple, (3) & aux gens lettrés, (4) le zèle enfin que vous avez montré dans un écrit, qui intéresse tant l'humanité (5) vous élèvent au rang de nos premiers maîtres, & vous méritent, au sur-plus, le titre glorieux d'ami des hommes...

Je souscris volontiers à cet éloge, & comme ami, puisque vous me décorez d'un si beau nom, je me place à la tête de vos plus zélés sectateurs : je viens, en effet, d'admirer votre sagacité dans votre dernier ouvrage, & j'applaudirois avec le même enthousiasme, si je n'avois trouvé une critique de mon système, qui pouvant devenir dangereuse pour ceux que votre autorité subjugueroit, m'oblige à m'élever contre elle...

Dans un endroit de cet ouvrage, où vous traitez des maladies des nerfs, vous faites l'exposé de la méthode fortifiante, & de celle qui lui est diamétralement opposée; &, après avoir blâmé la première, & loué la seconde, vous les rejetez ensuite l'une & l'autre; les adoptant cependant, au cas où elles vous paroissent convenir, ce qui vous fait conclure en faveur d'une troisième, qui est celle qui les confond toutes les deux ensemble...

Jusque-là, vous êtes irréprochable. Mais

(1) Essais sur les maladies des gens du monde.

(2) L'Onanisme.

(3) Avis au Peuple sur sa santé.

(4) De la santé des Gens de lettres.

(5) L'Inoculation justifiée.

216 MERCURE DE FRANCE.

vous devenez partial, quand vous ajoutez, en finissant votre analyse, que les partisans des deux méthodes opposées: sçavoir, l'échauffante, & la rafraîchissante, font chacun de la leur, une méthode générale, qu'ils appliquent indistinctement à tous les maux de nerfs, & vous les outragez, en comparant leur conduite à celle des empiriques.

« Si les hommes pleins de génie & de con-
 noissance, dites-vous, qui sont à la tête de
 ces systèmes, vouloient bien jeter les yeux
 sur les observations qui leur sont étrangères ;
 voir les inconvéniens qu'il y a à traiter des
 maux opposés dans leurs causes par une seule
 méthode ; à l'étendre trop loin ; à mépriser tout
 ce qui y est étranger, ils ajouteroient à leurs
 succès, & à la reconnoissance que le public leur
 doit ; & ils sentiroient bien-tôt, que les règles
 & les méthodes générales sont dangereuses en
 médecine ; elles rapprochent les plus grands
 médecins, des empiriques qui veulent tout
 guérir par un seul remède, & prétendent que
 tous les maux dépendent d'une seule cause,
Essai sur les maladies des gens du monde, par
M. Tissot, pag. 185.

Si vous ne m'aviez pas cité plus haut, & si vous ne m'aviez pas même nommé comme l'auteur du système des relachans, je ne reléverois pas les expressions, par lesquelles vous condamnez également les deux méthodes ; mais, après avoir réclamé les droits que votre amitié me donne sur votre indulgence, il me sera permis de vous faire remarquer, que, pour mériter le reproche que vous me faites, il faut supposer 1°. Que j'emploie la méthode humec-

tante

sante à tous les maux de nerfs. 2°. Il faut supposer encore, que la maladie que je traite, reconnoît plusieurs causes. Je réponds à la première question, en vous priant d'observer, que je ne me suis point avisé, à l'exemple de tant d'autres, de traiter des maladies des nerfs en général; mais que je me suis borné aux affections vaporeuses des deux sexes, & au traitement d'une seule partie des maladies nerveuses, qui est celle, qui, de l'aveu de tous les médecins, reconnoît pour cause, le spasme, ou la tension de la fibre, tandis que l'autre comprend celles qui sont produites par le relâchement. . . Je réponds à la seconde question, en vous priant d'observer encore, que la cause que j'établis, est la seule; & que toutes celles que l'on veut associer à celle-ci, étant éloignées, lui sont entièrement soumises; ce qui m'autorise à conclure en faveur d'un seul remède, quand la maladie est simple, & sans complication. . .

D'après cet exposé, il reste à prouver, que le spasme n'est pas le produit de la tension, & qu'il y a des maladies vaporeuses, qui reconnoissent pour cause le relâchement des nerfs, quoiqu'elles soient toutes caractérisées par le spasme. Vous sçavez très-bien, Monsieur, que cette question, depuis long-tems agitée, doit être décidée par celui qui fournira des observations contraires aux miennes: vous paraissez persuadé qu'il en existe de ces observations; mais, où sont-elles? Seroient-ce celles que vous appelez étrangères? Hélas! toutes celles qu'on m'a présentées jusqu'ici, sont tellement étrangères à la question, qu'elles me deviennent favorables. M. Brun l'a démontré, par sa réponse à M. Rostain & à M. Marteau. (Voyez les Ga-

K

218 MERCURE DE FRANCE.

zertes Salut. du 11 & 18 Janvier 1770.) & j'attends encore celle qui doit terminer la dispute. Si vous vouliez prendre la peine de la fournir, vous m'obligeriez sensiblement, car je cherche plus à m'éclaircir qu'à instruire.

Répéterai-je encore une fois, que ce n'est point un symptôme vaporeux, suspendu par l'effet enchanteur d'un antispasmodique, que je demande; mais une affection hystérique ou hypocondriaque, réellement guérie par ces prétendus spécifiques; & cette maladie ne se trouve point chez l'enfant de neuf ans, ni chez celui de neuf mois: (1) la fibre à cet âge, n'a point encore contracté le vice en question; on ne la trouve donc que chez les adultes: les mouvemens convulsifs de ceux-ci appartiennent réellement au vice de la fibre; tandis que ceux des autres, trouvent leur cause dans le cerveau: distinction que je ne fais pas pour vous, mais pour ceux qui osent entrer en lice avec de telles armes. (2)

Je vous prie de vouloir bien observer encore, Monsieur, que, quoique je n'admette qu'une cause, il n'est pas vrai que je ne lui oppose qu'un seul remède, & votre reproche est encore ici très-mal-fondé. J'ai reconnu des complications à la cause vaporeuse, lesquelles demandent des remèdes différens.

Ces remèdes sont détaillés dans mon *Traité des Vapeurs*, & adaptés à chacune des complications de cette maladie: ils sont pris dans la classe des

(1) Voyez le *Journ. de Méd.* tom. xxix. pag. 273.

(2) Voy. *ibid.* supplém. à l'année 1770, onzième cahier, pag. 13.

remèdes altérans , tels que les apéritifs , les fondans , les stomachiques , les antiscorbutiques , & autres ; je ne rejette pas même la saignée , les vomitifs & les purgatifs : comment donc cette pratique sera-t-elle appelée , méthode générale qui n'admet qu'un seul remède ? Et en quoi ressemblera-t-elle à celle des empiriques ?...

Je pardonne à des adversaires mal-adroits , intéressés à décrier mon système , toutes les qualifications qu'ils ont donné à la méthode aqueuse. Je me reproche même d'avoir pris la peine de répondre aux invectives de plusieurs ; mais , le dernier a si bien comblé la mesure , qu'il m'a appris à les mépriser tous ; aussi ai-je promis de garder , à l'avenir , le plus profond silence. Je croirois vous insulter grièvement , & manquer au devoir que l'amitié m'impose , si je vous comprenois avec eux , & si je ne vous faisois part de la surprise que m'a causé votre critique.

Je suis , &c.

POMME.

A Paris , ce 9 Mai 1770.

*RÉPONSE de M. Tissot à la Lettre
de M. Pomme.*

Avant que de répondre à votre lettre , Monsieur & cher ami , dont je suis infiniment flatté , & qui est remplie de politesses & d'amitié , je dois vous témoigner tous mes regrets , sur ce que , par la faute de mon libraire , mon livre vous est parvenu par d'autres que par moi ; l'un des premiers exemplaires vous étoit destiné , &

K ij

j'espère qu'au moins, la seconde édition vous parviendra dans peu. Malheureusement elle ressemblera trop à la première, parce que je n'ai pas pu profiter des avis du public & de mes amis; les vôtres me seroient bien précieux, & si vous vouliez bien me les communiquer, je les recevrais avec toute la reconnoissance possible, & je serois très-empressé à en faire usage. . . . Vous avez pu voir dans la troisième édition de la santé des Gens de lettres, mon empressement à restituer un mot qui m'honore, & de la suppression duquel vous m'aviez fait la grace de vous plaindre. Vous verrez, dans la seconde édition des Maladies des Gens du monde, que, si la rapidité avec laquelle cet ouvrage a été composé, a occasionné un jugement trop général sur les traitemens employés dans les maux de nerfs, la vérité & la justice sçauront réparer cette erreur d'une façon, qui rendra témoignage à mes vrais sentimens pour vous; Quelques voyageurs anglois ont déjà pu vous en instruire verbalement, & je saisirai toujours, avec un plaisir infini, toutes les occasions de vous en donner des preuves publiques. . . . Quant au fond des matières, sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord, vous me permettrez de vous renvoyer, comme je l'ai déjà fait, à un ouvrage qui ne tardera pas à paroître, & dans lequel j'examinerai cet article avec toute l'attention & l'impartialité possible.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération, Monsieur,

Votre très-humble
& très-obéissant serviteur,
T I S S O T.

Lausanne, ce 13 Mai 1770.

III.

M. le Roy de la Faudignere , demeurant ci-devant rue de Montmorency , connu par sa manière de préserver & guérir les maladies des gencives & des dents ; demeure présentement Isle St Louis , quay d'Orléans , vis-à-vis l'abreuvoir , où il continue de donner ses soins gratis aux pauvres , tous les vendredis matin , depuis neuf heures jusqu'à midi.

IV.

Nouvelle Pension établie au collège de la Marche, rue & montagne Ste Genevieve, à Paris.

M. Jacquin , recteur de l'université de Paris & principal du collège de la Marche , recevra des pensionnaires , au même prix que les bourses de son collège.

Ils seront nourris , chauffés & éclairés , pour la somme de 280 liv.

Ils paieront de plus que les boursiers , pour le logement , les honoraires des maîtres , le service des domestiques , l'usage des utensiles du réfectoire & de la cuisine , celle de. 70 liv.

Total pour l'année , non compris le blanchissage 350 liv.

S'adresser dès à présent à M. Jacquin , ou à M. Cafaxe , procureur au collège de la Marche , ou à M. Caboché , préfet & directeur du pensionnat.

K iij

NOUVELLES POLITIQUES.

De Smyrne, le 30 Juillet 1770.

LA peste enleve encore ici, chaque jour, deux ou trois personnes; cependant, comme le tems, pendant lequel elle fait le plus de ravage est déjà passé & qu'on espère qu'elle ne tardera pas de cesser entièrement, on n'a point empêché la communication générale. Trois bâtimens hollandois sont dans le port & n'attendent plus qu'un vent favorable pour retourner dans leur patrie.

De Pétersbourg, le 27 Juillet 1770.

L'Impératrice ayant reçu la nouvelle de l'importante victoire remportée sur les Turcs & les Tartares, le 18 de ce mois, par le général de Romanzow, revint sur le champ de Petershoff en cette capitale, avec le Grand Duc, & se rendre à l'église de Casan où s'étoient rassemblés les ecclésiastiques du premier ordre & les principales personnes de la cour & de la ville. Après la lecture de la relation de cet événement, on chanta le *Te Deum* au bruit du canon.

On a appris depuis que le prince Proskowski, qui a passé le Niester le 9 & le 10 de ce mois, s'étoit approché, le 19, de la forteresse d'Oczakow, & qu'il y avoit eu quelques escarmouches entre ses troupes & des corps détachés de la garnison de la place; que ce commandant avoit eu avis que cette garnison étoit composée de plus de trois mille hommes, commandés par un pacha à deux queues, & qu'il avoit pris le parti de s'éloigner de la place & d'observer, à une certaine distance, les mouvemens des ennemis.

De Coppenhague, le 7 Août 1770.

Le Roi a fait publier une ordonnance de la chancellerie de Gluckstadt, par laquelle Sa Majesté défend l'émigration de ses sujets dans la partie du duché de Holfstein appartenante à la couronne & dans la seigneurie de Pinneberg.

De Vienne, le 8 Août 1770.

On mande des frontieres de Turquie, par des lettres du 13 du mois dernier, que les inondations continuelles du Danube retenoient le grand Visir à Isaktcha & l'empêchoient de passer ce fleuve avec son armée; mais que Capi Kiram, aga des janissaires, l'avoit passé, dès le mois dernier, à la tête d'un corps considérable, pour se réunir au kan des Tartares & commencer les opérations.

De Venise, le 24 Juillet 1770.

La Porte est si satisfaite de la conduite que la République a tenue relativement à la guerre actuelle, que le Grand Seigneur a renouvelé, par un nouveau *Firman*, l'ordre déjà donné aux Dulcignotes & à tous les autres peuples qui ont coutume d'arborer son pavillon, de respecter en tout lieu celui de Venise.

On pense sérieusement à mettre les forces de terre de la République sur un pied respectable & à les porter à vingt régimens, qui seront entretenus en tout tems sur le pied complet.

De Gênes, le 4 Août 1770.

La cour a reçu la liste de la cargaison de la flotte Espagnole, arrivée dernièrement des Indes à Cadix : suivant cette liste, elle monte à dix-huit millions de piastres, tant en argent qu'en marchandises.

224 MERCURE DE FRANCE.

De Londres , le 17 Août 1770.

Les commissaires de la marine à Portsmouth ont envoyé à l'amirauté le résultat des recherches qu'il ont faites au sujet de l'incendie des magasins de ce port ; il ne paroît pas qu'on ait acquis encore aucune preuve du prétendu complot , auquel une partie du public attribue cet incendie.

Suivant les lettres qu'on a reçues , cette semaine , de l'Amérique Septentrionale & des Indes Occidentales , il ne paroît pas que nos Isles aient souffert du tremblement de terre , du 3 Juin dernier , dont les effets ont été si funestes à Saint-Domingue.

On mande de la Nouvelle-Yorck qu'il a été mis en question dans une assemblée des habitans , si l'on feroit venir de la Grande-Bretagne toutes sortes de marchandises , à l'exception du thé qui est resté chargé d'un impôt , où si l'on s'en tiendrait à la résolution qu'on a prise de ne tirer d'Angleterre aucune sorte de marchandise , & que la première proposition a passé à la pluralité des voix , de sorte qu'il y a apparence qu'elle sera adoptée. En conséquence , nos négocians sont occupés à faire des envois considérables à la Nouvelle - Yorck & à d'autres Colonies.

De Compiègne , le 1^r Août 1770.

Le Roi a accordé , il y a quelques jours les honneurs du Louvre au Comte de la Tour-d'Auvergne : en conséquence la Comtesse de la Tour-d'Auvergne a pris le Tabouret chez madame la Dauphine.

Du 4 Août.

Le sieur le Prestre-de-Château-Giron , Avocat Général au Parlement de Bretagne , vient d'être nommé à la place de Sur-Intendant des finances

SEPTEMBRE. 1770. 225

& maison de Madame la Dauphine, en survivance du Président Henault ; il a eu l'honneur de faire ses très-humbles remerciemens à Sa Majesté à cette occasion, & d'être présenté à la famille Royale en cette qualité.

Le baron de Choiseul, ambassadeur de Sa Majesté auprès du Roi de Sardaigne, a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté le 3 de ce mois pour retourner à Turin.

Du 8 Août.

Le duc de Duras, Pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de ses ordres & premier gentilhomme de sa chambre, prêta serment, le même jour, entre les mains de Sa Majesté, pour le gouvernement de la Franche-Comté, vacant par la mort du Maréchal de Duras, son pere, dont il avoit la survivance.

Sa Majesté vient d'accorder au duc de Villequier, maréchal de ses camps & armées, & premier gentilhomme de sa chambre, la survivance du gouvernement de Boulonois, dont le duc d'Aumont, son pere, est pourvu. Il a eu l'honneur de faire, à cette occasion, le 4, ses très-humbles remerciemens au Roi.

Avant-hier, le chevalier de la Tour-Saint-Quentin, général des galeres de Malte, eut l'honneur de prendre congé du Roi pour se rendre à Malte.

Le marquis de Duras, a pris avec l'agrément du Roi, le nom de duc de Durfort.

Sa Majesté a donné l'abbaye de Saint Julien, ordre de saint Benoît, ville & diocèse de Dijon, à la Dame de Thiard-de-Bissy, abbesse des Isles-d'Auxerre ; & le prieuré perpétuel de Saint Genest les-Moines, ordre de Saint Benoît, diocèse

226. MERCURE DE FRANCE.

de Clermont, à la dame de Sarrafin-de-Bassignac, religieuse professe du même prieuré.

Le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre du Roi, en survivance, prêta serment entre les mains de Sa Majesté le 22 Août, pour le gouvernement du Boulonois, dont il a obtenu la survivance,

Du 22 Août.

Le Roi a nommé au gouvernement des ville & château de Saumur, & à celui de la Province du Saumurois, vacans par la mort du marquis d'Aubigné, le comte de Bréglie, chevalier des ordres de Sa Majesté, lieutenant-général de ses armées, & ci-devant son ambassadeur auprès du Roi & de la République de Pologne.

De Paris, le 6 Août 1770.

Le chevalier de la Tour-Saint-Quentin, nommé général des galeres de Malte, a fait l'émission de ses vœux, le 30 du mois dernier, dans l'abbaye Royale de Panthemont. Il ne tardera pas à se rendre à Malte.

Du 10 Août.

L'académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, dans son assemblée du 6 de ce mois, élu, le sieur de la Porte-du-Theil, sous-lieutenant aux Gardes Françaises, à la place d'Associé, vacante par la promotion du sieur de Sigras à la pension.

Du 17 Août.

L'académie royale des Sciences a fait choix de l'abbé Bossut, un des adjoints dans la classe de géometrie, pour remplir, dans la même classe la place d'associé, vacante par la promotion du

chevalier d'Arcy , à celle de pensionnaire furnu-
méraire.

Du 20 Août.

Le corps de Ville tint , le 16 de ce mois , une
assemblée générale , dans laquelle le sieur Bignon
fut continué prévôt des marchands : le sieur Che-
val de Saint Hubert , Martinier , & le sieur Pia
furent élus échevins dans la même assemblée.

L'académie royale de peinture & de sculpture
vient de faire placer dans la salle de ses assem-
blées , le buste du Roi. Ce monument de son
respect & de sa reconnoissance est élevé sur un
piédestal décoré d'un bas-relief allégorique ,
dont le sujet est la protection que Sa Majesté
daigne accorder à cette académie. Le tout est
exécuté en marbre.

Du 24 Août.

L'académie royale des sciences annonça , au
mois d'Avril dernier , par un avis particulier ,
que les montres , pendules ou instrumens qui
lui seroient présentés pour le prix de 1771 , dont
le sujet est *de déterminer la meilleure maniere de
mesurer le tems à la mer* , seroient éprouvés sur
une frégate armée par les ordres du Roi ; qu'en
conséquences elle n'exigeoit plus les épreuves à
la mer , sur lesquelles elle avoit insisté dans son
programme , & qu'il suffisoit de faire remettre
simplement ces montres ou instrumens à l'aca-
démie avant le premier Septembre prochain.
Mais le duc de Praslin ayant écrit à l'académie
que le Roi avoit jugé à propos de différer l'arme-
ment de la frégate jusqu'au mois de Mars 1771 ,
cette académie , voulant , en profitant de ce
délai , donner aux concurrens encore plus de

228 MERCURE DE FRANCE:

tems pour perfectionner & éprouver leurs machines ou instrumens , les avertit qu'il suffira qu'ils les lui fassent remettre avant le premier Février 1771. Ceux qui seront présentés après ce terme , ne seront point admis au concours.

Du 25 Août.

Le Roi a nommé le comte d'Aché, lieutenant-général des armées navales , à la place de vice-amiral des mers du Ponent , vacante par la mort du marquis de Massiac. Sa Majesté a accordé la dignité de grand'croix de l'ordre de S. Louis , vacante aussi par cette mort , au sieur de Bompar , commandeur du même ordre , & lieutenant-général , commandant de la marine à Toulon , & la dignité de commandeur , au sieur de Naurville , chef d'escadre.

M A R I A G E S.

De Compiègne , le 8 Août 1770.

Le Roi & la famille royale signèrent , le 5 de ce mois , le contrat de mariage du marquis de Choiseul , maréchal des camps & armées de Sa Majesté , & l'un des menins de Monseigneur le Dauphin , avec demoiselle de Raby.

Dimanche dernier , le Roi & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du marquis Deslacs d'Arcambal , brigadier des armées du Roi , colonel de la légion royale de Corse , avec demoiselle de Crest de Chigi , veuve du sieur Gautier de Mondorge , receveur de la chambre aux deniers , & celui du Marquis de l'Escours , colonel dans le corps des Grenadiers de France , avec Dlle du Dreneuc , fille du comte du

SEPTEMBRE. 1770. 229

Dréneuc, capitaine au régiment des Gardes Françaises.

NAISSANCES.

De Londershausen, le 28 Juillet 1770.

Christine-Elisabeth Albertine, née princesse d'Anhalt-Bernbourg, épouse du prince Auguste de Sondershausen, est accouchée d'un prince le 15 de ce mois, à dix heures du soir. Il a été nommé, sur les fonts de Baptême, Guillaume-Louis Gunther.

De Paris, le 13 Août 1770.

La Duchesse de Charost est accouchée d'un garçon, le 5 de ce mois.

MORTS.

L'Abbé Gaudin, ancien vicaire général de Troyes, Abbé commendataire de l'abbaye royale d'Angles, ordre de St Benoît, diocèse de Luçon, est mort dernièrement, aux eaux de Vichy, âgé de près de soixante ans.

L'Abbé de Valory, ancien prévôt de l'église royale de St Pierre de Lille, abbé commendataire de l'abbaye royale de Jäuve, ordre de St Benoît, diocèse d'Alais, mourut en la maison du Mont Saint-Adrien, le 21 du mois dernier, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge.

Pierre-Marie Comte de Luppé, colonel d'infanterie, gentilhomme de la Manche de Mgr le Dauphin, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de celui de Notre-Dame de Mont-Carmel & de St Lazare, est mort ici, le 24 du mois de Juillet, âgé de 45 ans.

Guillaume-François Rouelle, célèbre chymiste, démonstrateur en chymie au Jardin du Roi, membre des académies royales des sciences de Paris & de Stockholm, & de l'académie électoral de Erford, est mort à Passy, le 3, âgé de 67 ans.

Marie Johan, native d'Arlon, pays de Luxembourg, veuve de Louis de Villeneuve, chevalier de Saint Louis & lieutenant-colonel du régiment de Nice, tué en 1734 au siège de Philisbourg, est morte à Thionville, le 6 Juin dernier, âgée de cent-huit ans. Elle a conservé jusqu'au der-

230 MERCURE DE FRANCE.

nier moment de sa vie beaucoup de mémoire & de présence d'esprit, & jamais elle n'a vu de médecins ni de chirurgiens.

De Munich, le 10 Août..

Clément-François-Paul Duc de Bavière est mort lundi dernier des suites d'une paralysie à laquelle s'est jointe une hydropisie de poitrine. Ce prince, né le 19 Avril 1722, étoit fils du duc Ferdinand de Bavière, frère de l'Empereur Charles VII. Il avoit épousé, le 17 Janvier 1742, Marie-Anne, comtesse Palatin de Sultzbach, née le 21 Juin 1722.

Claude-Louis Marquis de Maffiac, vice-amiral de France, grand'croix de l'ordre royal & militaire de St Louis, ancien secrétaire d'état au département de la marine, est mort en cette ville, le 1^r de ce mois, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge.

Le même jour, Barthélemi de Vanolles, conseiller d'état ordinaire, ancien intendant du Bourbonnois, de Franche-Comté, d'Alsace & des armées du Roi, est mort ici, âgé de quatre-vingt-huit ans.

LOTERIES.

Le cent quinzième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 26 de Juillet en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 47026 ; celui de vingt mille livres au N°. 47961, & les deux de dix mille aux numéros 55751 & 57460.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 6 Août. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 75, 69, 64, 76, 66.

ERRATA.

NB. Supprimez la note de la page 61 où l'on annonce une souscription périodique qui n'aura pas lieu de Contes philosophiques de M. Araignan.

T A B L E.

P IECES POSITIVES en vers & en prose , page	5
Suite du Printems. Chant premier du Poëme des Saisons ,	<i>ibid.</i>
Epigramme ,	8
Le Bucheron & le Rossignol. Fable imitée de l'Allemand ,	9
Ode à M. le Gendre ,	10
La Bienfaisance ,	13
Avis aux Flatteurs. Fable orientale ,	23
Stances à une Revendeuse à la toilette ,	24
Le Passe-dix. Proverbe dramatique ,	26
Trait remarquable de la vie du Czar Pierre le Grand ,	43
A M. le Baron de Castelet ,	48
Vers adressés à Mde * * * , pour le jour de sa fête ,	50
La Caraïbe ,	51
La Rose d'Ancenis ,	61
Dialogue entre Colbert , Racine & le Brun ,	63
Explication des énigmes & des logogryphes ,	71
ENIGMES ,	72
LOGOGYPHES ,	75
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	77
Histoire des Variations des Eglises Protestantes , &c. <i>ibid.</i>	79
Leçons de mathématiques , par M. l'Abbé de la Caille ,	80
Vie de Nicolas-Claude Pereisc ,	81
Instituts de chymie , par Spielman ,	82
Code matrimonial ,	90
Le Voyageur François ,	99
Plan d'Education publique ,	104
Les Baisers ,	108
Le Sauvage de Taïti aux François ,	113
Traité politique des Communes ,	114
Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs Grecs & Latins , &c.	116
Journal de Musique ,	117
Sur les Fables de la Fontaine ,	124
Dialogue entre Charles duc de Bourgogne & René duc de Lorraine ,	141
Le Déserteur. Drame ,	

232 MERCURE DE FRANCE.

Lettre à M. * * *	144
Sur la structure des muscles,	147
Sur l'art de faire le vin,	151
SPECTACLES. Concert spirituel,	157
Opéra,	158
Comédie françoise,	159
Distribution des Prix de l'Université,	167
Ecole vétérinaire,	172
Académie de Peinture & Sculpture,	174
Vers à Mlle Vallayer,	175
ARTS,	176
Gravure,	<i>ibid.</i>
Eloge de M. Boucher,	181
Mémoire sur la destruction des loups,	190
Lettre sur la construction de la nouvelle salle de Versailles,	193
De l'Ennui,	197
Humanité & générosité,	203
Anecdotes,	205
Déclarations, Arrêt, &c.	209
Lettre de M. de Voltaire à M. Dupont,	<i>ibid.</i>
Avis,	212
Lettre de M. Pomme à M. Tiffot,	215
Réponse de M. Tiffot à M. Pomme,	219
Nouvelles politiques,	222
Naissances,	229
Morts,	230
Loteries,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgt^e le Chancelier, le volume du Mercure de Septembre 1770, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Août 1770.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE. 1770.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

- JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
- L'AVANTCOUREUR**, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.
- JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste, 14 liv.
- GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**; il en
paroît deux feuilles par semaine; port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.
- GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS**, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Juftienne. 36 liv.
- L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES**, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.
Et franc de port par la poste en province, 36 liv.
- EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN** ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.
En Province, 24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire

- D**ICIONNAIRE portatif de commerce,
1770, 4 vol. in 8°. gr. format rel. 20 l.
- Le Droit commun de la France & la Coutume
de Paris**; par M. Bourjou, n. éd. in-f. br. 24 l.
- Traité de la juridiction ecclésiastique conten-
tieuse**, 2 vol. in-4°. br. 21 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes**, 2 vol. in-8°. br. 4 l.
- Le Diogène moderne**, ou le Désaprobateur,
2 vol. in-8°. br. 5 liv.
- Le Mendiant boiteux**, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Considérations sur les causes physiques**,
in-8°. rel. 5 l.
- Mémoire sur la musique des Anciens**,
in-4°. br. 9 l.
- Mémoire sur la construction de la Cou-
pole projetée pour couronner la nou-
velle Eglise de Ste Genevieve**, in-4°. 1 l. 10 s.
- Satyres de Juvenal**; par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.
- Recréations économiques**, vol. in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Nouvelles récréations physiques & mathéma-
tiques**, 4 vol. in-8°. 24 l.
- Le Dictionnaire de Jurisprudence canonique**,
in-4°. 4 vol. rel. 48 l.
- Dict. Italien d'Antonini**, 2 vol. in-4°. rel. 30 l.
- Méditations sur les Tombeaux**, 8 br. 1 l. 10 s.
- Mémoire pour les Natifs de Genève**, in-8°.
broch. 1 l. 4 s.



M E R C U R E .
D E F R A N C E .
O C T O B R E . 1770.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E .

*E P I T R E à Mde la Comtesse d'***, sur
l'éducation de son Fils.*

T E S vœux sont donc remplis , mère sensible &
rendre ;

Ton fils croît sous tes yeux & commence à t'en-
iendre.

Tout est nouveau pour lui , tout vient frapper ses
sens ;

Tout occupe à la fois ses organes naissans.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Ses yeux cherchent tes yeux , sa main presse la
tienne.

Il a besoin encor que ton bras le soutienne ;
Il hésite , chancelle , & bientôt , sans effroi ,
Viendra d'un pied plus sûr courir autour de toi.

• Lorsque tu lui souris , sa langue embarrassée
Voudroit articuler les sons de la pensée.

O que j'aime à te voir , avec vivacité ,
De ses jeux innocens partager la gaieté ,
De l'amour maternel épuiser les tendresses ;
Lui rendre à chaque instant caresses pour caresses ,
Epier ses desirs , & prévenant ses pleurs ,
De son berceau tranquille écarter les douleurs !
Ces vertus d'une mère appellent mon hommage :

Mais tandis qu'en mes vers j'en retrace l'image ,
Ton fils avec ses jours voit croître ses besoins.
D'autres tems à ton cœur demandent d'autres
soins.

Veux-tu que tout conspire à remplir ton envie ?
Il faut semer de fleurs l'aurore de sa vie ;
Mais que les fruits toujours se cachent sous les
fleurs.

Ton fils ne te doit rien , s'il ne te doit des mœurs.
C'est le vœu de l'hymen , c'est la dette sacrée
Que t'impose le Ciel , que ta bouche a jurée.
Tu lui donnas le jour ; & , pour lui donner plus ,
Dans l'ame de ton fils cultive tes vertus.
Rends-le digne , en un mot , de ses destins pro-
pères.

Qu'il apprenne à porter le grand nom de ses pères,
Et qu'en se rappelant un si beau souvenir,
Il transmette le sien aux siècles à venir.

Ainsi le jeune Aiglon, échappé de son aire,
Ose enfin s'élever au séjour du tonnerre,
Et dans leur vol sublime, imitant ses aïeux,
Fixe l'astre brûlant qui règne sur les cieux.

Mais, avant que ton fils ait comblé ton attente,
Tu dois plier au joug sa jeunesse inconstante,
Instruis-le par degrés, & , dès les premiers ans,
Montre-lui la raison sous des traits séduisans.

Vois-tu ce jardinier, d'une main attentive,
Elaguer avec soin l'arbrisseau qu'il cultive ?
La plante sécheroit & languiroit sans lui.
A sa tige naissante il présente un appui.
Il abreuve tantôt la racine altérée,
Tantôt prescrit un cours à la sève égarée,
Et contre l'aquilon tâche de protéger
Ce débile arbrisseau, l'espoir de son verger.
Les soins de son ministre à Pomone ont su plaire.
Un jour, un jour viendra qu'ils auront leur sa-
laire.

Déjà l'automne approche, & ses trésors nouveaux
Du jardinier soigneux vont payer les travaux,
L'arbre est chargé de fruits qu'il doit à la culture.
Ainsi l'art des mortels peut aider la nature
Et, dans un tendre enfant voyant l'homme futur,
Disposer son jeune âge aux fruits de l'âge mûr.

A IV

8 MERCURE DE FRANCE.

Ton fils est l'arbrisseau dont la foiblesse implore
Les regards caressans de Pomone & de Flore.
Prodigue-lui tes soins , & nourris dans son cœur
De tous les sentimens la féconde chaleur ;
Ta franchise déjà se peint sur son visage ,
D'un esprit généreux favorable présage ,
Gardons-nous d'étouffer cette ingénuité !
Elle honore son âge & prouve sa bonté.
Qu'il croie à la vertu sans soupçonner le crime !
Ah ! si c'est une erreur , cette erreur est sublime.
Il faut par les humains se laisser abuser ,
Plutôt que de les craindre ou de les mépriser.

Si de ton fils déjà la mémoire fertile
Peut garder le dépôt d'une lecture utile ,
Qu'il parcoure , en jouant , ces chef - d'œuvres
vantés

Que l'Esopé François a jadis enfantés.
Que ces récits naïfs ont d'attraits pour son âge !
La raison les approuve , & leur doux badinage
Qu'un sophiste éloquent vainement a pros crit ,
Sait au profit du cœur amuser notre esprit.
Eh ! que sert d'élever une voix doctorale ?
La Fontaine avec art déguisant sa morale ,
Aux humains qu'elle instruit présente un hame-
çon ,
Ainsi que le pêcheur au crédule poisson.
Sans doute l'art d'instruire est né de l'art de plai-
re.

Et ton fils qui craindrait la coupe alutaire ,

Sans le miel séducteur dont les bords sont cou-
verts ,

Chérit la vérité sous le masque des vers.

Sur-tout qu'il n'aille point dans la poudre des
classes ,

De son âge trop tendre ensevelir les graces ,

Et des pédans obscurs habiter la prison.

Ces tristes raisonneurs font haïr la raison.

Tu n'imiteras point la marâtre infidèle

Qui veut que ses enfans soient exilés loin d'elle ,

Et , ne jetant sut eux qu'un regard passager ,

Abandonne leur sort aux mains d'un étranger.

Mais je vois chaque jour ton élève docile

Prêter à tes conseils une oreille facile.

De ta voix qu'il adore il répète les sons ;

La bouche d'une mère embellit les leçons.

Délassé dans tes bras d'une pénible étude ,

Il se fait de te plaire une douce habitude ;

Pour prix de ses efforts , son légitime orgueil

Ne brigue qu'un sourire & ne veut qu'un coup-
d'œil.

Alors , sans fatiguer les organes novices ,

De sa foible raison recueillant les prémices ,

Tu pourras quelquefois ranimer la langueur ,

Menacer sans colere & punir sans rigueur.

Il est des insensés qui , pour la moindre offense ,

Ne savent qu'effrayer & tourmenter l'enfance ;

Mais ton fils n'est puni que par le sentiment ;

La honte suit la faute , elle est son châtiment.

A y

10 MERCURE DE FRANCE.

Souvent tes entretiens dans le fond de son ame
Porteront des vertus la généreuse flamme ;
Et quand tu le verras sensible à tes discours ,
Des larmes de tendresse en troubleront le cours.

Mon fils , lui diras-tu , seul espoir de ta mère ,
Non , je ne forme point une vaine chimère ,
Quand j'attends de ton cœur de nobles mouve-
mens.

Le tems vole , mon fils , profite des momens.
L'usage de la vie en étend la durée.
Pour tenter la carrière à tes vœux préparée ,
Pour faire ton bonheur , il n'est qu'un seul moyen ;
Mon fils , sois vertueux , sois homme & citoyen.
Entends-tu dans ton cœur une voix qui te crie ,
Qu'il faut aimer son maître & servir sa patrie ?
Cet instinct généreux , dans tes veines transmis ,
Est le plus beau trésor que je laisse à mon fils.
Ecarte loin de toi la fraude insidieuse ,
La coupable mollesse & l'envie odieuse ,
Fuis le luxe indigent & l'orgueil effronté.
Apprends que la grandeur n'est rien sans la bonté.
Ah ! lorsqu'un malheureux succombe à ses alar-
mes ,

La grandeur véritable est d'essuyer ses larmes.
Mais sur-tout , dans le sein de la religion ,
Des communes erreurs fuis la contagion.
Chéris l'Etre Suprême & sois utile aux hommes.
Si d'autres Spinosa , dans le siècle où nous som-
mes ,

Infectent les esprits de conseils vénémeux ;
 Rejette loin de toi leur délire fameux.
 Crains sur-tout, crains le doute où leur ame est
 flottante.

Ah ! mon fils , qu'au tombeau je descendrai con-
 tente ,

Si tu suis la raison , si tu chéris l'honneur.

Mais quels regrets amers , quel trouble empoi-
 sonneur

Vieudroient flétrir mon ame & dessécher ma vie ,

Si de tristes erreurs ta jeunesse suivie ,

Dans le vain tourbillon des coupables plaisirs

Peut loin de moi jamais égarer tes desirs.

Hélas ! pardonne aux pleurs qui mouillent mon
 visage.

Mon cœur n'accepte point ce funeste présage :

Mon fils , pour rassurer ce cœur trop combattu ,

Jure d'aimer toujours ta mère & la vertu.

A ces discours touchans , à ce tendre langage ,

Je vois pleurer ton fils ; je l'entends qui s'engage

Par le serment sacré que tu lui veux dicter ,

D'embrasser la vertu pour ne la point quitter.

Va , ce serment n'est point une chaîne frivole ;

Il promet à sa mère , il tiendra sa parole ,

Sur ses lèvres alors son cœur est tout entier ;

Et son ame à la tienne aime à se confier.

Ainsi de ses devoirs offre-lui la science ;

Qu'il croisse sous l'abri de ton expérience ;

A vj

12 **MERCURE DE FRANCE.**

Tel le pilote veille au milieu de la nuit,
Et dérobe aux écueils le vaisseau qu'il conduit.

Cependant l'âge vient où ton fils moins débile
S'accoutume au travail sous un Mentor habile.
L'Antiquité dévoile à ses yeux assidus
Ses hommes immortels, ses dieux qui ne sont
plus.

Il ravit les trésors & de Rome & d'Athènes.
L'étude le transporte aux tems des Démosthènes,
Aux beaux jours d'Alexandre, au siècle des Césars,

Parmi tous les enfans de Minerve & des Arts.

Fier & sensible Achille, il ressent ton outrage,
Frémit de ta vengeance & chérit ton courage.
Didon, à tes regrets il se laisse toucher;
Et ses pleurs, d'Euryale, arrosent le bucher.
Racine l'intéresse aux plaintes d'Andromaque.
Il suit chez Calypso le jeune Télémaque;
Avec lui dans l'Egypte il croit être captif;
Il vole sur les pas d'Ulysse fugitif.
Il voit avec transport aux murs d'Idomenée
L'équité florissante & la paix ramenée.
Quelle est donc ta magie, ô divin Fénelon!
Ta prose enchanteresse eût séduit Apollon.
Chez toi le sentiment s'unissoit au génie,
Les Graces t'inspiroient une mâle harmonie,
Et Minerve elle-même eut recours à ta voix
Pour le bien des mortels & l'exemple des Rois.

Quels cœurs à tes discours pourroient être rebelles ?

Notre élève charmé de fictions si belles ,
Pour des objets nouveaux brûle d'un nouveau feu
Et se rend digne enfin de lire Montesquieu.
Du climat sur les mœurs il distingue l'empreinte ;

Il voit le despotisme affermi par la crainte ,
Et l'honneur sous les Rois déployer sa fierté ,
Et la Vertu marcher avec la Liberté .

Dans le Dédale obscur où l'esprit s'enveloppe ;
Il s'avance au flambeau de Montagne & de Pope ,
Et , des vains préjugés heureusement vainqueur ,
Habite avec soi-même & descend dans son cœur.

Il pénètre le temple où la sage Uranie
Trace de l'Univers l'éternelle harmonie ,
Et va , du grand Newton disciple audacieux ,
Peser dans sa balance & la terre & les cieux.
Un verre assujettit à son regard avide
Tous les globes épars dans les plaines du vuide.
Il les voit l'un vers l'autre attirés dans leur cours ;
Et toujours s'approcher & s'éloigner toujours.
Ils obéissent tous aux loix qu'il leur impose.
En sept rayons égaux son prisme décompose
Un rayon échappé des célestes lambris ,
Et surprend les couleurs de l'écharpe d'Iris.
Des feux brûlans du jour il rassemble l'élite ;
Et toi de notre globe , ô pâle Satellite ,
Il devine ta marche , il la règle , & tu vois

14 MERCURE DE FRANCE.

Tes courriers vagabonds dociles à sa voix.
Les comètes pour lui ne sont plus ces fantômes
De qui l'aspect vengeur menaçoit les royaumes.
Il fait que le soleil, à ces astres errans,
D'une flamme nouvelle emprunte les torrens.
Il prédit leur retour & marque leur distance.
Des élémens rivaux le choc & la substance,
Ces trois règnes fameux qu'en Egypte autre fois,
Hermès à son pouvoir soumettoit tous les trois;
La nature, en un mot, est l'objet de ses veilles.

O combien cet amas de sublimes merveilles,
Combien ce grand spectacle étonnera ses yeux !
Il verra que l'étude est un présent des cieux.
C'est un trésor sacré que le vulgaire ignore.
Midas hait les talens, Frédéric les honore :
Son nom par le trépas ne sera point vaincu ;
Mais qui vit sans penser, meurt sans avoir vécu.
L'existence est un poids dont la mort le délivre.

Tandis que ton élève à l'étude se livre ,
Tu dois , pour régler mieux l'emploi de ses mo-
mens ,

Profiter avec art de ses délassemens.
Qu'il tente chaque jour un pénible exercice ;
Au travail obstiné que son corps s'endurcisse :
La mollesse jamais ne forma les héros.
Eh ! si toujours Achille eût languì dans Scyros ,
De la lyre d'Homère auroit-il été digne ?
Non : d'un loisir honteux sa grande ame s'indi-
gne.

Il sent qu'un tel repos est une lâcheté ,
 Et que par le travail l'honneur est acheté.
 Chiron , de qui les soins formerent son jeune âge ,
 L'instruisit à passer les fleuves à la nage ;
 A briser des torrens les flots impétueux ;
 A fuir les vains apprêts d'un luxe infructueux ;
 A vaincre dans la lice , où les fils de la Grèce ,
 Joignoient l'art au courage & la force à l'adresse ;
 A dompter les coursiers , à supporter enfin
 L'ardente canicule , & la soif & la faim.
 Qu'il brûle maintenant de rentrer dans la lice !
 Son instinct vertueux sert la fraude d'Ulysse ,
 Et laissant la mollesse à des bras énervés ,
 Il vole à ces honneurs qui lui sont réservés.

Jadis chez nos Français quelques ames stoïques
 Conserverent les mœurs de ces tems héroïques.
 On vit tout Paladin , loyal & courageux ,
 De la Grèce imiter les combats & les jeux.
 D'un bras que n'avoit point affoibli l'indolence ;
 Il savoit , jeune encore , essayer une lance ;
 Accoutumoit au frein un rebelle courcier ,
 Et ne dédaignoit pas un mets simple & grossier.
 Mais cette courtoisie , autrefois tant prisée ,
 Serviroit aujourd'hui de fable & de risée ;
 Chaque jour , chaque instant voit changer nos
 humeurs ;
 Les faux besoins du luxe ont corrompu nos
 mœurs.

© honte ! O de ce siècle éternelle infamie !

16 MERCURE DE FRANCE.

Le citoyen chérit la mollesse ennemie ,
Et de l'oïiveté préfère les pavots
Aux lauriers destinés pour les nobles travaux :
Tous les jours sont perdus dans un oubli pro-
fane.

La fleur de sa jeunesse avant le tems se fane :
Et les molles langueurs qu'adopta Sybaris ,
De nos braves Hectors font de lâches Pâris.

Ton Elève fuira leurs trompeuses amorces ;
Il pourra , dès que l'âge aura mûri ses forces ,
Vouer à sa patrie un courage assuré ,
Et , dans un corps robuste , un esprit éclairé :

Je touche à cette époque où le cri de la gloire
Fera voler ton fils aux champs de la victoire.
De Bellone à ses yeux quand la flamme aura lui ,
Mère tendre , il faudra te séparer de lui.
Il faudra que son front de lauriers se décore.
De Thierry son aïeul la palme fraîche encore ,
Au temple des vainqueurs l'appelle sur ses pas ,
Et lui promet un nom qui ne périra pas.

Mais pourquoi retracer ces images sanglantes ?
Mars est trop détesté par les mères tremblantes ;
A l'aspect de ce dieu la nature frémit :
Sur ses crimes brillans l'humanité gémit.
Ah ! puisse un dieu plus doux , pour le bien de la
terre ,

Etouffer à jamais la discorde & la guerre !
Puissent les Rois un jour ne disputer entr'eux ,
Que sur l'art peu connu de faire des heureux !

Si mes vœux sont remplis , si l'olive sacrée
 Couvre long-tems le front de l'Europe éplorée ,
 Ton fils ranimera les beaux arts abattus.
 Il sera dans la paix héros par ses vertus.
 Il me semble le voir dans ces vallons champêtres ,
 A l'ombre de ces bois qu'ont planté ses ancêtres ,
 Juger les différends des peuples d'alentour ,
 Et du bonheur des siens être heureux à son tour.
 Par un faste érayé sur des ruses obliques ,
 Il n'insultera point aux misères publiques.
 Que d'autres , profanant le culte de Palès ,
 Du sang des malheureux cimentent leurs palais !
 Ah ! loin de s'abreuver des pleurs de la patrie ,
 Il nourrit l'indigence , il soutient l'industrie ,
 Il recueille , pour prix des soins qui l'ont formé ,
 La gloire d'être utile , & sur-tout d'être aimé
 Son nom sera chanté par les muses divines.
 Qu'un torrent en fureur , grondant dans les ra-
 vines ,
 D'un cours impétueux précipite ses eaux ,
 Entraîne les forêts , dévore les troupeaux ,
 Détruise à chaque instant & change les rivages ;
 On voudroit oublier ses funestes ravages ,
 Les nymphes , en fuyant , évitent son courroux.
 Le ruisseau plus paisible offre un tableau plus
 doux.
 Il suit parmi les fleurs , & sous l'ombre chérie
 Des jeunes peupliers qui bordent la prairie.
 Son cours tranquille & pur fertilise les champs ,

18 MERCURE DE FRANCE.

Et les bergers en font le sujet de leurs chants.

Ainsi ton fils un jour te prendra pour modèle :
Il sera bienfaisant ; & ma lyre fidèle ,
Mais plus touchante alors & plus digne de lui ,
Chantera ses vertus que j'augure aujourd'hui.

*Par M. François de Neufchâteau ,
de plusieurs académies.*

LE JOLI. A Mademoiselle An...

PERE des ris , des jeux , mon nom c'est le Joli.
Je suis enfant du goût , & vous êtes ma mere.
De votre art quelque fois trahissant le mystère ,
Je nais d'un jour heureux que ménage un repli.
Sous mes doigts délicats on voit la rose éclore ;
Je suis un doux parfum que répand son beau sein ;
Un aimable printems , un gracieux matin
Qui sourit au retour de la naissante aurore ;
Un trait qui passe à l'ame & parle au sentiment
Et la belle nature en négligé galant.
Les Graces de mon sard composent leur parure.
C'est moi qui , de Vénus , ait tissé la ceinture.
Je broyai les couleurs dont me peignit Gresset.
Je donnai le dessin de ce riant bosquet.
Je joue avec les fleurs : je ris sur votre bouche :
C'est moi que vous placez en mettant une mou-
che.

Je prête à vos appas tous leurs traits séduisans ;
 Tout est charmant enfin quand c'est moi qui l'or-
 donne.

Vous auriez bien sans moi des autels , de l'en-
 cens :

Mais pour les cœurs, Eglé, c'est moi qui vous les
 donne.

Par M. Opoix, de Provins.

TANT PIS POUR ELLE.

Plus histoire que conte.

Les parens de Lucette, bonnes gens de ce monde, croyoient avoir bien élevé leur fille parce qu'elle étoit assez jolie & qu'elle sembloit avoir l'air assez doux , mais rien n'étoit plus trompeur que cet air ; & , à la bien examiner, on trouvoit dans ses yeux , qu'elle ne levoit qu'avec modestie, certaine sécheresse à laquelle il faut toujours reconnoître l'amour de soi-même, grand ennemi de l'amour des autres, & par conséquent de la bonté.

Il se présenta pour Lucette, qui n'étoit pas riche, plus d'un parti convenable, si elle ne s'étoit prisée que ce qu'elle valoit ; mais, sans oser dire la véritable rai-

20 MERCURE DE FRANCE.

son de ses refus , elle eut toujours l'art de leur donner pour motif son peu de goût pour le mariage.

Il n'échapa qu'une seule fois à son pere de lui dire , comme par instinct , *attendez vous un Prince ?* Lucette rougit , & se crut devinée : cependant la bonhomie de ce pere reparut aussi-tôt pour la rassurer , & elle se flatta d'être désormais impénétrable pour ceux à qui le droit de la naissance donnoit quelque autorité sur elle. Empire qu'elle supportoit avec peine , & que son orgueil restreignoit intérieurement à peu de chose.

Cléon , jeune homme aimable , vit un peu plus clair que le pere de Lucette. Il s'étoit mis sur les rangs ; il étudia la jeune prude ; il vit qu'elle étoit vaine ; qu'il n'y avoit de place dans son cœur que pour elle , & que sa haute opinion d'elle-même , renfermée dans son sein comme les vents dans les entrailles de la terre , menaçoit d'une explosion dont il étoit prudent de se garantir.

Elle avoit une sœur d'une figure moins aimable , mais d'un caractère excellent. Cléon la préféra à Lucette , & ce fut tant pis pour elle ; car il rendit sa sœur une des plus heureuses femmes du pays.

Un goût naturel pour la coquetterie ,

parce qu'elle est une des expressions de l'amour-propre qui veut occuper les autres & en être caressé, attiroit de tems en tems des soupirans à Lucette ; mais elle n'avoit plus de sœur à pourvoir, & ils se retiroient tout à-fait de la maison.

Elle leur rendoit l'amour insupportable par la parure dont elle vouloit le charger. L'amour du siècle lui paroissoit nud, & toutes les vieilles Guipures de l'Astrée lui sembloient faites pour le couvrir à ses yeux. Elle eût inventé la *Carte de tendre* & toutes les rivières de ce genre, si *Cathos*, *Magdelon* * & *Mlle Scuderi* en avoient laissé quelqu'une à imaginer à cet égard.

Je ne fais si quelqu'un l'a déjà remarqué, mais il arrive presque toujours que ce goût excessif pour le romanesque du sentiment & pour la haute délicatesse, est le partage de ces beautés vaines qui ne voient dans la façon cavaliere d'aimer d'aujourd'hui que la perte de leur empire. En effet le vieux système de galanterie qu'elles regrettent si fort n'est que la liturgie d'un culte dont elles étoient l'objet ; au lieu que, dans nos mœurs plus sim-

* Les *Précieuses ridicules* de Molière.

12 MERCURE DE FRANCE.

ples, le prêtre & l'idole traitent à-peu-près d'égal à égal.

On n'en disconvient pas, Lucette étoit vertueuse dans ce sens qui ne laisse à une femme que l'exercice d'une seule vertu à qui l'orgueil peut donner quelquefois la consistance qui lui manquoit pour se soutenir.

Indignée de l'opinion qu'on avoit généralement de la foiblesse de son sexe, elle ne manquoit guère l'occasion de faire observer qu'une femme savoit & pouvoit résister toujours. La gloire qu'elle en tiroit la dédommageoit des plaisirs qu'elle lui faisoit perdre : plus d'un de ses amans lui dit en la quittant que c'étoit tant pis pour elle.

Avec ses sublimes prétentions, Lucette toujours occupée d'elle-même, ne vit plus personne s'en occuper ; & quoiqu'elle se fut apperçue la dernière que sa fraîcheur l'avoit quittée, elle commença à redouter de passer seule sa vieillesse, & de n'avoir personne avec qui elle pût se vanter d'avoir toujours été sage.

Une de ses peines secrètes étoit de voir depuis long-tems sa cadette mariée avec l'honnête Cléon, qu'elle avoit pu s'attacher & qui étoit un des meilleurs maris de la ville. Elle voulut enfin être à

son tour une épouse heureuse, comme si la félicité de sa sœur n'eût pas été le fruit d'un caractère absolument opposé au sien.

Le bon Ariste lui faisoit sa cour alors; il étoit entré dans les vues d'avoir une femme douce, & assurément il s'adressoit mal : mais sur toutes les choses de la vie il avoit toujours cru aisément ce qu'on vouloit lui faire croire, & ce qu'il avoit souhaité; & Lucette, qui avoit connu son foible pour la douceur, augmenta si bien les dehors de la sienne, qu'Ariste y fut pris & qu'il fut écouté.

Un entretien qu'il avoit eu avec Lucette quelques jours avant leur union, l'avoit effrayé. Le mot terrible de devoir lui étoit échappé; & ce mot avoit si fort contrarié l'humeur cachée de la future, qu'elle n'avoit pu s'empêcher de montrer la révolte de son cœur contre ce mot & l'idée qu'on y attache.

Il y réfléchit. Il balançait; mais il avoit promis, il continua d'aller en avant. Il se flatta que son expérience & sa raison prévaudroient un jour sur l'esprit de Lucette. Il se croyoit aimé, & que n'obtenons nous pas de l'objet qui nous aime?

Il ne se trompoit pas jusqu'à un certain point; il avoit intéressé le cœur de Lucette;

24 MERCURE DE FRANCE:

mais le goût qu'elle avoit pris pour lui étoit bien subordonné à l'estime qu'elle faisoit d'elle-même; & de son côté, sûre de paroître aimable aux yeux d'un homme honnête, mais foible en général, elle voyoit tomber sur lui tout le poids du joug qu'ils alloient prendre.

C'est dans cette situation qu'Ariste & Lucette contractèrent des nœuds qui firent leur malheur commun. M^{de} Ariste conçut presque aussi-tôt, pour régner plus entierement sur son mari, le projet de lui faire perdre ses anciens amis. Il en fut épouvanté: il est un âge où l'amitié est celui des biens dont le sacrifice entraîneroit tout le charme de la vie. Il résista aux desseins de son épouse opiniâtre qui malheureusement n'ayant jamais eu d'amis, n'en connoissoit pas la douceur; & c'étoit tant pis pour elle.

On disputa, on s'aigrit long tems sur cet objet. Ariste desiroit sincerement de bien vivre avec sa moitié; mais il voyoit avec douleur qu'elle en rendoit les moyens impraticables. Il employa tout ce que la raison peut suggérer de plus convaincant pour ramener un esprit qui s'égare.

Sa femme ne vit dans ses oppositions, qu'une préférence qu'on accordoit sur elle à ce qu'elle appeloit des étrangers, tant elle

elle étoit loin d'avoir l'idée d'un ami. Elle alla jusqu'à manquer d'égards pour ceux d'Ariste qui le souffrit enfin avec impatience, & qui, n'ayant rien à se reprocher sur ses devoirs, fut vivement affecté de la certitude cruelle de n'être point aimé comme il l'avoit espéré.

Ce n'est pas que son épouse ne cherchât souvent à le rassurer sur cet article, elle vouloit même qu'il reconnut l'amour à sa haine pour toute espèce de partage, mais qu'est ce qu'un amour qui ne cède rien, qui ne plie jamais, qui veut tout impérieusement, qui fait sans cesse gémir l'objet aimé, qui se fait un jeu cruel de ses peines & qui s'applaudit chaque jour de les augmenter?

Ariste fut convaincu, malgré lui, que l'impérieuse Lucette n'avoit jamais aimé qu'elle-même; qu'un orgueil ridicule & concentré étoit l'ame de toutes ses actions & de tous ses desirs; que la fausseté de ses idées lui faisoit trouver un mérite dans son invincible opiniâtreté, & qu'il falloit renoncer à vivre heureux avec elle.

Cependant il desiroit la paix, & pour l'obtenir il alla jusqu'à faire craindre à ses amis qu'il ne les sacrifîât un jour tout-à-fait aux injustes prétentions de sa

femme ; mais ce ne fut point assez pour elle , sa sottise vanité vouloit le sacrifice total , éclatant & prompt. Ariste rougit de sa foiblesse & revint à sa seule consolation , à l'amitié.

Nouveaux débats , nouveaux troubles. Mde Ariste osa demander sa liberté , son époux en frémit d'abord ; mais elle revint si souvent à cette insolente proposition , qu'enfin il sentit lui-même un mouvement d'orgueil qui lui conseilla d'accepter.

Il fut libre , & devint moins malheureux parce qu'il étoit sans remords & qu'il conserva ses amis. Pour sa femme elle n'eut plus personne à désespérer ; ses jours se terminerent dans l'ennui , & dans l'abandon presque général de tous ceux qui l'avoient connu. Furieuse d'avoir manqué la gloire d'asservir un galant homme , elle porta ses plaintes vaines de tous côtés , mais on y fut peu sensible ; on trouva que tout étoit dans l'ordre ; qu'un caractère , aigre , impérieux comme le sien devoit rendre malheureux , & que c'étoit tant pis pour elle.

Par M. B.

INVOCATION AUX MUSES.

MUSES, venez, montez ma lyre,
 Du dieu des vers je veux suivre les loix.
 Que l'Amour en murmure & que Vénus soupire;
 J'ai trop long-tems vécu sous leur empire,
 Et mon cœur dégagé va faire un plus beau choix,
 Pour toujours fidèle à vos voix,
 Je renonce à l'Amour, je renonce à Thémire;
 Son nom dont si souvent ont retenti nos bois,
 Vous l'entendez pour la dernière fois.
 Muses, venez, montez ma lyre,
 Du dieu des vers je veux suivre les loix.
 Thémire... Eh bien! Thémire est belle,
 Rendons justice à ses appas.
 Mais ne peut-on vivre sans elle?
 Faut-il pour être heureux toujours suivre ses pas?
 Dans nos hameaux bien plus d'une bergere
 Mérite de fixer les regards d'un berger?
 On admire en Cloris une taille légère,
 Chaque jour cependant je la vois sans danger!
 Le soir, au retour de la plaine,
 Vers le tems où chacun ramene
 Ses troupeaux pleins & bondissans;
 Si de la jeune Eglé la voix se fait entendre,
 Attirés par ses sons puissans,

Bij

28 MERCURE DE FRANCE.

Bergeres & bergers s'empreslent de se rendre ;
Pour tout autre que moi ses airs sont ravissans ;
Je daigne à peine écouter les accens.

Quoi ! vous doutez encore ? .. Oseriez - vous me
dire

Que , dans mon aimable Thémire,
Graces , beauté , talens , tout se trouve à la fois ?

Muses , venez , montez ma lyre ,
Du dieu des vers je veux suivre les loix.

Commencez . . . mais pour votre gloire
Que l'Amour a jamais soit banni de nos chants.
Vous saurez bien sans lui les rendre aussi tou-
chans.

Ne lui devez en rien votre victoire.
Essayons . . . Arrêtez . . . laquelle d'entre vous
Doit entreprendre cet ouvrage ?

Anacréon eut en partage
L'heureux don de former tous les sons les plus
doux ;

A laquelle dut il un si rare avantage ?

Bacchus eut son premier hommage ;
Il chanta de ce dieu la gloire & les plaisirs ;
Ses airs sans doute étoient dignes de plaire ,
Mais , s'il n'eût pas chanté les attraits de Glycère
Parleroit-on de ses loisirs ?

Du fameux berger de Mantoue

Est-ce à moi de suivre les pas ?

Déjà Clio me désavoue ;

Elle a raison , je n'en murmure pas ,

Et je reconnois ma foiblesse.
 Cependant... Mais puis-je le déclarer,
 Sans qu'un pareil aveu vous blesse ?
 Quand ce berger qu'il vout plut d'inspirer,
 Oubliant nos chansons, dédaignant sa musette,
 Osa s'élever jusqu'aux cieux,
 Et, pour mieux célébrer les héros & les dieux,
 Avec audace emboucher la trompette;
 Si son vol n'eût été soutenu par l'Amour,
 Quelle eût été son aventure ?
 Mais ce dieu vient exprès du céleste séjour
 De l'illustre Didon' lui faire la peinture ;
 Le berger chante alors ses malheurs, sa beauté,
 Et Didon le conduit à l'immortalité.

Mais quel est cet autre modèle
 Dont vous voulez que je prenne le ton ?
 L'avez-vous inspiré ? Que vois-je ! Fontenelle ?
 Hélas ! de nos bergers chez lui reconnoît-on
 Le langage sans artifice ?
 Ne me vantez pas aujourd'hui
 Ce que vous avez fait pour lui ;
 S'il a des vers heureux , il les doit à Clarice.
 Qu'importe ? animez - moi ; que j'éprouve en ce
 jour ,

Déesse, ce que peut votre auguste présence !
 Quoi ! pas un vers ? vaine espérance !
 Est-ce là ce qu'on gagne à vous faire la cour ?
 Où sont donc ces trésors que votre main dispense ?

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Muses, partez, retournez au vallois ;
L'Amour bien mieux que vous saura monter ma
lire.

Qu'ai-je besoin d'invoquer Apellon ?
Tout son art ne vaut pas un regard de Themire !

Par M. le Prevôt d'Exmes.

*LA MÉTAMORPHOSE DE L'AMOUR.
Stances à Mlle G. D. L. M. sur une
rose qu'elle avoit donnée à l'auteur ,
après l'avoir portée.*

Sous la forme de cette rose
Qui vient d'expirer sur ton sein ,
Et que je reçois de ta main ,
Julie , un dieu caché repose.

De ce nouveau déguisement
C'est à toi de savoir la cause ;
Moi , je reconnois aisément
L'amour dans sa métamorphose.

Comment l'Amour dans une fleur ?
Oui , c'est lui qui la rend plus belle ;
Et c'est au dieu qu'elle recèle
Qu'elle doit sa tendre couleur.

Cette feuille verte & légère
Qui croît , s'étend pour la couvrir ;
C'est l'espérance mensongere
Dont l'Amour aime à se nourrir ;

Ces épines si redoutables
Et qui causent tant de douleurs ;
Ce sont les traits inévitables
Dont ce dieu blesse tous les cœurs.

Tu vois donc dans quelle imprudence
Ton présent pourroit m'engager ;
Si je te le rends je t'offense ;
Si je le garde , quel danger !

*Par M. Jorel de Saint - Brice , Garde
du Roi , compagnie de Beauvau.*

L A S A I G N É E . *

Proverbe dramatique.

P E R S O N N Â G E S :

M. DORMEL.

Madame DORMEL.

* Le sujet de ce proverbe est tiré de *Jacques*, anecdote historique par M. d'Arnaud, insérée dans le premier volume du *Mercure de Juillet* 1770.

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

DORMEL l'aîné, fils, âgé de vingt ans.

SOPHIE, fille de M. Dormel, âgée de dix-huit ans.

DORMEL le cadet, âgé de six ans.

Le Marquis d'ORIVAL.

DUBOIS, valet-de-chambre du Marquis.

Le Comte DE SAINT-BON.

Un laquais du Comte, personnage muet.

La scène est à Paris, dans la maison de M. Dormel.

Le théâtre représente une chambre des plus délabrées ; on y voit quelques vieux meubles usés, un chevalet dressé sur lequel est un tableau commencé, une table à écrire, &c. Dans le fonds est une couchette sur laquelle est un enfant endormi ; elle est couverte d'une mauvaise tapisserie.

SCÈNE PREMIÈRE.

MADAME DORMEL, SOPHIE,
DORMEL le cadet.

Mde Dormel file au grand rouet sur le devant du théâtre. Son fils est à côté d'elle & carde du coton ; la lassitude le force d'interrompre de tems en tems son travail qu'il reprend ensuite avec vivacité ; sa mere

jette sur lui par intervalles des regards de pitié.

Sophie tricotte auprès de la couchette où est l'enfant ; elle est placée vis-à-vis de la porte qu'elle regarde aussi de tems en tems d'un air inquiet & rêveur.

IL est environ trois heures après-midi.

Sophie leve un peu la tapisserie qui couvre la couchette. (à part.) Être à jeun depuis hier sept heures, & dormir ! Il est bien heureux.

Mde DORMEL. Dort-il, Sophie ?

SOPHIE. Oui, ma chere mere.

Mde DORMEL. Puisse-t-il dormir encore long-tems, le pauvre malheureux ! que je crains son reveil.... Où est allé votre pere ?

SOPHIE. Il a dit qu'il alloit demander quelque à-compte sur ces dessus de porte qu'il a entrepris.

Mde DORMEL. Quoi, il n'est pas de retour, depuis neuf heures qu'il est parti !.... Que deviendrons-nous si sa course est inutile.

SOPHIE. Cela n'est pas à craindre ; qui

B v

est ce qui pourroit être insensible à notre infortune ?

Mde DORMEL. Ah, ma pauvre Sophie, que tu connois peu les hommes ! *Qu'est-ce sur la terre qu'un artisan malheureux, qu'un homme du petit peuple ?*

SOPHIE. Mais enfin, c'est son bien qu'il va demander, c'est le prix de son travail.

Mde DORMEL. Cela est vrai, mon enfant ; mais les ouvrages ne sont pas entièrement finis, & il faut qu'ils le soient pour qu'il puisse en exiger le paiement.

SOPHIE. Celui à qui il s'adresse est si riche ; d'ailleurs il ne risque rien, l'ouvrage est si avancé.

Mde DORMEL. Pauvres raisons. Les plus riches sont les plus impitoyables. Et puis celui à qui il a affaire est un homme de rien, que j'ai vu dans la dernière indigence, aussi pauvre que nous le sommes. Il étoit alors notre égal, l'ami de votre père, il a voulu l'associer à son commerce... Mais, Dieu, quel commerce !.. Combien la pauvreté, toute affreuse qu'elle est, lui est préférable !... Votre père a refusé ; ... Pouvoit-il faire autrement ?.. L'indigence la plus cruelle a été le prix de son vertueux désintéressement... L'autre a fait fortune, mais son cœur s'est

endurci.... Votre pere a perdu son ami, il en a été méconnu, c'est par une grace singuliere qu'il veut bien depuis quelque tems lui donner de l'emploi, acheter au prix le plus modique le fruit de ses sueurs & de ses veilles... Ah Sophie! ces sortes de gens sont le fleau de l'humanité.

SOPHIE. Cela est-il possible, être riche & sans pitié pour les pauvres; encore après avoir éprouvé toutes les horreurs du besoin! pour moi je vous avouerai qu'il ne m'est pas possible de le comprendre.

Mde DORMEL. Tant mieux, ma fille, toutes tes pensées sont honnêtes & vertueuses! Puisses-tu ne jamais changer.

(Il se fait un instant de silence, après lequel on entend sonner trois heures.)

Le petit DORMEL, *interrompant son ouvrage.* Maman, voilà trois heures qui sonnent, est-ce que nous ne dinons pas aujourd'hui?

Mde DORMEL, *sévèrement.* Dormel, qu'est-ce que cela veut dire? Votre pere & votre frere sont sortis; est-ce que vous voudriez dîner sans eux?

Le petit DORMEL. Oh non, Maman... Mais... Ils ont peut-être dîné, nous ne savons pas où ils ont été, enfin...

••

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Mde DORMEL. Et bien, dans cette incertitude, dîneriez-vous tranquillement ?

Le petit DORMEL. Oh non, Maman ;.. Mais... c'est qu'il est bien tard... & il se pourroit faire que...

Mde DORMEL. Taisez-vous. Ils sont à jeun aussi-bien que vous. D'ailleurs ne voyez-vous pas que j'attens, moi ; votre sœur en fait autant, & votre petit frere.. N'êtes-vous pas plus en état de supporter le besoin que lui ? Il ne se plaint pas cependant.

Le petit DORMEL. Oui, Maman... Mais... c'est que... j'ai bien faim. (*Il dit ces dernières paroles en pleurant de toutes ses forces.*)

Mde DORMEL, *allant à lui les larmes aux yeux.* Mon enfant, mon cher enfant, tranquillise-toi... Allons... Quelques efforts... Ton pere va rentrer, il nous apportera de quoi dîner ; crois que je souffre autant que toi de ta peine.

Le petit DORMEL *l'embrasse en essuyant ses larmes.* Oh non, Maman, ne souffrez pas, je vous en prie ; car je souffrirois bien davantage, moi ; tenez, je ne pleure plus : voilà qui est fini. Est-ce que je ne peux pas me passer de dîner aussi-bien que vous ? Que je me veux de mal d'avoir

pleuré, mais c'est malgré moi... Je m'en vais travailler si fort, qu'il faudra bien que j'oublie que j'ai faim. (*Il se remet à son ouvrage & travaille avec plus d'ardeur.*)

Mde DORMEL, *reprenant son ouvrage.*
(*à part*) Mon malheur est-il assez grand?
Ah ciel ! comment puis-je le supporter.

SOPHIE. Mon pere ne revient point ;
s'il lui étoit arrivé quelque malheur.

Mde DORMEL. Je devine celui qui lui est arrivé, on l'aura refusé & il ne peut se déterminer à paroître ici les mains vuides.... Mais c'est votre frere ; c'est Dormel qui me surprend ; à quelle heure est-il sorti ?

SOPHIE. Dès la pointe du jour, à quatre heures du matin.

Mde DORMEL. Qui l'auroit cru ! lui en qui j'avois toujours reconnu des sentimens si dignes de son éducation, nous abandonner en de pareilles circonstances, lorsque nous avons le plus besoin de son secours !... Je ne m'y serois jamais attendue.

SOPHIE. Que cela ne vous attriste pas, ma mere ; c'est sûrement pour un bon dessein qu'il est sorti ; je connois l'excel-

lence de son cœur, je fais combien il est pénétré de notre triste situation; il est allé y chercher du remède & seconder les efforts de mon pere.

Mde DORMEL. Que fera-t-il sans appui, sans secours, sans connoissances?

SOPHIE. Nos besoins le rendront industrieux... Il me paroïssoit au désespoir.

Mde Dormel. Que dis-tu là? Ah! Sophie, ah, ma chere fille! s'il alloit se deshonorer, c'est ce coup-là qui me seroit mortel; on supporte tous les maux, mais l'infamie...

SOPHIE. Ne craignez rien, je connois mon frere.

S C È N E I I.

Le Marquis d'ORIVAL, DUBOIS,
Mde DORMEL, SOPHIE, le petit
DORMEL.

Le Marquis & Dubois entrent brusquement, le premier vêtu magnifiquement.

DUBOIS. C'est ici, Monsieur, que je l'ai vu entrer.

LE MARQUIS. En es-tu bien sûr? (*apercevant Sophie*) Effectivement je crois que la voilà. (*Il s'approche d'elle familie-*

rement.) Bon jour, la belle enfant; c'est donc vous qui faisiez hier la petite farouche; c'étoit pour m'affriander davantage, n'est-ce pas friponne? (*Il veut lui prendre les mains.*)

SOPHIE, *se retirant.* Vous vous trompez, Monsieur; c'est très-sérieusement que vos manieres me déplaisent; vous auriez bien dû vous contenter de l'insulte que vous m'avez faite hier dans la rue, sans venir augmenter les chagrins de ma mere en la réiterant à ses yeux.

LE MARQUIS. Tu te moques, je crois, mon enfant, une insulte! les caresses d'un homme comme moi ne peuvent que t'honorer. (*Il veut l'embrasser de force.*)

SOPHIE, *lui donnant un soufflet.* Ah! ciel, quelle insolence! (*Elle se sauve.*)

SCÈNE III.

LE MARQUIS, DUBOIS, Mde DORMEL,
DORMEL le cadet.

LE MARQUIS à *Dubois*, *d'un air étonné.* Diable, elle est vive; qu'en dis-tu?

DUBOIS. Oui, ma foi.

Mde DORMEL. Votre procédé est bien

40 MERCURE DE FRANCE.

indigne , Monsieur ; si vous méprisez notre pauvreté , respectez du moins notre honneur , notre vertu ; quel mal vous avons-nous donc fait , pour vouloir nous enlever le seul bien qui nous reste ? Et lorsque . . .

LE MARQUIS. Point de sermons , ma Bonne , ils m'ennuient. Etes-vous la mere de cette gentille poulette-là ?

Mde DORMEL , *après avoir hésité quelque tems.* Oui , Monsieur.

LE MARQUIS , *parcourant des yeux toute la chambre.* En deux mots : vous êtes fort pauvres ; voulez - vous que je fasse votre fortune ? & pour commencer à effectuer . . . (*Il tire une bourse.*)

Mde DORMEL. Non , Monsieur , je vois d'ici à quel prix vous voudriez la mettre . . . Malgré notre extrême besoin dont je n'ai pas la foiblesse de rougir , je ne balance pas à vous refuser.

Le petit DORMEL. Maman , ce Monsieur veut vous donner tout plein d'or & vous n'en voulez pas ; prenez au moins pour vous & pour mon papa.

Mde DORMEL. Paix , mon fils.

LE MARQUIS. Mais , ma bonne , vous êtes folle ; pensez-y à deux fois , je veux bien vous en laisser le tems ; j'ai cent ai-

OCTOBRE. 1770. 41

mables filles, aussi jolies que la vôtre, & que je peux choisir : je lui donne la préférence ; vous êtes trop heureuse.

Mde DORMEL. Et nous ne sentons point ce bonheur-là. Croyez-moi, Monsieur, courez chez les malheureuses que vous connoissez si disposées à vous vendre leur honneur ; en quelque tems que ce soit, ma fille ni moi n'accepterons vos offres,

LE MARQUIS. Ma foi, tant pis pour vous. Allons Dubois ; aussi bien aurois-je eu peut-être de la peine à venir à bout de cette petite mijaurée-là.

DUBOIS. Adieu, ma bonne, je vous souhaite avec la continuation de ces beaux sentimens-là, un bon appetit.

(*Ils sortent.*)

SCÈNE IV.

Mde DORMEL, le petit DORMEL.

SOPHIE, *qui survient.*

Mde DORMEL. Va misérable, ta dureté ne me surprend point ; elle est la suite nécessaire de l'infame dépravation de tes mœurs. Les maux suivent en foule le pauvre, heureux qui sçait les suppor-

42 MERCURE DE FRANCE.

ter avec constance ; mais que le courage & la fermeté sont difficiles lorsque la nature est défaillante !

SOPHIE. Ah ma mere ! l'autois - je jamais imaginé, qu'il y eût des hommes capables de se faire un titre de notre indigence, pour... (*Elle se jete au cou de sa mere.*)

Mde DORMEL, *attendrie*. Ma chere enfant, ta vertu me charme, tu viens d'en donner un exemple héroïque... Mais, que je suis inquiète de ton pere ! il n'aura pu réussir... Il va revenir accablé de douleur, de fatigue & de besoin.

Sophie. Je voudrois bien lui épargner toutes ces peines ; vous le savez, si l'on n'avoit exigé que ma vie...

Mde DORMEL. Je te rends justice, ma fille... Mes chers enfans, l'état de votre pere me perce l'ame, il faut avoir recours au dernier des moyens, à celui qui déchire un cœur sensible... Il faut que Dormel me prête ici son secours.

Le petit DORMEL. Moi, maman ; oh commandez ; tout me sera facile pour vous.

Mde DORMEL. C'est bien, mon fils ; embrassez moi... Dormel, mon cher fils..

Dure nécessité à quoi me réduis-tu ? ... Il faut que tu ailles implorer l'assistance des hommes , que tu leur exposes notre misère , que tu leur arraches , par tes instances & par tes larmes , quelque légère portion de leur superflu... La tâche est difficile à remplir , mon cher enfant ; tu trouveras des âmes viles qui ne croient pas qu'il soit possible d'être pauvre & estimable , de ces cœurs de pierre contre lesquels les cris des malheureux vont se briser inutilement ; mais peut-être aussi rencontreras-tu quelque homme vraiment digne de ce nom , & certainement je crois qu'il en est encore , qui voudra bien jeter sur nous un regard de commisération & nous retirer au moins pour un tems de l'affreux abyme où nous sommes plongés.

Le petit DORMEL , *après l'avoir écoutée avec la plus grande attention.* Maman , n'est-ce pas ce qu'on appelle demander l'aumône ?

Mde DORMEL. (*à part*) Ah ciel ! (*haut*) oui , mon fils.

Le petit DORMEL. Cela me fera bien de la peine de demander l'aumône... Mais... faudra-t-il demander à tout le monde ?

Mde DORMEL. Oui , mon fils ; à tout

44 MERCURE DE FRANCE.

le monde, à tous ceux que tu verras en état de t'assister.

Le petit DORMEL. C'est qu'il y en a qui sont si vilains, si rebutans, qui traitent si mal les pauvres ! je voudrois bien ne leur point demander à ceux là.

Mde DORMEL. Que veux-tu, mon fils ? Il n'est pas possible de les distinguer. Demande avec instance, les cœurs ne s'émeuvent guère à la première secousse, sans cependant te rendre importun ; sois humble, sans avoir l'air bas & rampant.

Le petit DORMEL, *tristement* Allons donc, embrassez moi, maman.

Mde DORMEL, *l'embrassant*. Va, mon fils ; si la vie de ton père & celle de tes frères & de tes sœurs ne m'étoient attachées ; je n'exigerois pas un pareil sacrifice.

(*Le petit Dormel sort en pleurant.*)

S C È N E V.

Mde DORMEL, SOPHIE.

SOPHIE *le regarde sortir, les larmes aux yeux*. Le pauvre enfant ! non, il n'est personne que sa figure ne touche, que ses larmes n'attendrissent. Cette démarche lui coûte beaucoup.

Mde DORMEL. Hélas, elle n'est honteuse que parce qu'un indigne abus l'a avilie.

SOPHIE. Vous avez raison. Voici mon pere. Ah ! mon cher pere. (*Elle court au-devant de son pere.*)

S C È N E V I.

M. DORMEL, Mde DORMEL, SOPHIE.

M. DORMEL *entre d'un air sombre ; il est pâle & défait ; ses habits annoncent la plus grande misère.* Ah ma femme ! ah ma fille ! il nous faut mourir. (*Il s'affied & regarde de tous côtés d'un air égaré.*) Où est donc mon cadet ? Dormel est-il de retour ?

Mde DORMEL. Mon cher mari, j'en avois un secret pressentiment, tu n'as rien obtenu.

M. DORMEL, *avec fureur.* Tous accès à la pitié est fermé dans le cœur des hommes.... Un misérable !... que j'ai bien voulu honorer de mon amitié dans des tems plus heureux... J'étois à mon aise alors ; il étoit pauvre & homme de bien... En changeant de mœurs il a fait fortune... Que la terre l'engloutisse ! le scélérat ! il me vole lâchement le fruit de mes tra-

vaux... Il nous porte à tous le coup de la mort...

Mde DORMEL. Comment, il ne veut pas vous payer?

M. DORMEL. Le monstre ! Il implore à son secours la lettre de la loi pour m'assassiner... Achevez votre ouvrage, je vous paierai, jusque-là je ne dois rien : voilà son unique réponse. En vain lui ai-je représenté l'excès de ma misère, qu'il ne m'étoit pas possible de travailler sans me nourrir, que je me contenterois de la moitié du prix de l'ouvrage, que je regarderois ce secours, s'il le jugeoit à-propos comme un don. Il a été sourd à toutes mes prières : je ne dois rien, m'a-t'il reparti durement, & je n'ai point d'aumône à vous faire... J'insistois ; qu'on me débarrasse de cet importun, a-t'il dit à ses gens, & sur le champ on me porte dans la rue à demi-mort d'épuisement & d'indignation.

Mde DORMEL. Remettez vous, mon cher ami ; diminuez nos maux en vous appesantissant moins sur les vôtres. J'ai envoyé votre cadet par la ville... Peut-être sera-t-il assez heureux pour nous trouver quelque secours.

M. DORMEL. N'espère rien, ma chère. Ah des hommes, des hommes ! non ; il

n'en est plus ; il n'est que des bêtes féroces... Ton état a-t-il pu me permettre d'oublier ce moyen , il est vrai que je l'ai rejeté long-tems. La honte... Te l'avouerai-je , l'amour-propre , l'orgueil... où ont-ils été se nicher ? Malheureux que je suis ! l'homme est toujours homme... Ces différentes passions ont long-tems combattu dans mon cœur ; ma tendresse pour toi , pour ces chers enfans l'a emporté , je me suis adressé au premier passant ; je l'aborde les larmes aux yeux avec une physionomie renversée. J'ai une femme & quatre enfans qui sont dans le besoin le plus pressant , lui ai je dit d'une voix basse & d'un ton mal articulé. Travaillez , me répond brusquement cet homme , vous le pouvez encore ; il n'est point de métier qui ne soit plus honnête que celui que vous faites : en même tems il tire de sa poche une bourse des mieux fournies , y cherche la plus petite des monnoies & me la met dans la main.. J'étois immobile de dépit ; je voulois parler , mais ma langue étoit glacée , & il étoit déjà bien loin lorsque j'en recouvrai l'usage.

SOPHIE. Un homme riche insulter la misère & ne pas la secourir ! à qui donc s'adresser ?

48 MERCURE DE FRANCE.

M. DORMEL. A personne, ma fille, quand on est aussi malheureux que nous le sommes, il faut savoir mourir... Mais Dormel m'étonne, il n'a pas accoutumé de s'absenter si long-tems, ni de sortir si matin.

Mde DORMEL. C'est ce que je disois à l'instant. Je ne peux pas croire qu'il ait eu dessein de nous abandonner.

M. DORMEL. Je ne le crois pas non plus. Mais devoit-il sortir dans une circonstance aussi fâcheuse, lorsque son secours nous est si nécessaire. Ne sait-il pas que la plus légère interruption de son travail nous fait un tort irréparable. Non, il ne s'excusera jamais.

SOPHIE. J'entends quelqu'un; c'est sûrement lui. (*Elle va à la porte.*)

M. DORMEL. Qu'il ne paroisse pas devant mes yeux.

SCÈNE VII.

M. DORMEL, Mde DORMEL, SOPHIE.

DORMEL l'aîné. *Il a l'air foible & abattu; ses bras sont entourés de linges, il porte deux pains & une bouteille de vin.*

DORMEL fils, *jetant les pains sur la table*

table & mettant la bouteille à terre. Tenez, mangez... Ils me coûtent bien cher;... je n'en puis plus. (Il se laisse aller sur un vieux coffre.)

M. DORMEL. Qu'est ce à dire ? Seroit-ce le fruit d'un crime ! ah malheureux !

Mde DORMEL. Seroit-il possible !

DORMEL fils. Mangez , vous dis-je , je suis digne de vous.

M. DORMEL. Mais encore que signifie l'état où vous voilà.

Mde DORMEL. Des bandages , des linges , du sang ! vous seriez vous battu ?

SOPHIE. Ah ma mere ! il s'est fait saigner , tenez voilà une ligature défaite ; le sang coule de son bras.

DORMEL fils. Mon pere !... ma mere... ma sœur... c'étoit... pour vous donner du pain.

M. & Mde DORMEL , ensemble. Ah ! mon fils !

SOPHIE. Ah ! mon frere !

(Ils s'approchent de Dormel fils , l'embrassent étroitement ; Sophie resserre sa ligature.)

SCÈNE VIII^e. & DERNIERE.

M. & Mde DORMEL, SOPHIE,
DORMEL l'aîné, le Comte DE ST BON,
DORMEL le cadet, un Domestique du
Comte, *portant quelques provisions.*

LE COMTE DE ST BON. Où sont-ils ces
pauvres malheureux ? Comment ont-ils
pu se cacher si long-tems à mes yeux.

DORMEL le cadet. Les voilà, Mon-
sieur... c'est mon pere... c'est ma me-
re... Ils meurent de faim,

Mde DORMEL, *au Comte.* Hélas, Mon-
sieur, que votre générosité est touchante !
nous en sentons tout le prix ; mais com-
ment en pourrions-nous jouir, tandis que
ce cher enfant, le mortel le plus respec-
table... est près d'expirer ? .. Ah ! si vous
saviez...

Le petit DORMEL. Mon cher frere,
Comme vous voilà. (*Il court à son frere.*)

LE COMTE, *à Dormel l'aîné.* Com-
ment, vous auroit-on maltraité ?

DORMEL fils, *d'une voix foible & in-
terrompue.* Non, Monsieur ; je n'ai pu
supporter l'état où se trouve réduite ma
malheureuse famille. — Je suis sorti ce

OCTOBRE. 1770. 51

matin , le désespoir dans l'ame , déterminé à leur trouver du secours ou à mourir. — Je rencontre un de mes amis aussi pauvre , aussi malheureux que moi. Mon air désespéré l'effraie. — Où vas tu , me dit-il , que t'est-il arrivé ? Ah mon cher ! ils n'ont pas mangé depuis hier au soir... mon pere... ma mere... Je ne fais où je vais... où je suis... Ils vont mourir. — Tiens , mon ami , me dit cet homme vertueux , en me donnant une pièce de deux sols ; voilà tout ce que je possède ; si tu voulois gagner de l'argent , je sçais un moyen. — Ah , dis je , je ferai tout ; il est honnête sans doute. — Eh bien , me dit ce généreux ami , il y a un particulier qui demeure auprès de l'école de chirurgie , il apprend à saigner & il donne de l'argent à ceux qui... J'entends , ai je interrompu. — Je le quitte à l'instant. — Je vole chez ce particulier. — Il me saigne & me donne de l'argent. — Je vais chez un autre. — On m'en fait autant. — Je viens avec ces pains , & je meurs. Heureux si ma mort retarde de quelques instans celle des infortunés à qui je dois le jour.

LE COMTE. Ah ! mon ami , vous êtes un prodige de vertu ; mais vous avez un

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

frere qui se montre votre digne émule... ce petit malheureux (*en montrant le petit Dormel*) est tombé en défaillance à ma porte, je l'ai fait transporter chez moi ; quelques verres de liqueur lui ont fait reprendre ses sens. Il meurt d'inanition, dit un médecin qui étoit alors à la maison, & sur le champ je lui fais présenter quelque nourriture ; il la refuse constamment... C'est mon pere... C'est ma mere qu'il faut secourir ; pourrois-je manger, tandis qu'ils meurent de faim ?

M. DORMEL, *attendri*. Ah, mes chers enfans!... vous méritez un meilleur sort.

LE COMTE. Que leur sort ne vous inquiète plus, j'en fais actuellement mon affaire, je bénirai chaque jour l'heureux instant où j'ai pu secourir des malheureux aussi peu faits pour l'être... Votre fils n'est heureusement qu'affoibli : à son âge, fort comme il le paroît, il se tirera aisément d'affaire... (*Il jette une bourse sur la table.*) Voilà pour aider à sa guérison & à votre subsistance pendant quelques jours. Dans peu vous aurez de mes nouvelles.

(*M. Dormel & sa famille veulent se jeter aux pieds du Comte, il les retient.*)

OCTOBRE. 1770. 53

Point de remerciemens, mes chers enfans; ce que je fais m'est bien doux; j'en ai déjà reçu la récompense au fond de mon cœur. (à *M. & Mde Dormel*) Je ne peux me lasser d'admirer l'effet de l'éducation & des bons exemples que vous avez donnés à vos enfans, ils me donnent une haute idée de vos sentimens; car, dit le proverbe....

Par M. Garnier, Avocat à Auxerre.

*ÉPI TRE à M. de la Galaiziere ,
Intendant de Lorraine, &c.*

O TOI ! dont les regards éveillent l'industrie,
Toi , qui fais réunir dans tes nobles projets
Le ministre du Prince & l'ami des sujets,
Reçois l'encens de ma patrie.
Tu l'as bien mérité. Tes soins consolateurs
Ont rendu l'espérance à nos cultivateurs.
Sans toi nous aurions vu la famine cruelle
Déployer sur nos fronts les voiles du trépas.
Le désespoir tremblant s'avançoit avec elle,
Et les crimes marquoient la trace de ses pas.

Ah ! tandis que d'autres rivages
S'étonnoient de jouir des fruits de nos guérets,
Nos peuples gémissans dans le sein des forêts

C ii j

54 MERCURE DE FRANCE.

Se nourrissoient d'herbes sauvages.
 Nous rappelions en vain les trésors de Cérès.
 Dieux ! falloit-il encor de plus tristes ravages

Pour ajouter à nos regrets ?

Les orages grondans au sommet des montagnes ,
 De l'affreuse disette ont redoublé l'horreur.

Les vents séditieux y mêloient leur fureur ,
 Et les flots irrités venoient dans nos campagnes
 Noyer l'espoir du laboureur.

Il imploroit , hélas ! ta bonté paternelle.
 Touché de ses malheurs , tu fais les réparer ;
 A force de bienfaits tu veux te préparer

Une renommée éternelle.

Déjà de toutes parts tes rapides secours
 Des pleurs de l'indigence interrompent le cours
 Tu n'as point imité ces mortels inflexibles ,
 Ces monstres qui craindroient de paroître sens-
 bles

Et qui , de notre sang , s'abreuvent à loisir :
 Les publiques douleurs sont leur affreux plaisir ;
 Mais l'humanité même en ton ame respire.

Ta gloire est d'être utile & généreux ;
 Ton rang n'est que le droit de faire des heureux.

Ah ! suis la vertu qui t'inspire.

J'ai vu nos villageois , sous un ombrage épais ,
 De tes soies fortunés s'entretenir en paix.

« C'est par lui , disoient - ils , que nous pouvons
 » sans crainte

» A l'espoir le plus doux nous livrer désormais ,

» Sûrs que, de nos travaux, une affreuse contrainte
 » Ne nous écartera jamais.

» Il éloigne de nous la famine accablante ;

» Il vole où nos besoins appellent les bienfaits.

» Il ne rejette point la prière tremblante

» Et les vœux que le pauvre a faits.

» Sur-tout il est ami de la simple nature ;

» Charmé de nous instruire & de nous secourir ;

» Il nous apprend lui-même à connoître, à chérir

» Les trésors de l'agriculture.

» Voyez-vous ces hauts peupliers

» Qui protègent nos prés de leur nouvel ombrage ?

» Voyez-vous dans nos champs ces rapides coursiers

» Essayer leur jeune courage ?

» C'est lui de qui la main nous prodigue ces dons ;

» C'est lui qui nous rendra les destins plus propices,

» Et la tranquillité, qu'au Ciel nous demandons,
 » En descendra sous ses auspices. »

Ainsi de nos hameaux les grossiers habitans

Consacrent à la fois ta gloire & leurs hommages,

Ainsi de ta vertu les fidèles images

Vaincront les Parques & les Temps.

Ah ! mérite sans cesse, en dépit de l'Envie ;

Des éloges si doux au cœur d'un citoyen.

Du culte de Cérès sois le digne soutien.

Civ

Et que l'on dise un jour en parlant de ta vie :
Le bonheur public fut le sien.

Par M. François de Neufchâteau.

*MAXIMES sur l'Education ; par M. le
Chevalier de Solignac.*

RIEN de parfait ne sort des mains de la nature ;
L'homme même en naissant n'est qu'à peine ébauché.

Ne lui refusez pas une prompte culture ;
C'est un champ qui veut être au plutôt défriché.

Le tems où la raison dans un enfant sommeille
Autant qu'un autre est propre à le rendre parfait.
Que de soins épargnés si lorsqu'elle s'éveille,
Ce qu'on en doit attendre est presque déjà fait.

Quelque jeune qu'il soit , son ame est immortelle ;

Qu'il en sente au plutôt toute la dignité ,
Qu'au plutôt il apprenne à respecter en elle
Le souffle précieux de la divinité.

Qu'un louable penchant devance en lui l'étude ;
Que le remède en lui prévienne le poison ,
Quel charme de le voir faire par habitude
Ce qu'on est si long-tems à faire par raison !

D'un pédant ombrageux & toujours en colère
N'affectez avec lui ni l'air ni les discours.

A vous voir il croiroit la vertu trop austère,
Et s'en dégoûteroit peut-être pour toujours.

Elevez-lui le cœur, qu'il l'ait grand, magnanime,
Qu'il fache comme on doit penser & desirer.
Est-il rien de si beau, de si grand, si sublime,
Où notre esprit ne puisse & ne doive aspirer ?

Par un étude aisée & prise avec mesure,
Cultivez son esprit, formez son jugement:
L'étude à la jeunesse est une nourriture;
Dans la vieillesse elle est un doux amusement.

L'ignorance à la mort est à-peu près semblable;
Elle étend sur les yeux un aussi noir bandeau;
Et l'esprit d'un mortel qui de rien n'est capable,
Repose dans son corps comme dans un tombeau.

A Monsieur D. S.

J'AI reconnu le sage à la main qui le trace;
C'est la langue du cœur, de l'esprit c'est le ton.
Cet aimable Censeur joint la force à la grace,
Et les vers de Virgile au bon sens de Caton.

Par le même.

Cv

*VERS aux Demoiselles G...., quêtant
pour les pauvres le Jeudi Saint.*

DANS ce jour solennel, où par la charité
Chacun pense expier ses fautes,
Si les dons des ames devotes
Répondent à votre beauté,
Je vais voir abolir l'usage de nos quêtes.
La vôtre enrichira nos pauvres à jamais :
On ne les verra plus s'attrouper désormais
Pour nous importuner aux jours des grandes fêtes,
Mais, pour prier le Ciel que beautés si parfaites
Jouissent d'un bonheur égal à leurs attraits ;
Vous méritez cette gloire suprême :
Mais, brillantes Gibert, de la part des pécheurs,
N'attendez pas cette ferveur extrême.
Le plus riche d'entr'eux seroit pauvre lui-même
S'il mesuroit ses dons sur vos traits enchanteurs.
Ainsi contentez-vous, pour prix de votre zèle,
De la recette la plus belle
Et de l'encens de tous les cœurs.

Par M. de Seveirac, officier d'infanterie.

*A mon Oncle , en lui envoyant un bouquet
le jour de sa fête.*

Aux autels de l'Amour , à ceux de l'Amitié
On célèbre aujourd'hui la plus belle des fêtes ,
Et les plus doux parfums , les fleurs les plus par-
faites

Ornent leur temple auguste , y brûlent par moitié
A l'honneur des Louis , à l'honneur des Lisettes.
Comme ami , comme amant , on m'a vu tour-à-
tour

Moissonner les trésors de l'empire de Flore ;
Mais , guéri désormais des flammes de l'amour ;
Les fleurs , qu'avec plaisir ma main cueille en ce
jour ,
Sont pour l'oncle charmant que j'aime & que j'ho-
nore.

Cette offrande légère aux yeux d'un amateur , *
De lui , de l'Univers pourroit être admirée ,
Si les dieux en régloient l'éclat & la durée
Sur la tendre amitié que lui porte mon cœur.

*Par M. le François , ancien officier
de cavalerie.*

* Mon oncle aime beaucoup les fleurs , & s'a-
muse à en cultiver de très-belles.

C v j

*LES DANGERS DE L'INEXPÉRIENCE.**Conte moral.*

M. DE VELCOUR quitte le service , se retire dans sa province , épouse une Demoiselle d'un âge conforme au sien , & ne souhaite plus que d'être pere pour vivre parfaitement heureux. Un vœu si respectable fut rempli. On laissa le jeune enfant livré à lui-même & aux plaisirs innocens de son âge jusqu'à douze ans. Alors M. de Velcour crut qu'il étoit tems de songer à l'éducation de ce fils chéri , & voulut se charger lui-même de ce soin. Pourquoi des intentions si louables & dont nous voyons malheureusement si peu d'exemples , n'étoient-elles que la suite du desir de mettre en pratique un faux système ? Je veux , disoit-il à son épouse , que l'éducation de notre fils soit bonne , mais simple. Ma fortune suffira pour le faire vivre très-heureux , il est donc inutile qu'il courre après de vains honneurs qu'on n'obtient souvent qu'à force de soins qui ne peuvent pas toujours plaire à un honnête homme. Pour le fixer absolument ici , je le marierai très-jeune

& ne lui donnerai pas le tems de se livrer à des plaisirs dont on se repent, ou que l'on regrette dans les bras d'une femme honnête. Quoi, dit Me de Velcour, vous ne l'enverrez seulement pas à Paris pour y faire ses exercices? — A Paris!... je voudrois qu'il tremblât au nom de cette ville, véritable écueil de la sagesse. — Vous voulez faire de notre fils un triste citadin, un paresseux, un être inutile dans le monde? — Inutile! non, ma chere, il ne le fera pas; Velcour marié jeune aura beaucoup d'enfans à qui il sera nécessaire, & ce n'est pas être inutile que de former de bons citoyens. Je veux le garantir, s'il est possible du même sort que moi, & qu'il n'arrive pas à cinquante ans sans avoir vécu pour lui-même & senti le bonheur d'exister; bonheur qu'on n'éprouve réellement que dans les bras d'une épouse aussi vertueuse que toi, au sein d'une famille qu'on rend heureuse. — Le bonheur dont vous me parlez, Monsieur, n'est ordinairement senti que par ceux qui, jetés dans le tourbillon du monde, ont eu le tems de connoître ses travers & de s'en dégouter; mais notre fils, sans expérience sur ce monde qui peut plaire quand on ne le connoît pas, souhaitera sans doute d'y paroître & d'y jouer un

absolument maître de ses actions, il se livra davantage au desir qu'il avoit toujours eu d'être quelque chose dans le monde & de laisser un état à ses enfans.

Une place qui vient à vaquer dans sa province lui présente l'occasion de satisfaire sa légitime ambition. Il ne s'agit pour l'obtenir que de se rendre à la cour ; ses amis l'y engagent & Mde de Velcour, malgré son extrême répugnance à voir son mari s'éloigner d'elle, le détermine à partir.

Il arrive donc à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, n'ayant à la vérité secoué aucun préjugé, mais aussi sans cette expérience qu'on évite rarement d'acquérir à ses dépens. Il prend un logement dans un hôtel garni, & va trouver ensuite M. de Longpré, conseiller au parlement, homme du plus rare mérite, jouissant de la confiance d'un grand seigneur. Ce respectable magistrat, veuf de la nièce de Mde Durisse, reçut Velcour comme un allié qui lui étoit fortement recommandé. Après lui avoir promis de le présenter, il le prie de regarder sa maison comme la sienne, veut même qu'il y vienne loger. Velcour, pour son malheur, ne l'accepta pas, & M. de Longpré, livré tout entier à son état, ne put que rarement être avec lui.

Le lendemain matin ils furent à la porte de leur protecteur, où ils apprirent qu'un accident qui lui étoit survenu les priveroit pendant quelques semaines de l'honneur de le voir. Velcour, désespéré du contre-tems, qui alloit le retenir plus qu'il ne l'avoit projeté, ne peut s'empêcher de laisser appercevoir la mauvaise humeur que cela lui donnoit. Pourquoi vous chagriner de ce petit revers, lui dit M. de Longpré ? Paris doit avoir des droits sur votre curiosité, les édifices, les spectacles méritent l'attention d'un homme de goût ; allez, par exemple, aujourd'hui à l'opéra, & comptez que chaque jour vous fournira des plaisirs nouveaux. Velcour suivit ce conseil.

A peine entroit-il dans la salle qu'il apperçut le chevalier de * * *, son ancien ami, son voisin, qui avoit quitté la province depuis plusieurs années. Ce malheureux, dont la rencontre devoit lui être si funeste, vivoit des ressources du jeu & des secours honteux de femmes qui, dans leur hiver prématuré, rendent à la brillante jeunesse ce qu'elles ont reçu dans leur printemps pour prix de leurs appas. Velcour se livra, comme un homme sans expérience, à l'honnêteté de l'extérieur & aux protestations d'amitié que lui fit le

66 MERCURE DE FRANCE.

chevalier, qui ne le quitta plus. Pour donner à ce faux ami une marque entière de sa confiance, Velcour lui dit le sujet de son voyage & ce que M. de Longpré, l'ami de ce seigneur, lui avoit promis. Bon, l'ami, s'écria le chevalier, tu t'abuses, mon cher, c'est à l'amie qu'il faut s'adresser. Tu as de l'argent comptant sans doute? —Oui & même une somme assez considérable. —Tant mieux! Tu en sacrifierois volontiers une petite partie pour obtenir ce que tu demandes? —Oui, si cela étoit nécessaire. —Nécessaire? indispensable! Et si tu veux suivre mes conseils, ton affaire est faite dans vingt-quatre heures. —Seroit-il possible? —Oui, puisque je le dis. Je suis dans les bonnes grâces de plusieurs Dames... là.. tu m'entends bien, & tout à-l'heure je veux te procurer la connoissance d'une... —Je te remercie, ce moyen me déplaît & je ne m'en servirai pas.--Tant pis, car il est certain, inmanquable; j'en connois qui te valent bien, qui ne sont pas si délicats. —Cela peut-être, au reste; je consulterai là-dessus M. de Longpré. —Non vraiment, ce seroit blesser sa délicatesse, il est absolument inutile de lui en parler. —Il s'est prêté de si bonne grace à m'obliger que ce seroit... —Bon, autre scru-

pule ! ne t'abuse pas , mon cher : Longpré est un brave homme , je le connois , mais il t'a promis plus qu'il ne peut. Cependant. . . Mais , enfin , suis - je moins ton ami que lui , nous nous connoissons dès l'enfance ; d'ailleurs quel intérêt ai-je à tout cela que celui de t'obliger ? — Je le sens bien. — Si tu en es persuadé laisse-toi donc conduire , ou bien je t'obligerai malgré toi , ce sera ma dernière ressource. — Oh ! pour le coup je me rends & suis prêt à faire tout ce que tu me conseilleras.

Velcour fut conduit au même instant chez une femme qui , pour le mieux tromper , trancha du grand ; joua les mœurs , la vertu , & promit de terminer bientôt son affaire. Pour l'accélérer il se crut obligé de cultiver l'amitié de cette femme précieuse. C'étoit là ce qu'elle & le chevalier desiroient , il ne falloit plus que le rendre amoureux pour en être tout-à-fait maître. La nièce prétendue de cette femme fut choisie pour le séduire ; l'air du libertinage l'eût effraïé , on fit jouer à la petite malheureuse le rôle d'une agnès , qui sent les premiers traits de l'amour ; ses yeux sembloient dire à Velcour , ah ! si je pouvois échaper aux regards surveillans de ma tante , vous sauriez combien

je vous aime. La trouvoit-il seule, elle excitoit ses desirs par sa résistance & sa feinte modestie, ou paroïssoit prête à se rendre quand elle le voyoit se repentir de sa séduction.

Le jour vint enfin d'avoir audience du seigneur, & il eut le chagrin d'apprendre de lui-même que la cour étoit dans l'intention de réunir l'emploi qu'il demandoit; cependant, Monsieur, lui dit ce digne seigneur, je tâcherai qu'on laisse subsister cette charge en votre faveur, prenez patience & venez me voir. Mon avis, lui dit M. de Longpré en sortant, est que vous attendiez. — C'est aussi mon dessein, & dans cet instant Velcour pensoit qu'il lui seroit facile de terminer promptement son affaire par la voie que le chevalier lui avoit procurée. Hélas! qu'il étoit dupe de sa bonne foi, & qu'il alloit être victime de son inexpérience & de l'éducation qu'il avoit reçue. Le monstre qui avoit entrepris sa ruine & qui vivoit à ses dépens depuis un mois, ayant su de lui-même la réponse de l'homme en place persuada à Velcour que c'étoit l'instant favorable pour faire un présent qui détermineroit à de nouveaux efforts. Pour épargner, lui dit-il, la délicatesse de cette femme qui rougiroit peut-être de

recevoir de vous la somme dont vous voulez lui faire présent, je vous conseille de me charger de lui remettre de votre part : ne trouvez-vous pas, mon ami, que cela sera plus honnête ? Velcour le veut & lui donne cent louis. Si ce malheureux se fût borné à le suiponner, la perte n'eût pas été grande, la dissipation de l'argent se répare, ou l'on s'en passe ; mais la vertu, la réputation, l'honneur ne se recouvrent pas facilement. On se servit du piège adroit qu'on lui avoit tendu pour le faire tomber tout-à-fait dans le précipice qui, pour être couvert de fleurs, n'étoit que plus dangereux. Enfin, obsédé par le chevalier, entraîné par l'exemple des libertins dont on lui avoit procuré la connoissance ; plus épris que jamais des charmes trompeurs de la perfide qui le jouoit, il paya de cent louis les premières faveurs de cette innocente, qui les avoit déjà vendues vingt fois.

Ce désordre entraîna tous les autres. Il joua de moitié avec le chevalier, qui tint toujours les cartes & ne gagna jamais. Pour fournir à ses dépenses & payer les dettes qu'il contractoit journellement, il engagea une de ses terres pour moitié de sa valeur, & crut trouver un ami dans

avoit été si funeste. C'est donc ici, disoit-elle, que je dois mourir ou regagner le cœur de mon époux ! M. de Longpré qui les attendoit se trouva chez lui à leur arrivée. Comme il n'étoit encore que sept heures du matin, il ne crut pas que M^{de} de Velcour, malgré ses fatigues, dût différer d'un instant à se rendre chez son mari ; les momens que vous perdriez, lui dit-il, en seroient autant d'ajoutés à votre malheur ; partez, Madame, ma voiture est prête. — Quoi, seule ! .. je n'en aurai jamais le courage. — Il faut cependant vous y résoudre, un témoin est toujours de trop dans une scène de cette nature. M^{de} de Velcour embrasse ses enfans, se jette dans les bras de sa mère. & part. Arrivée à la porte de Velcour, elle monte à son appartement & n'y trouve qu'un coureur effronté couché sur un canapé. Au bruit qu'elle fait en entrant il s'éveille & lui demande ce qu'elle veut. M. de Velcour, lui dit-elle. — Asseyez-vous, ma belle enfant, mon maître n'est pas encore rentré, mais si vous voulez l'attendre, vous aurez bientôt le plaisir de le voir, & je vous assure qu'il n'en aura pas moins que vous. Oui, malgré qu'il soit encore chez sa maîtresse, où il

a passé la nuit, vous ne ferez pas de trop. Comment vous rougissez ? Eh ! bien, j'aime cela, par exemple, c'est un mérite de plus pour les filles qui font votre métier ; je gage qu'il n'y a pas long-tems que vous êtes dans la profession ? M^{de} de Velcour eût imposé silence à cet insolent en se faisant connoître, mais c'étoit trop risquer ; son mari, prévenu de son arrivée, pouvoit lui échapper. Elle fut donc obligée de souffrir les mauvais propos de ce valet libertin jusqu'à ce qu'il lui plût de la laisser seule. Qui pourroit rendre compte des divers mouvemens qui l'agitoient, de la vivacité avec laquelle ils se succédoient ! Convaincue par les discours du coureur de l'excès du libertinage où son mari étoit plongé, elle perd l'espérance de le ramener, craint de l'attendre, prend le parti de lui écrire, y renonce, s'y décide ; mais elle en est empêchée par le coureur qui lui apprend, en rentrant, que Velcour ne reviendra pas de la journée & qu'il vient d'envoyer chercher un habit & du linge. Pourriez-vous, lui dit-elle alors, me faire le plaisir d'aller trouver votre maître & le prier, de ma part, de se rendre ici sur les six heures du soir, vous lui direz qu'une Dame voudroit lui parler sur quel-

que chose qui l'intéresse & qui ne peut être différé. — Diable ! c'est donc de conséquence ? Ah ! je devine , vous avez appris que cette maudite Italienne , que je voudrois de tout mon cœur qu'il quittât pour vous , car vous avez l'air plus douce & plus honnête , va sans doute lui faire quelque mauvais tour. J'entends , j'entends , je lui parlerai de la bonne sorte , il viendra sur ma parole. Adieu , mon petit cœur , ne manquez pas au moins.

Humiliée , désespérée , Mde de Velcour retourne chez M. de Longpré. A peine a-t-on pu la calmer un peu & lui faire prendre la plus foible nourriture , que l'heure de retourner chez son mari est déjà venue. Elle est reçue du coureur sur le même ton que le matin ; il l'assure cependant que son maître a promis de se trouver à l'heure indiquée. Deux heures sont pourtant écoulées sans qu'il arrive ; il est déjà nuit obscure , une seule bougie éclaire l'appartement & Mde de Velcour , tremblante à chaque voiture qui passe , ou semble s'arrêter , souhaite , craint & désespère de voir son mari ; quand tout-à-coup elle entend dans la maison un tumulte confus : plusieurs voix répètent du ton le plus douloureux , ah ! le pauvre

jeune homme... Quel malheur !... Le pauvre jeune homme !. le bruit redouble en s'approchant. Mde de Velcour suit le coureur vers la porte ; mais hélas ! qu'aperçoit-elle ? C'est son mari , c'est Velcour mourant , pâle , sanglant , défiguré , que quatre personnes ont peine à porter. Elle ne résiste pas à cet horrible spectacle & tombe évanouie. Ce n'est qu'après un quart d'heure que le coureur & l'hôtesse la rappellent durement à la vie. A peine a-t-elle ouvert les yeux , qu'ils la font lever brusquement & veulent la faire sortir en l'accablant d'injures , en lui disant qu'elle & ses pareilles sont cause de la mort de ce jeune homme. Quoi ! il est mort , s'écrie Mde de Velcour en voulant se précipiter sur le corps de son mari , qu'on avoit mis sur son lit. On l'arrête , on l'entraîne , on alloit même la frapper sans l'écouter , lorsqu'à force de se nommer , de dire qu'elle est l'épouse infortunée du malheureux Velcour , on consent enfin de la laisser rentrer. Reconnoissez-moi , leur dit-elle , à ma douleur , à mes larmes ; en pareille occasion celles pour qui vous me prenez en versent-elles jamais d'aussi amères ? N'étant plus retenue elle se jette sur son époux , l'appelle des noms les plus tendres , mais c'est en-

Dij

vain ; la quantité de sang que lui a fait perdre un grand coup d'épée, qu'il vient de recevoir, l'a privé de tous ses sens.

Le chirurgien arrive ; qu'on juge de la situation de M^{de} de Velcour pendant qu'il sonde la plaie. Immobile, ses yeux suivent l'instrument qui va presque toucher le cœur de son mari, elle le voit, pour ainsi dire, agir dans l'intérieur. Tremblante & n'osant respirer, elle attend le résultat d'une opération qui sera l'arrêt de mort ou de vie de son époux. Enfin la décision du chirurgien est favorable.

M^{de} Durisse & M. de Longpré, avertis par le domestique qui avoit suivi M^{de} de Velcour, arrivent dans cet instant. Pour prévenir la révolution que causeroit au malade la vue inopinée de sa femme, on l'entraîne dans la chambre voisine. Cette infortunée se persuade que cette précaution n'est que pour lui dérober l'instant de la mort de son mari, elle croit déjà l'avoir perdu. C'est en vain qu'on la rassure ; la fièvre qui lui survient est suivie du plus violent transport, & les convulsions les plus horribles font craindre pour ses jours.

Quelle situation pour une tendre mère ! Elle va perdre à la fois sa fille & son gendre ; elle succombe sous le poids des

ans, de la fatigue & de la douleur. M. de Longpré, qui ne quitte pas Velcour, a perdu le courage & l'espoir; l'art des médecins ne peut le rassurer, il n'a plus de confiance que dans les bontés du Ciel qui eut pitié d'eux tous. Mais à peine Mde de Velcour a recouvré sa raison, qu'elle veut voir son mari ou croit l'avoir perdu. Une plus longue résistance pourroit devenir dangereuse, M. de Longpré qui le sent bien demande un instant pour prévenir Velcour. Avec quelle prudence il lui annonce cette entrevue, combien il est prompt à le rassurer sur la démarche de sa femme. Elle est venue, lui dit-il, réclamer votre cœur, & non pas vous reprocher vos égaremens. — Ah! Monsieur, ils étoient plus grands que je ne puis le dire; sans le coup d'épée que j'ai reçu de la main du chevalier, de ce monstre en qui j'avois mis toute ma confiance, j'allois dès le lendemain me jeter dans une entreprise deshonorante & qui pouvoit avoir des suites funestes. Vous frémiriez si je vous disois... Oui, Monsieur, c'est un bonheur pour moi d'avoir reçu ce coup d'épée, il m'a donné le tems de sortir de mon ivresse & va me remettre dans les bras d'une épouse vertueuse. Ah! que tarde-t-elle?... Dans cet instant Mde de

78 MERCURE DE FRANCE.

Velcour, malgré sa foiblesse, accourt, se précipite dans les bras de son mari & l'arrose de ses larmes. Tous deux gardent un profond silence, les paroles sont trop faibles pour rendre les divers sentimens de leur cœur. On entend cependant par intervalle ces mots, entrecoupés de sanglots, ma chere amie!... mon cher époux!... Ah! si tu me rends ton cœur!... Est-il encore digne du tien? Oui, .. oui.. toujours.

Ce premier transport ralenti, M^{de} de Velcour pria son mari de ne jamais parler du passé. J'y consens, lui dit-il, mes remords prendront soin de te venger. Que ne puis-je quitter à l'instant un lieu qui m'a été si funeste, que ne puis-je voir mes enfans, hélas! j'avois pu les oublier! — Tes enfans... Ils sont ici. — Ils sont ici, qu'ils viennent donc promptement, qu'ils soient frappés de mon horrible étar, il leur servira de leçon lorsque je leur apprendrai...

Dans cet instant on amène les enfans. Quel spectacle pour l'humanité! ces enfans passent des bras d'une tendre mere dans ceux d'un pere qui les baigne de larmes & leur dit les choses les plus touchantes. On entend ces innocens consoler leurs parens avec cette naïveté de leur

âge, on les voit les caresser tour-à-tour & pleurer avec eux.

A peine Velcour est en état de soutenir le mouvement d'une voiture qu'il propose à sa femme de partir. Quittons, lui dit-il, ce Paris, cette ville où le vice triomphe au milieu de tant de vertus. Retournons dans notre province, c'est là, chere moitié de moi-même, que je veux, à force de soins, de tendresse & d'amour, te faire oublier, s'il est possible, que j'ai pu cesser de t'aimer & devenir indigne de toi.

Ils partirent deux jours après & ne regretterent que M. de Longpré. Ce digne ami leur donna, avant de s'en séparer, la marque d'attachement la plus forte. Il adopta le fils de Velcour & le déclara son héritier. Puisse, ce cher enfant, leur dire, en reconnoissance de ce bienfait, soutenir ma vieillesse, puisse-je vivre assez long-tems pour le voir digne de nous, assis au nombre de nos magistrats en être le plus juste & le plus humain. Le Ciel exauça ses vœux, & il jouit quelque tems du fruit de ses soins.

Velcour, de retour chez lui, répara par son économie le désordre où il avoit mis sa fortune, fit le bonheur de son épouse & n'eut pendant toute sa vie d'autre cha-

Div

30 MERCURE DE FRANCE.

grin que celui d'apprendre que le chevalier n'avoit pas eu le tems de se repentir & qu'il avoit péri malheureusement.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure de Septembre 1770, est *un Lustre* ; Celui de la seconde est *Battoir* ; celui de la troisième, *Bottes fortes*. Le mot du premier logogryphe est *Montre*, où se trouvent, *or, mer, mort, nom, re, ton, mon, rote* (tribunal) *étron, Rome, mont, trône*. Celui du second est *Ciel*, où se trouve *lie*. Celui de l'énigme logogryphique, *Cruche*, où, en ôtant la première lettre, on trouve *ruche*.

É N I G M E

NULLE beauté dans la nature
N'a plus que moi de soupirans.
J'en puis compter dans tous les rangs ;
A qui je donne la torture ;
Fidèles malgré mes rigueurs,
Et qui, dans leur folle espérance,
Ont oublié que mes faveurs,
D'une vaine persévérance,

Pag. 80.

Par M. Bouwin.

Gratioso.
Octobre.
1770.

Quand je te vois mon cher
-vandre Je sens un plai - sir en - che
- teur; L'aspect d'un ob - jet si ten - dre
- nit aussi tot ma dou - leur. Loin
toi je respire a pei - ne, L'ennui
- pa - re de moi Mais lors - qu
l'a - mour te ra - mei - ne La vo
- té vient a - vec toi .

De l'Imprimerie de Récoquilliez, Rue de la Huchette, au

82 MERCURE DE FRANCE

Qu'il y ait de Paris à Rome
Occupent les affections ,
Le cœur & l'esprit au pauvre homme ;
Enfin il en est fou. Mais le plus surprenant ,
C'est que la muse enchanteresse
Ait osé célébrer , sur un ton ravissant ,
Ces beaux objets de sa tendresse.
Voici le vrai portrait des quatre illustres sœurs.
La première est froide , inconstante ,
Capricieuse & d'une humeur piquante ,
Avec cela coquette & mettant des couleurs.
Jugez combien la galante bergère ,
Depuis long-tems sexagenaire ,
Avec cette humeur-là doit plaire à son Medor.
La seconde est pire encor.
C'est la plus chaude créature
Qui soit dans toute la nature.
La troisième , au premier abord
Paroît plus sage , & cependant la Dame ,
Apparemment par bonté d'ame ,
Avec les gens est de si bon accord ,
Que , dans maints lieux , en vérité ,
On connoît sa fécondité.
La quatrième est sale & dégoûtante.
Toujours hargneuse & toujours rebutante.
Ce n'est qu'à sa difformité
Qu'elle doit sa célébrité.

Par le second Clerc d'un procureur Bas Breton.

A U T R E.

UN élément est mon grand pere ,
L'autre est mon trône & souvent mon tombeau.
A mon destin un autre est nécessaire ,
Le quatrième est mon fléau.

Par le même.

A U T R E.

LECTEUR , j'expose sous tes yeux ,
Qu'en moi l'on a tant de confiance ,
Qu'on abandonne à ma puissance
Ce qu'on a de plus précieux ;
Dehors ou-dedans son asyle ,
Si le citoyen est tranquille
C'est qu'il compte beaucoup sur moi ;
Car chacun me porte avec soi ,
Du moins c'est assez la coutume :
Moi ne dirai de mon volume ,
Qu'il soit petit ou qu'il soit gros ,
Il n'en fait pas moins ton repos.
Je sers très-bien à la musique ,
Sous plusieurs formes l'on m'y peint ;
Je suis l'attribut d'un grand Saint :
Mais par trop ici je m'explique ;

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Certes j'ouvre à tant m'exprimer
Ce que je devrois renfermer.

- Par M. M. . . . de Savigny.

L O G O G R Y P H E.

AMI lecteur, loin de ce doux asyle,
Pour la première fois mes yeux virent le jour ;
Moins désert, il est vrai, mais aussi plus tran-
quille,
Je nâquis dans ces lieux où l'Inde fait son tour.
O trop funestes avantages,
Le nocher curieux épris de ma beauté
Ne pénétra dans nos sombres bocages
Qu'aux dépens de ma liberté.
Depuis ce tems en vain ma maîtresse me flatte ;
Et sous les fleurs cache mes fers ;
Je regrette toujours ces aimables déserts
D'où m'arracha la main ingrate.
Mais veux-tu, cher lecteur, comme il est usité
Renverser toute la machine ?
Neuf pieds font mon ensemble, & si tu les com-
bine
Tu trouveras en ville un lieu très-fréquenté ;
Un autre par les champs sur lequel on chemine ;
D'Abraham la patrie & la sœur de Nestor ;
La mort de l'assassin, pays voisin de Chine ;

Le devant d'un vaisseau : tu peux y voir encor
 Un vase , un dieu fameux par les métamorpho-
 ses ;
 Ce fleuve en Italie où Phébus fit capot ;
 Saison , ce que l'avare aime sur toutes choses ;
 Note , ville en Turquie , un adverbe en un mot ;
 Certain morceau d'architecture
 Qui , pris au genre masculin ,
 Devient cet instrument divin
 Où le bois prend mainte tournure ;
 Ton plus proche parent ; & deux ventosités
 Qui ne chatouillent pas le nez ;
 Une riviere en France ou mieux en Normandie ;
 Un mot qui vaut excès , Cité dans l'Arabic ;
 Chut... Rabaissons notre caquet ,
 Mais voyez un peu l'indiscret ,
 Il jase comme une salope.
 Pardon , lecteur , j'ai pris ce défaut en Europe ;
 Et , ma foi , je ne puis finir
 Sans te produire ici l'épithète à Zéphir.

Par M. A. Mauger , de Rouen.

A U T R E.

ENTIER je t'offre un vêtement.
 Sans tête au jeu je deviens nécessaire ;
 Mais veux-tu voir tout ce que je fais faire ?

36 MERCURE DE FRANCE.

Si le milieu vient au commencement ,

Tu n'as de moi plus qu'une particule ,

Dans un portrait si ridicule ,

Ami lecteur ne vois-tu rien ?

Non pas encore. . . Oh ! cherche bien.

Par le même.

A U T R E.

INSTRUMENT nécessaire

Aux ouvriers de Cérès ,

On me promene & je suis fait exprès.

Ma première moitié ne se plaît qu'à mal faire :

Te le dirai-je , ami lecteur ?

C'est un insigne voleur.

Mais ma seconde partie

Sert absolument à la vie :

Sans elle c'en est fait de tous les animaux ;

Sans elle , adieu les végétaux.

Enfin tu dois me connoître ,

Six pieds forment mon être.

Par M. Dubled , à Angers.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Essai sur l'histoire générale de Picardie, les mœurs, les usages, le commerce & l'esprit de ses habitans, jusqu'au regne de Louis XIV; 2 vol. in-12. A Abbeville, chez la Veuve Devérité, libraire; & à Paris, chez Ganeau, rue Saint Severin; la Veuve Duchesne, rue St Jacques; Saillant & Nyon, rue St Jean de Beauvais, & Lacombe, rue Christine; prix 5 liv. reliés.

L'AUTEUR commence son essai historique par exposer les recherches qu'il a faites sur l'origine des Picards, leur ancienne religion & la forme de leur gouvernement. Mais ces recherches n'ont pu le conduire à découvrir la véritable étimologie du nom *Picard*. Ce terme vient-il du mot *piquer* & de la facilité de cette nation à se choquer & à se piquer aisément? Ou a-t-on trouvé quelque ressemblance entre le naturel des habitans de cette province & celui de cet oiseau qu'on nomme la pie, *pica*? Le Picard est-il comme lui opiniâtre & colere? L'historien

88 MERCURE DE FRANCE.

rapporte encore quelqu'autres origines de ce nom , que l'on a soutenues & combattues tour à-tour , & qu'il n'entreprend point de discuter. Il s'occupe plus utilement pour son lecteur à lui présenter la suite des événemens particuliers à cette province ou qui lient son histoire à l'histoire générale de France. Il s'applique principalement à nous faire connoître les mœurs , usages & coutumes des anciens Picards , & les progrès de leur commerce , de leur industrie & de leurs connoissances.

Dans les premiers siècles de la monarchie , la Picardie , ainsi que plusieurs autres provinces de France , étoit en proie à de petits tyrans qui , sur le moindre prétexte , se faisoient la guerre pour avoir occasion de mettre à contribution les marchands & les laboureurs , & d'exercer leurs pirateries. Toutes les routes étoient infestées de brigands. Dans le douzième siècle , Lambert , évêque d'Arras , s'excusa d'aller assister au sacre de Baudry , nommé à l'évêché de Noyon , à cause du peu de sûreté des chemins. Ce défaut de police donna lieu à plusieurs aventures cruelles , & l'historien nous fait part de celle d'Adele de Ponthieu , qui peut intéresser nos lecteurs. Thomas , seigneur

de St Valery , s'étoit mis en chemin avec son épouse Adèle , fille d'un comte de Ponthieu. Ils furent attaqués près d'une forêt par huit hommes armés, qui les chargent le sabre à la main. Le seigneur de St Valery , après en avoir renversé trois & désarmé le quatrième, fut dépouillé par ces voleurs qui lui lièrent pieds & mains & le jeterent dans un buisson. La vertueuse Adèle subit encore un sort plus cruel ; emporté dans l'obscurité de la forêt, elle fut forcée d'y essuier la violence & la brutalité de ces brigands : ils la remirent ensuite nue sur le grand chemin. Elle y retrouva son mari. Elle le débarrassa de ses liens, & ils s'en retournerent ensemble. Leurs gens, qu'ils avoient laissés derriere eux dans une hôtellerie, les rencontrèrent bientôt dans cet état affreux , & couvrirent leur nudité de deux manteaux. De retour au château de leur pere à Abbeville , ils lui conterent leur infortune. Ce pere barbare, égaré par de fausses idées sur l'honneur , propose quelques jours après à sa fille d'aller se promener dans la ville de Rue. On côtoye le rivage de la mer. De-là on s'embarque dans une chaloupe comme pour mieux prendre le frais. Déjà l'on étoit éloigné

90 MERCURE DE FRANCE.

de la côte de trois lieues lorsque le comte de Ponthieu se levant tout-à-coup : *Dame de Domart*, dit-il à sa fille d'une voix terrible, *il faut maintenant que la mort efface la vergogne que notre malheur apporte à toute notre race.* Des matelots la saisissent à l'instant, l'enferment dans un tonneau & la précipitent dans la mer. La chaloupe regagna la côte. Heureusement un vaisseau flamand qui vint à passer, aperçut ce tonneau, l'équipage l'attire à lui : l'ouvre ; mais quelle surprise ! Adele mourante déclare sa condition : on la met à terre. Elle va rejoindre son mari, dont le château n'étoit pas éloigné ; elle se jette dans ses bras au moment même que cet époux pleuroit la mort de sa chère Adele. Quelle scène plus attendrissante ? Jean, comte de Ponthieu, reconnut son crime & s'en repentir. Il chercha à l'expiation en donnant aux moines de St Valery le droit de pêche trois jours dans l'année, dans les mêmes parages d'où l'on venoit de tirer sa fille. Dans ces siècles d'ignorance on croyoit appaiser l'Être Suprême en faisant quelques donations aux monasteres.

Les superstitions les plus grossières étoient également l'appanage de ces siècles de barbarie. L'historien fait mention

de la fête de l'âne qui se célébroit dans la cathédrale de Beauvais & de plusieurs autres fêtes qui étoient peu propres à s'accorder avec la décence qu'exige le culte de l'église. Mais ce qui doit faire gémir l'humanité, est de voir, dans ces mêmes siècles, des hommes & des femmes condamnés aux flammes comme forciers, & dont le seul crime étoit d'avoir l'esprit foible & dérangé. L'historien cite l'exemple d'un curé qui baptisa un crapaud, & d'une femme qui prétendit se servir de ce crapaud pour donner la mort à un fermier contre lequel le curé venoit de perdre un procès. Cette femme, saisie au moment où elle alloit placer son prétendu sortilège sous la table du campagnard, fut brûlée vive. Ce qui favorisoit le plus dans le seizième & dix-septième siècle des illusions aussi grossières, étoient ces spectacles qu'on nommoit les petites ou grandes diableries à deux ou à quatre personnages, d'où est venu l'expression proverbiale de *faire le diable à quatre*. On y voyoit des figures hideuses pousser des hurlemens terribles, jeter des flammes par la bouche, secouer avec fureur des torches allumées. La multitude à qui ces spectacles plaisoient beaucoup, les imita

92 MERCURE DE FRANCE.

bientôt dans les champs, au milieu des bois. Les habitans des campagnes s'y rendoient dans l'obscurité de la nuit pour se délasser de leurs travaux, & ils s'y livrèrent insensiblement aux dérèglemens de l'imagination la plus égarée, aux vices les plus infâmes, aux outrages les plus cruels qu'on puisse faire à la nature. Cette multitude apportoit avec elle des balais. De là on nommoit dans le Valois ceux qui se rendoient à ces sabbats des *Chevaucheurs de ramons* : de-là peut-être aussi, ajoute l'historien, a-t-on dit proverbialement d'un homme connu par ses débauches, *qu'il a rôti le balai*.

La Noblesse dans ces siècles s'étoit arrogé sur ses vassaux les prérogatives les plus indécentes & les plus infâmes. Un seigneur d'Auxi, dans le Ponthieu, avoit le droit de *maïtorer* (immoler) *la virginité de gentilles femmes, fringantes Damoiselles, belles Nonaines, en donnant un écu & dix sols parisis de droit au comte de Ponthieu*. Quelques seigneurs vouloient bien qu'on pût racheter cette infamie par quelque argent. C'est ce qu'on appelloit le droit *pudicitiae redimendæ causâ*. Mais on apprend avec une douce satisfaction que, tandis que la pudeur étoit ainsi par-tout

insultée dans la Picardie, on couronnoit la modestie & la sagesse dans un village de cette même province, nommé *Salenci* près de Noyon. L'historien donne une courte description de cette fête. Il nous entretient avec autant d'agrément des *plais & jeux sous l'ormel*, c'est-à-dire des assemblées de Gentilshommes & de Dames sous un orme où l'on s'exerçoit à la *courtoisie & gentillesse*. On décidoit dans ces *cours d'amour* mille questions agréables & galantes que les Seigneurs & les Dames se propoisoient réciproquement. Les Picards avoient un talent propre pour ces sortes de jeux qui demandoient de la naïveté & de la vivacité, ce qui forme assez le fond de leur caractère.

La province de Picardie se rappelle avec plaisir que notre bon Roi Henri IV disoit volontiers *qu'il étoit affectionné Picard, qu'il avoit été engendré à Abbeville*. On observa en effet que Henri IV nâquit précisément neuf mois après le passage de ses pere & mere par cette ville. Il prit soin lui même de le faire remarquer aux officiers municipaux d'Abbeville, en répondant à la harangue qu'il venoient de lui faire lors de son passage par cette ville.

Durant les guerres civiles, ce prince

94 MERCURE DE FRANCE.

se trouvant dans la Picardie près de Saintines , fut frappé de la hauteur & de la beauté d'un grand donjon qu'il appercevoit. Ce château appartenoit au seigneur de Vieux-Pont. Il entre ; il examine. Le maître du logis en le reconduisant , le fait passer sur un pont - levis ébranlé par les injures du tems, dont les planches étoient mal assemblées. Il avertit le Roi de poser son pied solidement & de bien choisir le lieu ; mais Henri se retourne & le fixe. Il lui met la main sur l'épaule & s'appuie en lui disant : *Je suis ferme sur ce vieux pont* ; mot heureux par lequel il faisoit l'éloge d'un sujet & gagnoit la confiance d'un courtisan.

L'orateur qui harangua Henri IV , lorsque ce prince , fatigué d'une longue traite qu'il avoit été obligé de faire pour le secours de Cambrai , passoit par Amiens , fut sans doute moins content que le seigneur de Vieux-Pont des bons mots de Henri. Cet orateur ayant commencé sa harangue par ces titres de *très-grand* , *très-clément* , *très-magnanime* . . . Ajoutez aussi , lui dit le Roi , & *très-las*. Le harangueur fut déconcerté & ne put achever.

Dictionnaire des Pronostics, ou l'art de prévoir les bons ou mauvais événemens dans les maladies; par M. D. T. docteur en médecine; vol. *in* - 12. A Paris, chez Vincent, imprimeur - libraire, rue St Severin.

Ceux qui sont persuadés que l'observation est la base de toutes nos connoissances en physique, & principalement en médecine, sentiront mieux l'utilité & même l'importance de ce dictionnaire. C'est un recueil très-bien fait où sont rassemblées, sous un ordre facile à saisir, les observations qui indiquent la marche de la nature. Les médecins, observateurs anciens & modernes, ont été mis à contribution pour rendre ce recueil plus complet. L'auteur y a joint les réflexions qu'une pratique suivie dans les hôpitaux lui a suggérées. Si, nonobstant tout cela, on trouve encore quelques doutes répandues sur les généralités des prédictions, c'est moins la faute de l'ouvrage que de la matière qui y est traitée,

*Sanctorii Justinopolitani doctoris medici
& medicinæ olim professoris primarii in
Lycæo Patavino de medicinâ staticâ*

96 MERCURE DE FRANCE:

aphorismi ; commentaria , notasque addidit A. C. Lorry ; vol. in-12. A Paris , chez Cavelier , libraire , rue St Jacques , au lys d'or.

Les recherches aussi intéressantes que curieuses de Sanctorius sur la médecine statique ont dévoilé les mystères de la transpiration insensible , les avantages & les maladies qui résultent de sa diminution & de sa suppression. Ce médecin mourut au commencement du siècle dernier. Comme il voulut traiter à fond l'objet de la transpiration , qu'il regardoit comme une des plus essentielles & des plus utiles parties de la médecine , il ne négligea rien pour se procurer les expériences les plus exactes. Il fit faire une balance dans laquelle il eut la patience de passer une partie de sa vie ; il parvint , en pesant ses alimens & ses excréments à déterminer la quantité de nourriture qu'il faut prendre pour réparer la perte des humeurs que la transpiration a dissipées. Sa *médecine statique* est le résultat de ses expériences & de ses observations sur la conduite de la nature dans la transpiration. Elle fut imprimée , pour la première fois , en 1614. Dans la nouvelle édition
que

que nous annonçons, M. Lorry a confirmé ou éclairci par ses observations & par ses notes les principes de Sanctorius.

Traité des Bêtes à laine, ou méthode d'élever & de gouverner les troupeaux aux champs & à la bergerie : ouvrage pratique, suivi du dénombrement & de la description des principales espèces de bêtes à laine dont on fait commerce en France ; avec un état des différentes qualités de laine & des usages auxquelles elles servent dans les manufactures. Par M. Carlier ; 2 vol. in-4°. De l'imprimerie de Louis Bertrand, à Compiègne ; & se vend à Paris, chez Vallat-la-Chapelle, libraire au palais, sur le perron de la Ste Chapelle.

Ce traité est divisé en deux parties. La première forme un corps d'instructions sur la manière de gouverner les bêtes à laine. La seconde contient un dénombrement & une description des principales espèces de bêtes à laine dont on fait commerce en France, avec un état des différentes qualités de laines & des usages auxquels elles servent dans les manufactures.

I. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

La première partie, c'est-à-dire le corps de l'ouvrage est subdivisé en huit chapitres. Le premier est employé à faire connoître toutes les races de moutons, tant communes qu'étrangères. Le chapitre second, dans lequel l'auteur nous entretient du berger & de ses fonctions, est aussi intéressant que curieux par les détails qu'il contient. Les chiens sont pour les bergers un secours dont ils peuvent rarement se priver. La manœuvre de ces animaux cause autant de plaisir que de surprise. Ils apportent en naissant un instinct qui vient de race & que l'éducation perfectionne. Veiller la nuit, courir le jour, est la vie d'un chien de berger, au par sur-tout. Aussi les laboureurs & les gens de campagne regardent cet animal comme un surveillant nécessaire dont un berger ne peut se passer. Ils disent d'un fort travailleur qu'il a du mal comme un chien de berger; & d'un mauvais sujet qui revient d'une maladie dangereuse, *mouroit plutôt un bon chien de berger.*

Les chapitres trois & quatre méritent à tous égards l'attention des propriétaires & des bergers eux-mêmes. M. C. y passe en revue tout ce qui a rapport à la génération des bêtes à laine & à la formation

des troupeaux. Il y traite successivement du béliet & de la brebis, des agneaux & du mouton.

Le chapitre cinquième, qui regarde les pâturages & les fourrages, contient beaucoup de connoissances pratiques que l'auteur a acquises dans la société des bergers & des cultivateurs. Il distingue & subdivise toutes les qualités des pâturages & des fourrages relativement aux différentes natures des territoires qui les produisent.

Il faut lire tout entier le chapitre six pour s'instruire de ce que l'on doit observer dans le gouvernement des troupeaux, au parc & à la bergerie. L'auteur démontre sans réplique que la conservation des bêtes à laine ne dépend pas moins de l'usage du grand air & de la propreté des bergeries que des bonnes nourritures.

M. C. après avoir détaillé toutes les parties d'utilité qui rendent le mouton un animal précieux à la société, l'examine dans le chapitre septième comme un objet de commerce relativement à la vente & au produit qu'on en tire.

Le huitième & dernier chapitre renferme une description des maladies auxquelles les bêtes à laine sont sujettes,

E ij

400 MERCURE DE FRANCE.

avec le nom des remèdes & des préservatifs qu'on doit employer pour guérir ces maladies ou pour les prévenir. M. C. inviolablement attaché aux bergers dans la société desquels il a puisé la plupart de ses connoissances pratiques, revendique par-tout en leur faveur le privilege d'être les seuls médecins des troupeaux.

La seconde partie de cet ouvrage a un rapport plus direct au commerce de France. L'auteur y donne le dénombrement & la description des principales espèces de bêtes à laine dont on fait commerce dans ce royaume, & l'état différent des qualités de laine qui s'emploient dans les manufactures. M. C. fait voir par des détails instructifs que nous possédons dans la France méridionale, des troupeaux presque aussi parfaits que ceux d'Espagne; & dans la France septentrionale des moutons comparables par le corsage & pour la toison, aux meilleures races d'Angleterre & de Hollande. Les Espagnols & les Anglois ne l'emportent sur nous que par l'assiduité avec laquelle ils veillent à l'éducation de leurs troupeaux. En partant de ce principe, qui est développé & prouvé par des faits très-bien établis, il est comme démontré qu'il ne dépend plus

que de nos cultivateurs d'accroître la richesse de la nation en se conformant aux règles de conduite que l'auteur a prescrites dans le corps du traité ; règles si simples & si peu dispendieuses, que les propriétaires ne peuvent que gagner à les mettre en pratique. L'exercice au grand air, la propriété des bergeries & le soin de proportionner le nombre des bêtes à la quantité des nourritures qu'on peut leur donner sont la base & le fondement de ces règles. Cette seconde partie est terminée par des réflexions judicieuses sur l'état actuel des manufactures de France. L'ouvrage entier sera d'autant plus utile aux propriétaires de troupeaux & aux fabricans en laine que l'auteur parle continuellement d'après l'expérience, & qu'il met ses connoissances acquises à la portée de tous les lecteurs. Un autre mérite de ce traité c'est de nous faire connoître plusieurs termes consacrés par l'usage & dont on chercheroit en vain l'explication dans les vocabulaires.

Les Jours, pour servir de correctif & de supplément aux *Nuits d'Young* ; par un Mousquetaire Noir ; brochure in - 12.
A Londres ; & se trouve à Paris, chez

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

Valade , libraire , rue St Jacques , vis-à-vis celle de la Parcheminerie.

Cette production est celle d'un esprit enjoué & qui a cherché à nous distraire un moment par des peintures burlesques des images sombres du chantre des *nuits*. L'auteur, dans son cinquieme *jour*, intitulé l'*Immortalité*, félicite Uranie d'être parvenue à se rendre immortelle. « Mal-
» glé ses soixante ans, Uranie a trouvé
» le secret de sacrifier à l'Amour à l'in-
» sçu de la nature : si ce n'est pas là être
» immortelle , je n'entends plus rien à
» l'immortalité. Chaque jour Uranie se
» leve avant l'aurore, afin de travailler
» avec ses femmes au grand œuvre de sa
» résurrection. Le soleil est à peine au
» milieu de sa course que les rides de son
» front commencent à disparaître. On
» continue le travail, & déjà son sque-
» lette a repris la fraîcheur & les contours
» de l'adolescence. Heureuse Uranie ! ce
» teint frais & vermeil vous assure la
» jeunesse & la beauté pour huit heures
» au moins. Le charmant papillon ! ce soir
» il rentrera hideux dans son tombeau ,
» & demain nous l'en verrons sortir en-
» core plus jeune, plus fémillant & plus

» radieux. Ainsi, Uranie prolonge nos
 » jouissances en éternisant ses appas. Elle
 » a tous les âges à la fois : vénérable au
 » sortir du lit, elle obtient de nous des
 » hommages bien respectueux ; rajeunie
 » l'après-dîner, elle a déjà quelques droits
 » à nos soupirs ; sur la brune, devenue
 » plus piquante & plus céleste, Uranie a
 » le bonheur de nous rendre insolens &
 » foux, à mesure que le jour s'épaissit.
 » Est-il un sort comparable à celui d'Ura-
 » nie ? Ses nuits ont encore la sérénité
 » des beaux jours. Ils ne sont troublés
 » que par la douce image de ses victoires
 » remportées sur des rivales de quinze
 » ans. Uranie a-t-elle tort ? Je n'oserois
 » prononcer. Il faudroit être ce qu'elle
 » est, il faudroit sentir ce qu'elle sent,
 » & il ne m'appartient point de le desi-
 » rer. »

Dans ce même *jour* l'auteur affecte des
 mouvemens convulsifs, & nous présente
 un choc de mots & de pensées, sans dou-
 te à dessein de parodier les obscurités
 qu'il prétend trouver dans l'auteur An-
 glois. « La mort découle du sein de la
 » vie, la vie jaillit du sein de la mort.
 » Ces deux extrêmes du mouvement cir-
 » culent, s'entrechoquent, se confon-

» dent ; s'organisent de mille manieres ;
 » Ici la matiere dort dans l'inertie , là
 » elle offre une étincelle , là un flamme
 » légère , plus loin une douce aurore ,
 » ailleurs un volcan désastreux : la sensi-
 » bilité a des foyers de différens diamè-
 » tres qui ramassent plus ou moins des
 » rayons du grand astre, suivant leur cou-
 » leur & leur transparence. Tour-à tour
 » victorieuses & terrassées , la mort & la
 » vie se jouent à travers l'immensité , aux
 » dépens , comme au profit , des élémens
 » qui l'emplissent ; & les frêles humains
 » sont peut-être les seuls des êtres sensi-
 » bles qui osent contempler ces jeux
 » étranges. Au moment même où l'hom-
 » me sert de jouet à la mort , il observe ,
 » il recueille , il médite & décrit les phé-
 » nomènes dont il est la victime. »

Ce cinquième jour est suivi d'un sixième , intitulé les *Esprits*. L'auteur y rappelle une anecdote , & il semble tirer des différens recits auxquels cette anecdote a donné lieu des conséquences pour établir le pyrrhonisme de l'histoire. Mais tout ceci ne sert qu'à confirmer cet adage d'un sage de l'antiquité : « Avant d'accorder
 » votre organe à un fait qui vient d'arri-
 » ver , consultez l'écho , » c'est-à-dire ,

laissez passer les premières rumeurs toujours troubles & tumultueuses, & n'écoutez que ce qui vous fera rapporté par des gens graves & de sang froid.

Dictionnaire portatif de commerce, contenant la connoissance des marchandises de tous les pays, ou les principaux & nouveaux articles concernant le commerce & l'économie; les arts, les manufactures, les fabriques, la minéralogie, les drogues, les plantes, les pierres précieuses, &c. 5 vol. in-8°. grand format. A Bouillon, aux dépens de la société typographique; & se trouve à Liège, chez C. Plomteux, & à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Ce dictionnaire peut être regardé comme une bibliothèque portative dont les différens articles, rangés par ordre alphabétique, donnent des notions promptes, faciles & satisfaisantes sur toutes les matières premières & sur celles mises en œuvre par l'industrie. Comme la théorie du commerce n'entroit point dans le plan de ce dictionnaire, il a été facile à l'auteur de donner de l'étendue aux articles

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

d'industrie , & à ceux qui regardent les beaux arts. Il rapporte à l'article *Camayeu* les heureuses tentatives qu'a faite M. Palmeus pour faire imprimer des estampes en camayeu bleu. Cet artiste a employé la sardoine (couleur rouge) avec le même succès qu'il avoit employé le lapis , & il a obtenu un camayeu rouge très-beau. Mais nous pensons que ces couleurs, quelque agréables qu'elles puissent être dans l'emploi , ne réussiront cependant jamais aussi-bien que le noir des imprimeurs en taille-douce , dont les nuances varient à l'infini & donnent à l'estampe un ton mat & velouté très - ami de l'œil. L'impression en camayeu bleu peut être cependant très - utile pour copier les dessins de plusieurs peintres Italiens dont l'usage étoit de laver leurs dessins avec du bleu d'indigo.

Essais sur la Religion Chrétienne & sur les systèmes des philosophes modernes, accompagnés de quelques réflexions sur les campagnes ; par un ancien Militaire retiré ; vol. in 12. A Paris , de l'imprimerie de Ph. de Pierres.

Cet écrit est celui d'un bon citoyen ; d'un ancien militaire qui , ayant vécu

long-tems au milieu d'une jeunesse dissipée & impatiente du joug qu'impose la Religion Chrétienne, connoît mieux les erreurs de cette jeunesse & les objections qu'elle se fait pour autoriser ses désordres ou pour en répandre un nuage sur les vérités sévères qui troubleroient ses plaisirs. Ces essais sur la Religion sont suivis de réflexions sur les campagnes. L'auteur y examine quelle est la véritable cause de leur dépopulation.

Manuel des Pulmoniques, ou traité complet des maladies de la poitrine, où l'on trouve la théorie la plus naturelle, les règles de pratique les plus simples & les plus sûres pour combattre les maladies de cette cavité. On y a joint une nouvelle méthode de reconnoître ces mêmes maladies, par la percussion du thorax, traduite du latin d'Avenbragger; par M. Roziere de la Chassagne, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, de la société royale des sciences de la même ville, & associé-étranger de l'académie de Clermont Ferrand; vol. in-12. A Paris, chez Humaire, libraire, rue du marché Pallu. Prix 2 liv. 8 s. br.

E vj

L'esprit d'observation, introduit aujourd'hui dans la physique, & particulièrement dans la médecine, a présidé à ce traité des maladies de la poitrine. La théorie qu'elle contient est celle des observateurs les plus exacts & les plus éclairés, celle que M. de la Chassagne a vu s'accorder avec les faits.

Traité méthodique de la goutte & du rhumatisme, où l'on enseigne d'après l'expérience les vrais moyens de se délivrer & de se préserver de ces maladies; par M. Ponsart, docteur en médecine; vol. in-12. A Paris, chez Des Ventes de la Doué, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis le collège de Louis le Grand. Prix 3 liv.

On a jusqu'ici regardé la goutte comme une maladie rebelle à tous les remèdes. Un traité qui nous prouve que cette maladie peut être attaquée efficacement ne peut donc manquer d'être accueilli des physiciens & des médecins. Les personnes qui ont déjà ressenti les douleurs vives & brûlantes de cette cruelle maladie trouveront une espèce de consolation à lire ce traité qui leur annoncera que leurs maux ne sont point incurables, & les inf-

truira des remèdes qu'ils doivent employer & du régime qu'il leur est nécessaire d'observer. M. Ponsart, après avoir donné, dans le premier chapitre de son traité, la définition de la goutte, son histoire abrégée suivie des diverses dénominations qu'elle a reçues en différens tems, expose, dans le second, la distinction que les modernes ont faite entre la goutte & le rhumatisme. Dans le troisième chapitre, l'auteur entre dans le détail des différentes espèces de gouttes, & il fait voir que la goutte n'est point héréditaire comme on le pense assez ordinairement. De cette connoissance extérieure, pour ainsi dire, de la goutte, il passe à l'examen approfondi de cette maladie, il en recherche la nature, les principes & les causes; c'est l'objet des cinq chapitres suivans. L'auteur pense, d'après ses observations & ses expériences, que la goutte n'a point d'autres causes efficientes que l'oblitération de la majeure partie des vaisseaux excréteurs de la peau ou au moins la diminution de leur calibre, & la transpiration sequestrée & interceptée; ce qu'il confirme par l'explication de divers phénomènes & accidens de la goutte. L'habile médecin traite avec l'étendue que demande l'importance du sujet dans les huitième, neuvième, dixième,

110 MERCURE DE FRANCE.

me & onzième chapitres , les symptômes de l'accès de la goutte régulière ; ceux de la goutte remontée à la tête ; le diagnostic ; le pronostic. Il expose, dans le douzième chapitre, la méthode de soulager le malade attaqué de la goutte ; il rapporte dans le troisième la manière de traiter la goutte remontée, & joint par - tout les preuves les plus solides aux moyens qu'il propose. Enfin, dans le quatorzième chapitre, il fait sentir la possibilité de guérir radicalement la goutte hors de son accès ; il annonce la pratique de cette curation, & il la développe autant que la prudence pouvoit le lui permettre. Ce bon traité est terminé par des observations sur les rhumatismes, qui sont en quelque sorte une espèce ou un commencement de goutte.

Selicourt nouvelle , par M. d'Arnaud ; in 8°. avec des gravures. A Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins , au grand Corneille.

Le chevalier de *Selicourt*, destiné au service, avoit été envoyé à Paris comme à la source d'une éducation convenable à l'état qu'il avoit embrassé. Il avoit une

physionomie avantageuse ; cherchant la raison dans un âge où l'on se fait gloire de ne point la connoître , il réfléchissoit au milieu de l'étourdissement des plaisirs , & il avoit déjà assez d'expérience pour sentir que le véritable amour est bien différent de ces engagements passagers qui sont presque toujours suivis de la langueur & du dégoût. Selicourt étoit moins jaloux de plaire que d'aimer : c'étoit donc à un attachement vif & solide que se fixoient tous ses desirs. Et quelle femme plus capable de lui inspirer cet attachement que la marquise de Menneville ? Deux grands yeux noirs & pleins d'une langueur intéressante , épargnoient en quelque sorte à sa bouche le soin de s'exprimer. On eût dit qu'elle appréhendoit de paroître belle , & qu'elle vouloit se le dissimuler à elle-même. Les graces l'animoient jusque dans ces riens qui sont si décisifs dans le détail , & qu'on ne peut guère définir. On lui trouvoit toujours de nouveaux charmes ; sa conversation touchoit plus qu'elle ne brilloit ; il ne lui échappoit point une parole qui n'excitât le sentiment. Elle avoit pour amie la baronne Darmilli. Celle-ci réunissoit à une figure extrêmement régulière , une taille déliée & majestueuse , & un esprit facile

112 MERCURE DE FRANCE.

qui s'approprioit tous les tours. En reconnoissant le pouvoir de ses agrémens, on étoit fâché cependant de leur céder, parce que tout en elle respiroit le desir de dominer; & la tyrannie, même dans ce sèxe si bien fait pour nous subjuguier, déplaît à notre orgueil & l'offense. La baronne étoit entourée d'une foule d'adorateurs; une fortune considérable ajoutoit à ses attraits; malgré cette fierté imposante, elle avoit de la sensibilité; mais son dessein étoit de faire un choix dont sa vanité eut lieu de s'applaudir, & il n'y avoit pas à craindre que l'amour-propre fut sacrifié à la tendresse.

L'empire de la beauté & la jalousie des conquêtes qui, pour l'ordinaire divisent les femmes & les empêchent de goûter les douceurs de la tendre amitié, n'altererent en rien celle que la baronne Darmilli & la marquise de Menneville s'étoient vouée. Les lecteurs qui s'intéressent à la gloire du beau sèxe (& qui sont les indifférens qui ne s'y intéressent pas ?) verront avec une secrète satisfaction ces deux amies faire tour-à-tour le sacrifice de leur passion la plus chère, renoncer à l'amour le plus tendre qu'avoit sçu leur inspirer le chevalier de Selicourt, & travailler chacune au bonheur de son amie.

Elles n'obtiennent cependant point ces victoires sur elles-mêmes sans de grands combats, & c'est ce qui jette de l'intérêt dans cette nouvelle. La marquise de Menneville, succombant en quelque sorte à tant d'efforts, étoit tombée dans une langueur mortelle. Son amant va trouver la baronne Darmilli : « Ah ! Madame, s'é-
 » crie-t-il, en se précipitant à ses genoux,
 » je vais tout perdre, il n'y a que vous
 » qui puissiez me secourir, sauvez du
 » moins votre amie, & je viens mourir
 » à vos pieds. — Selicourt, expliquez-
 » vous. — J'apprends que la marquise est
 » dangereusement malade ; c'est, n'en
 » doutez pas, la suite des combats que sa
 » générosité s'efforce de soutenir pour
 » vaincre un sentiment... qui vous of-
 » fense ; oui, j'attends de votre vertu, de
 » votre grandeur d'âme, une démarche...
 » Croyez que l'amitié, la reconnoissance
 » ont sur moi un pouvoir infini. — Che-
 » valier, ils n'auront jamais le pouvoir
 » de l'amour... Veus m'allez connoître,
 » jugez si je fais aimer. » Aussi-tôt Ma-
 dame Darmilli demande son carrosse. —
 « Chevalier, donnez-moi la main. » La
 baronne se fait conduire chez Madame
 de Menneville ; elle monte, traverse les
 appartemens malgré les domestiques, pé-

114 MERCURE DE FRANCE.

nêtre enfin jusqu'à la chambre de la malade , tandis que Selicourt l'attendoit dans la pièce précédente. Madame de Menneville étoit en effet expirante ; elle avoit la tête appuyée sur son bras, & , de ses grands yeux noirs qu'une mortelle langueur rendoit encore plus intéressans , tomboient de ces larmes qui décèlent la profonde affliction ; elle ne peut s'empêcher de jeter un cri à l'aspect de sa rivale. . . « Que ma vue , lui dit la baronne , » ne vous cause aucune peine ; c'est la plus » rendre amie que vous revoyez , qui » n'aspire qu'à votre bonheur , & qui » vient y contribuer ; c'est trop abuser de » l'amitié : il faut qu'elle cède à l'amour. » Votre sort a changé , vous êtes maîtresse » de votre cœur , de votre main ; je vous » demande moi - même l'un & l'autre » pour Selicourt. » La marquise veut repliquer. « Entrez , chevalier , poursuit » Madame Darmilli : voilà cet amant , » toujours digne de vous , que je vous » présente , qu'il devienne bientôt votre » époux , & . . . ne voyez point couler » mes pleurs ; ce sont les derniers sours » pirs d'une passion . . que je vaincrai ; je » n'en connois plus d'autre que celle de » vous rappeler tous deux à la vie & de » vous rendre heureux. »

La baronne s'étoit elle même trompée sur la victoire qu'elle avoit cru dans le moment remporter sur son propre cœur ; elle ne recouvra le calme & la paix de l'ame que par les conseils d'un vieillard sage & expérimenté , & par une retraite à la campagne que ce vieillard fut lui persuader. Sinville , c'est le nom de ce vieillard , prétendoit que le séjour de Paris affoiblissoit le sentiment ; qu'on y respiroit , en quelque sorte avec l'air , la frivolité & la corruption ; il ajoutoit que , pour être vertueux, il faut trouver le tems de s'interroger & de descendre en soi-même , & qu'il n'y a que la solitude qui puisse faire germer les semences d'un heureux naturel , & les développer ; il pensoit que la société entraîne beaucoup plus de maux qu'elle ne produit de biens & d'avantages. Combien d'hommes, disoit-il , sont confondus avec la multitude de la capitale , & ont à peine une existence, qui auroient eu un caractère propre , & auroient joui de la dignité attachée à notre être , s'ils avoient eu le courage de ne pas abandonner la province ! Il étoit du sentiment de cet Anglois qui compare nos François , livrés au tourbillon du monde , à ces médailles altérées par un

frottement continuel , & où l'on ne sauroit plus rien déchiffrer.

Cette nouvelle de Selicourt forme la seconde histoire du second volume des *Epreuves du Sentiment* que nous promet M. d'Arnaud. Cet écrivain estimable, encouragé par l'accueil que le Public fait à ses productions, ne tardera point à publier *Sidney*, histoire angloise, & les deux autres histoires qui doivent compléter ce second volume.

Méditations sur les tombeaux ; par Hetvey, traduites de l'anglois. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

« Je voyageois sans dessein & sans
 » suite dans la province de Cornouaille.
 » Le hasard me conduisit dans un village
 » assez considérable de ce canton. Les ha-
 » bitans, occupés de leurs travaux, étoient
 » répandus dans la campagne. La sécu-
 » rité gardoit leurs maisons. Un mouve-
 » ment de piété ou peut-être même d'une
 » simple curiosité dirigea mes pas vers
 » l'église. J'en trouvai les portes ouver-
 » tes comme celles du Ciel où elles con-
 » duisent. J'adorai l'Eternel qui y réside
 » & bientôt une douce mélancolie vint

» s'emparer de mon ame. La méditation
 » au regard fixe , à l'air pensif & recueil-
 » li, sembla se détacher de la voûte sa-
 » crée & se reposer sur moi. C'étoit sans
 » doute l'ange même préposé à la garde
 » de ce lieu redoutable. Il me saisit & se
 » rendit maître de mes pensées. Une vo-
 » lupté céleste se répandit dans tout mon
 » être , & pendant plusieurs jours de sui-
 » te je vins la goûter dans ce temple dont
 » rien ne pouvoit plus m'arracher. Cette
 » église déjà ancienne s'élevoit au mi-
 » lieu d'un large cimetière , éloignée du
 » bruit & du tumulte des hommes. Les
 » mains qui l'ont bâtie sont réduites en
 » poussière depuis plusieurs siècles. Celui
 » qui en fut l'architecte voulut que son
 » corps y fut déposé après sa mort , sous
 » une tombe qu'on voit encore au milieu
 » de la grande nef ; semblable à cet in-
 » secte industrieux , lequel après avoir
 » formé ces fils que nous admirons, se
 » forme un tombeau de son propre ou-
 » vrage. »

L'auteur qui raconte ainsi le sujet de
 son livre parcourt successivement les dif-
 férens tombeaux qui s'offrent à sa vue &
 qui sont les objets de ses réflexions. Il
 apperçoit celui d'un enfant. « Que cou-

118 MERCURE DE FRANCE.

» vre encore cette pierre blanche, em-
» blème de la candeur & de l'innocence?
» C'est un enfant qui a exhalé son ame
» tendre presque au même instant qu'il
» l'avoit reçue. Il n'a connu ni la peine
» ni la douleur. Il ne s'est arrêté qu'un
» moment sur le seuil du monde. Sa foi-
» ble paupière s'est ouverte & refermée
» aussi tôt, en voyant la foule redouta-
» ble de maux qui alloient fondre sur lui.
e Il s'est élancé du néant au tombeau, &
» a dit au tems un adieu rapide. Il est
» écrit du Sauveur, souffrant sur la croix,
» que lorsqu'il eut goûté du vinaigre mê-
» lé de fiel, il n'en voulut point boire.
» C'est ainsi que ce jeune étranger com-
» mença à boire dans la coupe de la vie ;
» mais l'ayant trouvée trop amère, il la
» repoussa de sa foible main, en tournant
» la tête & refusa le breuvage. »

Il descend dans un caveau où sont dé-
posés des grands, il s'écrie : « Dieu ! quel
» spectacle d'horreur ! combien ce séjour
» est affreux ! ici règne une éternelle obs-
» curité. L'antique nuit y a établi son
» empire. Que cette solitude est noire
» & profonde ! chaque objet afflige
» la vue & porte la frayeur dans l'ame.
» La douleur & l'épouvante semblent

» s'être réunies dans ce lieu pour en faire
 » leur demeure. Quel son lugubre frappe
 » mon oreille ! cette voûte souterraine
 » retentit à chaque pas que je fais. Les
 » échos qui ont dormi long - tems sont
 » reveillés , & je les entends murmurer
 » sourdement le long des murs. Quel-
 » ques rayons de lumière pénètrent avec
 » moi dans ces lieux inaccessibles au jour
 » & vont frapper les lames d'or dont les
 » sépulchres sont couverts. Une foible
 » clarté en est réfléchie dans l'enceinte
 » ténébreuse. La plûpart de ces mauso-
 » lées sont à moitié cachés dans les om-
 » bres. L'autre moitié , éclairée obscuré-
 » ment par le lugubre crépuscule , ajoute
 » à l'horreur de ces demeures sombres....
 » J'ai souvent porté mes pas vers un ro-
 » cher sourcilleux , dont la cime inclinée
 » vers la terre sembloit menacer de m'en-
 » gloutir sous sa ruine prochaine. Je me
 » suis arrêté sous les immenses concavi-
 » tés d'un promontoire suspendu sur les
 » flots. J'ai traversé plusieurs fois les es-
 » paces arides d'un vaste désert & péné-
 » tré dans les profondes retraites des ca-
 » vernes ténébreuses ; mais jamais je ne
 » vis la nature aussi sombre ni sous une
 » forme plus effrayante que sous ces voû-

120 MERCURE DE FRANCE.

» tes silencieuses. Jamais je n'ai ressenti
» un effroi plus glaçant. La mélancolie
» la triste mélancolie y étend ses ailes
» noires & lugubres. Sortons de cette af-
» freuse obscurité. Adieu séjour de désolations & de pleurs. Je vais revoir le
» royaume du jour.

Il revient au temple, & son imagination exaltée lui représente les grandes images de la destruction du monde & de l'éternité. Il tombe dans une espèce d'extase. « Un grand bruit qui se fit soudain
» dans le temple me fit revenir de la
» froide extase où j'étois plongé. L'effrayante éternité se retira de devant
» mes yeux. Rien ne s'offrit plus à moi
» que les sombres piliers de l'enceinte
» sacrée. Le jour baissoit. On venoit pour
» fermer les portes du temple. J'en sortis comme on sort d'un spectacle tragique & sanglant, le cœur serré par la
» douleur & la crainte & l'âme remplie
» des images terribles de la mort & de
» l'éternité. »

Quoique cet ouvrage ne soit pas semé de traits aussi heureux que ceux qui se trouvent dans les nuits d'Young, cependant il est en général d'un ton à peu près semblable & fait pour plaire à ceux qui aiment à réfléchir & à s'attrister.

Les tres

Lettres sur la théorie des Loix civiles, &c.
A Amsterdam.

Pour donner une idée de cette brochure & de toutes celles qu'a publiées le même auteur, il n'est pas inutile de transcrire d'abord ce qu'il a dit de lui-même & de ses productions à la tête des *révolutions de l'Empire Romain*, l'un des ouvrages dont ces lettres contiennent l'apologie. « Vous vous souvenez bien plus que le Public (dit-il à un ami) de l'imprudence qui m'a fait risquer un volume il y a trois ans, sous le titre d'histoire du *Siècle d'Alexandre*. C'étoit chez moi le fruit de la première effervescence de la jeunesse. Je m'y étois livré à un feu *plus raisonnable peut-être que prudent*. J'aurois voulu essayer de porter la lumière autant qu'il est possible dans le cahos de l'histoire ancienne, ou du moins de ne tirer des ruines où elle est ensevelie que ce qui en vaut la peine. L'ouvrage pouvoit paroître intéressant au moins de ce côté. La nouveauté des vues sembloit lui donner une espèce de mérite. Cependant il n'a pas été accueilli. Ceux qui le lisoient avoient la bonté d'en parler avec éloge; mais très-peu de personnes le lisoient. Après un moment d'une vie languissante, il est mort sans bruit comme il étoit né. Il est resté, ainsi que bien d'autres, étouffé dès son berceau. La même aventure m'est arrivée depuis, plusieurs fois. Aucune de mes tentatives ne m'a réussi. Elles m'ont attiré quelquefois des éloges de la part de l'amitié; mais le Public n'y a pas souscrit. J'ai hasardé des essais réitérés en plus d'un genre, je l'avoue avec franchise, ils ne m'ont

I. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

» pas mené loin. . . . J'ai vu que dans la lit-
 » rature, & en général dans tous les arts, il est
 » bien plus difficile de se faire une réputation que
 » de la mériter. J'ai vu que la patience, l'intrigue
 » & le bonheur y conduisoient plutôt que les ta-
 » lens. Je me suis convaincu que le temple de la
 » gloire littéraire ne s'ouvroit, comme les palais
 » des grands, qu'aux hommes titrés, ou à ceux
 » qui ont l'art de remplacer par des manœuvres
 » secrètes les titres brillans qui leur manquent.
 » Ces réflexions, mon cher ami, m'ont consolé
 » de mon obscurité, .. Elles m'ont engagé à quit-
 » ter la littérature, à lui préférer une profession
 » *plus noble* par le préjugé public, moins agréa-
 » ble, il est vrai, par les objets qu'elle embrasse,
 » mais certainement *plus utile* par ses fonctions,
 » &c. »

Tels sont les aveux qu'en 1766 faisoit M. Lin-
 guet avec une bonne foi très-louable. Il convient
 du peu de succès de ses ouvrages, & c'est beau-
 coup ; mais il paroît persuadé qu'il ne lui a man-
 qué que de l'intrigue pour les faire réussir, & pro-
 bablement il se trompe. Ce siècle d'Alexandre dont
 il parle est la compilation la plus superficielle sur
 un sujet très-beau & très-heureux. Nous ne sa-
 vons ce qu'il veut dire par ce *feu plus raisonnable*
que prudent. Il n'y avoit de *feu* d'aucune espèce.
 C'étoit un amas d'épigrammes puériles & d'anti-
 thèses mesquines. Rien de pensé, rien de senti ;
 nulle peinture forte, nul intérêt. Le siècle d'A-
 lexandre, ce tableau si grand & si majestueux,
 ainsi travesti, ressemble à une statue antique
 habillée de chiffons & de lambeaux. Quant aux
 autres tentatives qui n'ont pas réussi, faute d'in-
 trigue, nous ne pouvons deviner ce que c'est, à

moins que l'auteur ne veuille parler d'une *cacomonade*, facétie très-froide & très-dégoutante, du *fanatisme des philosophes*, feuille satirique & ignorée, c'est tout dire. Nous osons assurer que, quand M. Linguet auroit été un *homme titré*, le temple de la gloire littéraire ne se seroit jamais ouvert pour de pareils ouvrages.

Reste à parler de ceux qu'il a composés depuis qu'il a quitté la littérature & qui ne sont pas restés étouffés dès le berceau. C'est d'abord cette histoire des révolutions de l'Empire Romain qui n'a pas encore été lue beaucoup, mais qui a beaucoup indigné ceux qui l'ont lue. C'est dans ce livre que tous les principes du despotisme sont regardés comme nécessaires au maintien de la tranquillité publique; les débauches de Tibère traitées de fables, parce qu'on ne peut pas être vicieux & débauché; ses cruautés justifiées par les maximes de tous les princes qui sacrifient tout pour être obéis; son règne proposé comme un modèle, & son nom mis à côté de celui d'Henri IV; (Nous demandons pardon à nos lecteurs de prononcer ce parallèle sacrilège;) c'est encore dans ce livre que l'on dit que la mémoire de Titus seroit *deshonorée* s'il avoit dit ce mot qu'on lui attribue: *mes amis, j'ai perdu un jour*, & que cet autre mot, *il ne faut pas que personne sorte mécontent de l'audience d'un prince*, rassemble ce qu'il y a de plus odieux; l'infidélité, l'imprudence & la cruauté; que les philosophes (car M. Linguet les poursuit partout) ont été l'unique cause de la chute de l'Empire Romain, & quantité de découvertes aussi merveilleuses. Une partie de ces inconcevables assertions sera réfutée en détail dans les notes qui accompagnent la traduction du Suétone que M. de la Harpe publiera incessamment.

F ij

Parut ensuite *la théorie des loix*, sur laquelle l'auteur revient aujourd'hui. Il y a beaucoup d'esprit & d'abus d'esprit dans cet ouvrage qui a été plus connu que les autres de M. Linguet. On fut révolté des principes qu'il développe, de l'éloge du despotisme qui est toujours l'idole de l'auteur, de son mépris pour M. de Montesquieu; les gens de goût ne lui pardonneront pas la profusion de métaphores ridicules qui surcharge son style. Elles étoient en si grand nombre qu'on s'amusa à les compter, & M. Dupont, l'un des auteurs des éphémérides, prétendit que la somme totale se montait à 4379. Cette plaisanterie de Monsieur Dupont & la liberté qu'il prit de relever les bévues, où le même auteur étoit tombé dans un *traité des canaux navigables*, lui attirèrent aujourd'hui une réplique qui fait partie de ces nouvelles lettres sur la théorie des loix, & cette réplique est du ton le plus indécent. Mais nous devons observer que le discours préliminaire de ce traité des canaux navigables est un morceau très-bien écrit, le seul de tout ce qu'a fait l'auteur, qui ait plu aux bons esprits & qui mérite de rester, & qui suffiroit pour lui faire sentir à lui-même, en le mettant à côté de ses autres écrits, la différence du bon style au mauvais.

Nous avons vu paroître depuis, une *histoire du seizième siècle*, écrite en style de rhéteur, & où les métaphores ne sont pas plus épargnées que dans la théorie des loix. Nous en relevâmes quelques-unes des plus choquantes, & nous parlâmes de l'ouvrage en général avec une excessive modération. M. Linguet qui n'étoit pas content de nos louanges qu'il trouvoit trop réservées & de nos critiques qu'il trouvoit trop évidentes, prit le parti de se faire écrire une lettre beaucoup plus

étendue que notre extrait, où il est mis au-dessus de tous les écrivains présens, passés & à venir. Nous transcrivîmes la lettre dans toute sa longueur ; elle fut insérée dans le Mercure, & nous nous gardâmes bien d'y faire la moindre réponse.

M. Linguet, tout en *quittant la littérature*, nous a encore donné une traduction du théâtre espagnol, c'est-à-dire de quelques pièces parmi lesquelles il y en a fort peu qui méritent d'être traduites. Il paroît que la profession d'avocat qu'il a embrassée ne l'occupe pas tout entier. Elle est *noble* sans doute ; mais pourquoi la trouve-t-il *plus noble* que les lettres ? Il ne les a pas vues dans toute leur noblesse. Nous le ferons souvenir que Pellisson s'exposant à tout pour défendre un ministre malheureux contre un monarque irrité, étoit fort au dessus de Patru & de le Maître, défendant pour de l'argent le bien de quelques particuliers, & nous ajouterons que ses plaidoyers qu'on lit encore, valent beaucoup mieux que ceux de ces deux avocats qu'on ne lit plus ; nous lui rappellerons que M. de Voltaire dénonçant à l'Europe un arrêt injuste rendu contre un innocent vieillard, intéressant les Rois au soulagement de sa famille, & parvenant enfin à venger l'innocence, donnoit un exemple beaucoup plus éclatant qu'aucun avocat en ait jamais donné ; nous lui observerons que la plume de tout écrivain supérieur appartient à quiconque est opprimé ; que celui qui combat des opinions funestes, sauve un bien plus grand nombre d'infortunés que l'orateur du barreau le plus employé n'en peut défendre dans toute sa vie ; que, depuis un siècle, les gens de lettres plaident devant

126 MERCURE DE FRANCE.

les nations & devant les puissances la grande cause de l'humanité ; & qu'enfin , pour tout dire , en un mot , il n'y a rien au-dessus d'un bon écrivain & rien au-dessous d'un mauvais.

M. Linguet qui , dans la théorie des loix , regrettoit beaucoup l'esclavage , le justifie encore dans un avertissement qui précède ces nouvelles lettres. Il tire son plus fort argument du salaire modique qui suffit à peine à la subsistance de nos journaliers & qui est fort inférieur au prix dont on paie un esclave. Mais ce n'est pas en ne considérant qu'un côté des objets qu'on peut les apprécier. Il falloit convenir d'abord que nous avons beaucoup de fermiers aisés & heureux qui certainement ne donneroient pas leur existence pour celle d'un esclave. Il falloit examiner ensuite si le grand nombre d'esclaves traités durement par des maîtres cruels dont rien ne peut les défendre , ne peut pas équivaloir au nombre des journaliers mal payés & mal vêtus ; & il résulteroit , de ce calcul , que la plus grande partie des hommes paroissant destinée au travail & à la misère par l'irré-médiable imperfection des gouvernemens , il vaud mieux encore porter des haillons que des fers , & manger de mauvais pain que de recevoir cent coups de bâton. Il falloit se demander si , en rassemblant tous les paysans d'Europe qui ne sont pas serfs & leur demandant s'ils veulent l'être , on seroit sûr que la proposition fût acceptée. Sans détailler ici les autres considérations politiques , il y auroit eu au moins de la bonne foi dans cet examen qui pouvoit mener fort loin. Mais il est plus aisé de trancher d'un seul mot toutes les difficultés & de mettre les assertions à la place des raisonnemens.

On a reproché à M. Linguet son mépris pour M. de Montesquieu. Il est bien éloigné d'en rien rabattre. « J'ai vu que presque tous les principes » n'étoient que des mots auxquels il avoit ensuite » accommodé les faits pour les ériger en axiomes. » Je me suis convaincu que l'esprit des loix étoit » précisément un ouvrage d'imagination, un vrai » roman politique, où l'on n'employoit presque » jamais des noms réels, que pour les placer à » contre-sens. — Et ailleurs. M. de Montesquieu » élevé dans l'idée de la prééminence due à la robe, n'a point imaginé de gouvernemens plus » parfaits que ceux où les compagnies domi- » noient. . . Un gentilhomme Hottentot qui com- » poseroit un esprit des loix sur les rochers du cap » de Bonne Espérance, mettroit aussi au premier » rang les conseils dont les membres accroupis » en rond, chacun dans un trou, commencent » leurs délibérations par se faire donner un ca- » mouflet de fumée de tabac. » (— Cette compa- » raison est décente & polie.) « Des trois définitions » sur lesquelles porte *la masse* de l'esprit des loix, » il n'y en a pas une qui soit, je ne dis pas exacte, » mais même soutenable en une seule de ses par- » ties. »

On est un peu étonné d'un pareil ton, il faut l'avouer ; mais ce qui confond, c'est de voir comment raisonne celui qui reproche à M. de Montesquieu de déraisonner. Nous ne pouvons suivre pas-à-pas M. Linguet dans la foule des idées étranges & insoutenables qu'il entasse les unes sur les autres. Nous en discuterons quelques-unes rapidement. Elles suffiront pour faire juger des autres.

Il y a trois sortes de gouvernemens ; (a dit M.

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

de Montesquieu) le républicain où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple a la puissance souveraine ; le monarchique, où un seul gouverne, mais selon des loix fixes & établies ; le despotisme, où un seul sans loi & sans règle entraîne tout par la volonté & par ses caprices.

M. Linguet attaque ces trois définitions. *Il n'y a point de république*, dit-il, *quand une partie du peuple seulement a la souveraine puissance. Une république est l'administration où tous les citoyens sont souverains en commun.* Oui, sans doute, pourroit on dire à ce grand raisonneur ; mais vous conviendrez bien qu'il faut qu'il y ait quelques représentans de cette souveraineté. Tous ces souverains de droit ne peuvent pas l'être de fait ; tous ne peuvent pas être archontes, doges, syndics, &c. sans cela ce seroit un état tout composé de souverains, ce qui seroit merveilleux ; il est nécessaire que le boulanger & le tailleur, qui n'ont pas le tems de rendre la justice à leur voisin, parce qu'ils sont occupés à faire du pain & des habits, & qui ne peuvent pas recevoir des ambassadeurs, parce qu'ils ne sont pas de grands politiques, commettent à leur place quelques personnes pour prendre cette peine & faire exécuter les loix en vertu desquelles le boulanger vend son pain & le tailleur se fait payer de son travail. *Dès l'instant qu'il existe*, dit M. Linguet, *une portion saisie exclusivement du droit d'ordonner, il n'y a donc plus de république, c'est une véritable monarchie ; peu importe qu'elle soit exercée par un prince ou par cent ; que le trône soit occupé par un roi ou par un sénat, il est sûr qu'il y a un trône & des sujets ; par conséquent la république est détruite.* M. Linguet est un grand législateur, s'il conçoit un état où personne ne commande & où personne n'obéisse ; s'il ne veut

pas que les loix aient dans une république *un trône & des sujets*, & si trois cent sénateurs qui n'ont pas le droit de vie ni de mort sur qui que ce soit & qui peuvent être jugés & condamnés par une assemblée du peuple quand ils n'ont pas observé les loix dans leur administration, lui paroissent précisément la même chose que le possesseur d'un état héréditaire, à qui le trône appartient au moment où il est né ; qui ne doit en effet gouverner que suivant des loix établies & convenues, mais qui, s'il les viole, n'en doit rendre compte qu'à la conscience & à Dieu, parce que le droit de juger le pouvoir suprême seroit encore plus dangereux pour l'état, que l'abus même de ce pouvoir ; & parce qu'enfin toutes les fois qu'on a fait un contrat, il faut en porter les charges pour en recueillir les avantages. M. Linguet est un grand législateur s'il prétend ne point reconnoître *de monarchie par-tout où celui qui gouverne est astreint à suivre des loix fixes & établies*, comme si tout pouvoir, pour être réel, devoit être absurde, illégal & inconséquent. M. Linguet est un grand législateur, s'il a pu se convaincre que dans les gouvernemens d'Asie *il n'est pas vrai qu'un seul homme sans règle & sans loi entraîne tout par son caprice ; qu'il n'y a point de nation sur la terre chez qui la justice soit plus égale, les loix plus respectées & le nom d'homme en général plus considéré*. Ainsi donc rien ne soutient plus la dignité du nom d'homme que d'y joindre le nom d'esclave dont les orientaux se glorifient. On n'auroit pas cru que ces deux noms qui devoient être inaliénables, pussent jamais se donner du lustre l'un à l'autre. Ainsi donc cette foule d'individus multi-

lés qu'on appelle eunuques, est un honneur rendu à l'humanité ! ainsi donc un visir, un pacha sont traités en hommes, lorsque, du fond du serrail, arrive un ordre de mourir, qu'il faut regarder comme sacré & dont ils n'ont pas même le droit de se plaindre ! « Mais, dit M. Linguet, » c'est précisément le bonheur des peuples asiati- » ques. On y fait justice des grands qui sont ailleurs » impunis. Les peuples sont vengés & consolés ; ce » despotisme qu'on peint si terrible, ne l'est que » pour un petit nombre d'hommes qui approchent » du trône. *C'est un soleil dont l'activité brûle, en- » dommage les objets qui en sont trop proches.* » Voilà l'argument sur lequel M. Linguet revient sans cesse, qu'il rebat avec un air de triomphe. Les autres écrivains n'ont cherché qu'à flatter les grands ; lui seul aime les peuples, & les peuples sont toujours heureux, dès qu'on étrangle les ministres sans forme de procès. Il est bien vrai que le pacha d'Egypte peut accabler d'impôts, d'exactions & d'injustices la province qui lui est affermée, & y faire tout le mal qu'il voudra, pourvu qu'il envoie exactement le tribut au trésor de l'empire ; il est vrai encore que le dernier des officiers du visir est au moins aussi à craindre que lui, parce qu'il est de la nature du despotisme de se subdiviser sans perdre de sa force ; qu'il est bien rare qu'un Grec obtienne justice d'un Janissaire, & qu'en général c'est un principe reçu dans l'Asie qu'il n'y a jamais rien à répliquer à quiconque commande, à moins qu'on ne puisse l'empaler & se mettre à sa place. Mais enfin la punition vient, les muets paroissent avec le lacer, & c'est un bien beau jour pour les peuples. Ils n'en sont que plus foulés par le successeur du pacha ou du visir à qui on a serré la

col ; mais ils ont encore la même consolation à attendre , & c'est un grand agrément. « Comment » ose-t-on donc se livrer , conclut M. Linguet , à » des déclamations indécentes contre une ma- » niere de gouverner qui assure le bonheur de tous » ceux qui la reconnoissent ? Un seul homme est » dispensé *des loix* , mais c'est pour y soumettre » indistinctement tous les autres , *comme un officier sort de la file quand il commande l'exercice.* » Il n'y a rien à répliquer à une pareille comparaison , & il faut croire sur la parole de l'auteur que les pachas qui périssent par le sabre ou le cordon sont toujours exécutés *légalement*. Il est évident que M. Linguet a passé une partie de sa vie dans les cours d'Asie , comme il a vécu autrefois avec Tibère dans l'isle de Caprée & assisté *aux soupers gais & agréables* que faisoit Tibère avec ses amis. *

Au panégyrique le plus pompeux des monarques d'Asie qui sont *les plus doux des hommes, les plus humains des Rois, les plus équitables des Princes* , l'auteur oppose la censure de quelques-uns des abus de nos juridictions , & assurément il a grande raison ; mais il est clair que la réponse à cette maniere de raisonner ne pourroit être bien faite que par un Turc ou un Persan qui détailleroit les abus journaliers de son pays & qui pourroit étonner un peu M. Linguet , quoiqu'en général il ait l'air de ne s'étonner de rien. La Perse est le royaume dont il admire le plus le gouvernement. Il n'en parle qu'avec transport : ce qui

* Voyez dans les révolutions de l'Empire Romain la description de la *vie agréable* que menoit Tibère dans Caprée.

132 MERCURE DE FRANCE.

l'enchanter sur-tout, c'est que le Sophi de Perse mange avec les ambassadeurs étrangers. Parmi nous ce sont de *tristes comédiens*. « En Perse savez-vous en quoi consistent les mêmes cérémonies ? En un souper splendide que *le vin anime* & dont la cruelle étiquette est *sévèrement bannie* ; & ce ne sont pas les ambassadeurs seuls que le monarque honore de ce *joyeux* accueil ; ce sont de simples particuliers qui lui ont plu, de ses sujets souvent qu'il chérit ; il les appelle ses hôtes ; il connoît ce doux & *inestimable* plaisir *de manger avec ses amis*, de satisfaire à la fois par le *plus délicieux des mélanges son appetit* & *son cœur* ; il partage la satisfaction de ses convives ; il leur verse à boire de sa main ; il se réjouit de leur gaîté, il l'excite, il l'encourage, il ne se croit Roi qu'autant qu'on est heureux auprès de lui. Eh ! qui ne s'écrieroit dans les *transports d'une ivresse de respect*, d'amour, de reconnoissance, vive le grand homme, le grand prince & le fortuné climat où il déploie tant de vertus. »

Quelque envie que l'on ait d'être sérieux dans un aussi grave sujet, il est difficile de ne pas rire un peu de ce bel enthousiasme de M. Linguet qui, écrivant tranquillement dans son cabinet, se transporte en idée à la table du Sophi, boit à sa santé, & s'écrie *dans une ivresse de respect*, vive le Sophi qui mange avec ses sujets, car les autres Rois mangent tout seuls ; vive le grand homme qui satisfait à la fois *son appetit* & *son cœur*, car *le cœur* & *l'appetit* doivent toujours aller ensemble, & c'est le *plus délicieux des mélanges* que le mélange du cœur avec l'appetit.

Ce qui n'est pas inutile à observer, c'est qu'un

si surprenant délire est précisément ce que quelques gens prennent pour de la *chaleur*. C'est ainsi qu'écrit une certaine classe d'auteurs *chauds & brûlans* qui *brûlent le papier* & qui glacent leur prochain, qui parlent toujours d'*ame*, & ne parlent pas à la nôtre, & qui, lorsqu'ils déraisonnent, se croient tout pleins de *sensibilité*. Voilà où nous en sommes venus, & ce que les gens de goût qui ne sont pas toujours d'humeur à en rire ne peuvent s'empêcher de déplorer quelquefois.

En effet, suivons M. Linguet & nous verrons qu'il n'y a plus moyen de rire. « Nous vivons de » pain nous autres occidentaux ; notre existence » dépend de cette drogue dont la corruption est le » premier élément, que nous sommes obligés d'al- » térer par un poison pour la rendre moins mal » saine ; . . . (Nous croyons qu'il est impossible à » M. Linguet lui-même de donner à cette phrase » un sens raisonnable. «) Nous avons la folie de la » regarder comme la nourriture seule digne de » l'homme. . . . Ainsi nous avons labouré nos ter- » res par un sentiment d'orgueil. » Elle est devenue » le premier objet des petits soins & des courtes » vues de nos empires, le premier besoin des » êtres qui s'enorgueillissent de porter des cha- » peaux ; mais aussi elle est la ressource la plus » sûre du despotisme & la plus cruelle chaîne dont » on ait chargé les enfans d'Adam. Pareille à ces » poisons dont l'habitude mène au tombeau & dont » la privation causeroit également la mort. . . » (Nous priérons encore M. Linguet d'expliquer cette phrase.) « Nous ne pouvons y renoncer ni » en jouir. . . M. de Montesquieu a la légèreté de » dire que les pays où croît le riz sont sujets à de » fréquentes famines. Je ne sçais s'il y a un trait

134 MERCURE DE FRANCE.

» d'aveuglement pareil à celui-là. » Il y a plus que de la *légèreté* à s'exprimer ainsi, & l'*aveuglement* consiste à nier ce que disent toutes les histoires orientales où l'on voit que les famines sont presque aussi fréquentes dans l'Orient que les tremblemens de terre.

« Cessons, mon cher ami, cessons d'insulter à la raison & au genre humain. —Après ces deux lignes, l'auteur devoit cesser d'écrire. « Malheureux galériens, renfermés dans le plus infect de tous les bagnes, gardons-nous d'outrager nos maîtres en tout genre. »

Quand on ose parler ainsi des pays où l'on vit ; quand on vient de faire la satire la plus amère des abus qui ont résisté jusqu'ici aux progrès de la raison, & qui sans doute leur céderont quelque jour ; quand on s'indigne contre un citoyen & un homme de lettres tel que M. de St Lambert, pour avoir dit, en parlant des jours de la moisson & de la vendange :

O mortels fortunés, vos travaux sont des fêtes.

Ce qui paroîtra vrai à quiconque a vu les moissons & les vendanges ; quand on ne s'est révolté contre ce vers que parce qu'on a voulu y voir une insulte à la misère des paysans que l'on peint des couleurs les plus affreuses ; lorsqu'ensuite on reproche à ce même M. de St Lambert de s'élever avec tant de justice contre l'abus des corvées & qu'on ose écrire que la description des corvées est *indécente, fautive & dangereuse* ; que de pareilles *déclamations* sont un *signal de soulèvement*, que, sous prétexte de revendiquer la liberté on prêche la révolte ; alors une réfutation

littéraire n'a plus de termes pour réprimer de pareils excès.

Nous ne discuterons pas plus long-tems les conséquences révoltantes de M. Linguet. Il y met le comble en regardant le gouvernement anglois comme le plus absurde de tous les gouvernemens, celui, dit-il, que M. de Montesquieu a choisi *dans son fanatisme anti-oriental* pour autoriser ses *déclamations*. M. Linguet qui n'a écrit dans sa vie que des *déclamations*, oser appeler *déclamateur* le Tacite François ! Il se sert pour décrier la constitution angloise d'un artifice singulier. Il va déterrer une de ces loix bisares & cruelles de l'antique jurisprudence que l'on retrouveroit dans tous les états de l'Europe & qui sont généralement ignorées ; il invective ensuite en rhéteur scholastique contre ceux qui ont loué ce que le gouvernement anglois a de louable, & il leur fait un crime d'avoir loué cette loi qui certainement leur étoit inconnue, comme elle l'est à la plûpart des Anglois. Il s'écrie : « Le sang me bout dans les ve-
 » nes en transcrivant cette effroyable ordonnân-
 » ce... Législateurs plus barbares cent fois que
 » les Buiris & les Proustes :... Vos panégyristes
 » osent vanter votre philosophie, votre humani-
 » té ! ah ! puissent-ils l'éprouver, les lâches qu'ils
 » sont ! puissent leurs gémissemens étancés du
 » fond des entrailles brûlantes de ce taureau dont
 » ils ont tant célébré la beauté, délaber l'uni-
 » vers sur ces éloges perfides ; ou plutôt qu'ils
 » cessent de se passionner pour une sirène qui dé-
 » vore ses amans. — Sans *le taureau* & *la sirène*,
 sans le ridicule excessif d'un pareil style, on ne
 liroit pas tranquillement ces imprécations. Quel
 son ! quelle maniere de disserter ! c'est celle de

M. Linguet d'un bout à l'autre de sa brochure ; c'est d'après cette lettre qu'il faut, dit-il lui-même, *apprécier son cœur*. Comme il peut la relire & se repentir de l'avoir écrite, il seroit trop cruel de le prendre au mot.

C'est assez parler de ses raisonnemens. Il faut mettre sous les yeux du lecteur les plus curieux échantillons de son style. « On a prétendu que la
 » *théorie des loix étoit le fruit du délire de la ma-*
 » *nie paradoxale. Au son d'un écu on est sûr de*
 » *faire clancer du sein de la terre une foule de*
 » *malheureux, On escamote les morceaux au ma-*
 » *nouvrier libre, & on lui scelleroit la bouche si*
 » *on l'osoit. On a empoisonné nos humeurs de*
 » *cette sombre contrainte, de cette défiance con-*
 » *centrée, de ce goût d'une crapule solitaire qui se*
 » *sont naturalisés à Londres parmi les fumées sul-*
 » *phureuses du charbon de terre : à la première &*
 » *trop durable explosion de cette peste agronomi-*
 » *que, &c. on révere ces cirons périodiques qui,*
 » *à force de gratter l'épiderme des bons ouvrages,*
 » *parviennent quelque fois à y faire naître des*
 » *ampoules. Des mites raisonnantes se sont rabat-*
 » *tues sur le bled, sur le pain, la mouture ; elles*
 » *y ont porté la corruption. Toutes blanches en-*
 » *core de la poudre farineuse dont elles se sont cou-*
 » *vertes dans leur boulangerie, elles s'avisent d'in-*
 » *sulter les vermisses aux indiscrets qui ne rougis-*
 » *sent pas de s'éloigner de la huche. Il en est*
 » *des hommes & des gouvernemens comme*
 » *des notes de musique. En haussant & baissant*
 » *la clef, vous changez toute la gamme. Il y a*
 » *donc à choisir entre les gammes politiques. Nos*
 » *philosophistes ne manquent pas de citer quelques*
 » *lambeaux des coutumes angloises & de venir*

« *armés de ce fumier infect*, insulter *impudemment*
 « les usages de leur patrie. La vérité est ma mai-
 « tresse chérie, quoiqu'elle ressemble un peu *aux*
 « *Catins*, & que son commerce ne rapporte *ni*
 « *honneur ni profit*. Je me suis aperçu de l'exis-
 « tence des *éphémérides* comme de celles des *pu-*
 « *ces*, par une *morsure*. Vivez mon *sautillant cen-*
 « *teur*. Les variations dans le prix du pain sont
 « une *vérole* politique qui *ronge* l'état dans toutes
 « les *parties nobles*. Les approvisionnemens d'or-
 « donnance sont le *mercure* secourable qui peut le
 « guérir. Mais avant que de l'employer il faut le
 « modifier par une *manipulation* très-aisée. Si on
 « le donne *tout crud*, on fera enfler & *créver* le
 « malade. Augmenter le vingtième & appliquer à
 « ce remplacement le produit de l'augmentation,
 « c'est demander à un lion qui *enrage de faim* de
 « ne manger que la moitié d'une *brebis* qu'il a
 « tuée & de laisser le reste à des *loups* qui ont be-
 « soin aussi. »

Telles sont les figures nobles & élégantes, les
 métaphores justes & naturelles qui se présentent
 toujours à l'imagination de M. Linguet.

Nous voudrions en finissant pouvoir persuader
 à M. Linguet que ce n'est pas assez pour être un
 homme de lettres d'être enfin parvenu à faire lire
 quelques brochures à force de paradoxes; qu'il
 faut avoir produit quelque ouvrage qui parle ou à
 notre ame ou à notre raison; que rien n'est si
 trompeur que des connoissances mal digérées, &
 qu'il faudroit passer à s'instruire le tems qu'on
 passe à décrier ceux qui nous ont instruits. Voilà
 ce que nous nous contenterions de lui dire, s'il
 nous étoit démontré qu'il a écrit de bonne foi.

138 MERCURE DE FRANCE.

Mais, s'il n'est pas vraisemblable qu'un homme d'esprit déteste sérieusement le gouvernement d'Angleterre à cause d'une loi qu'on n'y connoît pas ; idolâtre celui des Turcs parce qu'on y étrangle des visirs ; & celui de Perse, parce que le Roi dine avec les ambassadeurs ; se passionne pour l'Orient parce qu'on y mange du riz ; & abhorre l'Occident parce qu'on y mange du pain ; si aucune de ces folies n'a pu être soutenue sérieusement, alors nous lui disons qu'il a pris, pour se faire lire, un fort mauvais parti ; que se jouer ainsi de la vérité & du bon sens, c'est avoir beaucoup de mépris pour les lecteurs, & qu'on ne gagne rien à ce mépris-là ; qu'on peut très-bien être absurde sans en être plus amusant ; que, s'il a l'ambition de ressembler à Jean-Jacques Rousseau, il ne suffit pas pas pour cela de mettre à la tête de ses ouvrages, Simon-Henri-Nicolas Linguet, parce qu'à moins d'être aussi éloquent que le Gênois & de mêler comme lui une foule de vérités intéressantes à des paradoxes ingénieux, le Simon-Henri-Nicolas ne fera pas la fortune du J. Jacques ; nous lui disons que lorsqu'on veut disputer avec honneur sous les yeux du public, il faut ou railler avec finesse ou raisonner avec vigueur, & que, quand on prodigue les injures, le lecteur pense avec raison que celui qui ne respecte rien ne se respecte guère lui-même ; qu'il y auroit beaucoup de mérite à prouver que M. de Montesquieu s'est trompé, mais qu'il n'y en a aucun à l'appeler fanatique & déclamateur ; qu'il ne faut pas dire de ses adversaires *le Sr Baudeau, le Sr Dupont*, parce qu'une feuille polémique n'est pas un *factum*. Enfin nous l'avertirons, que quoiqu'il puisse avoir ses raisons pour regarder

comme un très-grand bonheur l'avantage d'être avocat, il ne faut pas en parler dans vingt endroits d'une brochure, & que, si c'est quelque chose d'être avocat, il se pourroit cependant à toute force qu'on fût avocat & qu'on fût encore très-peu de chose.

ACADÉMIE FRANÇOISE.

LE vingt-cinquième jour du mois d'Août 1771, fête de St Louis, l'Académie Françoise donnera deux prix, l'un d'éloquence, l'autre de poésie.*

Le prix d'éloquence fera une médaille d'or de la valeur de six cens livres. L'Académie propose pour sujet *l'Eloge de François de Salignac-de-la-Motte-Fénelon, archevêque de Cambrai, précepteur des Enfans de France*. Le discours ne passera pas trois quarts d'heure de lecture.

Le prix de poésie fera une médaille d'or de la valeur de cinq cens livres. Le

* Le prix de l'Académie est formé des fondations réunies de Messieurs de Balzac, de Clermont-Tonnerre évêque de Noyon, & Gaudron.

140 MERCURE DE FRANCE.

sujet, le genre du poëme & la mesure des vers, sont au choix des auteurs. La pièce sera de cent vers au moins, & de deux cens au plus.

Toutes personnes, excepté les Quarante de l'académie, seront reçues à composer pour ces prix.

Les auteurs mettront leur nom dans un billet cacheté à la pièce, sur lequel sera écrite la sentence qu'ils auront mise à la tête de leur ouvrage.

Ceux qui prétendent au prix sont avertis que, s'ils se font connoître avant le jugement, ou s'ils sont connus, soit par l'indiscrétion de leurs amis, soit par des lectures faites dans des maisons particulières, leurs pièces ne seront point admises au concours.

Les ouvrages seront envoyés avant le premier jour du mois de Juillet prochain, & ne pourront être remis qu'à la Veuve Regnard, imprimeur de l'Académie Française, rue basse de l'hôtel des Ursins, ou grand'salle du palais, à la Providence; & si le port n'en est point affranchi, ils ne seront point retirés.

L'académie a déclaré, dans la même séance, que les pièces envoyées pour le con-

cours du prix de poésie dont le sujet étoit *les inconvéniens du Luxe*, n'avoient point paru mériter le prix qui a été remis à l'année prochaine, comme l'annonce le programme ci-dessus. M. Thomas a lu l'éloge de l'Empereur Marc-Aurèle. Il feint qu'Apollonius, philosophe, qui fut le précepteur & l'ami de cet Empereur, arrête la pompe funèbre & prononce, appuyé sur son cercueil, au milieu des Romains en pleurs, le panégyrique de ce souverain, en rappelant l'histoire de ses sentimens, de ses vertus & de ses actions pour le bonheur des peuples soumis à sa domination.

M. Thomas a aussi imaginé de tracer le plan de conduite que s'étoit fait Marc-Aurèle & de faire dire à cet Empereur les motifs & les principes de ses actions; il remonte à l'essence des choses, aux premières causes de l'ordre & des vertus, & cette grande théorie est fondée sur l'exemple que Marc-Aurèle a donné au monde d'un Empereur philosophe. Cet éloge est animé par une sorte d'action dramatique, par des sentimens profonds & par une diction noble & soutenue.

On a entendu avec la plus grande satisfaction plusieurs fables, composées &

142 MERCURE DE FRANCE.

lues par M. le duc de Nivernois , qui présente les vérités utiles sous les charmes de la fiction la plus agréable , & qui plaît toujours en instruisant.

Le jeudi 6 Septembre , l'académie françoise tint une séance publique pour la réception de M. l'archevêque de Toulouse, qui a été élu à la place vacante par la mort du duc de Villars. M. Thomas, en qualité de directeur , répondit au discours de remerciement du récipiendaire. M. Marmontel lut ensuite un morceau d'un nouvel ouvrage qu'il se propose de donner bientôt au Public , & qui a pour titre les *Incas* ou la ruine de l'empire du Perou. La séance finit par la lecture que M. le duc de Nivernois fit de plusieurs fables de sa composition.

I I I.

La Rochelle.

L'Académie royale des belles - lettres de la Rochelle tint son assemblée publique le 2 Mai dernier. M. Bernon de Salins , directeur , ouvrit la séance par un discours dans lequel il donna l'idée d'un ouvrage qu'il a composé sur l'*Education*.

dont il lut le chapitre qui traite de l'obligation où sont les femmes de nourrir leurs enfans.

M. Raoult, avocat, lut ensuite une *Dissertation historique sur le barreau françois & sur les progrès de l'éloquence judiciaire parmi nous.*

M. l'Abbé Gervaud fit lecture d'un ouvrage de M. de Montaudouin, négociant de Nantes, académicien associé, sur cette question, *Est-il nécessaire que le Peuple soit instruit?* Question sur laquelle il se décide pour l'affirmative.

M. Delaire, négociant, lut un ouvrage dont le titre est *Essai sur une éducation particulière aux Négocians, ou Discours sur l'avantage qu'il y auroit d'établir des écoles publiques pour les jeunes gens qui se destinent au commerce.*

M. de la Coste termina la séance par la lecture d'un poëme sur la *nécessité d'être indulgent*, par M. Gaillard de l'académie des inscriptions & belles-lettres, associé de celle de la Rochelle,

I V.

Amiens.

L'Académie des sciences, belles-lettres & arts d'Amiens tint, le 25 Août, son assemblée publique.

M. Bourgeois, maître en chirurgie, M. Sélis, professeur d'éloquence, & M. Gossart, avocat, firent leurs discours de remerciement : le premier traita des *Contrecoups* ; le second parla des *inconvéniens du luxe*, & le troisième, de *l'influence des lettres sur le commerce*. M. Boulliet de Varennes, avocat, directeur, leur répondit & paya le tribut que l'académie devoit à la mémoire de M. le Couvreur, avocat ; de M. Marteau, médecin, & de M. l'Abbé Choderlos, académiciens morts pendant le cours de l'année.

M. de Lavoisier, fermier-général, adjoint de l'académie royale des sciences, lut un mémoire sur *l'Histoire minéralogique de la France, & particulièrement de la Picardie*.

M. Baron, avocat, secrétaire de l'académie, lut *l'Eloge de feu M. le Duc de Chaulnes, protecteur de cette compagnie*.

M.

M. Selis termina la séance par une *Épître en vers à un poète sifflé*.

L'un des prix proposés par l'académie ayant pour sujet *les moyens de rendre le port de St Valery - sur - Somme plus sûr & plus commode, ou les moyens d'en faire un autre au bourg d'Aut ou autre endroit intermédiaire de la côte toujours avec communication à la Somme*, a été adjugé à M. Magot, ingénieur des ponts & chaussées & ports de commerce.

Un autre prix, dont le sujet étoit *la description de la fièvre miliaire, sa nature, sa méthode curative*, a été donné à M. Darailon, docteur en médecine du Ludovicée de Montpellier, & médecin à Chambon en Combrailles.

L'ouvrage qui en a le plus aproché est de M. Planchon, médecin à Tournai.

L'Académie propose pour sujet d'un des prix qu'elle distribuera le 25 Août 1771, *l'Eloge de Voiture*.

L'époque à laquelle cet homme célèbre a paru, l'influence qu'il a eu sur ses contemporains, son bel esprit, ses défauts mêmes, & sur - tout la comparaison de l'esprit de son siècle avec celui du nôtre, sont les nuances que l'académie présente aux auteurs qui traiteront ce sujet, & qui, rendues par un homme de goût,

I. Vol.

G

peuvent fournir des détails neufs & intéressans.

Pour sujet d'un autre, l'Académie demande *quelle est l'influence des mœurs des François sur leur santé, de quelles maladies nos mœurs actuelles nous ont délivrés, & quelles maladies nouvelles elles nous ont données ?*

Chacun des prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Baron, secrétaire de l'académie, à Amiens, avant le premier Juillet 1771.

V.

Académie royale des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse.

Le sujet proposé pour le prix de 1770, étoit de déterminer 1°. les révolutions qu'éprouverent les *Tectosages*, la forme que prit leur gouvernement, & l'état de leur pays sous la domination successive des *Romains* & des *Visigots*. 2°. Leurs loix & leur caractère sous la puissance des *Romains*. L'Académie n'ayant pu adjuger le prix, elle a délibéré de le joindre à celui de 1773, qui sera double, & pour lequel elle propose le même sujet.

On fut informé en 1768 que l'académie propoſoit, pour le prix de 1771, *d'assigner les loix du retardement qu'éprouvent les fluides dans les conduits de toute eſpèce.*

Quant au prix de 1772, l'académie annonça l'année dernière qu'elle propoſoit pour ſujet, *de déterminer les avantages & la meilleure méthode d'inoculer la petite vérole.*

Le prix que l'académie diſtribue eſt de la valeur de 500 liv. Il eſt dû aux libéralités de la ville de Toulouſe, qui le fonda en 1745, pour contribuer toujours de plus en plus au progrès des ſciences & des lettres.

Les ſçavans ſont invités à travailler ſur les ſujets propoſés. Les membres de l'académie ſont exclus de prétendre au prix, à la réſerve des aſſociés étrangers.

Ceux qui compoſeront ſont priés d'écrire en françois ou en latin, & de remettre une copie de leurs ouvrages qui ſoit bien liſible, ſur-tout quand il y aura des calculs algébriques.

Les auteurs écriront au bas de leurs ouvrages une ſentence ou devife; mais ils pourront néanmoins y joindre un billet ſéparé ou cacheté, qui contienne la même ſentence ou devife, avec leur nom,

148 MERCURE DE FRANCE.

leurs qualités & leurs adresses; l'académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs écrits au secrétaire. Ce billet ne sera point ouvert, si la pièce n'a remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour le prix, pourront adresser leurs ouvrages à M. l'abbé de Rey, conseiller au parlement, secrétaire perpétuel de l'académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas il en donnera son récépissé, sur lequel sera écrite la sentence de l'ouvrage, avec son numéro, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les paquets adressés au secrétaire doivent être affranchis de port.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de Janvier des années pour le prix desquelles ils auront été composés.

L'académie proclamera dans son assemblée publique du 24 du mois d'Août de chaque année, la pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'ouvrage, qui aura remporté le prix, a été envoyé au secrétaire à droiture, le trésorier de l'académie ne délivrera le prix qu'à l'auteur même qui se fera con-

OCTOBRE. 1770. 149

noître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

S'il y a un récépissé du secrétaire, le prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'académie, qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

V I.

Bordeaux.

Du 25 Aout 1770.

L'Académie de Bordeaux avoit, cette année, deux prix à distribuer; l'un double & l'autre simple.

Elle avoit proposé pour sujet du premier, *que l'on établît le genre, & que l'on développât les caractères essentiels des maladies épidémiques qu'occasionne ordinairement le dessèchement des marais dans les cantons qui les environnent; qu'on indiquât les précautions nécessaires pour prévenir ces maladies, & les moyens d'en garantir les travailleurs; & qu'on donnât une méthode curative, fondée sur l'expérience, que l'on pût mettre en pratique avec succès.*

Pour sujet du second, elle avoit de-

G iij

150. MERCURE DE FRANCE.

mandé : Quelle est la meilleure maniere de mesurer sur mer la vîtesse ou le sillage des vaisseaux , indépendamment des observations astronomiques & de l'impulsion ou de la force du vent ; si , à défaut de quelque méthode nouvelle & meilleure que celle du lock ordinaire , il n'y auroit pas quelque moyen de perfectionner cet instrument , au point de pouvoir en faire usage lorsque la mer est agitée , & d'empêcher la ficelle de s'allonger ou de se raccourcir , du moins sensiblement ; & s'il ne seroit pas possible de mesurer , par quelque instrument également simple & peu coûteux , le tems de 30 secondes que dure ordinairement l'observation , plus exactement que l'on ne fait avec les sabliers dont on a coutume de se servir.

1°. C'est pour la troisième fois qu'elle avoit proposé le premier de ces deux sujets ; & , en le proposant , elle avoit déclaré qu'elle souhaitoit principalement que les auteurs qui voudroient se mettre sur les rangs , prissent pour guides dans leur travail , l'observation & la pratique , & qu'ils ne s'en tinssent pas uniquement à une théorie qui , quelque éclairée qu'elle puisse être , peut souvent , dans la curation des maladies , conduire à des erreurs presque toujours funestes : ou , pour mieux dire , ce desir qu'elle avoit annoncé , formoit

dans ses vues une condition essentielle qu'elle entendoit que l'on remplît pour pouvoir être admis au concours.

N'ayant point trouvé cette condition remplie dans les pièces qui lui furent envoyées en 1766 & 1768, elle avoit été, à ces époques, forcée par ce motif de ne point adjuger le prix; mais, entraînée par l'importance & l'utilité du sujet, à le proposer encore, elle n'avoit pas désespéré qu'un nouveau travail & de nouveaux efforts ne pussent enfin lui procurer quelque ouvrage qui ne lui laisseroit plus rien à désirer sur la partie du programme qu'elle avoit le plus à cœur.

Son espoir à cet égard a été encore trompé cette année; &, si elle n'avoit voulu consulter que la rigueur de la loi qu'elle s'étoit prescrite à elle-même, elle auroit eu encore cette fois, le regret de ne pouvoir, sur ce sujet, couronner aucun des concurrens; mais, jugeant que s'il ne leur a pas été possible de répondre plus parfaitement à ses vues, s'ils ne se sont point trouvés dans des circonstances à pouvoir se procurer par la pratique les observations qu'elle auroit désirées, elle ne pouvoit du moins justement laisser sans récompense les efforts qu'ils ont faits

152 MERCURE DE FRANCE.

pour la satisfaire ; & convaincue qu'il n'est pas moins de son devoir d'encourager les talens que de les récompenser ; trouvant d'ailleurs, dans la pièce N°. IV, (ayant pour devise ces mots : *Altæ neu crede Paludi, aut ubi odor cœni gravis... Virg. lib. IV. Georg.*) qui, dès 1766, avoit particulièrement fixé son attention, & que les changemens & les augmentations que l'auteur y a faits, ont rendue encore plus digne des éloges qu'elle lui avoit déjà donnés *, un ouvrage qui pouvoit être présenté utilement au public, cette compagnie s'est déterminée à lui accorder une partie du prix, qu'elle n'avoit destiné qu'à un ouvrage qui eût rempli son objet en entier.

En conséquence, elle a dédoublé ce prix, & a adjugé à l'auteur de cette pièce la médaille qui en faisoit partie. Cet auteur est le Sr Fournier - Choisy, médecin à Monclar, en Agenois.

II°. Quant à la question proposée sur *les moyens de perfectionner le lock*, l'académie n'ayant été satisfaite d'aucun des mémoires qui lui ont été envoyés sur ce sujet, elle le repropose pour l'année 1772;

* Programme du 25 Août 1766.

OCTOBRE. 1770. 133

& a réuni au prix qui lui est destiné, les trois cents liv. qui faisoient partie de celui qu'elle a dédoublé.

Pour sujet du prix courant qu'elle aura en outre à distribuer, cette même année 1772, elle demande : *Quels sont les ali-mens les plus analogues à l'espèce humaine ?*

Elle ne recevra les ouvrages qui lui seront envoyés sur ces deux sujets, que jusqu'au premier Avril, exclusivement.

M. Dupaty, avocat-général au parlement de Bordeaux, * un des membres de cette compagnie, ayant offert de faire les frais d'une médaille à distribuer par l'académie, au meilleur discours écrit en françois, dont le sujet sera l'*Eloge de Michel de Montagne*, elle annonce aujourd'hui, en proposant aussi ce sujet, pour 1772, qu'elle distribuera ce prix dans une assemblée publique qu'elle tiendra

* C'est à ce jeune magistrat qui montre tant de zèle & de goût pour les belles-lettres que l'on est déjà redevable du prix qu'il a fondé dans l'Académie de la Rochelle dont il est membre, pour l'éloge de Henri IV. Il a lu dans la séance de l'académie de Bordeaux, que nous venons d'annoncer, des *considérations sur la nature*, qui n'ont pu être faites que par le génie.

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

extraordinairement dans la semaine de pâques; & elle demande cette année que les ouvrages, quant à ce prix, lui soient envoyés avant le premier Janvier.

Les auteurs, pour ce sujet, comme pour les autres, auront attention de ne point se faire connoître, & de mettre seulement leur nom & leurs qualités dans un billet cacheté, joint à leur ouvrage.

Les paquets seront affranchis de port, & adressés à M. de Lamontaigne, fils, conseiller au parlement & secrétaire perpétuel de l'académie.

On trouvera les ouvrages qui ont remporté le prix de l'académie, chez Briasson, à *Paris*; Forêt, à *Toulouse*; Chambaud, à *Avignon*; Bruisset, à *Lyon*; Lallemand, à *Rouen*; Couret de Villeneuve, à *Orléans*; & chez la V. Vatar, à *Nantes*.

A M. Dupaty, avocat-général du parlement de Bordeaux, à l'occasion de l'éloge de Montagne qu'il a fait proposer par l'académie de cette ville & de la médaille d'or qu'il destine au meilleur discours.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

VIRG.

ENFIN, après mille ans d'une profonde nuit;
Après mille ans de barbarie,

Se lève le soleil de la philosophie ,
 La lumière paroît, l'ignorance s'enfuit ,
 Et, de la vérité la terrible ennemie ,
 L'affreule erreur se cache & son règne est détruit.
 Quel changement heureux dans ma triste patrie ?
 C'est toi , jeune étranger , c'est toi , l'ami des arts ,
 Qui reveilles l'honneur endormi dans nos ames ,

Tu nous presses , tu nous enflammes ,
 Sur le prix des talens tu fixes nos regards.

Oui , nous irons dans les champs de la gloire ;
 Nous irons sur tes pas moissonner des lauriers ,
 Animés par ta voix , les plus jeunes guerriers

Oseront à l'envi défier la victoire ;
 Et moi peut-être , aussi , plein d'ardeur , à ton
 nom ,

(Si mon zèle me trompe, ô Montagne , pardonne,)
 J'irai , d'une main foible encore , à ta couronne
 Me mêlant dans la foule , attacher un fleuron.

Au nom du créateur de la philosophie ,
 De ce penseur profond qui nâquit parmi vous ,
 Reveillez-vous , forttez de votre léthargie ,
 O mes concitoyens , tombez à ses genoux.

Votre esprit est glacé , votre ame est engourdie ,
 Un nouveau jour vous luit , revenez à la vie ,
 Quittez ces vains calculs , laissez-là vos trésors ;
 Le sordide intérêt étouffe le génie ;

Que la palme des arts croisse enfin sur nos bords ;
 Et toi , qui de Thémis diriges la balance ,
 Toi , de qui les vertus honorent mon pays ,

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Toi , qui sur le tombeau du plus grand des *Henris*
Fis entendre la voix de la reconnoissance ,
Poursuis , ô *Dupaty* , tes destins glorieux ,
Traverse à pas hardis cette carrière immense ,
Toi seul viens de l'ouvrir , nous t'y suivrons des
yeux ;

Donne-nous les portraits de ces sages fameux ,
De ces sages , l'amour & l'orgueil de la France ,
Les *Montagnes* , les *Montesquieux* :
Un jour viendra , qu'on te peindra comme eux.

Aspice venturo latentur ut omnia sæclo.

VIRG.

Par M. Romain de Seze.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

LE samedi 8 Septembre , on a donné au
Concert Spirituel , pour la seconde fois ,
Cantate Domino , motet à grand chœur
de *M. Azais* : *Mlle Delcambre* a chanté
dans le goût Italien *Salve Regina* , motet
à voix seule del *Signor Galuppi*.

M. Bezozzi , ordinaire de la musique
du Roi , a reçu de nouveaux témoignages
de satisfaction dans l'exécution d'un con-

OCTOBRE. 1770. 157

certo de hautbois de sa composition. M. l'Abbé Platel a chanté avec le succès qui lui est ordinaire , un nouveau motet à voix seule de M. l'Abbé Giroust. L'exécution brillante & précise de M. Caperon sur le violon , & la belle composition de son concerto ont été fort applaudis. Le concert a été terminé par *Miserere mei Deus*, motet à grand chœur de M. l'Abbé Giroust.

O P É R A.

LES Fêtes grecques & romaines, ballet héroïque, représenté pour la première fois en 1723; repris en 1733, 1741 & 1753; ont été remises au théâtre le mardi 28 Août dernier. Les paroles sont de Fuzelier, & la musique de Colin de Blamont. Ce ballet est composé d'un prologue & de trois entrées, les *Jeux olympiques*, les *Bacchanales* & les *Saturnales*.

Dans le prologue, le théâtre représente le temple de mémoire orné des statues des grands hommes. Clio, muse de l'histoire, invite les élèves d'Erato à célébrer dans leurs chants les héros.

158 MERCURE DE FRANCE.

Apollon & Terpsicore prennent part à cette fête.

Erato & Apollon célèbrent les louanges de Terpsicore , & la muse de la danse en exprime les chants par ses pas & ses attitudes.

Quelle danse vive & légère !

Les jeux , les ris vous suivent tous :

Muse brillante , auprès de vous

On voit plus d'amours qu'à Cythère.

Vous peignez à mes yeux les transports des
amans ,

Les tendres soins , la flatteuse espérance ,
Le désespoir jaloux , la cruelle vengeance ;

Tous vos pas sont des sentimens.

Mlles de Beaumefnil & Châteauneuf ont chanté dans le prologue les rôles d'Erato , muse de la musique , & de Clio , muse de l'histoire. M. Cassaignade a chanté celui d'Apollon. L'ensemble de ce prologue a paru agréable. Mlle Guinard y représentoit Terpsicore avec toutes les graces qui font le charme de sa danse. Elle a été remplacée par Mlle Duperey , qui a été aussi très-applaudie. Les sentimens qu'elle exprimait , formoient autant de tableaux si vrais , si pittoresques , si hardis qu'il a été aisé de s'appercevoir que

OCTOBRE 1770. 159

l'auteur de ce pas étoit M. d'Auberval qui, le premier, a introduit sur ce théâtre un genre de danse de caractère aussi intéressant pour le cœur que flatteur pour les yeux. M. Vestris y a dansé une chaconne, & Mlle Dervieux, une entrée. Cette jeune danseuse fait, dans son art, des progrès qui ne tarderont pas à la placer dans le rang des premiers talens. Mlle Niel ne donne pas moins d'espérances pour le grand genre de la danse auquel elle se destine avec les avantages que lui donnent la nature & l'étude.

Les *Jeux olympiques* ou les jeux de la lutte & de la danse font la première entrée, que l'on avoit différé de donner à cause de la longueur du spectacle pour la saison. Ils ont été mis au théâtre le 11 Septembre. Cet acte représente le triomphe d'Alcibiade dans les jeux olympiques, & l'inconstance de ses amours. Alcibiade, aimé de Timée, la quitte pour Aspasia, jeune Grecque qui doit distribuer les prix aux vainqueurs des jeux.

Il chante lui-même l'éloge de l'inconstance.

Notre cœur doit changer sans cesse
Pour n'avoir que d'heureux momens;

160 MERCURE DE FRANCE.

Les premiers jours de la tendresse
En sont les jours les plus charmans,

De la divinité l'amour est le partage.

Les soupirs sont l'hommage
Qu'exigent de beaux yeux.

Gardons-nous de former des chaînes éternelles.

On doit encenser tous les dieux ;
On doit aimer toutes les belles.

En vain Timée veut lui faire reprendre
ses premières chaînes en lui disant :

Reviens ; l'amour constant près de moi te rappelle.

Tu ne rougis pas de changer ,
Change encore une fois pour devenir fidèle.

Alcibiade lui répond.

Calmez ce dépit éclatant ;
Votre courroux m'est favorable :
Plus on se plaint d'un inconstant ,
Plus on le fait paroître aimable.

M. L'arrivée , qui n'avoit pas chanté
depuis quelque tems à cause d'une indis-
position , a paru dans le rôle d'Alcibiade
& a été accueilli avec transport par le Pu-
blic , charmé de revoir cet acteur & de
jouir de ses talens.

OCTOBRE. 1770. 161

Mlle de Beaumesnil a fait le plus grand plaisir dans le rôle de Timée, qu'elle a rendu avec autant d'intérêt que de noblesse. Mlle d'Hauterive, dans le rôle d'Aspasie, Mlle d'Avantois, représentant Zélide, confidente de Timée, & M. Cavallier, dans le rôle d'Amintas, confident d'Alcibiade, ont été applaudis.

Mlle Heinel, qui paroît dans le chœur des danseuses telle que Diane au milieu de ses nymphes, a bien dédommagé le Public des regrets qu'il avoit éprouvés en ne la voyant pas aux premières représentations de la remise de ce ballet.

Le pas des lutteurs, de la composition de M. d'Auberval, fait honneur à son génie. On y admire des situations neuves, vigoureuses & vraies. Le prix qu'il remporte & l'hommage qu'il en fait à Mlle Heinel ont été confirmés par les suffrages unanimes des spectateurs.

Les *Bacchanales* ou les fêtes de Bacchus sont la seconde entrée. Cléopatre, Reine d'Egypte, environnée de la pompe la plus brillante, vient triompher par l'éclat de ses attraits de l'indifférence d'Antoine. Il ne peut résister aux charmes de la beauté. Il fait l'aveu de sa défaite en lui disant :

Lorsque loin de vos yeux on me peignoit vos
charmes,

La sévère raison me promettoit des armes

Contre leurs plus aimables traits ;

Mais , hélas ! quelle différence

D'entendre vanter leur puissance

Ou de voir briller leurs attraits !

MM. Gelin & Durand ont joué successivement le rôle de Marc Antoine , & M. Muguet celui d'Eros son affranchi. Mlle Duplant , représentant Cléopâtre , a mis dans son jeu & dans son chant de la dignité & de l'expression.

M. Gardel a été facilement distingué par la noblesse , le fini & la précision de sa danse. Il a exécuté avec applaudissement une entrée dans ce divertissement , ainsi que Mlles Niel & Dervieux.

Les *Saturnales* ou les fêtes des Esclaves sont le sujet de la troisième entrée.

Délie , parente de Mécène , est instruite de la passion qu'a pour elle Tibule , chevalier Romain , déguisé en esclave sous le nom d'Arcas. Elle veut l'inquiéter & lui déclarer elle-même son amour par une feinte confidence : Tibule ne se croyant point connu , n'ose s'attribuer l'aveu qu'elle fait de sa tendresse.

D É L I E.

Je méprisois l'amour, je fuyois ses plaisirs
 Et je bernois tous mes desirs
 A la paisible indifférence.
 En soumettant mon cœur à sa douce puissance,
 L'amour croit s'être bien vengé.
 Je l'aurois plutôt outragé,
 Si j'avois prévu la vengeance.

T I B U L E.

Vous aimez donc ? l'amour aura su vous choisir
 Un amant digne de vous plaire ?

D É L I E.

Le dieu qui règne dans Cythère
 Est le plus éclairé des dieux :
 L'aimable choix qu'il m'a fait faire
 Prouve bien qu'il n'a pas un bandeau sur les yeux.

Mlle Rosalie, qui fait tous les jours de nouveaux progrès dans l'art du chant & dans le jeu théâtral, a été très-applaudie représentant *Délie*. Mlle Beaumesnil, qui a chanté ensuite ce rôle, en a saisi l'esprit & les finesses. M. Legros a rempli avec supériorité, dans les premières représentations, le rôle de Tibule; mais une maladie très-dangereuse a fait crain-

164 MERCURE DE FRANCE.

dre pour ses jours qui heureusement sont actuellement hors de danger.

MM. Muguet & Tiroi l'ont successivement remplacé avec succès. On a vu avec plaisir M. Vestris & Mlle Guimard joindre dans ce divertissement les graces de leur danse à la gaité de celle de M. d'Auberval & de Mlle Pellin.

C'est M. Vestris qui a composé les ballets du prologue & des trois entrées.

Mlle Vincent, dont la voix est brillante & légère, a continué avec applaudissement son debut jusqu'à la dernière représentation des fragmens. Le Rossignol de Rameau & l'Ariette de M. Berton, qu'elle a chantés, ont fait d'autant plus de plaisir que l'on s'est apperçu dans les accompagnemens de flute que M. Rault étoit rentré dans l'orchestre où son talent le rend précieux.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ordinaires du Roi ont remis sur leur théâtre, le lundi 3. Septembre, *l'Ecole des Bourgeois*, comédie en trois actes, en prose, de l'Abbé d'Allainval.

Cette pièce est de l'ancien comique , mais de ce comique qui fait rire & qui peint fortement le ridicule & les mœurs. Cette Ecole des Bourgeois a plusieurs scènes très bien faites & dignes de Moliere. Telle est celle où l'Homme de Condition obtient , par de feintes politesses, le consentement d'un bourgeois, oncle de sa prétendue , qui étoit le plus opposé à son mariage. Cette comédie a été supérieurement jouée par M. & Mde Belcourt , par Mde Drouin , par Mlle Doligni , par MM. Dauberval & Monvel. Les partisans de l'ancien genre de la comédie la reverront avec plaisir.

M. Dorceville a debuté le 23 Août par le rôle de Titus dans Brutus ; d'Egiste dans Mérope ; de D. Pedre dans Inès ; de Lyncée dans Hypermenestre ; de Desronais dans Dupuis.

Ce jeune acteur a une figure agréable ; il a du feu , de l'intelligence & un jeu vif & senti. Il emploie sans doute trop de mouvement & des gestes trop grands ou trop multipliés ; mais ces défauts légers sont faciles à corriger , & le public souhaiteroit qu'il pût se fixer à ce théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi ont donné sur leur théâtre, le jeudi 20 Septembre, la première représentation du *Nouveau Marié* ou les *Importuns*, opéra comique en un acte mêlé d'ariettes; paroles de M. Cailhava d'Estandoux, musique de M. Baccelli, compositeur italien.

Les Acteurs de cette pièce sont

Le nouveau Marié, *M. Clairval.*

La Mariée, *Mde Trial.*

M. Simon, oncle du Marié, *M. Caillot.*

Le Bailli & sa Femme, père & mère de la mariée, *M. Laruelle & Mde Berard.*

Le Magister, *M. Suin.*

Le Chirurgien, *M. des Broses.*

Le Notaire, *M. Toutvoix.*

Jannot & { domesti. } *M. Trial.*

Toinon, { ques, } *Mlle Frédérick.*

Il est minuit, on est encore à table, & le nouveau Marié représente qu'il est tems de se retirer; mais les gens de la nôce veulent danser jusqu'au jour; le Magister recite un épithalame:

Hymen, amour,
Venez en ce jour;
Descendez. . .

La mémoire lui manque; il repète *descendez. . .* Le nouveau Marié le dispense d'achever, se chargeant de finir l'épithalame avec la muse qui l'inspire. On emmène la Mariée pour danser, mais elle s'écrie qu'elle ne veut danser qu'avec son mari. Le Marié, furieux de ce contretens, dit à Jeannot d'enfermer les importuns & à Toinon de faire venir sa femme. Cependant l'oncle, sans le consentement duquel le mariage a été fait, survient sans être apperçu. Ce M. Simon est un gogue-nard, un railleur qui songe au moyen de se venger de son neveu, & de s'amuser à ses dépens, en éprouvant le caractère de la Mariée. Il se cache & éteint les lumières. Le marié revient dans le salon; il entend marcher. Il croit que c'est sa femme, & lui dit beaucoup de galanteries. Il saisit une main qu'il baise avec transport; mais bientôt il reconnoît que c'est un homme, il appelle du secours. Jeannot vient avec de la lumière; quelle surprise! quel effroi pour le maître & le valet quand ils voient l'oncle dont ils

168 MERCURE DE FRANCE.

craignoient si fort le retour ! le nouveau marié s'excuse , mais l'oncle affecte de la colère ; il menace de lui ôter son estime , & son bien ; le neveu offre d'expiër sa faute par sa soumission , par sa complaisance. M. Simon le prend au mot , & comme il doit partir le lendemain , il exige. — Quoi ? de l'accompagner. — Non , dit l'oncle , je ne suis pas si cruel que de vouloir mettre quatre lieues entre deux nouveaux époux. Il demande. — Un lit pour se reposer ? . . Non , mais que son neveu lui tienne compagnie jusqu'au jour. Le nouveau marié s'afflige de cette demande. . Enfin l'oncle exige pour sa punition qu'il ne dira que deux mots. . . Quoi ! s'écrie le neveu , que deux mots à ma femme , lorsque j'ai tant de choses à lui dire ! . L'oncle insiste & veut choisir deux mots bien fous , bien burlesques , bien ridicules. . Le Marié se soumet & promet d'obéir. . Ces mots sont *ziste* , *zeste* ; le neveu a beau se recrier , il n'y a pas moyen de refuser à moins de perdre l'amitié & le bien de son oncle. . Le marié dit à son valet de prévenir sa femme ; mais l'oncle arrête le valet & lui promet cent écus pour épouser Toinon à condition qu'il dira pour toute réponse *pif* , *pouf* ; & pour
jouir

jouir de l'effet de sa plaisanterie, il se cache sous une table, & force son neveu par signes à ne pas prononcer d'autres paroles.

Toinon arrive & vient dire au Marié que sa femme l'attend seule avec une tendre impatience. Le mari répond sur un ton douloureux *ziste*. La servante attribuant ce mot au mépris, veut en aller avertir la Mariée; l'époux l'arrête en lui répétant avec alarme *ziste*, *zeste*. Elle s'adresse au valet qui répond *pif*, *pouf*, dont la réplique est un soufflet que lui donne Toinon. La Mariée vient & le neveu lui dit très-tendrement *ziste*, *zeste*. Elle s'afflige de ces mots. Le Bailli, la Baillive & les gens de la nôce qui ne peuvent tirer d'autre réponse du nouveau Marié, le croient fou; l'oncle rit, mais le neveu est furieux.. Le chirurgien veut le saigner; le Bailli parle de faire casser son mariage; le valet est battu par Toinon, & fuyant ses coups il renverse la table. M. Simon paroît, & sa présence donne bientôt le sens de l'énigme. Le mari s'excuse, & l'oncle lui-même ramène la joie en donnant son consentement au mariage; il embrasse la Mariée & la complimente d'avoir montré de la douceur dans une circonstance où tant d'autres femmes au-

176 MERCURE DE FRANCE.

roient fait le diable - à - quatre; il assure son héritage aux nouveaux époux.

Cette comédie - parade , a été reçue avec plaisir; elle a fait rire, & l'auteur a rempli son objet. Elle est supérieurement jouée. La musique en est agréable. Les représentations se continuent avec succès.

M. Julien , qui avoit déjà débuté, il y a quelques années, sur ce théâtre , a reparu dans *Ninette à la cour* , dans *On ne s'avise jamais de tout* , dans *le Roi & le Fermier* , dans *Isabelle & Gertrude* , & dans d'autres pièces où il a fait le principal rôle ; cet acteur a été très - accueilli par le Public ; il connoît bien la scène ; il joue avec intelligence & sentiment ; il chante avec goût , & il a de la voix sur - tout dans le haut. Il peut être très - utile à ce théâtre.

A R T S.

M U S I Q U E.

Troisième recueil de petits airs de chants de la Comédie Italienne les plus nouveaux avec accompagnement de mandoline, dédié à Madame la Baronne

OCTOBRE. 1770. 171

de Crussol : par M. Pietro Denis. Prix 3 liv. 12 s. A Paris, chez l'auteur, rue Montmartre, la porte cochere en face de la rue Notre-Dame-des-Victoires, à côté d'un perruquier, & aux adresses ordinaires de musique.

Ces airs sont très-agréables, & très-bien disposés pour l'instrument.

ARCHITECTURE.

Projet d'un temple funéraire destiné à honorer les cendres des Rois & des grands hommes, par M. Desprez Architecte & Professeur de dessin à l'école royale militaire. à Paris chez Joullain marchand d'estampes, quai de la Megisserie à la ville de Rome. Prix 6 liv.

CE Projet est gravé en trois planches qui, rassemblées, portent cinq pieds de haut sur deux pieds quatre pouces de large. On y voit le plan général de l'édifice, son élévation & ses différentes coupes. L'artiste a fait usage d'un style noble & sévère qui convient très-bien à ce genre

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

de monument. Ses distributions sont bien entendues, & il y a un rapport heureux entre les parties & le tout. Ce projet avoit été donné par l'Académie Royale d'Architecture pour sujet de son prix qui a été remporté par M. Desprez en juin 1766. L'auteur a fait hommage de son travail à M. de Voltaire, dans les ouvrages duquel il reconnoît avoir puisé la première idée du sien.

P E I N T U R E.

LE jeudi, 20. Septembre, le Sr Vincent de Montpetit, peintre, eut l'honneur de présenter au Roi & à toute la Famille Royale un tableau allégorique représentant Madame la Dauphine peinte dans une rose. Cette fleur est accompagnée d'un lis & forme un bouquet agréablement nuancé d'immortelles & de feuilles de rosiers, sortant d'un vase de lapis enrichi d'ornemens en or avec différens attributs relatifs à l'alliance des augustes Maisons de France & d'Autriche.

Au-dessus du cercle supérieur qui orne le vase, est placée la couronne du destin, d'où part de droite & de gauche une chaî-

ne de fleurs-de-lis qui va se joindre à un écu & un aigle qui la tiennent , en se jouant , à leur bec , & forment les anses du vase : ces deux oiseaux sont portés sur des cornes d'abondance soutenues par le cercle inférieur. Il est écrit sur la couronne du destin : *Sic fata voluere*. Dans le milieu du vase sont deux cœurs accolés , formans un soleil rayonnant avec cette légende : *Ils sont unis pour notre bonheur*.

Le pied du vase est orné dans son pourtour de différens attributs de l'amour conjugal. On voit sur le devant deux tourterelles qui se caressent sur des roses d'où partent des branches d'oliviers.

Ce vase est posé sur un tapis de velours pourpre qui termine le bas de ce tableau allégorique dans lequel il n'y a aucune forme ni couleur qui ne soit symbolique.

On a trouvé le portrait de Madame la Dauphine fort ressemblant & la composition d'une allégorie neuve & ingénieuse. Le pinceau du plus grand fini , joint au poli de la glace , rend ce chef-d'œuvre séduisant dans toutes ses parties. Aussi a-t-il fait l'admiration de toute la cour , & a mérité au Sr de Montpetit cette satisfaction délicieuse , la récompense d'un artiste qui préfère la gloire à l'intérêt , & qui , animé de l'amour de ses Princes ,

174 MERCURE DE FRANCE:

exprime l'entouffiasme de fes sentimens par fes talens.

Ce qui rend encore ce tableau plus précieux , c'est qu'il est peint dans la manière éludorique inventée par le Sr de Montpetit , pour rendre la peinture à l'huile inaltérable & transmettre aux fiècles à venir , avec toute leur fraîcheur , les traits d'une Princesse qui fait le bonheur & l'ornement de son fiècle.

G R A V U R E.

I.

La conversation Espagnole, estampée d'environ 21 ponces de haut sur 15 de large : destinée & gravée par J. Beauvarlet , graveur du Roi , d'après le tableau peint par Carle Vanloo , Chevalier de l'Ordre du Roi , son premier peintre. Prix 12 liv. A Paris, chez l'auteur , rue du petit-bourbon , attenant la foire S. Germain.

UN jeune & galant Espagnol se présente respectueusement devant une jolie femme qui est assise & paroît occupée à faire répéter une leçon de musique à une

OCTOBRE. 1770. 175
petite fille fort aimable. Derrière elle
une jeune personne tenant une guitare
prend part à cette leçon interrompue par
l'arrivée de l'Espagnol. La scène se passe
dans un belvedere décoré d'un ordre
d'architecture Toscan : de grandes arca-
des percées à jour , donnent de l'étendue
à cette scène , & produisent des accidens
de lumière très-propres à faire briller
les principaux personnages de cette com-
position , non moins recommandable par
les graces & l'élégance du dessein , la
douceur des caractères de têtes , & la
richesse des étoffes , que par l'agrément
du costume Espagnol qui est aussi celui
de la galanterie. M. Beauvarlet s'est sur-
passé en quelque sorte dans cette nou-
velle gravure ; il a cherché à rendre par
la douceur , la netteté & le fini précieux
de son burin, la touche suave & la belle
fonte de couleurs du tableau original
qu'il copioit & qui a été exposé au salon
du Louvre en 1765.

I I.

Le Rendez - vous à la Colonne , estampe
d'environ 16 pouces de haut sur 12 de
large , gravée par Anne Philberte Cou-
let , d'après le tableau original de Ni-

H iv

170 MERCURE DE FRANCE.

colas Berghem. A Paris, chez Lempereur, graveur du Roi, rue & porte St Jacques, au - dessus du petit marché. Prix, 3 liv.

Un jeune berger fait danser ici sa bergère au son du chalumeau. La colonne sert aussi de rendez-vous à d'autres amans. Plusieurs animaux répandus sur le site de ce paysage le rendent intéressant & caractérisent plus particulièrement le genre favori de Berghem. Mlle Coulet annonce avantageusement son talent par cette gravure.

III.

La petite Moissonneuse, d'après François Boucher.

Le petit Musicien, d'après St Quentin.

Tête d'Enfant, d'après Carle Vanloo ; prix, 16 f. les deux premières & 12 f. la dernière. A Paris, chez Briceau, rue St Honoré près l'Oratoire.

Ces trois estampes, dont les deux premières font pendant, ont été gravées avec soin par le St Briceau, dans la manière du dessin au crayon rouge.

I V.

Portrait de Henri IV, Roi de France, dessiné par C. N. Cochin & gravé par L. J. Cathelin. A Paris, chez Buldet, rue de Gèvres; prix, 1 liv. 4 s.

Ce portrait, qui est de profil & en forme de médaillon, fait pendant à celui de Sa Majesté Louis XV, dessiné par le même artiste & gravé par Prevost.

Portrait de Sa Majesté Louis XV, gravé d'après le tableau original de Michel Vanloo, peintre du Roi. A Paris, chez Bonnet, graveur, rue Galande, place Maubert; prix, 3 liv.

Ce portrait est vu des trois quarts. Il est gravé dans la manière du dessin au crayon noir estompé. L'estampe porte 19 pouces de haut sur 14 de large.

Le même artiste distribue chez lui le portrait de M. René de Caradeuc de la Chalotais. Ce portrait est de profil & renfermé dans un médaillon. Il a été dessiné par C. N. Cochin & gravé par C. Baron. Prix, 1 liv. 4 s.

H v.

V.

Portrait de Joseph Vernet, peintre du Roi, peint par L. M. Vanloo en 1768 & gravé par L. J. Cathelin en 1770. A Paris, chez l'auteur, rue St André-des-Arts, la première porte cochère à droite en entrant par le pont St Michel; prix, 3 liv.

L'artiste, qui est ici représenté avec beaucoup de vérité, est vu de face & en robe de chambre. Il tient sa palette & ses pinceaux, & paroît échauffé du génie que l'on admire dans ses tableaux. L'estampe a environ 14 pouces de haut sur 12 de large. La gravure en est de très-bon goût & du meilleur effet.

V I.

Portrait d'Hubert Gravelot, gravé par J. Massard d'après le tableau original de M. de la Tour. A Paris, chez Massard, rue des Francs-Bourgeois porte St Michel, maison de M. Gouin.

Les dessins de M. Gravelot sont bien connus des amateurs. Le portrait de cet artiste est ici vu des trois quarts; & il est renfermé dans un médaillon.

V I I.

Portrait de Pierre - Louis Dubus de Preville , Comédien François & pensionnaire du Roi , dessiné & gravé par Romanet. A Paris , chez l'auteur , place du pont St Michel , vis-à-vis le quai des Augustins , maison de Mde Petit-Jean , marchande chapeliere. Prix , 2 liv. 8 s.

M. Romanet s'est ici étudié à nous rappeler , avec toute la vérité possible , les traits d'un acteur qui fait l'agrément de notre scène comique. Son portrait , sous l'habillement de Crispin , est en buste & vu des trois quarts. Il est renfermé dans un médaillon d'environ 11 pouces de haut sur 9 de large. Au bas de ce médaillon , sont placés des masques , une marotte & autres attributs de la comédie , & six vers françois à la louange de l'acteur.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure
de France.*

VOULEZ-VOUS bien , Monsieur , me faire le plaisir d'insérer cette Lettre dans votre Journal ?

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

On a répandu dans le Public un fragment de réponse de M. Patte à M. le Marquis de Marigny, déjà imprimé dans votre Mercure, avec des additions manuscrites qui paroissent du même auteur. On y avance assez légèrement que les écrits anonymes *comportent la mauvaise foi, & sont la marque infailible d'une mauvaise cause*. Il faut donc détruire ces apparences suspectes & le nommer.

C'est le moyen de s'appliquer cette maxime :

Quand j'accuse quelqu'un, je le dois & me nomme avec plus de justice que ne fait M. Patte, qui ne le devoit pas, au lieu que je le dois à la justice & à l'amitié.

Je me suis couvert de l'anonyme parce qu'il étoit assez généralement convenu chez tous les habiles architectes & chez les praticiens éclairés, que le mémoire de M. Patte ne méritoit pas qu'on y répondît sérieusement. On présumoit que l'agresseur pourroit annoncer son triomphe dans quelques cafés & persuader des personnes peu instruites dans ces matières, mais on pensoit que le cri général d'improbation étoufferoit ce foible bruit. Je serai sans doute blâmé par ces artistes de m'être nommé, je les prie de me le pardonner, M. Patte paroît désirer de connoître ceux qui blâment sa conduite, je crois devoir le satisfaire en ce qui me concerne.

Je déclare donc nettement que je suis l'auteur de la brochure intitulée, *Doutes raisonnables d'un Marguillier*, &c. qui se sent, à la vérité, d'avoir été écrite & imprimée à la hâte ; mais je desirois la voir paroître avant les autres plaisanteries que je savois qu'on préparoit à M. Patte. Quoique je fusse assez d'avis que son attaque ne méritoit pas qu'on la repoussât autrement que par l'ironie, je

crois cependant qu'on ne devoit l'employer qu'en y joignant des raisons sérieuses, quoique présentées d'une façon badine. Il me paroissoit nécessaire d'indiquer aux honnêtes gens qui cherchent la vérité de bonne foi, en quoi consistoit le captieux de ce mémoire. Mais, en prenant ce ton de plaisanterie, je ne crus pas devoir me faire connoître; persuadé que, lorsqu'on se nomme, on se doit à soi-même de parler sérieusement.

J'ai donc dit & je soutiens encore que toutes les démonstrations de M. Patte, justes ou non, tombent d'elles-mêmes, puisqu'elles ne sont point applicables à la coupole que M. Souflot se propose d'élever, & qui fait le véritable fond de la question: qu'elles ne sont relatives qu'à une supposition de coupole placée différemment & d'une autre espèce.

J'ai crû devoir faire sentir à M. Patte que son procédé, en fascinant les yeux du Public par un étalage superflu d'algèbre pour couvrir un raisonnement fondé sur une supposition fautive & étrangère à la question, ne pouvoit que lui attirer l'animadversion des honnêtes gens qui en appercevroient le faux. Sur quoi je renvoie aux *doutes de Marguillier*, en continuant de maintenir la vérité de tout ce que ce bon citoyen a avancé.

Je soutiens également à M. Patte qu'il m'a dit lui-même, avant que de publier son mémoire, qu'il s'en rapporteroit au jugement de M. Peronet, qu'il le reconnoissoit pour être profond dans la rhéorie & dans la pratique. Cependant, lorsque M. Patte a vu que la décision de ce dernier étoit entièrement en faveur de M. Souflot, il a reculé le juge que lui-même avoit choisi. C'est au Public à juger de ce qu'on doit penser d'une telle conduite.

182 MERCURE DE FRANCE.

J'ai quelque répugnance cependant à attribuer à M. Patte les additions manuscrites que l'on distribue sous son nom, attendu les faussetés, les petits détours & les faux-fuyans capricieux que j'aurois peine à croire qu'il fût capable de se permettre. Il est faux, par exemple, que la voûte du foyer de la salle de la comédie, à Lyon, soit tombée, mais il est vrai que l'architecte qui avoit été chargé de veiller à sa construction en l'absence de M. Soufflot, s'apercevant que l'entrepreneur n'avoit pas pris les soins qu'il jugeoit nécessaires pour sa meilleure exécution, en a fait démolir une partie commencée & l'a fait refaire sous ses yeux. Sur quoi l'on demande à M. Patte depuis quand on a droit de blâmer un architecte de la sévérité qu'il emploie pour assurer la solidité de ses ouvrages? Et peut-on hasarder des assertions dont la fausseté prouvée a droit de nous faire rougir? Il est notoire que, depuis que cette voûte a été achevée & donnée pour telle, elle n'a point varié.

Il n'étoit pas difficile de prévoir que M. Patte n'accepteroit point le pari proposé par M. Soufflot, *je ne le parierois pas, mais j'en jurerois*, dit M. Walp dans la comédie de l'Ecolloise; il propose un autre défi dans lequel il ne hasarde rien. Mais les deux propositions ne sont pas dans le même degré de faveur. M. Patte est l'agresseur, & par conséquent n'a pas le choix des armes. Son refus, malgré les raisons entortillées dont il tâche de le colorer, est plus clair qu'il ne le pense; s'il étoit en état de prouver que son équation démontre l'impossibilité d'exécuter la coupole de M. Soufflot, il devoit accepter le pari: si elle ne le démontre pas, comme il est forcé de l'avouer dans sa lettre, elle est inutile & étrangère à la question. Comment donc qualifier cette levée de bouclier?

M. Patte finit par assurer qu'il desireroit de tout son cœur que l'architecte de Ste Genevieve pût produire des moyens de construction qui soient réputés exécutable au dire des principaux sava^{ns}, seuls juges compétens dans une pareille matière. Il auroit déjà eu cette satisfaction s'il eût accepté la gageure, & plutôt encore, s'il eût voulu s'en rapporter à M. Peronet, juge très-compétent, & dont nul autre n'appellerait. Mais il la lui faut pleine & entière, & il peut se tranquilliser; car, indépendamment de quelques ouvrages où cette vérité sera démontrée géométriquement, l'Académie d'architecture prononcera, & alors tout sera dit.

Je suis, &c.

COCHIN.

*EPREUVE des Horloges marines de
M. Ferdinand Berthoud.*

LE silence que M. Berthoud s'est imposé jusqu'à présent sur les nouvelles recherches qu'il a faites pour déterminer les longitudes en mer, par le secours des horloges marines, a pu faire penser au Public qu'elles n'avoient pas eu le succès qu'on s'en étoit promis. Mais, quelque empressé que fût cet artiste d'obtenir des suffrages qui l'auroient flatté, il ne lui a pas été permis d'exposer aux yeux du Public le travail qui auroit pu les lui mériter. Engagé par des ordres supérieurs à l'exécution des horloges marines dont Sa Majesté faisoit les frais

184 MERCURE DE FRANCE.

& dont Elle s'étoit réservé de faire faire les épreuves, M. Berthoud n'a point dû mettre ses horloges au concours, lorsque l'Académie des sciences a proposé pour le sujet du prix des années 1767, 69 & 70 de la *meilleure manière de mesurer le tems en mer*. On fait cependant que, depuis près de vingt ans, M. Berthoud s'occupoit de ces recherches importantes, & M. l'Abbé Chappe, dont l'Europe entière regrette la perte rendit compte à l'académie des sciences, dans la séance publique du 14 Novembre 1764, de la suite des travaux qui, jusqu'à cette époque, avoient occupé M. Berthoud. Dix ans auparavant, dès le 20 Novembre 1754, cet artiste avoit consigné au secrétariat de l'académie la théorie & les plans des horloges marines qu'il avoit exécutées; il rendit public une partie de son travail dans son *Essai sur l'Horlogerie*, qui parut en 1763.

La célébrité de M. Berthoud engagea, dans l'année 1764, M. le Duc de Choiseul, alors ministre de la marine, à faire faire l'épreuve d'une montre, de l'invention de cet artiste, & propre à déterminer les longitudes. Sa Majesté chargea M. l'Abbé Chappe de faire à Brest, & sur mer, les observations qui seroient nécessaires pour constater la validité de l'épreuve. Cette montre est la première machine de cette espèce qui ait été essayée en France. M. l'Abbé Chappe rendit compte du succès de l'épreuve dans le mémoire qu'il lut à la séance publique de l'académie, tenue le 14 Novembre 1764. On est étonné de ne point trouver ce mémoire dans le recueil de ceux que l'Académie a fait imprimer pour la même année & pour les années suivantes. Il résulta, de l'épreuve, que la montre de M. Berthoud n'avoit pas varié de plus de trois secondes un dixième par jour, l'un

portant l'autre; c'est-à-dire, qu'elle auroit donné la longitude à la précision d'un *demi-degré*, à-peu-près, dans une traversée de six semaines. Ce premier essai ne satisfit pas M. Berthoud; il avoit reconnu que certaines parties de la machine avoient besoin d'être perfectionnées: il entreprit avec courage un nouveau travail, dans lequel, sans abandonner ses principes, il s'occupa à en rectifier l'application.

Dès ce tems il travailla par l'ordre & aux frais du Roi; & en 1768, il fut en état de livrer deux nouvelles horloges marines de son invention, dont Sa Majesté ordonna l'épreuve. Elle fit armer pour cet effet au port de Rochefort, une frégate dont elle confia le commandement à M. d'Eveux de Fleurieu, enseigne de vaisseau; elle nomma M. Pingré, chanoine régulier de Ste Genevieve, de l'académie des sciences, astronome géographe de la marine, pour faire conjointement, avec M. de Fleurieu, toutes les observations qui devoient concourir à vérifier la marche des horloges de M. Berthoud, & à s'assurer du degré d'exactitude auquel ces machines pouvoient donner les longitudes en mer.

Jamais épreuve ne fut plus longue, plus sévère & plus authentique. Sa durée a été de plus d'une année: la multiplicité des relâches a prévenu les compensations d'erreurs: les observations sont si nombreuses & faites avec une si grande précision qu'elles doivent inspirer la confiance la plus entière. Quant à la forme qu'on s'étoit prescrite dans l'épreuve, elle ne paroît rien laisser à désirer. Les horloges étoient fermées sous trois clefs: MM. de Fleurieu & Pingré en avoient chacun une différente, & la troisième restoit entre les mains de l'officier qui étoit chargé de la garde de la frégate

dans le port, ou du quart à la mer. Les caisses des horloges ne pouvoient jamais être ouvertes sans le concours des trois témoins. Toutes les observations astronomiques ont été faites séparément par M. de Fleurieu & par M. Pingré, en présence des officiers de la frégate, qui ont signé au procès-verbal de chaque observation, qu'on a dressé sur le lieu même qui servoit d'observatoire. Chaque procès-verbal fut envoyé, dans son tems, à M. le Duc de Praslin, ministre & secrétaire d'état au département de la marine; & il en a été laissé une copie aux gouverneurs des places ou aux consuls de la nation dans les ports où l'on a relâché.

C'est de cette épreuve dont il nous est aujourd'hui permis de rendre compte, & dont le Public ignore entièrement le succès; car on en auroit une idée peu exacte, si on la jugeoit d'après ce que nous en avons dit dans *notre Journal du mois de Juillet 1770*, (pag. 1433) & que nous n'avons pas pu rapporter avec plus de certitude, n'ayant pas encore connoissance des procès-verbaux dont on vient de parler. On y lit que « les » horloges marines de M. Berthoud ont donné la » longitude *assez exactement*, quoiqu'il soit vrai » qu'une des deux ait été *arrêtée*. » On pourra juger de l'exactitude de ces machines d'après l'extrait que nous allons donner, & que nous tirons du rapport que l'Académie des sciences a adressé à M. le Duc de Praslin, qui avoit soumis à l'examen de cette savante compagnie le recueil des observations de MM. de Fleurieu & Pingré. Quant à l'assertion, qu'une des deux horloges s'est *arrêtée*, nous devons à la vérité de rapporter le fait qui a donné lieu à cette imputation. Le 3 Mars, à Cadix, MM. de Fleurieu & Pingré s'étoient transportés à l'observatoire pour y prendre

des hauteurs correspondantes du soleil : la mer devint si orageuse & le vent si violent qu'il ne leur fut pas possible de se rendre à la frégate avant six heures du soir. Les horloges n'avoient point été remontées. Celle que nous désignerons sous le nom d'horloge N°. 6, & qui ne peut marcher plus de 28 heures, étoit *à bas* lorsqu'on put regagner la frégate : la seconde horloge, sous le nom de N°. 8, étoit encore en mouvement. On remonta l'une & l'autre, & l'on remit les aiguilles de l'horloge N°. 6 sur celles du N°. 8, en conservant cependant, dans le rapport du tems qu'on fit marquer aux deux horloges, la même différence qu'on y avoit observée la veille. On dressa un procès-verbal qui fut envoyé à M. le Duc de Praslin, & qui a passé sous les yeux de l'Académie des sciences. L'Académie n'a pas conclu que l'horloge N°. 6 se fût *arrêtée*.

La durée de l'épreuve des horloges de M. Berthoud comprend plusieurs périodes qui peuvent être regardées comme autant d'épreuves particulières. Nous ne pouvons donner ici que des résultats : il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail des observations & des calculs.

Du 18 Janvier 1768, jour où l'on fit des observations à l'isle d'Aix, jusqu'au 4 Mars, jour auquel on fit de nouvelles observations à Cadix, c'est-à-dire après un intervalle de *quarante-cinq jours*, l'erreur de *chaque horloge* marine n'a été que *d'un sixième de degré*.

En comptant d'après le mouvement moyen de chaque horloge, tel qu'on l'avoit établi à Cadix, du 4 Mars au 27 du même mois, jour auquel on a fait des observations à Ste Croix de Ténériffe, après *vingt-trois jours*, l'horloge N°. 8 a donné

pour la longitude de ce port , à *deux minutes de degré près* , celle que le P. Feuillée a déterminée par des observations astronomiques. L'horloge N^o. 6 donnoit une erreur de *cinq minutes de degré*.

Du 4 Mars au 7 Avril , jour auquel on a fait des observations à l'isle de Gorée , *après trente-quatre jours* , la longitude donnée par *chaque horloge* a été *fort approchante* de celle que MM. Deshayes , de Glos & Varin , de l'Académie des sciences , ont établie pour ce port ; mais cette longitude ne paroît pas assez bien constatée.

Entre les observations qui avoient été faites à Cadix le 4 Mars , & celles qu'on fit au Fort Royal de la Martinique le 11 Mai suivant , il s'étoit écoulé soixante-huit jours. Le 13 Avril , on avoit vérifié dans la rade de la Praya , le mouvement moyen de chaque horloge , & on avoit reconnu qu'à cette époque celui de l'horloge N^o. 8 retardoit de trois secondes , & celui de l'horloge N^o. 6 de deux secondes deux dixièmes de plus qu'à Cadix. En employant , du 4 Mars au 13 Avril , pendant quarante jours , le mouvement moyen observé à Cadix , & du 13 Avril au 11 Mai , pendant vingt-huit jours , le mouvement moyen observé à la Praya , l'horloge N^o. 8 , *après soixante-huit jours* , a donné la longitude du Fort Royal , à *un tiers de degré près* , la même que celle qu'on conclut des observations que le P. Feuillée avoit faites au Gros-Morne de la Martinique. L'erreur étoit la même pour l'horloge N^o. 6.

Si l'on emploie pareillement , du 4 Mars au 13 Avril , le mouvement moyen observé à Cadix , & du 30 Avril au 30 Mai , celui qu'on reconnut à la Praya , l'horloge N^o. 8 , *après quatre-vingt-sept*

OCTOBRE. 1770. 189

Jours, a donné la longitude du Cap-François de St Domingue la même, à un demi degré près, que celle que MM. de Fleurieu & Pingré ont conclue des hauteurs de la lune qu'ils ont observée dans cette ville, & du passage de Vénus devant le disque du soleil. L'erreur de l'horloge N^o. 6 n'étoit que de vingt-cinq minutes de degré.

Dans la période de cent quarante-quatre jours, qui est l'intervalle de tems compris entre les deux stations faites à Ste Croix de Ténériffe, en ayant égard, comme cela doit être, aux vérifications du mouvement moyen faites dans les différentes relâches, l'erreur de chaque horloge a été de cinquante minutes de degré.

De Ténériffe à Cadix, après quarante-six jours, l'erreur de l'horloge N^o. 8 n'a été que de huit minutes de degré: celle de l'horloge N^o. 6 a été de cinquante minutes.

Dans la période de deux cent quatorze jours, qui est l'intervalle compris entre les deux stations faites à Cadix, l'erreur de l'horloge N^o. 8 a été des trois quarts d'un degré, & celle de l'horloge N^o. 6, d'un degré & demi.

De Cadix à l'isle d'Aix, après vingt-quatre jours, l'erreur de l'horloge N^o. 8 a été d'un sixième de degré: celle de l'horloge N^o. 6, d'un peu plus d'un quart.

Dans la période de deux cent quatre-vingt-sept jours, comprise entre les deux stations faites à l'isle d'Aix, on a pour l'erreur de l'horloge N^o. 8, cinquante-quatre minutes de degré, & un degré cinquante minutes pour celle de l'horloge N^o. 6.

L'usage continuel que M. de Fleurieu a fait de ces horloges pour diriger sûrement la route de la frégate, & la précision des atterrages est une

singulière qui prouve la même chose. J'espère que vous voudrez bien contribuer à rassurer le Public, en l'insérant dans votre Mercure prochain. Le 13 Février dernier, j'eus l'honneur d'inoculer M^{de} la Duchesse de Beauvilliers, qui avoit été préparée à cette opération par M. de Bordeu son médecin. L'insertion fut faite aux deux bras par la simple piquure; méthode que j'ai déjà pratiquée à Paris sur plus de cent sujets, avec un succès constant. Tous les accidens de la petite vérole parurent à l'ordinaire; mais l'éruption ne procura que trois pustules dans l'endroit même de l'insertion qui, jointes à l'odeur varioleuse qui se fit fortement sentir pendant plusieurs jours, ne permettoit pas aux gens de l'art de douter de la réalité de la petite vérole. Mais sa bénignité la fit regarder de M^{de} la Duchesse & de sa famille, comme une maladie inutile, qui ne la préserveroit point de la petite vérole naturelle; &, malgré la confiance que le savoir & les succès avoient fait mériter à M. de Bordeu dans cette famille, son témoignage ne fit que diminuer les craintes & la prévention.

Il faut, Monsieur, s'être trouvé dans des circonstances aussi critiques pour se représenter l'embarras pénible d'un inoculateur qui s'intéresse vivement à la tranquillité & au salut de ses malades, & qui croit voir dans les paroles, les gestes, le maintien & le regard de ceux qui les environnent, des reproches d'un mal qu'il regarde lui-même comme un bienfait de la nature.

Le rapport exact & fidèle d'une infinité d'exemples semblables, ne faisant que peu d'effet pour la persuasion, non-seulement je résolus de réinoculer M^{de} de Beauvilliers, mais je proposai encore d'inoculer un autre sujet avec de la matière ti-
rés

rée de les boutons qu'on ne vouloit point regarder comme varioleux. Ma proposition ayant été acceptée, le 25 Février j'inoculai avec le pus une petite fille de la campagne, âgée de huit ans, par la simple piquure. Dès le troisième jour, les premières marques de l'insertion parurent aux deux bras, tous les autres accidens suivirent de près, & plus de cent boutons répandus tant sur les bras que sur le reste du corps, ne permettoit pas même à ceux qui auroient été les moins clairvoyans de douter de l'existence de la petite vérole. Dans le même tems j'inoculai Mde la Duchesse pour la seconde fois, avec de la nouvelle matière prise d'une petite vérole naturelle, sans qu'elle ait senti le moindre effet de cette opération.

Mde la Duchesse voyoit à chaque instant la petite inoculée, qui habita toujours dans la même maison, la touchoit souvent dans le plus fort de l'éruption, & respiroit le même air; mais ce fut en vain; elle avoit payé le tribut à la nature & à l'art, elle n'étoit plus susceptible de contagion.

Cette nouvelle insertion, & la petite inoculée à qui Mde la Duchesse avoit donné la petite vérole, lui auroient procuré un nouveau levain, s'il eût été vrai que le premier n'eût fait qu'impairfaitemment son opération. En effet cette petite fille étant retournée chez sa mère, avant que les croûtes de ses bras fussent entièrement détachées, elle communiqua naturellement la petite vérole à ses freres & sœurs qui l'eurent confluente.

Tous ces faits sont attestés par les illustres parens de Mde la Duchesse & autres personnes de qualité qui l'ont visitée & qui ont assisté aux inoculations, & par des gens de l'art qui ont observé, comme moi, la marche de la maladie. Je me

crois donc en droit de conclure que la variété qu'on observe dans la petite vérole naturelle ou inoculée, dépend moins de la nature ou de l'intensité du virus, que du tempérament ou de la disposition particulière des sujets, ainsi que du traitement de la maladie : en second lieu, que l'éruption soit légère ou considérable, qu'il n'y ait qu'un seul bouton ou qu'il y en ait cent mille, la maladie est la même de sa nature ; & par conséquent cette observation est très-propre à rassurer ceux qui n'ont eu ou qui n'auront à l'avenir qu'une très-petite quantité de boutons, par la petite vérole naturelle ou inoculée.

J'ai l'honneur, &c.

JAUBERTHON.

Il est bon de faire observer que M^{de} la Duchesse & la petite fille inoculée ont été assujetties pendant le traitement, au régime ordinaire, mais plus végétal qu'animal. Elles n'ont point cessé d'être exposées au grand air & de se promener tous les jours dans les jardins ou en pleine campagne, malgré la rigueur de la saison : c'est à ce régime si peu mesuré en apparence, & que le préjugé a rendu si redoutable, que la petite vérole inoculée doit principalement la bénignité.



ACTES de générosité & de bienfaisance.

I.

UN enfant de douze ans , fils d'un militaire , l'ami & le bienfaiteur des soldats de sa compagnie & des malheureux qu'il peut secourir , vient de donner un trait de bonté & de générosité digne d'être conservé. Le pere de cet enfant avoit cautionné pour un emploi un homme qui , s'y étant mal comporté , fut renvoyé en laissant dans sa recette un vuide de deux mille écus que sa caution a été obligée de payer. La chose étoit restée inconnue à sa famille & à ses amis , lorsqu'un jour cet homme vint se présenter dans la maison de son protecteur. Madame , épouse de l'officier , mere de l'enfant , fit à ce jeune homme une leçon sur son inconduite : cette juste remontrance l'affecta beaucoup , & l'enfant , témoin de son chagrin , crut le consoler & contenter sa mere en s'écriant par un sentiment d'humanité : » Maman , vous m'avez dit » qu'une parente m'avoit laissé , l'année » dernière , un legs de quatre mille li- » vres ; cette somme peut remplacer en

196 MERCURE DE FRANCE.

» partie celle que cet infortuné doit à
 » mon papa ; rendez lui vos bontés ; il
 » seroit trop à plaindre de les perdre sans
 » retour. » Ce cri d'un cœur bienfaisant
 dans un âge si foible , tira des larmes de
 joie & de tendresse des père & mere &
 de l'assemblée.

I L.

Claude Péchon , âgé de 58 ans , pere
 de huit enfans , pauvre vigneron du vil-
 lage de *Mombré-lez-Reims* , reçut chez
 lui le 10 Mars de cette année un beau-
 frère infirme & à charge à sa famille ,
 qu'il s'étoit engagé de nourrir & loger le
 reste de sa vie moyennant une donation
 d'un bien modique évalué 400 livres. Le
 pensionnaire tombe malade le lendemain
 11 , meurt le 12 , est enterré le 13. Après
 l'office célébré , on se rend à la cabanne
 du défunt ; alors Claude Péchon remet
 les titres du bien qui lui avoit été don-
 né , & , malgré les remontrances du Curé
 & du Notaire , il remet la donation , di-
 sant que *pour deux jours qu'il a gardé son*
pensionnaire , il ne veut pas avoir , au préju-
dice de ses parens la conscience chargée d'un
bien acquis à si bon marché.

Ephémérides du Citoyen.

ANECDOTES.

I.

ON dit que la le Couvreur rioit avec le parterre des pieces qui prenoient mal , & contribuoit à leur chute au lieu de les soutenir ; elle faisoit sa cour au parterre aux dépens des auteurs. Par ce manège , presque toutes les pieces nouvelles où elle jouoit tomboient , malgré ses talens.

II.

L'Epreuve réciproque. Comme cette piece est fort courte ; au sortir de la premiere représentation Lamotte qui trouva Alain à qui on l'attribuoit , lui dit dans les foyers : *M. Alain , vous n'avez pas assez alongé la courroie.* Alain étoit sellier.

III.

Le feu prince de Galles étoit allé voir un jour les curiosités que l'on conserve dans la tour de Londres ; il étoit accompagné de plusieurs jeunes seigneurs ; le vieux concier-

ge le conduisoit , lui montrait les curiosités & les lui expliquoit. Il lui fit voir entre autres choses un pectoral d'un sacrificeur dont la partie inférieure avoit été emportée par un boulet de canon. » Le » même boulet , ajouta le concierge , fra- » cassa le ventre de celui qui portoit ce » pectoral , & lui mit les entrailles en » mille pieces. Un habile chirurgien en » prit soin , le guérit ; il vécut encore dix » ans après cet accident. » La compagnie sourit de la gravité avec laquelle le concierge racontoit cette sottise , & le prince se tournant vers lui , dit avec beaucoup de bonhomie : » Je me souviens » d'avoir lu autrefois une histoire à-peu- » près telle que la vôtre. Un soldat , » dans une mêlée , reçut un coup de sa- » bre sur la tête qui la lui fendit jusqu'au » col en deux parties égales , de manière » qu'un côté tomba sur l'épaule droite & » l'autre sur l'épaule gauche. Un de ses » camarades , étendant les mains , releva les » deux pieces de la tête , les rejoignit & » pour les faire tenir il les lia ensemble » avec son mouchoir ; le blessé se trouva » parfaitement bien ; il but sa pinte de » biere le même jour , & le lendemain on » ne vit aucune trace de sa blessure. » Tous ceux qui entendirent le Prince écla-

OCTOBRE. 1770. 199

terent de rire, le concierge s'aperçut qu'on se moquoit de lui, & se garda bien depuis ce temps de répéter son histoire.

FÊTE donnée par les Mousquetaires.

Les Mousquetaires de la seconde Compagnie n'ayant pu, à cause des exercices qui ont précédé leur revue, donner plutôt des marques publiques de la joie dont le mariage de Monseigneur le Dauphin les avoit pénétrés, l'ont fait éclater à Noyon où ils étoient en quartier pendant le voyage du Roi à Compiègne.

Le Dimanche 27 Août, jour qu'ils avoient choisi pour donner une fête à l'occasion de ce heureux événement, les principaux habitants de la Ville, la Noblesse des environs & les Officiers des garnisons voisines qui avoient été invités, se sont rendus à l'Hôtel de Ville, que l'on avoit, pour cette fête, disposée dans le goût d'un Wauxhall : la façade en étoit illuminée, une grande & belle galerie, destinée à servir de salle de bal, étoit décorée en forme de tonne de verdure, & distribuée en portiques de treillages peints en verd, couleur de rose & argent. Chacun de ces portiques, dont les points de vue offroient alternativement une perspective en colonnade, un paysage ou une cascade peints au naturel, étoient ornés dans leurs ceintures d'une couronne de fleurs ovale, en forme de médaillon, suspendue & soutenue par des draperies, imitant le taffetas chiné, blanc, incarnat & cou-

200 MERCURE DE FRANCE.

leur de rose , bouillonné & noué de nœuds de gaze d'argent : l'arrête des treillages , ainsi que les vœutes , étoient garnies de guirlandes de verdure , mêlée de fleurs , & émaillée de nœuds de toutes couleurs , mêlés d'argent. Les guirlandes , dans chaque travée , formoient un pavillon : du milieu de chaque pavillon pendoit un lustre , qui répondoit à des bras en fleurs d'émail , chargés de bougies , placés sur les pilastres du treillage. Dans une salle qui suivoit , on avoit dressé une table en fer à cheval , servie en ambigu. Une autre salle étoit destinée pour le jeu & les rafraîchissemens. Cette fête , qui a duré toute la nuit , a été terminée par une distribution considérable de pain aux pauvres de la Ville.

La décoration de cette fête est entièrement due au goût & aux talens singuliers de M. le Chevalier de Lirou , Mousquetaire de la Compagnie.

Les Mousquetaires Noirs , qui ont , dans cette occasion , associé les Habitans de Noyon à leurs plaisirs , ont partagé leurs peines dans une autre circonstance. Un incendie a consumé plusieurs maisons pendant leur séjour ; leurs soins & leur exemple ont beaucoup contribué à arrêter les progrès des flammes.

ARRÊTS, LETTRES-PATENTES, &c.

L.

LE Roi a accordé un brevet de Conseiller d'Etat à M. de la Martinière , son premier Chirurgien en faveur duquel Sa Majesté a donné aussi

une Déclaration enregistrée au Parlement le 6 de ce mois , par laquelle il est ordonné qu'à l'avenir le premier Chirurgien du Roi prêtera serment immédiatement entre les mains de Sa Majesté , & qu'il recevra celui des Chirurgiens ordinaires & de quartier , & de la Famille Royale. Cette même Déclaration ordonne qu'aucun sujet ne pourra être nommé à l'avenir aux charges de Chirurgien de la Cour , sans avoir été reçu à la Maîtrise en la Chirurgie , dans quelque une des principales Villes du Royaume , & sans rapporter un certificat de sa suffisance & de sa capacité , signé du premier Chirurgien du Roi.

I I.

Lettres-Patentes du Roi , données à Marly au mois de Juillet dernier , & enregistrées au Parlement le 6 du mois suivant , par lesquelles le Roi déclare les Citoyens & Habitans des Villes Impériales de Rarisbonne , Cologne , Augsbourg , Nuremberg , Worms , Ulm , Spire , Essingen , Noerdlingen , Hall en Suabe , Nordhausen , Rotweil , Dortmand , Uberlingen , Fridberg , Heilibroun , Welzlar , Memmingen , Lindau , Dunckelspiel , Offenbourg & Gengenbach , exempts du droit d'aubaine dans toute l'étendue de son Royaume , Sa Majesté voulant qu'ils y soient favorablement traités pour leurs personnes & commerce , à condition que ses Sujets jouiront dans lesdites Villes des mêmes exemptions du droit d'aubaine , & y feront aussi favorablement traités que les Sujets d'aucune autre Nation étrangère.

A V I S.

I.

Place au concours.

LUNDI 15 Octobre à trois heures précises de l'après midi il sera ouvert chez M. Bachelier aux Tuileries , cour des Princes , en présence de plusieurs membres des académies royales, un concours pour la nomination d'une place d'adjoint à professeur de mathématiques & d'architecture dans l'école royale de dessin. On n'y admettra que ceux qui se seront fait inscrire huit jours auparavant chez M. Bachelier.

I I.

Cours de Grammaire allemande.

M. Junker, de l'académie royale de Goettingue , auteur des *Nouveaux Principes de la langue Allemande*, à l'usage de MM. les Eleves de l'Ecole Royale Militaire , recommencera son cours de Grammaire Allemande , le 14 Novembre prochain , & le finira vers le milieu du mois de Mai 1771. Il suivra l'*Abrégé* de ses principes , qui se vend 3 livres relié chez M. Musier, fils , libraire quai des Augustins , & qu'on trouve aussi chez l'auteur. Les leçons se donneront trois fois par semaine , le lundi , mercredi & vendredi depuis neuf heures du matin jusqu'à dix heures & demie.

Ceux qui assisteront à ce cours avec l'application nécessaire, peuvent compter qu'ils y profiteront assez pour pouvoir continuer l'étude de la langue Allemande sans le secours d'un maître ; au reste ils auront la facilité, s'ils le jugent à propos, de faire un autre cours pratique, qui sera de six mois aussi, & que M. Junker ouvrira à la fin du premier, en faveur de ceux qui voudront se perfectionner dans cette partie..

Le prix de ce cours est de trente-six livres.

M. Junker donne aussi des leçons particulières pour le droit naturel & des Gens, la géographie, l'histoire & le droit public d'Allemagne.

Il demeure rue Saint Dominique d'Enfer, la porte cochere vis-à-vis le charron, chez M. Jarinthe, Chirurgien.

I I I.

Nouveau Scaphandre.

Il faut avouer que M. l'Abbé de la Chapelle a porté le nouveau scaphandre à un point de perfection admirable. Un particulier de Huningue peu instruit dans l'art de nager, mais zélé pour les découvertes utiles, a essayé le mois dernier, dans le rhin, un de ces instrumens que M. l'Abbé la Chapelle a fait construire sur les principes, & qu'il a eu la bonté d'envoyer, dès le deuxième Mai. La personne enhardie ne s'est fait qu'un jeu de passer & repasser le Rhin dans les endroits les plus larges & les plus profonds, d'en parcourir, en descendant, un espace considérable, marchant dans l'eau debout à la manière des sirènes, comme si elle eût été portée par enchantement.

I vj

Rien n'est plus agréable , Monsieur , que ce spectacle ; ni plus utile que le fruit que l'on peut retirer de cette admirable invention , tant pour la mer , que pour bien des circonstances de Guerre où il est essentiel de porter à la hâte un petit corps de troupes de l'autre côté d'un fleuve où l'on arrive prêt à combattre ; mais c'est à l'auteur à décrire lui-même , comme il se le propose , tous les avantages que l'on doit attendre de sa découverte.

Je J'ai l'honneur d'être , &c.

D'ARTUS , Capitaine au Corps
du Génie à Huningue.

I V.

Remède contre les maux de dents.

Le Sieur D A V I D , demeurant à Paris , rue des orties , butte S. Roch , au petit hôtel Notre-Dame , à main droite en entrant par la rue Ste Anne , vis-à-vis d'un perruquier , continue de débiter un remède infailible pour guérir toutes sortes de maux de dents , quelque gatées qu'elles soient , sans qu'on soit obligé de les faire arracher.

Ce remède , approuvé par Messieurs les Doyens de la Faculté de Médecine & autorisé par M. le Lieutenant-Général de Police , & dont les succès ont été annoncés dans tous les Journaux & papiers publics depuis huit ans , consiste en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artere temporale , du côté de la douleur : il la guérit ainsi que les fluxions qui en pro-

viennent , les maux de tête , migraines & rhumes de cerveau : aussitôt qu'il est appliqué il procure un sommeil paisible , pendant lequel il se fait une transpiration douce : le matin ce topique tombe de lui-même , sans laisser aucune marque , ni causer dommage à la peau , & on est guéri sans retour.

Mais , ce remède n'opérant la guérison que lors qu'on est couché & le mal de dents prenant dans tous les momens du jour , ce qui empêcheroit de vaquer à ses affaires , le sieur David vend une eau spiritueuse incorruptible d'une nouvelle composition , très-agréable au goût & à l'odorat , dont les vertus sont de faire cesser dans la minute les douleurs de dents les plus violentes. Elle purifie les gencives gonflées , fait transpirer les ferosités , raffermir les dents , prévient & détruit la carie & les affections scorbutiques , dissipe la mauvaise odeur causée par les dents gâtées , fait tomber le tartre & leur conserve la blancheur , si l'on en fait usage deux ou trois fois la semaine. Messieurs les marins en portent ordinairement par précaution , ainsi que des topiques , lorsqu'ils vont s'embarquer.

Le prix des bouteilles est de 3 & de 6 liv. , & celui des topiques 1 l. 4 s. chaque : il donne un imprimé qui indique la manière d'employer l'un & l'autre. On le trouve chez lui-tous les jours jusqu'à dix heures du soir.

Les personnes de Paris sont priées d'apporter pour les topiques un morceau de linge fin , blanc de lessive.

208 MERCURE DE FRANCE.

Ce matin , Cara Osman Oglou , riche Turc , qui a des terres considérables dans les environs & qui a été de tout tems l'ami des François , est entré en grande pompe dans cette ville , accompagné de mille hommes d'infanterie & de mille de cavalerie. Il a été salué de l'artillerie du château ; tous les grands du pays ont été au-devant de lui , excepté le cadi & les deux douaniers , dont les intentions sont fort suspectes. Les drogmans des différens consulats se sont présentés chez lui aujourd'hui ; il les a reçus avec beaucoup de distinction & les a chargés d'assurer leurs consuls respectifs , que sa présence devoit dissiper toutes leurs craintes & que Smyrne alloit jouir d'une grande tranquillité.

Il y a eu environ six cens Grecs & trois Francs qui ont péri dans le massacre du 8. Presque tous les Francs s'étoient réfugiés dans les navires ; le reste s'étoit barricadé dans les maisons. Quelques Janissaires sont venus à bout de contenir , seuls , une populace furieuse , & ont prévenu de plus grands malheurs.

De Francfort , le 1^r Septembre 1770.

On écrit de Vienne que toutes les troupes Autrichiennes qui se trouvoient dans la Transilvanie , sont en mouvement. On ajoute que , suivant des lettres qu'on y a reçues des frontières , les Tartares qui ont été défaits dans l'action du 8 Juillet dernier , n'étoient qu'au nombre de huit mille , & qu'un corps de cavalerie Turque , avoit surpris ensuite , à peu de distance de Bender , un détachement de cavalerie de huit mille Russes qui , à leur tour , avoient été entièrement défaits. Les mêmes avis annoncent que le courage des Confédérés se ranime de plus en plus en Pologne ; qu'ils sont journellement aux mains avec les Russes ; qu'ils

ont défait le corps que commandoit le colonel Nowieski, & que ce colonel a été fait prisonnier.

De Rome, le 5 Septembre 1770.

Samedi dernier, on exécuta sur la place de Notre-Dame *del Popolo* deux assassins, dont l'un fut pendu & l'autre allommé, égorgé & coupé ensuite par quartiers. L'abbé Merli, bénéficié de la paroisse de St Eustache, qui exhortoit le dernier, s'étant jeté trop en arrière au moment où le bourreau déchargeoit son coup de massue, tomba de l'échaffaud sur le pavé & se blessa dangereusement à la tête. Le peuple jeta des cris perçans & le bourreau, qui ne s'étoit pas aperçu de cette chute & qui croyoit que c'étoit à lui qu'on en vouloit, prit aussi-tôt la fuite. Les sbirres, de leur côté, voulant appaiser le tumulte, l'augmenterent par les coups de bourrade qu'ils donnoient au peuple; on dit même qu'un cheval échappé & deux chevaux qui prirent le mors aux dents, mirent le comble à ce désordre qui cependant n'eut pas de suites funestes, & dans lequel plusieurs personnes perdirent seulement quelques effets & eurent une partie de leurs vêtemens déchirés.

De Civita-Vecchia, le 1^r Septembre 1770.

Il y a très longtems qu'on n'a vu ici une récolte de grains aussi abondante que celle de cette année.

De Venise, le 18 Août 1770.

On apprend par des lettres particulières, que les Turcs ont fortifié les deux châteaux des Dardanelles, & ont construit plusieurs redoutes le long des bords du canal; que les Russes, après le combat du 5 Juillet, ayant voulu forcer le passage & entrer dans le détroit, ont été fort maltraités par l'artillerie de ces forts.

De Londres , le 17 Septembre 1770.

Il se tint, le 12 de ce mois, à Saint-James, en présence du Roi, un grand conseil, auquel la plupart des ministres assistèrent & qui eut pour objet les affaires de la marine & plusieurs dépêches reçues, le 11, de différentes cours étrangères. On assure que Sa Majesté a invité le lord Chatham à assister à tous les conseils qui se tiendront à la cour sur les affaires générales.

Avant-hier, il arriva de la Caroline méridionale une malle qui a apporté plusieurs lettres, dont quelques-unes annoncent une prochaine rupture entre les Sauvages qui habitent l'ouest de cette colonie. On a appris, par la même voie qu'un vaisseau Espagnol, de soixante-quatorze canons, sur lesquels étoient embarqués le général O-Reilly & plusieurs autres officiers Espagnols, & qui avoit à bord une somme considérable d'argent, avoit échoué près du cap Floride. Le général, les autres officiers & l'équipage se sont sauvés à Cuba dans leur chaloupe, sur laquelle ils avoient recueilli l'argent; mais le vaisseau a été entièrement perdu. Ce bâtiment étoit parti de la Havane au commencement de Juin dernier pour repasser en France.

De Compiègne, le 29 Août 1770.

Le Roi vient d'accorder à l'Evêque-Comte de Noyon les entrées de sa chambre.

De Versailles, le 15 Septembre 1770.

Le Roi a donné l'abbaye de Montier-Rancey, ordre de S. Benoît, diocèse de Troyes, à l'Evêque de Tulle; celle de Chaume, même ordre, diocèse de Sens, à l'Abbé Collet, confesseur de feu Monseigneur le Dauphin: celle de Fontaine-Blanche, ordre de Cîteaux, diocèse de Tours,

à l'abbé de Caulaincourt, aumonier du Roi, vicaire-général du diocèse de Rheims : celle de S. Guilhem-du Desert, ordre de S. Benoît, diocèse de Lodeve, à l'abbé de Bayanne, vicaire-général du diocèse de Coutances : celle d'Angles, ordre de Saint Augustin, diocèse de Luçon, à l'abbé de Sinety, vicaire-général du diocèse de Noyon : celle de Sauve, ordre de Saint Benoît, diocèse d'Alais, à l'abbé de Villevielle, vicaire-général du diocèse d'Alby : celle de la Boissière, ordre de Cîteaux, diocèse d'Angers, à l'abbé de Saluces, vicaire-général du diocèse de Meaux : celle de S. Sauveur de Lodeve, ordre de Saint Benoît, diocèse de Lodeve, à l'abbé de Leyssin, vicaire-général du diocèse d'Embrun : celle des Isles-d'Auxerre, ordre de Cîteaux, diocèse d'Auxerre, à la dame de Bufferan, religieuse de l'abbaye de Chabons en Dauphiné, & le prieuré perpétuel de Notre-Dame de Montons, ordre de Saint Benoît, Diocèse d'Avranches, à la dame de Coetlogon, religieuse Bénédictine à Coutances.

Le Nonce du Pape a été chargé par Sa Sainteté de faire, en son nom, & en qualité de son Représentant, la cérémonie de la prise d'habit de Madame Louise de France au Monastère des Carmelites de S. Denis ; en conséquence ce Ministre eut, le 9 de Septembre, une audience du Roi, à qui il remit le Bref du Saint Père à ce sujet. Ayant obtenu l'agrément de Sa Majesté, il se transporta le lendemain, en grande cérémonie, au Convent des Carmelites ; Madame la Dauphine, qui devoit donner le voile à Madame Louise, y arriva à trois heures après midi : il y eut un Sermon prononcé par l'ancien Evêque de Troyes ; après quoi le Nonce fit la cérémonie, à laquelle assistèrent vingt-quatre Archevêques & Evêques. Tout se passa avec l'ordre & la décence convenables,

MERCURE DE FRANCE.

Le peu d'espace qu'il y avoit dans l'Eglise pour contenir la multitude des personnes de tout rang, qui s'étoient rendues à Saint Denis pour cet objet. Les Musiciens du Roi exécutèrent de la musique en faux-bourdon, sous la conduite du sieur Marbieu, Maître de Musique de la Chapelle de Sa Majesté.

Du 19 Septembre.

Madame s'est rendue le 16 de ce mois au Monastère des Carmelites, à Saint Denis, & y a donné le voile à la demoiselle de Beaujeu. L'Evêque de Senlis, premier aumonier du Roi, a officié pontificalement à cette cérémonie.

Madame Adélaïde a présenté le même jour au Roi la Marquise de Laval, en qualité de dame pour accompagner cette Princesse.

Le Comte d'Aché lieutenant-général des armées navales, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis a eu l'honneur de prêter serment entre les mains de Sa Majesté, en qualité de vice-Amiral des mers du Ponent.

La marquise d'Havrincourt & la marquise de Choiseul ont eu l'honneur d'être présentées au Roi & à la Famille Royale par les marquises d'Havrincourt & de Choiseul leurs belles-mères.

De Paris, le 31 Août 1770.

L'abbé de Cicé, nommé par le Roi à l'évêché de Rhodès, & l'abbé de Guernes, nommé à l'évêché d'Aléria furent sacrés le 27 de ce mois dans l'Eglise des Grands-Augustins par l'Archevêque Duc de Reims assisté de l'Evêque d'Auxerre & de l'Evêque d'Autun.

N A I S S A N C E S.

De la Haye, le 23 Août 1770.

La Princesse, épouse du Prince Héritaire de Brunswick, est accouchée heureusement d'un

OCTOBRE. 1770. 213

Prince, le 18 de ce mois, à cinq heures après midi.

La Duchesse d'Altemps, née Corsini, accoucha, le 19, d'une fille, qui fut baptisée le lendemain. Elle eut pour Parrain le Prince Bartholomée Corsini, & fut nommée Marie-Angélique.

De Pétersbourg, le 27 Août 1770.

L'Impératrice a reçu du Roi de Prusse une lettre, par laquelle Sa Majesté Prussienne lui certifie la naissance du Prince, dont la Princesse Héréditaire de Prusse vient d'accoucher, & la prie en même tems d'en être la Marraine.

M O R T S.

Charles-Philippe de Vallois, Marquis de Mursay, Baron d'Autricourt, de Mauzé & de Craon, Seigneur de Turgis, la Loge, Pomblain, Ninville, Damphale & Lecourt, est mort dans son Château d'Autricourt en Bourgogne, le 28 Août 1770, âgé de 67 ans. Il étoit fils du feu Comte de Mursay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur Général de la Cavalerie, mort à Turin de ses blessures, petit-fils du Marquis de Villette, Lieutenant Général des Armées Navales.

Il avoit épousé en 1746 Jeanne - Suzanne de Paris, petite-nièce de M. de Paris, Grand Prieur de France en 1656. De ce mariage, il ne reste plus qu'une fille, qui est Angélique-Madelaine de Vallois de Mursay.

Antoine-Marie Berard-de-Montalet-de-Villebreuil, ancien Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Montier-fa-Celle, Ordre de S. Benoît, Congrégation de S. Vannes, Diocèse de Troyes, & en cette qualité, Doyen des Abbés Commendataires de France, est mort à Paris le 6 Septem-

bre , dans la quatre-vingt quatorzième année de son âge.

Dame Anne-Marie de Briqueville , épouse de Jacques Gabriel Bazin , Marquis de Bezons & de Maisons , Lieutenant Général des Armées du Roi , est décédée à Paris le 4 du mois de Septembre , âgée de trente-cinq ans.

Elle laisse deux enfans ; savoir , Jacques Gabriel-Alexandre Bazin de Bezons , Officier dans le Corps Royal d'Artillerie ,

Et Armande-Marie-Gabrielle Bazin de Bezons.

Leon de Charry des Gouttes , Chevalier , Profès de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem , ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi , Commandeur de la Commanderie de Sainte Anne , est mort à Moulins , au mois de Septembre , dans la cinquante-deuxième année de son âge.

Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency , épouse d'Antoine-Louis Crozat , Baron de Thiers , Brigadier des Armées du Roi , Lieutenant-Général & Commandant pour Sa Majesté dans la Province de Champagne , est morte aux eaux de Barege , le 23 Août ; son corps a été transporté à Tarbes , & a été inhumé dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville.

Louis Billouard de Kerlerrec , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , Brigadier des Armées du Roi , ancien Gouverneur de la Louisiane , est mort à Paris le 9 de Septembre , âgé d'environ soixante-six ans.

LOTÉRIE.

Le cent seizième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 23 de Septembre en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 76363 à celui

de vingt mille livres au N°. 64943, & les deux de dix mille aux numéros 61179 & 70941.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5^e du même mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 8, 9, 1, 30, 3.

*FAUTES à corriger dans le Mercure
de Septembre.*

P^{10.} 29, lig. 2, conquête, lisez coquette.
210, 18, de mieux, lisez de curieux.

NB. Les boîtes de cire pour la peinture de M. le Baron de Taubenheim ont été annoncées mal à propos dans le Journal Encyclopédique du 15 Juillet 1770, page 312, à 10 liv. au lieu de 24.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
Epître à M ^{de} la Comtesse de * * * *, sur l'éducation de son Fils,	<i>ibid.</i>
Le Joli, à Mademoiselle A * * *,	18
Tant pis pour elle, plus histoire que conte,	19
Invocation aux Muses,	27
La métamorphose de l'Amour, stances,	30
La Saignée, proverbe dramatique,	31
Epître à M. de la Galazière,	33
Maximes sur l'éducation, par M. de Solignac,	36
A M. D. S.	37
Vers aux Demoiselles, quêtant le Jeudi Saint,	38
A mon Oncle, le jour de sa Fête,	39
Les dangers de l'inexpérience, contre moral,	40
Explication des énigmes & des logogryphes,	40
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHES,	44
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	47
Essai sur l'histoire générale de Picardie,	<i>ibid.</i>
Traité des bêtes à laine,	97

246. MERCURE DE FRANCE.

Les Jours pour servir de supplément aux Nuits d'Young,	161
Dictionnaire portatif de commerce,	165
Essais sur la Religion Chrétienne,	166
Manuel des Pulmoniques,	167
Traité de la goutte & du rhumatisme,	168
Sélicourt nouvelle, par M. d'Arnaud,	110
Méditations sur les tombeaux, trad. de l'anglois,	116
Lettres sur les lois civiles,	121
ACADÉMIES,	139
A M. Dupaty, sur l'éloge de Montagne,	152
SPECTACLES. Concert spirituel,	154
Opéra,	155
Comédie françoise,	162
Comédie italienne,	164
ARTS, Musique,	170
Architecture,	171
Peinture,	172
Gravure,	174
Lettre à l'Auteur du Mercure de France,	179
Epreuve des horloges marines de M. Berthoud,	183
Lettre sur l'inoculation, par M. Jauberthon,	191
Actes de générosité & de bienfaisance.	195
Anecdotes,	197
Fête donnée par les Mousquetaires,	199
Lettres-patentes, Arrêts, &c.	200
Avis,	202
Nouvelles politiques,	206
Naissances,	212
Morts,	213
Loteries,	214

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le premier vol.
du Mercure d'Octobre 1770, & je n'y ai rien trouvé qui
m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 29 Septembre 1770.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE. 1770.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, *in-4°* ou *in-12*, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dic-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Jussienne. 36 liv.

L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.

Et franc de port par la poste en province, 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. *in-12*.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire

- D** ICTIONNAIRE portatif de commerce,
1770, 4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- Le Droit commun de la France & la Coutume
de Paris**; par M. Bourjou, n. éd. in-f. br. 24 l.
- Traité de la juridiction ecclésiastique conten-
tieuse**, 2 vol. in-4°. br. 21 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes**, 2 vol. in-8°. br. 4 l.
- Le Diogène moderne**, ou le Désaprobateur,
2 vol. in-8°. br. 5 liv.
- Le Mendiant boiteux**, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 c.
- Considérations sur les causes physiques**,
in-8°. rel. 5 l.
- Mémoire sur la musique des Anciens**,
in-4°. br. 9 l.
- Mémoire sur la construction de la Cou-
pole projetée pour couronner la nou-
velle Eglise de Ste Genevieve**, in-4°. 1 l. 10 c.
- Satyres de Juvenal**; par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.
- Recréations économiques**, vol. in-8°. br. 2 l. 10 c.
- Nouvelles récréations physiques & mathéma-
tiques**, 4 vol. in-8°. 24 l.
- Le Dictionnaire de Jurisprudence canonique**,
in-4°. 4 vol. rel. 48 l.
- Dict. Italien d'Antonini**, 2 vol. in-4°. rel. 30 l.
- Méditations sur les Tombeaux**, 8 br. 1 l. 10 c.
- Mémoire pour les Natifs de Genève**, in-8°.
broch. 1 l. 4 c.



M E R C U R E
D E F R A N C E.
O C T O B R E. 1770.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*SUITE du Printems. Chant premier du
poëne des Saisons ; Essai d'imitation
libre de Thompson.*

Amours des Oiseaux.

MON sujet m'ouvre une route nouvelle ;
Prends aussi, prends, ô Muse, un vol nouveau ;
De ces bosquets la musique r'appelle ;
Viens y mêler le son de ton pipeau.
Vous, Rossignols, que votre voix touchante

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Fasse éclater ses sublimes accens !
Prêtez-les moi : leur grace séduisante
De mille attraits embellira mes chants.

L'amour renaît : cette ame universelle
Prend son essor , pénètre , échauffe l'air ,
Et , dissipant les langueurs de l'hiver ,
Répand sur tout une vigueur nouvelle :
La troupe ailée , avide de plaisirs ,
Reslent bientôt l'aurore des desirs ;
Leur feu s'allume ; il donne à son plumage ,
En circulant , de plus vives couleurs :
Un doux espoir animant son ramage ,
Tout retentit de concerts enchanteurs ,
Et l'harmonie habite le feuillage.

Cette musique est la voix de l'amour ;
A ces amans il apprend l'art de plaire ,
Et d'obtenir le plus tendre retour.
Chacun dès-lors essaie à sa manière
De pratiquer ces charmantes leçons ;
Et , courtisant l'objet de ses chansons ,
Produit au jour son ame toute entière.
Ils font dans l'air mille tours différens :
On les voit fuir , se rapprocher sans cesse ,
S'enfuir encor , revenir plus pressans ,
Pour attirer leur sensible maîtresse ,
Qui paroît sourde à leurs concerts touchans ,
Voulant ainsi redoubler leur tendresse ;
Mais elle cède à leurs transports brûlans ,

Et va bientôt partager leur ivresse.
Au fond des bois conduits par leurs desirs ;
Ils vont goûter les plus charmans plaisirs :
Fidèle aux loix , au vœu de la nature ,
Leur cœur brûlant exhale ces soupirs
Qu'excite seule une tendresse pure.
Mais de l'hymen les gages sont donnés :
Le soin pressant d'élever un asyle
Vient commander ces époux fortunés :
Ont-ils choisi quelque enceinte tranquille ,
Pour échauffer leur demeure fragile
D'une aile sûre ils rasent les troupeaux ,
Leur déroband une laine inutile ,
Et qui suffit à leurs pieux travaux.

Au moindre bruit inquiète , en alarmes ,
La mère veille à ce dépôt sacré :
Du doux printems en vain brillent les charmes ;
A son objet son cœur reste livré.
Son tendre époux , perché sous le feuillage ,
Gai , satisfait & d'amour enivré ,
La divertit par son joyeux ramage.
Lorsque , par fois cédant à ses besoins ,
Elle assouvit la faim qui la dévore ,
Il la remplace & partage les soins.
L'instant marqué , les petits , nuds encore ,
Mais parvenus à leur première aurore ,
Pour s'échapper ont brisé leur lien :
Frêles roseaux , leur impuissance implore

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

De leurs auteurs & l'aide & le soutien.
Quels sentimens , quelle vive tendresse
Vont s'emparer de ces nouveaux parens !
Comme aux besoins de leurs foibles enfans
Sçaura fournir leur prévoyante adresse !
Tel au village un couple vertueux ,
Touché du sort d'une famille entière
Qui gémissoit sous des revers affreux ,
Pour soulager la profonde misère ,
Court lui porter des secours généreux.

De ces époux la vigilante adresse
Sçait éloigner les dangers menaçans :
Toujours leur nid , objet de leur tendresse ,
Est à l'abri de l'orage & des vents.
Si quelque bruit vient troubler son asyle ,
L'oiseau rusé soudain d'une aile agile
Vole sans bruit sur un buisson voisin :
Il sort bientôt , comme plein d'épouvante ,
Fait en criant & trompe ainsi l'attente
Et la fureur de l'écolier malin.
Rasant des champs la surface ondoyante ,
Tel le Pluvier écarte l'oiseleur ;
Détour pieux ! fraude pure , innocente ,
Qui le dérobe à son bras destructeur !

Muse , pleurons ces malheureux esclaves ,
Mis dans les fers par de cruels tyrans :
Désespérés de ces tristes entraves ,
Leur voix ne rend que de lugubres chants.

Leur éclat fuit ; leurs beautés sont fanées ;
Leur œil sans feu peint leurs sombres douleurs :
Vous , qui d'amour connoissez les douceurs ,
Ah ! faites grace à ces tendres lignées ,
Et que leur sort attendrisse vos cœurs !

Gardez-vous bien d'affliger Philomèle ,
En ravissant les gages de ses feux :
Des sombres bois ce chantre harmonieux
Ne peut souffrir une prison cruelle.
Quel désespoir pour ces tendres parens !
Quelle douleur les saisit , les accable ,
Lorsqu'une main avide , impitoyable ,
En leur absence a ravi leurs enfans !
L'œil abattu , d'une aile languissante
Ils vont chercher un asyle voisin :
Là , dévorés d'une douleur cuisante ,
Tout à leurs yeux retrace leur destin :
Leur voix s'épuise en accens lamentables ;
L'aspect des bois redouble leurs tourmens :
L'écho , touché de ces sons déplorables ,
Semble répondre à leurs gémissemens.

Mais , cependant , paré de son plumage ,
Chaque petit veut s'affranchir des fers :
Impatiens de mesurer les airs ,
Ils volent tous de branchage en branchage ,
Et font déjà mille circuits divers.
Le poids de l'air à leur aile novice

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Montre à flotter sur ce vaste élément :
A leurs efforts le feuillage est propice ;
De jour en jour leur vol est plus bruyant :
Mais , une fois que la crainte est bannie ,
Rien ne retient ces volages enfans :
Fiers de se voir arbitres de leur vie ,
Ils ont laissé pour jamais leurs parens.

Tandis qu'au sein de l'ombre des bocages ,
Tous les oiseaux se livrent au plaisir ,
Un monde entier d'animaux plus sauvages
Epreuve aussi l'aiguillon du desir :
Le Taureau sent la passion brûlante
Avec ardeur circuler dans son sang ;
Il fuit des prés l'herbe fraîche & riante ,
Cherche les bois , se roule & bat son flanc.
Levant aux cieux sa tête étincelante ,
Le fier coursier , rebelle au châtiment ,
N'obéit plus au mors qui le tourmente.

Jusques au fond de l'humide élément
L'amour vainqueur exerce sa puissance :
L'hôte écaillé de l'humide élément
D'un feu secret ressent l'effervescence. . .
Mais mon sujet m'emporte trop avant :
Ma muse oublie en son égarement
Qu'elle le chante aux beautés de la France :
Leux doux aspect m'impose le silence
Et me ramène au pied de ces côteaux ,

Où, dans la paix, le calme & l'innocence,
Les bergers font résonner leurs pipeaux.

Sçavant hardi, scrutateur téméraire,
Parle ; quelle est cette essence première,
Ce feu moteur & ce souffle puissant
Qui donne l'être à la nature entière !
C'est l'Eternel, qui tira du néant
Le mouvement, la lumière & la vie,
Qui règle tout par son vaste génie,
Et soutient seul l'Univers chancelant.
Quoiqu'il se cache à l'œil le plus perçant,
L'Auteur divin paroît dans ses ouvrages :
C'est toi, sur-tout, c'est toi, Printems char-
mant,

Qui nous découvre un maître bienfaisant,
Un Maître enfin digne de nos hommages.
Tandis que l'air, & la terre & les eaux,
Marquent ses soins, attestent sa clémence,
Il fait agir l'instinct des animaux,
Et de ses feux il fond leur indolence.

Par M. Willemain d'Abancourt.

MADRIGAL.

Si ma Zélis n'étoit que belle,
 Pourroit-elle charmer mon cœur ?
 Mais elle est douce , attrayante , fidèle ;
 Et méconnoît son pouvoir enchanteur :
 Chaque jour je découvre en elle
 Mille talens , mille vertus ;
 Je crois , en l'entendant , entendre Philomèle :
 Je crois , en la voyant , voir Minerve ou Vénus.

Par le même.

LE CHEVAL & L'ÂNE.

Fable imitée de l'allemand.

Ce n'est point tout de prêcher les humains :
 Sans l'à-propos vos discours seront vains ;
 Le bien saisir est un point nécessaire.

Un cheval gras , dispos , & dont soir & matin
 On renouvelloit la litière ,
 Vit un âne abattu , maigre & mourant de faim ;
 Qui se plaignoît des rigueurs du destin :
 Pourquoi donc cette plainte amère ,
 Lui cria-t-il ; des dieux redoutez le courroux ;

Plus bas que vous jetez les yeux , mon frère ;

Combien d'ânon's plus à plaindre que vous !

Souffrez donc avec patience ;

Résignez-vous & baissez votre ton :

Le Ciel vous aime , & c'est par bienveillance. . ?

Ah ! dit l'âne en courroux , maugrebleu du ser-
mon :

Débiterois-tu ces merveilles ,

Ayant le ventre aussi vuide que moi ?

Les recevrais-tu bien ? Allons ; retire-toi :

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Par le même.

S T A N C E S.

A la Fille d'un Maréchal-ferrant.

QUEL est le trouble de nos ames !

Et que nos yeux sont enchantés !

Lorsque tu fais jaillir des flammes

Du sein des métaux indomptés.

Tes beaux bras dans cet exercice

N'ont rien perdu de leur blancheur ;

Si le ciel à mes vœux eût été plus propice ,

Il m'eût fait forgeron pour amollir ton cœur.

14 MERCURE DE FRANCE.

L'amour avant ton existence
Par de foibles liens enchainoit l'Univers ,
Rien ne résiste à sa puissance
Depuis que tu forges ses fers.

Lorsqu'à coups redoublés tu frappes sur l'enclume,
C'est Vénus au milieu des antres de Lemnos ;
Des mêmes feux ta beauté nous consume
Lorsque tu prens quelque repos.

Pour mieux réaliser l'emblème de la fable ,
Prens un cyclope pour époux ,
Qu'à Vulcain il soit tout semblable ,
Qu'il craigne les malheurs & les éprouve tous.

Par M. de la Louptiere.

L A N U I T.

O PAISIBLE NUIT ! que tu m'as agréablement surpris ! assis sur le gazon , je contemplois Phébus , je le voyois se perdre derrière le sommet de ces hautes montagnes : il se retiroit couvert d'un nuage léger, &, semblable à un voile doré il s'éloignoit des côteaux , des bocages & des prairies , en leur dardant encore quel-

ques foibles rayons. Toute la nature étoit éclairée par des ondes de pourpre & d'azur, & des nuës enflammées embrassoient l'atmosphère. Les oiseaux chantoient, ils célébroient la retraite de l'astre radieux en cherchant un gîte assuré : le berger retournoit dans sa cabane, lorsqu'un doux sommeil surprit mes sens.

Qui m'a éveillé ! est-ce toi, Philomèle ? Sont-ce tes tendres accens, ou le bruit de quelque nymphe poursuivie par un faune, dont les ardens desirs la forcent de se dérober à ses yeux ?

Oh ! que tout ce qui m'environne offre de beautés à mon ame sensible ! toute la contrée est plongée dans un doux sommeil, dans un silence voluptueux.

Mes regards errent dans l'obscurité de ces lieux : la sombre clarté des étoiles, la lune dont les pâles rayons percent à travers le feuillage agité d'un léger frémissement ; tout me cause une sensation délicieuse. Ici, un lit de verdure, parsemé de fleurs, offre un doux repos : là, de grands arbres, dont les branches touffues rendent l'obscurité impénétrable, me causent une religieuse horreur : plus loin, les flots argentés font un doux murmure, & je vois des flammes légères qui voltigent dans

16 MERCURE DE FRANCE.

les champs & vont se perdre parmi l'eau limpide d'un ruisseau pour naître & mourir encore.

La Lune s'avance : son char est tiré par des dragons ; leurs corps replié & tortueux & leurs aîles bruyantes annoncent l'arrivée de la courrière de la Nuit.

Quel parfum exquis s'exhale autour de moi ? O toi, violette, qui choisis la nuit pour embaumer ces lieux, que tu rends cette solitude délicieuse ! tu te caches en vain. Je ne vois point tes couleurs charmantes & variées, mais la volupté que tu me fais respirer te découvre à mes sens. Le tendre zéphire repose sur ton sein : empressé au tour de toi, les jours qui s'écoulent, sont pour lui des momens : la fatigue l'assoupit mollement : ce repos te prépare de nouveaux plaisirs. Demain au lever de l'aurore, il s'éveillera & répandra sur toi les perles brillantes d'une douce rosée, dont ses ailes sont chargées.

Quel est ce bruit qui trouble & succède au silence profond de toute la nature ? Ce sont les habitantes des marais qui adressent leurs chants enroués à la Lune ; cachées entre les roseaux & levant leur têtes du fond de leurs marécages. Leurs croassemens ont pour elles autant de char-

mes que l'harmonie voluptueuse du tendre rossignol. Tel est un poète obscur qui chante son mécène : prévenu en faveur de sa muse , émerveillé de l'opulence de son protecteur , il espère & croit mériter d'être admis à sa table : il prend sa lyre ; sa tête s'embrase , il s'estime au-dessus des chantres d'Apollon : ce dieu lui-même peut à peine l'égalér.

Derrière la prairie s'élève un coteau , couronné de jeunes chênes. Dans ce beau lieu , la Lune dispute l'empire aux ténèbres , & forme en cet endroit un contraste charmant. J'entends le ruisseau couler au pied de ce coteau. Son murmure est rapide , il se brise sur des cailloutages , se précipite dans ce vallon , & ses eaux brillantées arrosent les fleurs qui naissent sur ses bords.

C'est ici , c'est dans cet endroit même , c'est sur ce gazon chéri que je trouvai la plus belle des bergères ! elle étoit là , couchée sur ces fleurs : une robe voltigeante la couvroit à demi. Elle tenoit un luth , & ses mains délicates , plus blanches que la neige en tiroient des sons légers , enchanteurs. Ils excitèrent mes transports ; je les préfèrai aux plus doux chants du rossignol : cède , cède , ô Philomèle , à ma bergère.

18 MERCURE DE FRANCE.

Elle chantoit , toute la contrée sembloit l'écouter : les oiseaux cessèrent leurs ramages , les zéphirs n'osèrent la troubler , ils en pressèrent plus tendrement les roses ; tout partagea mon ravissement. L'Amour couché à l'ombre auprès d'un buisson l'écoutoit avec surprise. Je suis le dieu de la tendresse , dit - il , j'excite les transports les plus doux ; mais , j'en jure par le Stix ! Jamais , non jamais je n'ai joui d'une volupté semblable à celle que j'éprouve.

Diane elle-même arrête ses coursiers ; penchée sur le bord de son char, elle écoute... Elle soupire...

La bergère se tut : déjà l'écho avoit répété trois fois les derniers accens de sa voix , toute la nature écoutoit encore. Le rossignol , perché sur un myrte , n'osoit se faire entendre. Je m'approchai d'elle : Fille céleste ! déesse , ... lui dis - je , je pris sa main , la pressai en tremblant & je soupirai. La bergère baissa ses beaux yeux , rougit & sourit. Je tombai à ses pieds , je balbutiai quelques mots , & j'exprimai mon ravissement d'une voix tremblante.

Ma main erroit au tour de ses vêtements : les siennes servoient à couvrir son sein d'albâtre... La bergère soupira, j'en-

tendis ce soupir, un regard suppliant m'arrêta. Son embarras, sa rougeur la rendirent encore plus belle; également honteux de ma foiblesse & de mon transport, je laissai échaper une victoire presque certaine.

O bergère! adorable bergère! où suis-je? Qu'ai je fait? Bien tôt je succombe; je suis transporté, enivré; je meurs... Mais Dieux! que vois-je dans cette sombre prairie? Des flammes se jouent avec des flammes! elles s'unissent, se séparent; elles forment une couronne, disparaissent aussi vite que l'éclair, & fuient au travers des bois & des bocages.

Ce sont des divinités! l'homme champêtre tremble devant elles, & le citadin orgueilleux les nomme vapeurs enflammées. Oui, vous êtes des dieux bienfaisans qui paraissez pour favoriser de tendres amans: vous éclairez les bergères qu'un tendre soin amène dans les buissons & vous écarterez les argus qui s'opposent aux mystères de Cypris.

Mais qu'êtes-vous devenus? Vous êtes disparus à mes yeux étonnés. Je n'apperçois plus qu'une lumière pâle, semblable à la foible lampe d'un savant qui s'endort sur ses livres, pendant qu'une épouse ai-

20 MERCURE DE FRANCE.

mable & délaissée cherche un repos qui la fuit. Un ver, un insecte si petit produit cette lumière ! O muse ! apprends moi d'où provient cette merveille ? Jupiter aimait une jeune mortelle, * charmante, belle comme Vénus. Junon, irritée des fréquentes infidélités de son époux, le suivoit sans cesse. Cette déesse, observant un jour Jupiter, le vit se transformer en papillon & voltiger sur le sein de la bergère. Ses yeux s'enflammèrent du plus violent courroux. Eh quoi ! les papillons aiment leurs semblables, mais un ver ailé brûler pour une mortelle ! Elle dit & descendit sur la terre au moment que Jupiter, reprenant sa forme naturelle, tenoit dans ses bras la bergère étonnée. « Sois » ce qu'il étoit avant ton crime. » Ainsi parla Junon, les yeux étincelans de colère. L'infortunée bergère s'échappa des bras du dieu & rampa sur une fleur. Pour éterniser son affront & sa vengeance, Junon détacha un rayon de l'étoile du soir & l'attacha sur le corps de ce nouvel insecte.

Que vois-je ? des nuës surmontent les étoiles, les cachent ; elles sont argentées & brillantes comme elles. Sur le bord

des pampres se jouent de petits amours, ils laissent dégouter les pleurs de l'aurore pour épanouir les roses & mûrir les raisins. Ces petits dieux savent ce que peut le jus pétillant de la vigne & le parfum des roses !

Cependant la Lune se cache ; pourquoi s'envelopper de sombres voiles , ô déesse ? Qui te fait ainsi pâlir ? Ne peux tu éclairer ni souffrir les jeux de l'Olympe , ou bien un satyre cruel te ravit-il ton cher Endimion ? Chaste déesse , daigne m'éclairer ! je veux sortir de ce bocage , visiter ce coteau , où le ruisseau serpentant , ombragé d'arbrisseaux , coule à travers les bosquets , où le pampre rampant succombe sous l'effort des grappes. C'est dans ce lieu , couché sur ces tapis de gazon , que j'ai souvent chanté , avec mes amis , des chansons qu'*Hagedorn* & *Gleim* * composent sur les plaisirs & sur l'amour.

Je sens une pluie fine tomber à travers le bosquet. Une douce & bienfaisante rosée descend sur cette voûte de verdure , car Bacchus l'a prise sous sa protection.

Souvent , pendant une nuit profonde , on entend avec étonnement chanter des

* Deux poètes fameux.

22 MERCURE DE FRANCE.

hymnes à l'honneur du fils de Semèle, & le bruit argentin des coupes qui s'entrechoquent. Le voyageur égaré s'arrête, regarde autour de lui : surpris de ne rien voir, il tremble, frissonne, fait quelques pas en arrière ; regarde encore, & plein de terreur, franchit cet espace consacré au dieu du vin.

Je vous salue, sombre berceau, dont les grappes pendent au haut de la voûte. Que le clair de lune est favorable à vos feuilles ; que le murmure en est doux !

Quel est ce bruit que j'entens, qui agite ainsi ces grappes ? Sont-ce les zéphirs ? Ma muse le croit ainsi. — Ou ce sont des sylphes légers, * que d'officieux zéphirs portent sur leurs aîles. Ils se jouent avec de petits amours, s'assemblent sur le cotton des grappes & folâtrant dans ce labyrinthe délicieux. Sont-ils fatigués, ils se couchent sur les feuilles des pampres, ou se baignent dans le sein des roses & s'endorment sur l'œillet. Leur plaisir redouble lorsqu'une jeune beauté a cueilli la fleur ; ils badinent avec volupté sur son sein d'albâtre.

* Il y a dans l'original, *atomen kênstigen fründe*, des atomes d'Amis à venir ou prochains.

O mes amis ! vous êtes à présent dans les bras du sommeil. Ah ! que n'êtes-vous ici ? déjà j'aurois entendu vos chants ! j'aurois volé vers vous ; ma voix se feroit unie aux vôtres , j'aurois partagé votre joie , ah ! je l'aurois encore excitée.

Mais quels accens ? mes joyeux compagnons paroissent sur le coteau ! Peut-être est-ce Bacchus avec sa suite qui vient, par sa présence , embellir ces lieux.

C'est vous , mes amis ! je vous vois ! vous montez sur le coteau ! venez ! couronnons-nous de pampre , asseyons-nous sous ce berceau , accordons nos voix ; les bocages d'alentour retentiront de nos chants , & les échos les rediront aux échos.

Le faune qui sommeille dans son antre nous entend & s'éveille : étonné , il écoute , se lève , saute , bégaye quelques sons enroués & finit par ouvrir son outre.

Phébus paroît sur son char , derrière cette montagne ; il nous trouve encore. Ah ! s'écrie-t-il , jamais je n'ai goûté de joie aussi pure , depuis que je suis rétabli dans l'Olimpe ! il dit & rassemblant des nuës épaisses , il fait succéder un triste jour à la plus belle des nuits.

*Traduit de l'allemand de M. Gessner ,
par Mlle Matné de Morville,*

VERS contre l'inoculation qui ont engagé la Demoiselle à qui ils étoient adressés à se faire inoculer.

JEUNE & charmante Rosalie,.

Ne croyez point aux inoculateurs ;

Fermez l'oreille à toute apologie

D'un art qui vous expose à de très-grands malheurs.

On vous dira qu'en Circassie

Ce secret dès long-tems conserve la beauté.

Ce n'est pas un bonheur d'être en France jolie ;

C'est plutôt un obstacle à la félicité.

Une belle ame , un cœur sensible ,

Font à regret des malheureux,

L'honneur n'en veut pas moins qu'on soit inaccessible

Au sentiment qui parleroit pour eux.

Il est vrai qu'en tous lieux vous seriez adorée ;

Que cet art de vos lys conservant la fraîcheur,

Et de tous vos attraits assurant la durée ,

De R & M** (1) on vous croiroit la sœur :**

Mais il faudroit recevoir nos hommages,

(1) Deux Dames de la même Société, fort jo-
lies.

Vous

Vous seriez exposée à la célébrité,
 Du venin bienfaisant attendez les ravages,
 Ils vous assureront la douce obscurité.

*Par M. le Chev. de Freslon, capitaine
 aide-major du régiment des Vaisseaux.*

RÉPONSE de la mere de Rosalie.

COURAGE, Chevalier, travaillez à détruire
 Ce fléau que Tronchin vous apprit à braver,
 Malte du moins doit conserver
 L'être qu'elle a fait vœu de ne pas reproduire.

Par le même.

*A la belle Agnès, en lui envoyant une
 immortelle & un anana le jour d'une
 de ses fêtes.*

L'aimable dieu que j'ai choisi pour maître,
 Par sa douce chaleur féconde l'Univers.
 La terre ne produit que ce qu'il y fait naître.
 Il embellit le plaisir d'être ;
 Il inspire les jolis vers.
 Si ce Dieu, qu'en tremblant je fers ;
 II. Vol. B

26 MERCURE DE FRANCE.

Me prêtoit sa lyre immortelle ,
Je chanterois d'une façon nouvelle ,
Tes vertus , ta belle ame & tes charmes divers.
Mes vers , en peu de mots , diroient beaucoup de
choles.

J'en proscrirois les lieux communs.
Ils brilleroient sans fadeur , sans emprunts ,
Comme tes graces & tes rôles.

Voltaire qui nous étonne
Par les riches beautés de son mâle langage ;
Seroit aussi jaloux de mon petit ouvrage ,
Que d'Athalie & de Cinna.
Mais l'éloquence , hélas ! n'étant pas mon par-
tage ;
Modeste dans mes vœux , simple dans mon hom-
mage ,
Je t'offre une immortelle avec un anana.

*Par M. le François , ancien
officier de cavalerie.*

*IMPROMPTU. A Mlle d'Avejan , au
sujet d'une pièce de vers adressée dans un
bal , à la plus belle.*

ON cache envain le nom de la beauté divine
Dont on nous peint si bien les graces , les appas ;

Qui vous connoît ne le demande pas,
 Qui vous voit d'abord le devine.

Par le même.

*CHANSON à Mde d'A** , qui l'a
 demandée pour Mlle sa sœur.*

SUR l'AIR : de la Romance de Gaviniés.

SANS l'aimer de tout son cœur
 On ne peut connoître ma sœur ;
 L'objet le plus joli ,
 Le plus accompli ,
 C'est ***.

Dieux ! quelle sagesse !
 Dans son esprit quelle finesse !
 Que j'aime sa voix ,
 Son minois !
 Je dirai sans cesse :

Sans l'aimer de tout son cœur
 On ne peut connoître ma sœur ,
 L'objet le plus joli ,
 Le plus accompli ,
 C'est ***.

*Par M. *** , d'Auxerre.*

B ij

*LE RENARD & LE DOGUE.**Fable.*

CERTAIN renard d'un coq faisoit son ordinaire.
Des restes de la bête & du renard aussi.

Un matin s'emparoit. Ami,
Dit le matois au chien, que veux-tu faire ?
Ce que tu fais, répondit celui-ci.
Sans être coq, renard ou dogue,
Ni même bel esprit ; sans moi
Tout lecteur pourra bien, je croi,
Trouver le sens de l'apologue.

*LE CHÊNE & L'ARBRISSEAU.**Apologue.*

UN arbrisseau végeoit à l'ombrage
D'un chêne fier & vigoureux,
Dont la tête orgueilleuse élevoit jusqu'aux cieux
Le superbe contour de son épais feuillage.
Fâché d'un pareil voisinage,

Un jour l'arbrisseau dit : « Que je serois heu-

» reux ,

» Si j'étois seul dans ces aimables lieux !

» Le front couronné de verdure ,

» J'y ferois le plaisir des yeux

» Et l'ornement de la nature.

» Mon voisin ne doit sa grandeur

» Qu'au détriment de ma substance ;

» Plus loin de lui , plein de vigueur ,

» Je montrerois mon existence... »

Livré dans ce moment à toute son humeur ,

Il déclamoit encor , lorsque soudain la foudre

Frappe le chêne & le réduit en poudre.

Que devient l'arbrisseau ? Tremblez , vous qui des
grands

Ne demandez que l'opprobre & la chute :

Ce jeune arbusse aux injures du tems ,

Foible , isolé , demeure en butte ,

Et périt le jouet de l'orage & des vents.

Par M. Dareau , à Guéret dans la Marche.

*PORTRAIT DE ZELMIRE ,
à Riom en Auvergne.*

UN front serein ,
Un air humain ,
Eclat de rose
Tout-fraiche éclosé :
De beaux yeux bleus ,
De blonds cheveux ;
Bouche riante ,
Appétissante.
De bruns sourcis ,
Blancheur de lis ;
Gorge éclatante ,
Eblouissante ;
Corset fin.
Quoi plus enfin ?
Sous mouffeline
D'autres appas
Qu'on ne voit pas
Mais qu'on devine.
Jambe qu'amour
A faite au tour ;
Pié qui des graces
Marque les traces ;
Esprit charmant ,

Cœur excellent ;
Un peu sévère ,
Mais sans mystère ;
Fille sans fard
Qui plaît sans art :
Fille jolie ,
Fille accomplie :
De son portrait
Voilà l'extrait.

Par le même.

*VERS à deux modernes Praxitèles , à
l'occasion de leurs Vénus.*

DES deux Vénus que votre art fit éclore ,
J'admire l'une , & l'autre , je l'adore.

Par M. C * , à Versailles.*

LE RETOUR DES VENDANGES.

LAISSE-là ta chaumière ,
Mon aimable Mopsus ,
Couronne-toi de lierre ,
Chante le dieu Bacchus ;
Dans ces jours Timarette
Oubliant les troupeaux ,

B iv

MERCURE DE FRANCE.

Quitte la molle herbe
Et vient sur nos coteaux.

D'un ton plein d'énergie ,
Et le verre à la main ,
Vas publier l'orgie
Du puissant dieu du vin.
Célébrons la vendange ,
Son jus plus précieux
Que les trésors du Gange ;
Et la liqueur des dieux.

Bergers , déjà l'automne
Fait ses plus beaux présens :
Amassons dans la toane
Ces fruits si bienfaisans.
A l'ombre de nos treilles ,
Venez avec Mopsus
Vuider quelques bouteilles
En l'honneur de Bacchus.

Les ris , l'amour volage ,
Pour combler nos desirs
Sur ce divin breuvage
Font naître les plaisirs ;
Tandis qu'une bergere
Répète la chanson ,
Qu'hier sur la fougère
Elle apprit de Damon.

Par M. Merat d'Auxerre.

LE LEGS.

Proverbe dramatique.

PERSONNAGES:

JULIE , } sœurs âgées de dix-huit à
 VICTORINE , } vingt ans. Julie est l'aînée.

FANCHON, vieille servante.

Mde FONTANGE, revendeuse à la toilette.

UN FACTEUR.

La scène est dans une ville de province, chez les D^lles Valmont. Il est environ dix heures du matin.

Le théâtre représente une salle basse: on y voit une table, un canapé & un petit métier de tapisserie tendu.

SCÈNE PREMIÈRE.

JULIE seule: elle est assise & acheve de monter un bonnet.

IL faut pourtant que je sois bien complaisante: Mlle Victorine dort à son aise

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

la grasse matinée, & je la passe, moi, à monter son bonnet. Ma tapisserie n'avance point pendant ce tems-là. . . . La pauvre fille ! depuis qu'elle sait qu'un de nos oncles nous a legué cent mille écus & que cette somme arrive sur un vaisseau, la tête lui a tourné ; elle ne songe qu'à se donner des airs, elle imagine mille manières de dépenser cet argent, toutes plus extravagantes les unes que les autres. Reprenons notre ouvrage. (*Elle s'approche du métier de tapisserie & travaille.*)

S C È N E I I.

JULIE, FANCHON.

FANCHON, *pleurant*. Mademoiselle :

JULIE, *travaillant sans la regarder*.
Fanchon, ma sœur est-elle éveillée ?

FANCHON. Oui, Mademoiselle, je viens de lui porter son chocolat.

JULIE, *levant les épaules*. Dans son lit sans doute (*regardant Fanchon.*) Qu'as-tu donc à pleurer ?

FANCHON. Dame si je pleure, c'est que j'en ai sujet ; depuis vingt ans que je sers dans la maison & sans reproches,

OCTOBRE. 1770. 36

Dieu merci, me voir donner comme ça mon congé, ça n'est guère gracieux.

JULIE. Ton congé, & qui est-ce qui te congédie ?

FANCHON. Et mais, c'est Mlle votre sœur : à çt'heure qu'elle dit qu'il lui est venu de l'autre monde de quoi faire la grosse Dame, elle ne veut plus de mon service ; il lui faut une femme-de-chambre.

JULIE. Ma sœur est une folle, elle prendra si elle le veut une femme-de-chambre, mais je te retiens, moi, entends-tu ? tu seras à mon service.

FANCHON. Bon, je ne servirai plus que vous, toute seule ?

JULIE. Non, Fanchon.

FANCHON. Ah que je suis contente ! tenez, ma bonne Demoiselle, si je pleurois, c'étoit de vous quitter ; car vous êtes si douce, si bonne. . .

JULIE. C'est bien ; Fanchette ; va, retourne-t-en dans ta cuisine, fais bien ton ouvrage, tu n'auras à faire qu'à moi.

FANCHON. Mlle votre sœur m'avoit

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

donné bien des commissions, mais je ne les ferai qu'avec votre permission, dà...

JULIE. Quelles sont ces commissions?

FANCHON. Ah, ma foi, il y en a tant & tant que je ne m'en souviens plus : elle les a toutes griffonnées sur ce morceau de papier-là. (*Elle donne un papier.*)

JULIE. Donne; je crois que voilà qui contient de jolies choses. (*elle lit*) *Passer chez Jolibois & lui demander où en sont mon carrosse & mes deux berlines doublées de velours d'Utrecht.*

—*Chez M. Jacquinot procureur, & le prier d'arrêter pour moi le prix de la maison de Beauregard.*

—*Chez M. Doré, jouaillier, &c. Oh ciel! que d'extravagances ! ma pauvre sœur a tout-à-fait perdu l'esprit.*

S C È N E I I I.

VICTORINE , JULIE , FANCHON.

VICTORINE *entre en deshabillé.* Bon jour, ma petite sœur, que je te conte le rêve le plus charmant.

JULIE. Oui, je crois que tu rêves de belles choses.

VICTORINE, *avec transport*. Je t'en répons : imagine toi , ma petite sœur , que notre vaisseau étoit arrivé chargé de richesses immenses. J'étois là présente , comme tu dois le penser ; oh , ma chere sœur , quel plaisir ! jamais , jamais on n'a vu tant d'or. Le vaisseau en étoit rempli. Et puis c'étoit la mine des gens du vaisseau , matelots & passagers , qui étoit divertissante... Mon or & moi partagions leur admiration & leur respect. Dieu sait avec quel air de dignité je soutenois mon nouveau rôle : enfin j'étois sur le point de fendre la presse de ces importuns & de faire enlever ma fortune...

JULIE , *riant*. Lorsque tu t'es éveillée , n'est-ce pas ?

VICTORINE. Oui , cette misérable Fanchon a ouvert la porte de ma chambre , & je me suis éveillée en sursaut. Oh ! je crois que je l'aurois bien battue.

JULIE. Effectivement , il est désagréable de se réveiller en pareille circonstance ; si je n'étois que de toi , j'irois me coucher pour achever mon rêve.

VICTORINE. Ne pense pas rire ; j'étois si contente que je souhaiterois de tout mon cœur dormir ainsi pendant toute ma vie.

38 MERCURE DE FRANCE.

JULIE, à *Fanchon*. Fanchon , allez dans votre cuisine.

FANCHON. J'avois oublié de demander le bonnet de Mlle Victorine.

JULIE. La voilà elle-même pour le demander. .

VICTORINE. A - propos de mon bonnet, tu ne l'as sûrement pas monté, ma petite sœur; laisse-le jusqu'à tantôt, je t'en prie.

JULIE. Pourquoi donc, tu me pressois tant?

VICTORINE. Bon, est-ce que tu ne vois pas que je ne puis plus mettre une pareille guenille; la dentelle ne vaut que six francs; on doit m'en apporter à l'instant à quatre louis.

JULIE. A quatre louis!

VICTORINE. Oui, ma bonne amie, j'en aurai pour le bonnet & pour deux paires de manchettes à trois rangs.

JULIE. Bon Dieu! & où prendras-tu pour payer tout cela; nos revenus sont modiques, & jamais notre tuteur ne voudra donner cet argent-là.

VICTORINE. Ne t'inquiète pas, va, j'ai bon crédit.

JULIE. Mais enfin , il en faudra toujours venir à s'acquitter.

VICTORINE. Oui , & ces cent mille écus qui nous viennent du legs de notre oncle , nous ne sommes que deux pour les partager ; est-ce qu'ils ne me mettent pas dans le cas de fournir à ces dépenses ?

JULIE. Hum , c'est tout au plus ; si tu continues , cela n'ira pas loin ; un carrosse , deux berlines , une maison de campagne. Que fais-je , moi ? de ce train-là , ce legs fera bientôt mangé.

VICTORINE. Que veux-tu dire , un carrosse , deux berlines , une maison de campagne ?

JULIE. Oh , c'est que je présume qu'il faudra de tout cela à une grande Dame comme toi ; mais notre tuteur ne fera peut-être pas de cet avis , & malheureusement ces fonds-là seront un peu de tems entre ses mains.

VICTORINE. Il faudra bien que notre tuteur entende raison ; si je suis riche , je veux me sentir de mon bien. Mais je vois que cette sorte de Fanchon t'a parlé. (*à Fanchon*) Qu'est-ce que vous faites ici , ma mie ?

40 **MERCURE DE FRANCE.**

FANCHON. J'attens la fin de votre rêve, Mamefelle ; il est si joli.

VICTORINE. Mais, voyez cette impertinente ; vous devriez être dehors , ma bonne ; je vous avois dit que nous n'avions plus besoin de vous.

FANCHON. Aussi ne vous appartient-je plus, non : je ne suis plus qu'à Mlle votre sœur toute fine seule, afin que vous le sachiez.

JULIE. Fanchon, encore une fois, allez à votre cuisine.

(Fanchon sort, en faisant la mine à Victorine.)

S C È N E I V.

JULIE, VICTORINE.

VICTORINE. Quoi, tu gardes cette vieille salisson-là ?

JULIE. Sans doute, pourquoi non ?

VICTORINE. Tu n'as pas de raison, ma sœur ; pour moi je ne veux plus de cette figure, si donc : c'est bon, pour servir dans une auberge.

JULIE. Tu feras comme tu voudras ; pour moi, j'en suis contente ; elle est fidèle, soigneuse, intelligente ; ce sont

des qualités impayables chez ces sortes de gens, en conséquence je la garde. D'ailleurs c'est un vieux domestique, qu'il y auroit de la barbarie à renvoyer maintenant.

VICTORINE. Quoi, tu ne veux pas entendre que, dans notre état présent, cette fille ne nous convient point : cela saute aux yeux pourtant ; car enfin nous sommes pour faire une certaine figure actuellement ; il faut nous monter sur un certain ton ; nous ne pouvons nous dispenser d'avoir chacune une femme-de-chambre, & puis une cuisinière & une bonne grosse fille pour tout le tracas fatigant du ménage.

JULIE, *riant*. Et quand tu auras ton carrosse & tes berlines, il en faudra bien d'autres.

VICTORINE, *d'un air piqué*. Je le compte bien aussi. J'ai déjà arrêté une femme-de-chambre pour moi ; c'est une grande brune, assez jolie, les yeux vifs, fort bien mise : elle sort de chez une présidente qui l'a renvoyée parce qu'elle plaisoit trop à son mari.

JULIE. En vérité, ma sœur, je craindrois qu'on t'entendît, tu passerois pour folle achevée au moins. Cet état florif-

42 MERCURE DE FRANCE.

sant, cette fortune considérable qui nous met dans le cas de faire la figure la plus brillante ; où tout cela est-il ? sur l'eau. Du reste rien de plus médiocre que nos biens.

VICTORINE. Mais, est ce que cela peut nous manquer ?

JULIE. Mais si le vaisseau fait naufrage.

VICTORINE. Oh si... si... si la maison tombe, nous serons écrasées ; tu n'as que des malheurs à prévoir !

JULIE. Ma chère sœur, parlons raison si tu veux l'entendre ; cette fortune qui t'enchanté, qui te met hors de toi-même, n'est pas encore arrivée, il se peut même faire qu'elle n'arrive point ; car tu as beau dire, cela est très-possible ; quel inconvénient y auroit-il pour toi de te mettre en état de t'en passer ? Aucun, je pense, tu n'en sentirois pas moins le prix lors de son arrivée : c'est le parti que j'ai pris : la nouvelle de ma fortune ne m'a point aveuglée, je n'ai point changé mon premier genre de vie ; si nos espérances se trouvoient trompées, je ne serois point sans ressource, & mon économie me tiendra toujours d'affaire. Je ne peux te dissimuler, ma chère sœur, qu'il en est bien

OCTOBRE. 1770. 43

autrement à ton égard. Dieu veuille que tu n'aie jamais lieu de t'en repentir.

VICTORINE, *baillant*. Ah! finis donc, tu me fais bailler, tu as le talent de voir d'une manière sombre & triste les objets les plus rians.

JULIE. Mais enfin que t'auroit-il coûté d'attendre l'arrivée de ce vaisseau, avant que de t'engager ainsi dans toutes sortes de dépenses.

VICTORINE, *avec vivacité*. L'impatience de jouir... on ne peut être heureux assez tôt, ni assez long-tems.

SCÈNE V.

JULIE, VICTORINE, FANCHON.

FANCHON, *à Julie*. Il y a une femme là bas qui porte une boîte sous son bras, faut-il la faire entrer, Mademoiselle.

JULIE. Oui, Fanchon. (*à Victorine*.) C'est probablement à toi qu'on en veut.

SCÈNE VI.

JULIE, VICTORINE, Mde FONTANGE, *portant un carton sous le bras*.

Mde FONTANGE, *faisant une profonde révérence*. Votre servante, Mesdemoisel-

44 MERCURE DE FRANCE.

les, laquelle de vous deux, s'il vous plaît, est Mlle Victorine Valmont.

VICTORINE, *sans se lever, d'un air négligent.* Je fais ce que c'est : vous êtes la veuve Fontange sans doute, apportez-vous mes dentelles !

Mde FONTANGE. Oui, Mademoiselle. (*Elle ouvre le carton & en tire les dentelles.*) Vous pouvez vous vanter d'avoir là ce qu'il y a de plus distingué. J'en portai l'autre jour de pareilles à la veuve d'un caissier, parce qu'une femme de condition les avoit trouvées trop chères ; aussi me furent-elles payées cent francs.

JULIE, *examinant les dentelles.* Voilà qui est vraiment magnifique.

VICTORINE. Cela suffit : Mde Fontange vous pouvez les laisser, le prix est arrêté à quatre louis.

Mde FONTANGE. Hélas, ma chère Demoiselle, c'est marché donné, j'y perds, en vérité ; mais, pour obliger une aimable personne comme vous, qui m'a promis sa pratique, il faut faire des efforts, & puis j'espère que vous me dédommagerez une autre fois.

VICTORINE. Oui, oui, allez, ma chère, je vous assure que vous trouverez en moi

une de vos meilleures pratiques... Vous pouvez laisser vos dentelles, vous dis-je, je les prens.

Mde FONTANGE. J'entens bien, Mademoiselle, mais... de l'argent.

VICTORINE. Ne soyez pas inquiète, cela vous sera payé dans quelques jours.

Mde FONTANGE. Dans quelques jours, (*elle renferme ses dentelles*) oh, Mademoiselle, je ne peux pas attendre, je suis une pauvre femme qui vis au jour la journée, voyez-vous; & puis qui est-ce qui me répondra de ma marchandise?

JULIE, *à part*. Que voilà qui est bien fait!

VECTORINE, *se levant*. Mais, ma chère Mde Fontange, vous n'y pensez pas; je suis bonne, je crois, pour payer vos dentelles, & le tems que je vous demande n'est pas long.

Mde FONTANGE. Et mais, bonne, si vous voulez, je n'entre point là-dedans, moi; toujours est-il que je ne peux vous les laisser à crédit que vous ne me donniez un bon répondant.

JULIE, *à sa sœur*. Laisse cela, ma sœur; cette femme va d'impertinences en imper-

tinences, & elle est décidée à remporter ses dentelles.

VICTORINE, *à Julie vivement.* Mademoiselle, mêlez-vous, s'il vous plaît, de vos affaires. En vérité, Mde Fontange, cela est bien mal à vous; nous allons toucher incessamment un legs de cent mille écus qui nous vient d'un oncle qui avoit fait une fortune considérable dans les Indes.

Mde FONTANGE, *froidement.* Il est vrai qu'il y a un peu de tems que j'en ai entendu parler, mais cela ne vient guère vite.

VICTORINE, *avec vitesse & s'approchant de Mde Fontange.* Et si, ma bonne: cet argent arrive sur un vaisseau, nous l'attendons de jour en jour, vous ne pouvez manquer d'être payée.

Mde FONTANGE. Oh bien, je vous garderai les dentelles: faites moi avertir dès que le vaisseau sera arrivé.

VICTORINE, *la caressant d'un air suppliant.* Ma chere Mde Fontange, je suis morte si je ne porte pas dimanche ces dentelles; j'en ai parlé à quelques amies qui s'attendent à me les voir, & qui me désespéreront si je ne les ai pas.... vous rêvez.

Mde FONTANGE. Oui, je rêve ; mes dentelles me reviennent à plus de quatre louis, après cela comment les donner à crédit & à perte encore.

VICTORINE, *vivement*. Hé, qui est-ce qui vous dit de les donner à perte ?

JULIE. Mde Fontange, ces dentelles-là sont belles, mais franchement vous les portez au-delà de leur valeur.

Mde FONTANGE, *d'un air dédaigneux*. Au-delà de leur valeur ! des dentelles comme celles-là ? Vous êtes connoisseuse à ce qu'il me paroît. Au-delà de leur valeur. Est-ce qu'on veut voler le monde, est-ce qu'on n'a pas un honneur à garder ? (*Elle fait mine de s'en aller.*)

VICTORINE, *l'arrêtant*. Et mon Dieu, laissez la dire, c'est à moi seule que vous avez affaire. (*à Julie*) Ma sœur, je vous avois prié de nous laisser tranquilles.

Mde FONTANGE, *revenant*. Mais, Mademoiselle, je songe que je ne puis me tirer honnêtement qu'en les laissant à quatre louis & demi... Oui, de cette façon-là, je puis en conscience vous les donner à crédit pendant quelques jours.

SCÈNE VII.

JULIE, VICTORINE, Mde FONTANGE,
UN FACTEUR.

LE FACTEUR, *donnant une lettre. A*
Mlle Valmont l'aînée; dix-huit sols.

JULIE, *prenant la lettre. De l'Orient :*
voilà des nouvelles sûrement, je recon-
nois l'écriture de notre correspondant. (*au*
Facteur, en le payant.) Tenez, mon ami.
(*Le Facteur s'en va.*)

SCÈNE VIII.

JULIE, VICTORINE, Mde FONTANGE.

Julie parcourt la lettre. Victorine la lui
prend avec vivacité.

VICTORINE. Donne que je la lise, ma
sœur.

JULIE, *tristement.* Tiens, va, je l'avois
presque prévu.

VICTORINE, *après avoir lu quelques*
lignes. Ah Ciel ! tout est perdu. (Elle se
jette sur un canapé, la tête penchée sur ses
maines, dans l'attitude de la douleur la
plus profonde.)

JULIE.

JULIE. Et bien... la folle... voyez le bel état... Maudit amour du luxe!.. je n'aurois jamais cru qu'elle se fût affectée à ce point-là.

Mde FONTANGE, *à part*. Voilà les cent mille écus à vau-leau, allons nous-en. (*Elle s'esquive.*)

SCÈNE IX^e. & DERNIERE.

JULIE, VICTORINE.

VICTORINE, *pleurant*. Ah, ma chere sœur! me voilà perdue, ruinée, anéantie! comment cela s'est-il pu faire?

JULIE. Rien de plus simple, le vaisseau a fait naufrage à la vue du port, & la mer a englouti notre fortune.

VICTORINE. Comme tu contes cela tranquillement, ah ciel!.. Après un coup pareil conserver son sang froid!... Mais tu as raison, tu te tireras toujours d'affaire... C'est moi, malheureuse que je suis... C'est moi seule que ceci regarde... Ah, mon Dieu! je n'y survivrai pas. (*Ses pleurs redoublent.*)

JULIE. Et bien, & bien, tu ne deviendras donc jamais sage; allons, ma chere sœur, tire profit de ce malheur, qu'il te

II. Vol.

C

serve à te corriger ; console-toi , tu n'es pas plus à plaindre que moi , nous vivrons ensemble tant que tu voudras : notre fortune toute médiocre qu'elle est , avec de l'économie , suffira pour nous tirer d'affaire toutes deux très-honnêtement ; je ne te demande seulement que de déposer tes grands airs ; nous sommes hors d'état de les soutenir. Voilà un petit mémoire de dépenses qui est le comble de l'extravagance , je crois que tu n'y songes plus ; *(elle donne le mémoire à Victorine qui le déchire sans le regarder.)* Du reste je te dispense de me seconder ; ce seroit trop exiger , tu n'y es pas encore accoutumée ; tu feras , si tu veux pour cela , quelques efforts.

Victorine ne trouvant point d'expressions pour remercier sa sœur , se jette à son cou & l'embrasse les larmes aux yeux.

JULIE. Que ceci te serve de leçon. Deviens plus sage & je suis contente. Souviens toi bien que c'est avec raison que *le proverbe dit....*

*Par M. G** , Avocat à Auxerre.*

Le mot du proverbe dramatique inséré dans le premier volume d'Octobre est *bon sang ne peut jamais mentir.*

*CHANSON, tirée en partie de la première
Idille de Moschus.*

Sur l'AIR : *Je suis né pour le plaisir, bien fou
qui s'en passe, &c.*

LA mère du tendre amour,
Nuit & jour soupire ;
On n'entend plus dans sa cour
Folâtrer, chanter & rire.
Vénus a perdu son fils,
Sa perte a banni les ris
De son charmant empire.

• Humains, dit-elle en pleurant ;
Si mon mal vous touche,
Cherchez-moi, mon cher enfant,
Vous connoissez le farouche.
Celui qui le trouvera,
Pour sa peine cueillera
Trois baisers sur ma bouche.

Le fripon porte un flambeau,
Un carquois, des aîles,
Ses yeux, malgré son bandeau ;

C ij

52 **MERCURE DE FRANCE.**

Font partir mille étincelles.

Défiez-vous du méchant ;

Prenez garde , en le cherchant ,

A ses flèches cruelles.

Bornez vos soins douloureux ,

Brillante déesse ,

Iris a dans ses beaux yeux

L'objet de votre tendresse.

Enchanté de tant d'attraits

Il s'y cache , & de ses traits

C'est de-là qu'il me blesse.

Mais si des baisers promis

Votre cœur conteste

Le loyer qui m'est acquis ,

Au lieu de ce don céleste ,

Obtenez pour moi d'Iris

Un seul baiser ; à ce prix

Je vous quitte du reste.

Par M. Des-Forges Maillard.

CAPRICE.

SUR l'AIR : *Je ne suis né ni Roi ni Prince.*

SI les beautés d'argent avides ,

En bâtissoient des pyramides

Comme Rodope fit jadis ; *

Grace aux largesses de ces filles ,

La noble ville de Paris

Ne seroit qu'un grand jeu de quilles.

Par le même.

L'EPERVIER & LA CORNEILLE.

Fable.

NE veux-tu point penser à l'hymenée ?

Disoit une corneille à certain épervier .

* *Hæc sunt pyramidum miracula ; supremumque illud , ne quis Regum opus , miretur , minimam ex his , sed laudatissimam , à Rhodope metreticulâ factam.*

C. Plin. secundi hist. lib. 36.

C ii j

54 **MERCURE DE FRANCE.**

Vieux garçon , philosophe , aimé dans son quartier ,

Ayant l'ame bonne & bien née

Autant qu'oiseau de son métier.

Brunette , lui dit-il , pourquoi multiplier

Sur les foibles oiseaux une engeance acharnée.

Notre nombre contre eux n'est déjà que trop
grand

Ah ! la gent épervière au bec dur & tranchant ,

A la rapine habituée ,

Allez sans mon secours sera perpétuée.

Que d'hommes dans le monde en pourroient dire
autant !

Par le même.

*EPIGRAMME contre un mauvais Poëte
médisant , dont le très - petit corps est
emmanché d'un très - long cou.*

PETIT mauvais Poëtereau ,

Qui vous croyez poëte insigne ,

Si vous avez le cou d'un cigne ,

Vous avez la voix d'un corbeau.

Par le même.

Remontrance charitable à une jeune Personne jolie & lettrée , qu'on pressoit d'épouser un homme d'un âge fort avancé.

Sur l'AIR : Des triolets.

UN jeune époux , homme à talens,
 Iris, seroit bien votre affaire :
 Vous aimeriez dans son printems
 Un jeune époux , homme à talens,
 Mais Jean peut-il en cheveux blancs
 Avoir tous ceux qu'il faut pour plaire.
 Un jeune époux , homme à talens ,
 Iris, seroit bien votre affaire.

Par le même.

EPITRE à M. l'Abbé Aubert , au sujet de ses fables.

RIVAL charmant de la Fontaine ,
 J'admire ces rians tableaux ,
 Où tu peins , sous le nom de divers animaux ;
 Civ

56 MERCURE DE FRANCE.

Les travers de l'espèce humaine.

L'homme , contre la loi , mutiné vainement ;

C'est le *Dogue Mouflar* , * *traînant par - tout sa chaîne.*

Cet âne philosophe , indocile & gourmand ,

Nous peint la créature ingrate envers son maître

Ces animaux , ce peuple vain ,

A qui le docteur Merle annonce un souverain

Que sous leurs propres traits ils ont cru recon-
noître ,

Représentent l'orgueil humain ,

Attribuant à Dieu les défauts de son être.

Les fourmis sont pour nous un exemple frap-
pant

Des maux qu'entraîne l'anarchie ,

Quand pouvant vivre heureux dans une monar-
chie

On veut vivre indépendant ;

Et la leçon est applicable

A tout autre gouvernement.

Par-tout , dans tes écrits , je vois un sage aimable
Qui saisit la nature & la rend avec goût ;

* Vers de M. l'Abbé Aubert

Mais je suis enchanté sur-tout
Des tendres soins de la fauvette,
Des propos médifans du babil de Nanette;
Tu veux nous réformer par d'utiles leçons ;
Mais le charme de tes crayons
Nous adoucit l'aigreur d'une morale austère ;
Aide-nous à porter un joug si salutaire !
L'homme est comme un enfant malade à qui le
Ciel ,
D'un peu d'absynthe, a destiné l'usage ;
Si le vase est bordé de miel ,
Il trouvera moins amer le breuvage.
Quand notre Fablier mourut ,
On crut long-tems sa perte irréparable.
L'apologue en gémit : le préjugé s'accrut
Par le succès peu favorable
Qui , de ses concurrens , couronna les travaux :
En voulant lui donner des ornemens nouveaux ,
On défigura sa nature.
Aucun d'eux n'a connu sa naïve parure.
La Fontaine emporta son secret au tombeau :
On veut parer Vénus , croyant la rendre belle ;
Mais cet auteur charmant te remet son pinceau :
Le bon goût dont il est encore le modèle ,

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Tu le possédes aujourd'hui :

La fable , dans tes vers , reçoit un nouvel être :

Tu n'as pas déplacé ton maître ;

Mais tu t'assieds auprès de lui.

Par M. Cahouët , Chanoine regulier.

*ELOGE de la Fontaine minérale de
l'Epervière , à une lieue de la ville
d'Angers.*

Ille mihi pleno de fonte ministrat.

OVID. FAS.

Dis que l'amante de Céphale
Ouvre la barrière du jour ,
Je vole sur mon bucéphale ,
Plus galant que l'amant d'Omphale ;
Pour aller te faire ma cour :
Et ma diligente paupière
N'attend jamais que la lumière
Lui vienne anoncer son retour ;
Ou que le berger dans la plaine ,
Embouchant son bruyant pipeau ,
Ait reveillé la tendre écho
Que Zéphir , par sa douce haleine

Plongeoit dans un sommeil nouveau.

O toi , la reine des fontaines ,
 Qui , dans les sources souterraines ,
 Changes le crystal en liqueur ,
 Ton eau qui roule dans mes veines
 Y porte une douce chaleur
 Qui rend l'équilibre à mon cœur :
 Son salutaire spécifique ,
 Se partageant en cent canaux ,
 Par la force du phlogistique
 Chasse l'humeur mélancolique ,
 Remet des principes nouveaux :
 Et la rouille de tes métaux
 Devient pour moi plus efficace
 Que ces Fontaines du Parnasse
 Dont tant de fois j'ai bu les eaux.

Dans les sources aganipides ,
 Et dans les ondes castalides
 Lorsque j'abreuvois mon cerveau ;
 Je n'en remportoïs qu'une ivresse ,
 Souvent la honte du permesse
 Et l'ennui du chaste troupeau :
 Mais , dans tes eaux , chere Epervière ,
 Je reprends ma force première

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Qui, d'un vicillard près du tombeau ,
Fait presqu'un jeune Jouvenceau :

Et de la triste perspective,
De la sombre & fatale rive
Où sont descendus mes aïeux ,
Tu recules le point affreux.

Déjà, dans ma nouvelle audace ,
Dirigeant un coursier fougueux ,
D'un pas rapide & sourcilleux
Tenant la rêle de la chasse ,
Je poursuis un cerf à la trace
Qui bientôt pris de *meute à mort* , *
Malgré ses ruses, ses défaites ,
Toujours forcé dans ses retraites ,
Verse des larmes sur son sort :
Et d'un long repas qui termine
Dans une rustique chaumine
La noble fatigue du jour ,
Bacchus célèbre le retour.

Cependant sur son char rapide ,
Sans que rien le puisse arrêter ,
Phébus, vers l'élément humide ,

* Termes de chasse.

Vole & va se précipiter :
Thétis , dans sa grotte profonde ;
Va cacher le flambeau du monde ,
Le dérober à nos regards :
Et déjà , du haut des montagnes ,
L'ombre tombant sur les campagnes ,
Rassemble les troupeaux épars
Que le berger & la bergère ,
Quittant à regret la fougère ,
Vont mettre à couvert des hasards :
Et près de l'aimable Glycère ,
Ramenant le nouvel Eson , *
On entend un sexagénaire
Qui fait badiner la raison.

Mais hélas ! est-ce un avantage
De pouvoir reculer son âge
Au-delà du terme fatal ?
N'interrogeons jamais le livre
Des destins du bien & du mal ;
Vivons , sans désirer de vivre ;
Et partrons de ce point moral.
« Quand la Parque injuste & volage ,

* Voyez le rajeunissement du vieillard Eson ,
dans les métamorphoses d'Ovide.

62 MERCURE DE FRANCE.

- » Détournant au loin les fléaux ,
- » Fermeroit sur nous les ciseaux
- » Pour vingt lustres & davantage ,
- » L'homme n'en seroit pas plus sage
- » Et tous les tems seroient égaux. »

Par M. de la Soriniere.

L'EXPLICATION du mot de la premiere énigme du premier volume du Mercure d'Octobre 1770, est *Rime*. Celui de la seconde, *Saisons* ; celui de la troisième *Vaisseau* ; celui de la quatrième, *clef*. Le mot du premier logogryphe est *Perroquet*, où l'on trouve, *rue, route, ur, pero, roue, Perou, proue, pot, Protée, Pô, été, or, er, or, or, (adverbe) tour, tour, tour, pere, pet, rot, Epte, trop tôt & pur*. Celui du second est *Bas*, où se trouve *as, abs*. Celui du troisième est *Rateau*, où se trouvent *rat & eau*.

É N I G M E

FILS de Cybèle & neveu de Mérope ;
J'ai plusieurs pères à la fois
Qui me font parcourir l'Europe ,
En poste , à peine âgé d'un mois.

A U T R E.

DEVANT moi , chaque jour ,
Mille gens tour-à-tour
S'empressent de paraître.
Coquette & petit-maître
Sur-tout me font la cour ;
Le valet prend la place
Du sémillant marquis ,
Et la laideur efface
Jusqu'à la moindre trace
Des graces & des ris.

Par la Muse Auxerroise.

A U T R E.

MA forme est arbitraire , & dans un beau festin ,

Je suis , ami lecteur , grand , moyen & petit ;
Tour-à-tour je paroïs sous un nouveau dessin ,
Et ce que je présente échauffe ou rafraîchit.

Malgré que deux amans , dégagés de tous
soins ,

Pour goûter le plaisir d'un tendre tête-à-tête ,
Se cachent des jaloux , évitent les témoins ,
Je puis être avec eux & j'ajoute à la fête.

Etes-vous amoureux ? Si de votre maîtresse
Vous n'avez éprouvé qu'une injuste rigueur ,
D'elle vous pourrez prendre avec un peu d'adresse ,
Sur mes humides bords une douce faveur.

Par M. Vandart.

A U T R E.

J'ARRIVE à tous momens & je m'enfuis de même ,
A tes yeux fort souvent j'emporte un grand butin ;

Et quoique rarement je suive un droit chemin ,
 On peut me voir passer sans aucun stratagème :
 J'arrête un voyageur , souvent mal-à-propos ;
 Je marche sans relâche en cherchant le repos ;
 Quand il fait mauvais tems , j'avance encor plus
 vîte ;
 Mais croiras - tu , lecteur , qu'avec tant de tra-
 vaux ,
 Mes voisins sont fâchés quand beaucoup je pro-
 fite ?

Par M. B. . . à Sèves.

LOGOGYPHE.

HONNEUR à la manique : un maître savetier
 Va vous servir un plat de son métier
 Et vous pousser une petite botte.
 Diable ! un grivois de sa façon
 N'a pas appris qu'à siffler la linote ,
 Le sanfonnet & le pinçon ,
 Sans invoquer , comme c'est d'étiquette ,
 Le dieu Blondin qui donne la-mi-la ,
 Il a fait ce matin , à la bonne franquette ,
 Le logogryphe que voilà.

MON édifice est de huit pièces,
 Qu'on les arrange artistement
 On verra bien du changement.
 Sans celui-ci, comment chanter des messes ?
 Comment sans celui-là jouer du violon ?
 Après ceux-ci c'est autre chose :
 Un poisson qui n'est point l'aloë ;
 Le cabriolet d'Apollon ;
 Que fais-je encore ! quatre bêtes ;
 L'une miaule, l'autre braie,
 Les autres font comme il leur plaît.
 J'ai pitié de vos pauvres têtes.
 Mes chers lecteurs, entre nous,
 Dites donc, en tenez-vous ?

Par M. le Chevalier d'Hugot.

A U T R E.

DANS le moral ou le physique,
 Me perdre est le plus grand malheur ;
 Est-il besoin que je m'explique
 Plus clairement, mon cher lecteur ?

Tien , si tu veux trancher ma tête ,
 Je t'offre alors une saison ;
 Mais chut , il faut que je m'arrête ,
 Car j'ai dit en entier mon nom.

Par M. Poulhariez , écuyer.

A U T R E.

MON cher lecteur , je suis un aliment ,
 Neuf piés font toute ma structure.

J'ai d'abord un pronom avec un élément ;
 Un métal précieux que produit la nature ;
 Un Saint de Montpellier ; des forêts l'instrument ;
 Ma dernière moitié fait l'ornement de Flore :
 Si tu la mets à bas , malgré ce changement ,
 Je fers de nourriture encore.

Par M. Bouvet , de Gisors.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Observations sur Boileau , sur Racine , sur Crébillon , sur M. de Voltaire , & sur la Langue Françoisë en général , par M. d'Acarq , des Académies d'Arras & de la Rochelle , à Paris , chez Valade , Libraire , rue S. Jacques , vis à-vis celle de la Parcheminerie.

“ L'AUTEUR *ayant fait* imprimer en
” 1764 un très-petit nombre de ces ob-
” servations pour les communiquer à
” quelques particuliers , & ne les *ayant*
” point exposées en vente , *juge à propos*
” de les donner *ici* au Public avec leur
” suite. Le tout ensemble servira de *pen-*
” *dant* aux remarques de grammaire sur
” Racine par l'Abbé d'Oliver , & contri-
” buera à *maintenir* la pureté de la *diction*.
” En nous acquittant d'avance *vis-à-vis*
” de nos souscripteurs des seize feuilles
” de supplément que nous avons promis
” de leur fournir durant le cours de l'an-
” née *entière* , puissent - ils agréer notre
” empressement & nous honorer de leurs
” suffrages ! ”

Ce souhait est bien engageant; mais, sur la tournure de ce petit avis, il n'est pas probable que beaucoup de gens *jugent à-propos* de lire ces *observations*. On auroit tort cependant, elles sont curieuses, & nous espérons que l'exposé fort court que nous en allons donner vaudra quelques lecteurs à M. d'Açarq, & c'est ce qu'il paroît desirer le plus.

Il examine d'abord l'art poétique de Boileau *que nous critiquerons*, dit-il, *en l'admirant toujours, & que nous n'aurions garde de critiquer sans la double considération qui nous sert de motif sacré.*

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur.

« Boileau ne semble-t-il pas confondre
» dans ce second vers l'art des vers avec
» l'art poétique, la partie avec le tout? »

S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poète.

« Le premier de ces deux vers ne se-
» roit-il pas uniquement pour la rime,
» & le second pour le sens? Boileau a
» voulu rendre par ce distique le *nas-*
» *cuntur poetæ* que le premier vers ne

70 MERCURE DE FRANCE.

» rend point , & que le second rendroit
» plutôt. A la rigueur ce que l'on *sente*
» est-il *secret* ? Ce qui est *secret* le *sente*-
» on ? Ce qui est *secret* ne cesse - t-il pas
» de l'être dès sa naissance par son *astre* ?
» Cela ne ressemble-t-il pas un peu à la
» doctrine *horoscopique* des phéniciens &
» à celle de nos almanachs ? »

On s'attend bien que nous ne ferons point d'observation sur de pareilles *observations*. Nous nous contenterons d'assurer les lecteurs que nous transcrirons fidèlement.

Et consultez long-tems votre esprit & vos forces.

« Votre esprit & vos forces produit un
» pléonafine vicieux : vos forces signi-
» fient les forces de votre esprit. Il auroit
» peut-être fallu dire ;

» Et consultez long-tems votre esprit & ses forces.

» Ou :

» Et consultez long-tems de votre esprit les forces :

» Ou bien :

» Et consultez long-tems *la valeur* de vos forces.

» *valeur* auroit même répondu au *quid*
» *valeant*. »

On voit que M. d'Açarq corrige bien heureusement Boileau. Il continue à le critiquer de même.

Et jusqu'à d'Assouci, tout trouve des lecteurs :

« D'Assouci étant un auteur & non un
» ouvrage, *tout le monde* & non *tout* étoit
» ce qu'il falloit dire,

Ses vers plats & grossiers dépouillés d'agrément,
Toujours baissent la terre & rampent tristement,

« Des vers qui *toujours baissent la terre*
» ne dénotent-ils pas une muse qui s'em-
» bourbe dans les marais du Permesse ? »

Comme M. d'Açarq a le ton noble &
le style ingénieux !

Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris :

« Que signifie un baiser *cueilli* ? Est-ce
» un baiser donné ? Est-ce un baiser reçu ?
» Le baiser n'est cueilli dans aucun des
» deux cas. »

M. d'Açarq se connoît en baisers comme en vers. De l'art poétique de Boileau il passe à la Bérénice de Racine que M. de Voltaire avoit déjà commentée ; mais M. d'Açarq est bien un autre commentateur.

72 MERCURE DE FRANCE.

Cent fois je me suis fait une douceur extrême
D'entretenir Titus dans un autre lui-même.

« N'est-il pas d'une fadeur *extrême* ce
» premier vers ?

Je suis des yeux distraits
Qui me voyant toujours ne me voyoient jamais.

« Toujours , jamais , voir , ne voir
» point , n'est - ce point trop jouer sur les
» mots ? »

La cour sera toujours du parti de vos vœux.

« Métaphore outrée.

Foibles amusemens d'une douleur si grande.

« Vers puérile.

Hé quoi ! Seigneur hé ! quoi ! cette magnificence
Qui va jusqu'à l'Euphrate étendre sa puissance.

« *La puissance d'une magnificence..* grands
» mots , terme métaphysique sur terme
» métaphysique. Hé quoi ! hé quoi ! pa-
» roles , paroles. »

Quoique nous nous soyons proposés de
ne rien répondre à M. d'Açarq , il faut
pourtant

pourtant lui dire qu'il devoit lire Racine avec plus d'attention. *Sa puissance* se rapporte à *Antiochus* & non pas à *magnificence* ; & en lisant les deux vers précédens , le sens est de la plus grande clarté. Ainsi la *métaphysique* & la logique de M. d'Açarq sont ici en défaut. Rien n'est si commun que de défigurer ce qu'il y a de meilleur en tronquant un passage & citant infidèlement.

Votre deuil est fini , rien n'arrête vos pas.

« *Le deuil commence , le deuil finit ; on*
parle différemment sur le Parnasse. »

Que M. d'Açarq connoît bien le langage du *Parnasse* ! Quel dommage qu'il n'ait refait qu'un seul vers de Boileau ! Un aussi heureux essai devoit l'engager à corriger ainsi tous les endroits défectueux & de Boileau & de Racine.

Elle passe ses jours , Paulin , sans rien prétendre
 Que quelque heure à me voir & le reste à m'attendre,

« Quelque heure *pour* me voir & le
 » reste *pour* m'attendre seroit moins
 » mal, »

II. Vol.

D

74. MERCURE DE FRANCE.

On est tenté d'avoir un peu d'humeur, lorsqu'on entend parler de ce ton sur deux vers de Racine, qui sont au nombre des plus beaux qu'il ait faits. Mais nous n'avons pas le courage de nous fâcher contre M. d'Açarq, & nous prions les lecteurs de vouloir bien lui pardonner comme nous. Ils nous dispenseront aussi de le suivre dans l'examen d'*Athalie* & de *Phédre*. C'est toujours la même justesse de tact, la même finesse de vue, le même agrément dans la diction & les tournures. Il porte ensuite sa vue sur *Electre* & *Rhadamisthe* de Monsieur de Crébillon qui se trouve au rang des auteurs classiques. L'auteur de *Rhadamisthe* étoit certainement un homme de génie. Mais ce n'est pas dans ses pièces qu'il faut étudier notre langue. *Zaire* & *Mérope* sont parmi les pièces de M. de Voltaire celles que M. d'Açarq soumet à sa critique, & il y trouve bien plus de fautes que dans *Electre* & *Rhadamisthe*, ce qui est bien naturel. Il faut se rappeler que M. d'Açarq a fait une grammaire. C'est un législateur en fait de goût & de langage; & nous allons rapporter quelques endroits curieux de Monsieur d'Açarq qui attesteront les services qu'il a rendus à

notre langue & qu'il peut lui rendre encore.

« Le rapport mutuel & précis des mots
 » *fait les ressorts divins* d'une langue, &
 » c'est ce rapport essentiel que néglige
 » M. de Voltaire, sacrifiant aux agrémens
 » *matériels* l'active précision qui est d'un
 » ordre supérieur & qui est préférable à
 » tout. Jeune, on ne se doute point de
 » *cela*, asservi qu'on est à l'empire des
 » sens; vieux, on l'apperçoit, on ne s'en
 » corrige pas plus... Le style *grammatical*
 » du 4^e acte de Mérope est plus pur en
 » général, & il y a de grandes beautés
 » dans le style *personnel*... Quel bour-
 » donnement! quel tintamarre! Etoit ce
 » le cas de monter aux nuës pour y tra-
 » *vailler une comparaison météorologique?*
 » La verve *spiritueuse* de M. de Voltaire
 » est *inépuisable en ces sortes d'éclats sul-*
 » *phureux & retentissans*. Racine a une *al-*
 » *lure tendre*, Crébillon une *allure terri-*
 » *ble*, M. de Voltaire va en tout sens,
 » va toujours & n'a point d'allure certai-
 » ne... Si Pâris avoit eu deux pommes
 » d'or à distribuer entre ces trois auteurs,
 » il en eût donné la plus belle à Racine &
 » l'autre à Crébillon, regrettant de n'en
 » avoir pas une troisième. »

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

Malheureusement M. d'Açarq n'est point Pâris, & il n'a point de pommes d'or.

Encore une phrase, car on ne peut pas quitter M. d'Açarq. « Après avoir lu Racine, on ne manque pas de s'écrier, que cela est *beau* ! Après avoir lu Crébillon, que cela est *fort* ! Après avoir lu M. de Voltaire, que cela est *joli* !

Nous ne pouvons nous empêcher de nous écrier, comme Hector dans le Joueur,

Que ces mots sont bien dits & que c'est bien pensé !

En effet c'est une bien *jolie* chose que le 5^e. acte de Brutus, le 5^e. acte d'Alzire, le 4^e. de Sémiramis. Nous ne savons pas pourtant si le 4^e. acte de Mahomet n'auroit pas encore quelque chose de plus *joli*. Nous nous en rapportons à M. d'Açarq.

Parlons sérieusement ; nous espérons que les gens de goût voudront bien nous pardonner de les avoir occupés un moment d'un pareil ouvrage. Les étrangers croiroient que nous retombons dans la barbarie si les gens de lettres n'élevoient pas la voix de tems en tems pour venger

le bon goût & l'honneur de la nation. C'est le seul motif qui nous détermine quelquefois à parler de livres ignorés dans la capitale , mais qui se répandent aux frontières & dans les pays voisins où tous se vend.

Pour reconcilier M. d'Açarq avec le lecteur, il faut citer de ses vers ; car il en a mis à la suite de ses *observations*, pour donner, comme Boileau, le précepte & l'exemple.

Une ode à la jeunesse de Mgr le Dauphin commence ainsi.

De l'Etat illustre espérance ;
 Rejeton de nos demi-dieux ,
 Vous , que votre inexpérience
 Doit justifier à nos yeux ;
 Gardez , vous dit par nous Minerve ,
 Que le plaisir qui tout énerve ,
 N'amollisse vos premiers pas ;
 L'âge vous lance au sein du monde ,
 En naufrages mer très-féconde ,
 Les écueils y sont des appas.

• • • • •

78 MERCURE DE FRANCE.

Une soif implacable entraîne
Le caprice aux plus vils ruisseaux.
La liberté n'est qu'une chaîne
Qui nous lie à tous nos défauts.
Le célibat plus que la guerre ,
De tout tems dépeupla la terre ,
Par un prestige suborneur.
L'homme fut créé pour la femme ,
Votre ame demande une autre âme ,
De l'union naît le bonheur.

Après ces vers de M. d'Açarq , on peut
faire grace à sa prose.



L'Observateur François à Londres, ou lettres sur l'état présent de l'Angleterre, relativement à ses forces, à son commerce & à ses mœurs, avec des notes sur les papiers anglois, & des remarques historiques, critiques & politiques de l'éditeur. Seconde année, tome premier. A Londres; & se trouve à Paris, chez Lacombe, rue Christine, près la rue Dauphine; Didot l'aîné, libraire & imprimeur, rue Pavée, au coin du quai des Augustins.

La variété, l'utilité, l'agrément caractérisent cet ouvrage périodique. L'Observateur commence le premier cahier de sa seconde année par nous donner des réflexions sur l'histoire. On lira avec un intérêt touchant ce trait qui caractérise la bonté de cœur de Clément XIV. Le souverain Pontife n'étant encore que cordelier voyoit souvent un peintre italien fort médiocre. Il aimoit son caractère, ses mœurs & vivoit avec lui dans la plus grande intimité. Elevé au cardinalat, il devint pour le pauvre artiste un grand seigneur dont, suivant l'usage ordinaire, l'abord devoit être fort difficile : aussi le peintre n'osa-t il pas lui-même réclamer sa protection. Le cardinal pensoit diffé-

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

remment. Étonné de ne pas voir paroître à ses audiences son ancien ami, il se rendit chez lui dans toute la pompe du plus grand seigneur *in fiocchi*. L'artiste, surpris de cette visite inattendue, le fut bien plus encore lorsque l'Eminence, en le pressant dans ses bras, l'assura qu'elle n'avoit pas oublié leur ancienne liaison. Venez donc me voir, lui dit affectueusement le cardinal, mon palais vous sera toujours ouvert ; je serai toujours visible pour vous, & je ne cesserai jamais de vous aimer. Elevé à la chaire pontificale, on présenta, suivant l'usage, au nouveau Souverain l'état de sa maison, sur lequel le cardinal Major avoit placé l'un des plus fameux peintres d'Italie. J'approuve l'état, dit le St Père, à l'exception de l'article du peintre. Celui que vous me proposez est sans doute excellent ; mais ma figure n'est point assez distinguée pour que les portraits qu'il en feroit pussent ajouter à sa réputation ; il est riche, d'ailleurs, & peut bien se passer de moi. Je connois un peintre moins célèbre, beaucoup moins opulent, qui a toujours été mon ami, que j'aime également & que je prends pour mon premier peintre.

L'action suivante de l'Empereur actuellement régnant est une leçon d'humanité

& de justice pour tous les Souverains. L'Empereur aime à voir par lui-même & à connoître ce que pense le peuple ; il va souvent tout seul se promener dans la ville , & même quelquefois dans la campagne. Une femme assez bien mise , & dont l'air triste le toucha , se trouva , depuis peu , sur ses pas. Ce Prince l'aborde , cause avec elle , & lui demande ce qui peut occasionner son extrême mélancolie. Je suis veuve d'un officier au service de l'Empereur , (lui dit-elle en soupirant) j'ai très-peu de fortune , & j'ai vainement présenté les placets les plus pressans pour obtenir le paiement des appointemens qui étoient dus à feu mon mari. Trouvez-vous demain matin au palais , lui dit ce Prince , j'y ai quelque crédit ; demandez à présenter votre placet à l'Empereur même ; je me charge du reste. La veuve fut exacte au rendez - vous : on l'introduisit dans le cabinet de son Souverain. Que l'on juge de son étonnement quand elle reconnut en lui l'inconnu en qui elle comptoit n'avoir rencontré qu'un protecteur. Elle tomba à ses pieds & obtint tout ce qu'elle demandoit. L'Empereur , avant que de la congédier , fit appeler celui qui avoit le département de ces sortes d'affaires.

82 MERCURE DE FRANCE.

res, le reprimanda & lui ordonna d'être à l'avenir plus attentif à ses devoirs.

L'Observateur, dans ce même cahier, nous instruit du jugement rendu au banc du Roi d'Angleterre, en faveur des imprimeurs & publicateurs de la lettre de Junius, ainsi que du procès du duc de Cumberland, cité au tribunal de la loi pour avoir eu un commerce illicite avec la femme du lord Grosvenord. L'avocat de ce lord, après avoir conclu à ce que l'accusé fut condamné envers sa partie à une amende de 100000 livres sterlings, prévint l'objection que les juges pourroient faire sur ce que la somme excédoit la fortune de l'accusé, & prétendit que plus le rang du coupable étoit éminent, plus le délit étoit grave, & que, dans nombre de cas semblables, la justice avoit moins consulté la fortune du criminel que la nature de son crime. Jacques II, dit-il, n'étant encore que duc d'Yorck, attaqua un marchand de la cité pour cause de diffamation, & obtint contre lui une amende encore plus considérable que celle que je demande. Le lord Belvidere, en Irlande, a obtenu contre son beau frère M. de Rochfort, qu'il avoit surpris avec sa femme, 20000 livres sterlings. La for-

tune de M. de Rochford ne montoit pourtant pas à cette somme; & hors d'état de la lui payer, il fut mis en prison, où il resta tant qu'il plut à son beau-frere. Cependant, malgré toute l'éloquence de l'avocat, malgré la force de ses exemples, les juges n'accordèrent au lord Grosvenord, qu'une somme de 10000 liv. sterlings, que l'on prétend qu'il recevra, mais pour en disposer en faveur de l'hôpital des orphelins.

On trouve ici l'étimologie du *Wauxhall*. Ce mot *Hall*, en anglois, veut dire salle, & *Waux* est le nom d'un particulier de Londres, fils d'un réfugié François, qui a fait bâtir cette salle à ses dépens. Ainsi *Wauxhall* ne signifie rien autre chose que la salle de M. Waux.

L'Observateur, après avoir continué de nous entretenir des mouvemens des Colonies Angloises, nous donne plusieurs extraits des papiers anglois, & ces extraits sont très-piquants par les connoissances qu'ils nous procurent des mœurs, des usages & de la façon de penser des Anglois, de leur littérature & de leur industrie. Ces extraits contiennent quelques anecdotes. En voici une tirée de la Gazette universelle du 11 Août. Un chirurgien de Paris, s'étant rendu à St Denis

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

pour y voir les tombeaux des Rois de France, se jeta à genoux devant celui de Charles VIII. Que faites - vous, lui dit un religieux de l'abbaye ? Cette tombe ne renferme pas les reliques d'un Saint. Je le fais, lui dit le chirurgien ; mais si celui qui est dans ce tombeau n'est pas un Saint pour vous, il l'est pour moi : c'est lui qui a apporté en France une maladie qui m'a fait gagner 150000.

L'Observateur rapporte d'après le London Chronicle du même mois, qu'il y a dans la province de Kent un gentilhomme, qui a été l'ami particulier du célèbre Prior : il vit dans sa terre & est âgé de cent vingt - deux ans ; il se nomme M. *Fleet-Wood Shepherd*.

Institutions mathématiques, servant d'introduction à un cours de philosophie à l'usage des universités de France, ouvrage dans lequel on a renfermé l'arithmétique, l'algèbre, les fractions ordinaires & décimales, l'extraction des racines quarrées & cubiques, le calcul des radicaux & des exposans, les raisons, proportions & progressions arithmétiques & géométriques ; les logarithmes, les équations, les problèmes indéterminés, la théorie de l'infini, les

OCTOBRE. 1770. 85

combinaisons, la géométrie & trigonométrie ; la méthode de lever les plans, la mesure des terrains, la division des champs & le nivellement, les sections coniques & les principes du calcul différentiel & du calcul intégral, & plusieurs connoissances utiles aux militaires. Les matières sont traitées clairement & mises à la portée des commençants. Par M. l'Abbé Sauri, ancien professeur de philosophie de l'université de Montpellier, vol. *in-8°*. A Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie.

Ce bon livre élémentaire a obtenu les suffrages des personnes versées dans les mathématiques, & de tous ceux qui recherchent dans ces sortes d'ouvrages classiques la méthode & la clarté. Il sera mis pour cette raison avec fruit entre les mains des jeunes gens pour lesquels on ne peut trop faciliter l'étude des sciences abstraites. C'est aussi le jugement qu'en a porté l'académie royale des sciences. Cette académie a jugé sur le rapport de MM. d'Alembert & l'Abbé Bossut : « Que cet ouvrage étoit fait avec clarté ; qu'il avoit » l'avantage de renfermer un assez grand

86 MERCURE DE FRANCE.

» nombre de choses dans un volume de
» médiocre grosseur , & qu'il y avoit tout
» lieu de penser qu'il pourra être utile aux
» commençans & sur-tout aux jeunes étu-
» dians en philosophie auxquels il est
» principalement destiné. »

Épître à M. Petit , docteur - régent de la faculté de médecine de l'université de Paris , membre des académies royales des sciences de Paris & de Stockholm , &c. Par M. Leclerc de Montmerci , avocat au parlement & docteur en droit de la faculté de Paris 1770 , in-8°. de 88 pages. A Paris , chez Gogué , libraire , quai des Augustins.

L'amitié a dicté cet épître qui a plus de deux mille vers , car l'amitié aime volontiers à s'épancher. Les connoissances variées que le poëte y a répandues & les louanges qu'il donne à plusieurs hommes illustres de nos jours pourront intéresser le lecteur & lui plaire.

Ouvrages de M. Lesley , contre les Déistes & les Juifs avec des défenses , & un traité du jugement particulier & de l'autorité en matière de foi ; traduits de l'anglois sur la VII^e. édition ; par

le R. P. Houbigant , Prêtre de l'Oratoire; vol. *in* 8°. A Paris, chez A. M. Lottin l'aîné , libraire-imprimeur, rue St Jacques , près de St Yves , au coq.

Charles Lesley, fils du docteur Jean Lesley, qui étoit évêque protestant de Clogher en Irlande, avoit étudié la jurisprudence avant de se livrer à la théologie. Il prit les ordres en 1680 selon le rit anglican, fut fait chancelier de l'église de Connor en 1687, & mourut en 1722. Les différentes positions où se trouva Lesley, ou plutôt son goût pour les écrits polémiques, lui fit composer plusieurs ouvrages tant théologiques que politiques. Le P. Houbigant a rassemblé dans le recueil que nous annonçons ceux de ces écrits qui peuvent être d'une utilité plus particulière aux théologiens & à tous ceux qui veulent se mettre en garde contre les objections des Juifs, des Presbytériens, des Quakers, des Sociniens, &c. Comme Lesley avoit beaucoup vécu avec ces différentes sectes, il avoit étudié leurs principes, leurs difficultés, leurs objections; & il les a puissamment combattus dans différens écrits très recherchés encore aujourd'hui par la méthode vive & serrée de l'écrivain. Ces écrits ont été imprimés

88 MERCURE DE FRANCE:

en anglois dans un volume *in-8°*. qui contient 1°. une méthode courte & aisée contre les Déistes ; 2°. Une méthode courte & aisée contre les Juifs ; 3°. Une défense de la méthode contre les Déistes ; 4°. Une lettre concernant le dieu des Siamois ; 5°. Une lettre de l'auteur à un déiste converti ; 6°. La vérité du christianisme démontrée , dialogue entre un Chrétien & un Déiste ; 7°. Une dissertation sur le jugement particulier & l'autorité en matière de foi. De ces sept ouvrages le traducteur n'a omis que le sixième , où le Théologien Anglois se contente de mettre en dialogues ce qu'il avoit dit dans ses deux méthodes. Comme Lesley suivoit les préjugés de l'église anglicane, on trouvera dans son dernier traité quelques objections contre l'église romaine. Le traducteur ne les a point dissimulées ; & il s'est réservé de les combattre dans ses savantes notes.

Matière médicale , extraite des meilleurs auteurs , & principalement du traité des médicamens de M. de Tournefort & des leçons de M. Ferrein ; par M. *** , docteur en médecine ; 3 vol. *in-12*. A Paris , chez Deburre , fils

OCTOBRE. 1770. 89
jeune, libraire, quai des August. près
le pont St Michel à St Paul.

L'étude de la médecine a deux objets principaux; la connoissance des maladies & celle des médicamens. Les médicamens se tirent des trois règnes. Le règne végétal est celui qui en fournit le nombre le plus considérable. Aidé des lumières de la saine physique, on est aujourd'hui à portée de ranger les médicamens sous des classes méthodiques. L'illustre botaniste Tournefort a beaucoup contribué par ses recherches aux progrès de la science des médicamens. Ses leçons, au jardin du Roi & au collège royal, ont été recueillies par plusieurs de ses disciples; on doit, à l'un d'entr'eux, l'ouvrage qui a pour titre : *Traité de la matière médicale*, Paris 1717, 2 vol. in-12. Le sçavant M. Ferrein s'est également occupé de cet objet dans ses cours, tant publics que particuliers. La méthode qu'il a suivie pour rendre l'étude des médicamens moins épineuse est simple, vraie & facile à saisir. Un médecin, qui se glorifie d'avoir été son disciple, s'étant proposé de donner une nouvelle édition de la matière médicale de Tournefort, a pensé avec raison qu'il ne pouvoit rien faire de

mieux que d'adopter le plan de M. Ferrein. Les explications de ces deux habiles professeurs se trouvent par ce moyen réunies & comme fondues ensemble dans les trois volumes que nous venons d'annoncer, ce qui augmente le mérite de cette nouvelle édition. Ce traité de matière médicale peut être regardé comme faisant partie du cours de *médecine pratique*, publiée l'année dernière. Ces deux ouvrages se prêtent un secours mutuel. L'un fait connoître les différentes maladies & la manière de les combattre; l'autre donne l'histoire des moyens qui doivent être employés.

Le Père avare, ou les malheurs de l'éducation; contenant une idée de ceux de la Colonie des C***. 3 vol. in-12. A Paris, chez Desfontaines de la Doué, libraire, rue St Jacques.

D'Erigny, c'est le nom du Père avare, parvenu du sein de la pauvreté à la plus haute fortune, & avide de distinctions de tout genre, chercha à s'en procurer avec de l'or. Il crut qu'on achetoit de même le plaisir, & il le marchanda. Des femmes perdues lui firent payer chèrement des faveurs qu'elles prodiguoient ailleurs.

D'Erigny se ressouvenoit cependant qu'il avoit été pauvre ; mais il ne se rappeloit son premier état , que pour outrer la parcimonie dans le secret de sa maison , & refuser à son fils unique tous les moyens de s'occuper utilement , de s'instruire & de s'éclairer. Aussi ce jeune homme devint tout-à-coup le jouet de sa crédulité , de ses passions & de son ignorance. Des femmes , qui n'ont pour toute fortune qu'un peu d'appas & beaucoup d'artifice , abusent de sa foiblesse , & lui mettent le bandeau de l'amour sur les yeux pour mieux le dépouiller. Leurs feintes caresses le précipitent dans des dépenses énormes , auxquelles il ne peut subvenir que par des emprunts ruineux , des bassesses & même des vols-faits dans la maison paternelle. Lorsque ses ressources sont épuisées , il devient un objet de mépris pour ces mêmes femmes qu'il a comblées de biens. Il apprend à les connoître , mais trop tard. Livré à l'ignominie de sa conduite , en proie aux regrets les plus cuisans , pressé par ses créanciers , & craignant les menaces d'un père irrité , il se réfugie dans les pays étrangers. Il y fait des connoissances qui le précipitent dans de nouveaux égare-

92 MERCURE DE FRANCE.

mens. Il s'oublie même , au point d'abuser de la confiance d'une mère de famille pour séduire sa fille. Il se sert du pouvoir qu'il a sur cette fille , pour enlever un dépôt d'argent qu'il remet entre les mains d'une comédienne. Celle-ci imagine facilement une ruse pour s'approprier l'argent , & se débarrasser de l'homme vil qui le lui apporte. Le jeune d'Erigny n'a plus d'autre ressource que de changer de nom , & de se mettre aux gages d'une troupe de comédiens. Il passe plusieurs mois dans cet état d'avilissement. Quelques aventures qui lui arrivent l'obligent de déclarer son vrai nom & sa famille , qui ignoroit le lieu de sa retraite. Une mère oublie aisément les égaremens de son fils , & Madame d'Erigny engage son mari à rappeler leur fils unique , & à lui donner un état. Le jeune d'Erigny , dans le sein de sa famille , & jouissant d'une partie de sa fortune , se fit d'abord quelque peine de se répandre dans les sociétés. Il craignit qu'on ne se rappelât ses anciens égaremens ; « mais il fut » bien-tôt convaincu , nous dit-il , dans » ses Mémoires , qu'il n'est point de » désordres que l'éclat de la richesse ne » couvre ; & que nos actions , quelque

30 criminelles qu'elles puissent être , sont
 30 moins la mesure de l'accueil que le pu-
 30 blic nous fait , que l'air d'importance &
 30 l'appareil fastueux qui nous environne ;
 30 mille regards surpris tombèrent sur
 30 moi ; aucun n'étoit chargé de ces dé-
 30 dains repoussans que j'avois tant ap-
 30 préhendés ; on me considéroit avec
 30 des yeux d'envie ; on m'abordoit avec
 30 un sourire caressant ; toute l'attention
 30 se portoit sur l'opulence qui relevoit ma
 30 personne & mon équipage. Les fautes
 30 que j'avois commises étoient dans l'ou-
 30 bli ; on ne voyoit en moi que la dé-
 30 coration extérieure : je fus étonné de
 30 trouver tant d'indulgence ; j'en conclus
 30 que l'enveloppe brillante de l'homme
 30 riche est un rempart qui le garantit
 30 des traits de la curiosité & de la haine ,
 30 & par-là , comme dans un sanctuaire
 30 impénétrable , à l'abri des voiles pré-
 30 cieus qui l'entourent , il peut tout faire
 30 impunément. Cette réflexion jeta de
 30 profondes racines dans mon cœur , &
 30 devinrent bien-tôt sourdement le prin-
 30 cipe de nouveaux égaremens. » Une
 femme aimable & vertueuse qu'on lui
 fit épouser , ne put le distraire de ses
 malheureux penchans. Son époux infidèle

la respecta assez peu pour la rendre victime du fruit de ses débauches. Le venin dont il étoit lui-même infecté , jeta dans son caractère un fond de tristesse & de mélancolie qui le rendit odieux à ses propres yeux & injuste envers tout le monde. Ses réflexions sur sa conduite aigriroient encore son humeur farouche. La vue d'un homme de bien étoit pour lui un supplice , & il fut assez pervers pour supposer des crimes à un vieillard respectable , qui n'avoit d'autre tort auprès de lui , que d'avoir su gagner l'estime du public par la pratique des vertus. Cette lâche intrigue se découvre : d'Erigny est dénoncé à la Justice. On le poursuit. Sa famille s'assemble , & ne voit d'autre parti pour le soustraire au supplice ignominieux qui l'attendoit , que de le faire partir pour les Isles. Il est transporté dans l'Isle de C***. On voit , avec une sorte d'intérêt , ce malheureux expatrié , montrer un cœur sensible aux maux de la Colonie , & nous offrir la pathétique image d'une troupe de Colons , qui , ayant tout quitté , patrie , parens , amis , pour procurer quelque soulagement à leur famille , ne trouvent,

que la disette, les maladies & la mort. Ce tableau effrayant, & l'impression douloureuse qu'il fait sur le lecteur, ne peut être effacé que par l'image satisfaisante d'un village entier que d'Erigny, de retour en France, édifie par ses bienfaits. C'est dans ce hameau que, sous le nom de Silvain, il apprend à distinguer le vrai bonheur, d'avec ce qui n'en a que l'apparence. Il recouvre enfin la paix de l'ame & une épouse vertueuse qui n'avoit jamais cessé de lui être attachée.

L'homme qui n'est pas sans entrailles & qui a négligé l'éducation de ses enfans, pourra un jour verser sur sa faute bien des larmes amères. Il se convaincra du moins, en lisant ces Mémoires, que la bonne éducation est la meilleure richesse que l'on puisse laisser à des enfans; que c'est la voie la plus sûre pour les conduire au bonheur. « O vous ! s'écrie
 » d'Erigny, à la fin de ses Mémoires,
 » qui dissipez d'immenses richesses en
 » frivolités, à payer de faux plaisirs;
 » comme vous, je les acheterai au poids de
 » l'or; comme vous, fuyant le vuide de
 » mon ame, dévoré d'inquiétudes & de
 » regrets, plus je cherchois le bonheur
 » par la prodigalité, plus j'étois mal-

96 MERCURE DE FRANCE:

» heureux ! Puissiez-vous , comme moi ;
» faire l'essai des délices inestimables
» qui suivent les sentimens de bienveil-
» lance envers les malheureux , & les se-
» cours que l'on fait verser dans leur
» sein. «

*Avis aux Mères qui veulent nourrir leurs
Enfans.* Seconde édition , revue &
considérablement augmentée. Par Ma-
dame L. R. in-12. petit format ; chez
Didot le jeune , libraire , Quai des
Augustins.

Il paroîtra assez étonnant que l'on soit
obligé d'écrire pour indiquer la meilleure
manière de réussir à nourrir. C'est une
chose si naturele & si aisée , que , si les
mères étoient livrées à elles-mêmes ,
aux seules indications de la nature , &
sur-tout sans conseils & sans système ,
elles réussiroient sans peine & sans dou-
leur. C'est donc moins pour dire ce
qu'il faut faire dans les commencemens ,
que pour avertir de ce qu'il faut éviter ,
que Madame L. R. publie ce traité. « J'ai
» observé , ajoute cette Dame estimable ,
» les causes des difficultés qu'ont éprou-
» yées plusieurs mères en voulant rem-
» plir

» plir le devoir si louable d'allaiter leurs
 » enfans. C'est l'intérêt que je prends à
 » ces dignes mères, à celles qui voudront
 » les imiter, & aux enfans, qui m'enga-
 » ge à publier mes observations & le ré-
 » sultat de mon expérience. J'ai moi-
 » même été victime, jusqu'à un certain
 » point, des mauvais conseils & des pré-
 » jugés. J'aurois eu bien de la peine de
 » moins à ma première nourriture si j'eus-
 » se été seule avec mon enfant, ou que
 » j'eusse sçu ce que je vais communiquer.
 » Je n'ai pas la science des médecins,
 » mais j'ai l'expérience pratique. Je ne
 » dirai rien donc que je ne sois sûre. J'ai-
 » me mieux ne pas dire tout ce qui est
 » relatif à la première éducation des en-
 » fans que de risquer d'induire quelqu'un
 » en erreur. »

Ce petit traité, si intéressant pour l'hu-
 manité, ne pouvoit manquer d'obtenir le
 suffrage de la faculté de médecine de Pa-
 ris. Cette faculté exhorte les mères à s'y
 conformer exactement. Par-là elles évi-
 teront bien de maux, & conserveront à
 l'état bien des sujets qui sont la victime
 de la méthode qu'on n'est que trop dans
 l'usage de suivre.

98 MERCURE DE FRANCE.

La Mimographe, ou idées d'une honnête femme pour la réformation du théâtre national. A Amsterdam & à la Haye : A Paris, chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française; & Edme, libraire, quai des Augustins, sous la porte du grand couvent; vol. in-8°. de 450 pages. Prix, 4 liv. 16 sols.

Un écrivain anonyme qui a beaucoup d'esprit & beaucoup d'idées singulières, publia l'année dernière le *Pornographe*, ouvrage vraiment singulier, pour ne rien dire de plus, dans lequel il proposoit les moyens de prévenir les malheurs qu'occasionne le *publicisme* des femmes. Il expose aujourd'hui dans ce nouveau volume divers articles de réforme pour remédier à plusieurs inconvéniens qui accompagnent le théâtre. Le principal & le plus singulier en même-tems seroit de supprimer les comédiens de profession & de leur substituer des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe pour lesquels la déclamation seroit un exercice libre, honorable, & qu'ils pourroient cultiver sans renoncer aux emplois de la société. Il seroit peut-être nécessaire auparavant de

reformer nos usages, notre façon de penser & de nous rappeler aux institutions des Grecs. Quoiqu'il en soit, l'auteur a composé son ouvrage en forme de lettres dont la partie historique retrace l'avanture d'un mari qui, méconnoissant les véritables plaisirs du cœur, néglige une épouse aimable & vertueuse pour s'attacher à une fille de théâtre. Les héros de cette avanture sont les mêmes qui ont paru dans l'intrigue qui sert d'enveloppe au *Pornographe*, mais considérés dans d'autres circonstances. Tout ceci est accompagné de citations, de notes, d'observations qui ne présentent au premier coup d'œil qu'un assemblage de matériaux pour un vaste édifice. Comme l'esprit & l'érudition sont répandues dans ces notes, le lecteur pourra les parcourir ou pour s'instruire ou pour s'amuser. Mais le fréquent néologisme de l'auteur le rebutera quelquefois. Ce n'est point cependant que, parmi les expressions nouvelles qu'il essaie d'introduire, il n'y en ait d'heureuses, & d'autant plus admissibles qu'elles tirent leur origine de mots actuellement en usage.

La mimographe a rassemblé dans une de ses notes ce que différens auteurs nous

E ij

ont dit sur les spectacles pantomimes des Anciens. Cet écrivain auroit dû nous suggérer ici quelques moyens propres à renouveler parmi nous ce genre de spectacle nécessaire , sur-tout dans les fêtes & les assemblées publiques , pour amuser une multitude innombrable de spectateurs. Le drame pantomime , dont nous ne connoissons point assez les ressources , pourroit devenir un spectacle intéressant entre les mains d'un compositeur de musique qui seroit homme de génie. Ce musicien , privé du secours des paroles , se verroit obligé d'y suppléer en donnant à sa musique un caractère très - marqué & très expressif. Il lui seroit peut - être nécessaire pour amener les airs de mouvement & de passion de son spectacle pantomime , d'y introduire une sorte de récitatif obligé qui seroit joué par l'acteur pantomime. En effet , si les airs sont les expressions de la passion exaltée , on doit supposer que quelque cause a donné lieu à cette vive expression , & c'est la nécessité d'amener cette cause & de la faire connoître au spectateur qui doit rendre le récitatif indispensable non-seulement dans le drame vocal , mais encore dans le drame pantomime. Une musique pit-

toresque ajouteroit aux gestes de l'acteur pantomime , les développeroit , les échaufferoit même & leur donneroit cette énergie nécessaire pour faire impression. Comme il seroit facile de doubler l'orchestre & que la représentation pantomime pourroit être vue de très - loin , on conçoit qu'aucun spectacle ne seroit plus propre à amuser une nombreuse assemblée. C'est aussi une des principales raisons qui l'avoit fait adopter par les Romains , dont les amphithéâtres contenoient souvent plus de vingt mille spectateurs.

Observations physiques & morales sur l'instinct des animaux , leur industrie & leurs mœurs. Par Hermann Samuel Reimar , professeur de philosophie à Hambourg , & membre de l'académie impériale des sciences de Petersbourg. Ouvrage traduit de l'allemand sur la dernière édition , par M. H*** de L** , 2 vol. in - 12. A Amsterdam , chez Changuion ; & se trouve à Paris , chez Jombert fils , rue Dauphine.

L'auteur de cet ouvrage , M. Reimar , est mort , il y a environ deux ans , à Hambourg sa patrie , avec la réputation d'un bon citoyen , d'un observateur exact &

E iij

d'un physicien éclairé. Personne jusqu'ici n'a développé avec autant d'exactitude & dans un aussi grand détail que ce professeur les instincts des animaux dont il distingue trois espèces, des instincts mécaniques, des instincts représentatifs & des instincts spontanés ou volontaires. Les premiers appartiennent au corps; ce sont des mouvemens organiques qui, sans aucun sentiment ni aucun choix de l'animal, portent la machine à exécuter certaines actions pour l'entretien & la conservation de la vie. Les instincts représentatifs sont des dispositions de l'ame qui la portent à connoître les objets, selon leur rapport avec l'état présent ou passé du corps auquel elle est attachée. A l'égard des instincts volontaires l'auteur les définit des efforts spontanés de l'ame qui la portent à rechercher & à se procurer, autant qu'il dépend d'elle, les objets qui, selon le sentiment de la perception qu'elle en a, lui promettent du plaisir, & à craindre & éviter tout ce qui la menace de quelque sensation douloureuse. Ces instincts spontanés sont ceux que l'on désigne communément par le simple mot d'instinct *impetus*: cependant, ajoute M. Reimar, il nous semble convenir aussi proprement aux deux autres espèces, qui

consistent également dans un penchant naturel pour certaines actions & dans l'activité de certaines forces : on ne sçauroit même parvenir à une entière connoissance des instincts des animaux, sans recourir aux instincts mécaniques & aux instincts représentatifs.

Comme l'auteur s'est principalement appliqué à généraliser ses observations, son ouvrage plaira peut-être moins au commun des lecteurs que s'il eût commencé par donner une description détaillée du genre de vie & des opérations, soit d'un animal, soit d'un autre. Cette description particulière, par sa variété & par les faits qu'elle présente, soutient l'attention & pique beaucoup plus la curiosité que tout ce qui n'est que général. La traduction de ce bon ouvrage a été faite avec soin, & le traducteur l'a enrichi de quelques notes utiles.

ACADÉMIES.

I.

Marseille.

L'ACADÉMIE des belles-lettres, sciences & arts de Marseille a proposé pour sujet

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

du prix de poésie qu'elle adjugera le 25
Août 1771, *la Corse sous les loix de la
France.*

Les ouvrages seront adressés , francs de
port à M. Mourrain , secrétaire perpé-
tuel de l'Académie , & ils ne seront reçus
que jusqu'au 15 Mai inclusivement. Le
prix est une médaille d'or de la valeur de
300 liv.

I I.

Lyon.

L'Académie des sciences , belles - let-
tres & arts de Lyon , propose pour le prix
de mathématiques fondé par M. Chris-
tin , qui sera distribué à la fête de St Louis
1772 , le sujet suivant : *Quels sont les
moyens le plus faciles & les moins dispen-
dieux de procurer à la ville de Lyon , la
meilleurs eau , & d'en distribuer une quan-
tité suffisante dans tous ses quartiers.*

Les eaux de puits , presque toujours
désagréables , sont généralement recon-
nues pour mal-saines , lorsque les puits
sont placés dans l'enceinte d'une ville
peuplée. Les eaux de rivières & celles des
sources choisies sont au contraire les plus
pures & les plus salubres.

La ville de Lyon est située au confluent de deux grandes rivières, & entourée de collines qui fournissent les eaux saines & abondantes; cependant ses habitans, dans le plus grand nombre de ses quartiers, n'usent que des eaux de puits.

Tels sont les objets du problème proposé. L'Académie exige des auteurs qui voudront le résoudre, de déterminer la qualité des eaux qu'ils indiqueront, d'assigner la quantité nécessaire à la consommation, & de joindre à leurs projets le plan des machines qu'ils voudront employer, le calcul de leur produit & de leur entretien, celui des nivellemens nécessaires, & le devis des frais.

Toutes personnes pourront aspirer à ce prix. Il n'y aura d'exception que pour les membres de l'académie, tels que les académiciens ordinaires & les vétérans. Les associés, résidans hors de Lyon, auront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des mémoires sont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'une manière lisible.

Les auteurs mettront une devise à la tête de leurs ouvrages; ils y joindront un billet cacheté qui contiendra la même devise, avec leurs nom, demeure & qua-

106 MERCURE DE FRANCE.

lités. La pièce qui aura remporté le prix sera la seule dont on ouvrira le billet.

On n'admettra point au concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connoître directement ou indirectement avant la décision.

Les ouvrages seront adressés, sans de port, à Lyon : à M^j de la Tourrette, conseiller à la cour des monnoies, secrétaire perpétuel pour la classe des sciences, rue Boissac.

Ou à M. Bollioud Mermer, secrétaire perpétuel pour la classe des belles-lettres, rue du Plat.

Ou chez Aimé de la Roche, imprimeur-libraire de l'académie, aux Halles de la Grenette.

Les Sçavans Etrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontières de la France, mais qu'ils doivent aussi commettre quelqu'un pour affranchir ces paquets depuis la frontière jusqu'à Lyon, sans quoi les mémoires ne seroient point admis au concours.

Aucun ouvrage ne sera point reçu après le premier Avril 1772. L'Académie, dans une assemblée publique qui suivra immédiatement la fête de St Louis, proclamera la pièce qui aura mérité les suffrages.

Le prix est une *médaille d'or* de la valeur de 300 liv. Elle sera donnée à celui qui, au jugement de l'académie, aura fait le meilleur mémoire sur le sujet proposé.

Cette *médaille* sera délivrée à l'auteur même qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part, dressée en bonne forme.

Prix des Arts pour l'année 1771.

La même Académie avoit proposé pour le sujet du concours de l'année 1765, de *trouver le moyen de durcir les cuirs, &c.* elle continua ce sujet pour l'année 1768, le prix étant double; mais, les mémoires qui lui sont adressés n'ayant aucunement rempli ses vues, elle fut dans le cas de réserver un prix triple, ou trois médailles de cent écus chacune, pour l'année 1771. Elle délibéra dès-lors de ne fixer dans cette occasion aucun sujet déterminé à ceux qui voudroient concourir; elle annonça, par un programme particulier, qu'en l'année 1771, elle décerneroit le prix triple à celui qui, sous la forme des mémoires qu'on adresse aux académies, lui communiqueroit *la découverte la plus utile dans les arts, en établissant que cette découverte lui appartient, & n'est pas an-*

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

*érieure à la date du premier programme ,
publié le 30 Août 1768.*

L'académie desire que ceux qui voudront concourir , se conforment aux conditions ordinaires énoncées dans le programme ci-dessus pour l'année 1772 , & qu'ils joignent à leurs mémoires, les figures, les plans ou les modèles qui seront relatifs à leurs découvertes. Les mémoires ne seront point admis passé le premier Avril 1771 ; la distribution se fera dans l'assemblée publique qui suivra la fête de St Louis.

Prix de Physique pour l'année 1773.

L'Académie avoit proposé le sujet suivant , pour le prix de physique qu'elle devoit adjudger cette année 1770 :

Déterminer quels sont les Principes qui constituent la Lymphe ; quel est le véritable organe qui la prépare ; si les vaisseaux , qui la portent dans toutes les parties du corps , sont une continuation des dernières divisions des artères sanguines , ou si ce sont des canaux totalement différens & particuliers à ce fluide ; enfin quel est son usage dans l'économie animale.

Les auteurs , qui ont concouru , n'ayant pas entièrement rempli les vues de l'aca-

démie, elle a cru devoir continuer le même sujet à l'année 1773, sans néanmoins rejeter du concours les mémoires qui y ont été admis; elle s'empresse même de donner des éloges à celui qui porte ces mots pour devise : *Cui lecta potenter erit res, nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.* Hor. L'auteur lui paroît très en état d'approfondir davantage cette matière importante. Elle invite particulièrement ceux qui voudront s'en occuper, à déterminer par des expériences, la nature de la *lymphe* comparée aux autres humeurs, & à décrire son cours dans toute l'habitude du corps.

Le prix, consistant en une médaille d'or, de la valeur de cent écus, sera double. Les conditions sont les mêmes que celles du programme ci dessus, pour l'année 1772; avec cette seule différence que, dans la vue de donner plus de tems à l'examen des mémoires & à la vérification des expériences, l'académie exige qu'ils lui soient remis dans le courant du mois de Janvier 1773, après lequel tems ils ne seront plus admis. La distribution du prix se fera après la fête de St Louis.

112 MERCURE DE FRANCE.

établissent les indications dans les différens sièges , les diverses espèces & les divers états ; qu'ils remontent aux principes qui y donnent lieu ; qu'ils déterminent la manière de les reconnoître , en donnent une théorie satisfaisante ; qu'ils indiquent les meilleurs spécifiques connus dans tous les cas , en démontrant leur pouvoir ou leur suffisance ; qu'ils donnent enfin , s'il est possible , de nouvelles vues sur les découvertes à faire , & sur les moyens d'y parvenir.

L'académie invite aussi les auteurs , à dresser des tables raisonnées , qui contiennent l'extrait de ce qu'ils auront dit ou rapporté de plus essentiel.

Les conditions d'ailleurs sont les mêmes que celles qui sont énoncées dans le programme ci-dessus , pour l'année 1772 ; à l'exception néanmoins que l'académie exige que les mémoires lui soient rendus dans le courant du mois de Janvier 1773 , passé lequel tems , ils ne seront plus admis. La distribution sera faite dans la même séance que celle du prix précédent.

L'académie croit devoir renouveler ici l'avis qui concerne l'affranchissement des paquets ; elle a été contrainte ,

OCTOBRE. 1770. 113
à regret , de laisser à la poste , un mémoire envoyé d'un bureau de Flandres , nommé *St. Nicolas près de Gand* , ce mémoire n'ayant pas été affranchi depuis la frontière jusqu'à Lyon , comme l'exige le programme de l'académie , conformément à l'usage de tous les Corps littéraires de l'Europe.

I I I.

Montauban.

L'Académie a célébré , selon son usage , la fête de St Louis. Elle a assisté le matin à une messe suivie de l'*Exaudiat* pour le Roi & du panégyrique du Saint , prononcé par le R. P. Martin , prieur des carmes de cette ville.

Elle a tenu à quatre heures de relevée , une assemblée publique dans la grande salle de l'hôtel-de-ville , suivant le règlement qui lui a été donné par le Roi.

M. de Saint-Hubert , chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis , directeur de quartier , a ouvert la séance par des vers agréables , & a ensuite annoncé le sujet de l'assemblée.

M. l'Abbé Bellet a lu un discours en vers , où *la Patrie représente ses droits à ses*

114 MERCURE DE FRANCE.

enfants , & les maux auxquels elle desire qu'ils apportent du remède.

Cette lecture a été suivie de celle d'une épître aux Dames sur *les modes littéraires*, par M. l'Abbé Teulieres , où il compare ces modes à celles de la parure , pour en conclure que les unes altèrent & corrompent l'art , quand les autres l'égaient & l'embellissent quelquefois.

M. de Savignac , président de la cour des aides , a lu des *Stances* sur le *doute raisonnable* , à Mde de * * * , par M. le chevalier de Malartic la Devèze , capitaine au régiment de Vermandois , l'un des académiciens.

M. l'Abbé Bellet a lu un discours où , après avoir dit que *la Vérité est un trésor dont l'acquisition fait l'opulence & la gloire des Académies* ; il a indiqué les moyens les plus propres à leur en assurer la possession dans tous les genres.

M. de St Hubert a recité des *Stances*, qu'il a appelées *la Philosophie de l'honnête Homme* ; & d'un pinceau également léger & philosophique il a tracé des maximes dont il seroit à souhaiter que la pratique fût suivie dans la société.

Le prix de poésie a été adjugé à une ode, dont le R. P. Lombart, de la Doctrine Chrétienne, l'un des professeurs du col-

OCTOBRE. 1770. 115

lège de l'Esquille, à Toulouse, s'est déclaré l'auteur, & dont M. de Broca, conseiller à la cour des aides, a fait la lecture.

La séance a été terminée par la distribution du programme suivant.

L'Académie des belles-lettres de Montauban distribue tous les ans, le 25 Août, fête de St Louis, un prix d'éloquence, fondé par M. de Latour, doyen du chapitre, l'un des trente de la même académie. Ce prix est une médaille d'or, de la valeur de 250 liv. portant d'un côté les armes de l'académie, avec ces paroles dans l'exergue: *Academia Montalbanensis fundata auspice LUDOVICO XV, P. P. P. F. A. imperii anno XXIX*: & sur le revers, ces mots renfermés dans une couronne de laurier; *Ex munificentia viri academici D. D. Bertrandi de la Tour, Decani Eccl. Montalb. M. DCC. LXIII*. Il est destiné à celui qui se trouvera avoir fait le meilleur discours sur un sujet relatif à quelque point de morale, tiré des livres saints.

Le sujet de ce discours sera pour l'année 1771.

Le désintéressement est la marque la moins équivoque d'une grande ame : conformément à ces paroles de l'écriture : Divitias nihil esse duxi. Sap. VII. 8.

116 MERCURE DE FRANCE.

Les auteurs sont avertis de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé, d'éviter le ton de déclamateur, de ne point s'écarter de leur plan, & d'en remplir toutes les parties avec justesse & avec précision.

Les discours ne seront, tout au plus, que de demie heure, & finiront par une courte prière à JESUS-CHRIST.

On n'en recevra aucun, qui n'ait une approbation, signée de deux docteurs en théologie.

Le prix de 1770, ayant été réservé, l'académie le destine à une ode ou à un poëme, dont le sujet sera :

Les grands hommes dégradés dans le sein de la mollesse.

Le prix du poësie qu'elle a distribué, a été adjugé à une ode, qui a pour sentence : *Landemus viros gloriosos quorum pietates non defuerunt.* Eccl. 44.

Les auteurs ne mettront point leur nom sur leurs ouvrages, mais seulement une marque ou paraphe, avec un passage de l'écriture-sainte, ou d'un père de l'église, qu'on écrira aussi sur le registre du secrétaire de l'académie.

Ils feront remettre leurs ouvrages par tout le mois de Mai prochain, entre les mains de M. l'abbé Beller, secrétaire

OCTOBRE · 1770. 117
perpétuel de l'académie, en sa maison,
rue Cour-de-Toulouse.

Le prix ne sera délivré à aucun , qu'il ne se nomme , & qu'il ne se présente en personne , ou par procureur , pour le recevoir & signer le discours.

Les auteurs sont priés d'adresser à M. le secrétaire , trois copies lisibles de leurs ouvrages , & d'affranchir les paquets qui sont envoyés par la poste.

I V.

Académie étrangère.

L'académie royale des beaux arts de Parme a tenu sa séance publique le 29 Avril 1770. pour la distribution des prix de peinture & d'architecture. Elle a couronné dans la peinture , le tableau qui a pour devise : *Volat dubiis victoria pennis*. Il est de M. Spirito Antonio Gibelin , demeurant à Rome , & élève de M. Coste , professeur de l'académie de peinture de Marseille.

Le prix d'architecture a été remporté par M. François Jourdan , élève de M. Petitot , architecte & professeur royal. Son dessein avoit pour devise : *Aspiras primo fortuna labori*,

118 MERCURE DE FRANCE.

L'académie propose pour sujet du prix de peinture , pour le concours de l'année 1771 , » Annibal , vainqueur , qui , du » haut des Alpes , jette pour la première » fois un coup d'œil sur l'Italie. « Ce sujet est emprunté de ce beau sonnet de l'abbé Frugoni.

Ferocemente la visiera bruna
Alzò sull' Alpe l'affrican guerriero
Cui la vittrice militar fortuna
Splendea negli atti del sembiante altero:

Rimise Italia , e qual chi in petto aduna
Il giurato sull' ara odio primiero
Malignorise , non credendo alcuna
Parte sicura del nimico impero.

Indi col forte immaginar rivolto
Alle venture memorande imprese
Tacito , e tutto in suoi pensier raccolto:

Sequendo il genio , che per man lo prose ,
Coll' ire ultrici , & le minacce in volto ,
Terror d'Aufonia , e del Tarpio discese.

L'académie demande qu'Annibal soit représenté dans le moment , que , levant

la visière de son casque , & se retournant vers le génie qui le prend par la main , il remarque de loin les belles campagne d'Italie. La joie qu'il ressent intérieurement perce dans ses yeux , & l'on doit voir déjà briller sur son front la noble confiance de ses prochaines victoires.

Le sujet du prix d'architecture , est le plan d'un magnifique théâtre , propre à la représentation de toutes sortes de poëmes dramatiques. L'académie dans son programme exige des dessins séparés des plans , coupes & élévations de ce théâtre , & un plan général qui réunisse les différentes parties de sa distribution & de sa décoration intérieure & extérieure. Ce plan doit contenir les formes & les dimensions les plus convénables pour l'emplacement de l'orchestre , des loges , des amphithéâtres & du théâtre , pour le changement de la scène , la pompe & la magnificence de la représentation.

Les architectes qui voudront concourir , auront toujours soin de se rappeler que ce théâtre doit servir alternativement pour la représentation des drames lyriques , tragiques & comiques ; & ils se conformeront , pour la grandeur & l'étendue de l'édifice , à ce qui est aujour-

120 MERCURE DE FRANCE.

d'hui pratiqué dans les premières villes d'Italie.

Le prix de peinture & celui d'Architecture, sont une médaille d'or de cinq onces. Cette médaille aura pour empreinte, les noms augustes du Souverain, & des attributs relatifs à chacun de ces arts. Les concurrens observeront exactement les conditions suivantes.

1°. Ils donneront avis de l'intention où ils sont de concourir, à M. le comte Rezzonico, secrétaire perpétuel, qui les informera s'ils sont admis, ou non.

2°. Après l'admission, s'ils demeurent dans des villes étrangères, ils se présenteront aux académiciens députés par l'académie dans ces villes; &, ces académiciens, que le secrétaire leur indiquera, leur feront connoître les précautions qu'ils auront à prendre sur leurs ouvrages. Dans les villes où il n'y aura point d'académiciens délégués, l'académie s'en rapportera à la bonne foi & à l'honnêteté des concurrens.

3°. Les tableaux & les dessins d'architecture, s'enverront directement à Parme, à l'adresse de M. le comte Rezzonico, secrétaire, dans le courant du mois d'Avril, pour être jugés dans le
mois

OCTOBRE. 1770. 121

moi de Mai ; & les prix seront distribués dans la première assemblée générale.

4°. Chaque concurrent mettra à son tableau ou dessin , une sentence pour sa devise , dont il fera part au seul secrétaire , par une lettre signée de son propre nom. Ceux qui se seront fait connoître à d'autres personnes qu'au secrétaire , ou qui auront sollicité des recommandations , seront exclus du concours.

5°. L'académie exige que chaque concurrent , outre son nom , informe le secrétaire , dans la lettre qu'il lui écrira , de son pays & du maître sous lequel il a étudié.

Les tableaux & les dessins s'enverront à Parme , aux frais des concurrens. Ceux qui auront été couronnés , resteront à l'académie ; les autres seront renvoyés à leurs auteurs , aux dépens de l'académie.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique continue les représentations des Fêtes grecques & romaines. Elle donnera incessamment

II. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

Ajax, tragédie lyrique, dont les paroles sont de Menneffon & la musique de Bertin.

On a accueilli avec vivacité Mlle de Châteaueux, qui a débuté dans le chant. Une voix agréable, moëlleuse & fort étendue fait concevoir les plus grandes espérances de ce jeune sujet qui joint à la beauté de son organe une figure très-intéressante.

*VERS à Mlle de Châteaueux ,
débutante à l'Opéra.*

QUELLE est cette beauté nouvelle
Qui brille à nos regards surpris ?
Châteaueux rassemble autour d'elle
La cour & des jeux & des ris.
Dans ses accens l'Amour soupire ;
Dans ses yeux il place ses traits.
Elle surprend par son sourire,
Et triomphe par ses attraits.
Oui, c'est la reine de Cythère...

Mais, qu'entens-je... quels sons touchans !
Vénus joint-elle à l'art de plaire ,
L'art de séduire par ses chants ?

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a remis sur ce théâtre plusieurs représentations du *Père de famille*, qui a reçu de nouveaux applaudissemens. L'illusion de la scène est parfaite par l'art & l'ensemble du jeu des acteurs. M. Molé, M. Brizart, M^{de} Preville, M^{lle} Doligny sont les personnages mêmes qu'ils représentent. Il n'est pas possible de porter plus loin la vérité de l'action & de donner plus d'énergie, plus d'éclat, plus de feu aux sentimens & aux passions qu'ils font passer dans l'ame du spectateur.

*ENVOI à M^{lle} d'Oigny, de la Comédie
Françoise.*

Aimable élève de Thalie, touchante Doligny, la nature nous a bien favorisés, en vous prodiguant ses dons ! Vos accens pénètrent nos ames ; ils arrachent nos larmes. Quand vous représentez les beaux modèles de fille vertueuse, de rendre amante, d'épouse, de mère affection-

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

née , l'illusion entraîne tous les cœurs sensibles. Nous devons sans doute ce jeu naturel à la délicatesse de votre belle ame , qui vous fait préférer l'innocence des mœurs aux offres les plus séduisantes.

Je vais me permettre quelques réflexions sur votre art , dans la confiance que vous n'attribuerez la franchise de mon examen qu'à mon zèle pour votre gloire , & pour la perfection de l'état que vous honorez par vos vertus.

C'est sans doute à juste titre que la bonne comédie est en possession de charmer nos loisirs ; mais , si pour la goûter , le spectateur doit être pourvu d'un sentiment délicat , le jeu de l'acteur peut seul rendre l'illusion complète. L'expérience fait voir que cette tâche n'est pas facile à remplir ; aussi , dans tous les tems & dans tous les pays , les grands Acteurs ont-ils joui d'une considération justement acquise. En effet , animer les tableaux des heureux génies , qui ont su peindre avec tant de vérité les ridicules , les vices & les vertus , n'est-ce pas en quelque sorte participer à leur gloire ?

Vous pourriez , charmante actrice , renouveler les beaux jours où Melpo-

mène & Thalie exprimoient tour-à-tour, par le même organe, leurs tendres & généreuses passions. Ces deux muses vous y invitent. Que vous manque-t-il pour réussir? Figure heureuse, taille intéressante, organe flexible; la nature vous a tout donné. Jeune & belle Zaire, vous sauriez si bien exprimer les remords! Malheureuse Andromaque, vous nous pénétreriez de ses vives douleurs!

La tragédie demande un ton de voix soutenu, du pathétique dans la déclamation, le port majestueux, la démarche assurée; enfin, jusqu'au développement des bras, il le faut noble & bien marqué; vous auriez tout cela. Pour la sublime sensibilité, l'âme de ce genre, c'est votre triomphe! La célèbre Mademoiselle Gossin ne possédoit pas plus parfaitement cette éminente qualité. Est-ce la délicatesse de votre poitrine qui nous prive de voir reparaître cette tendre actrice dans ses rôles tragiques? Dans ce cas seulement, conservez-vous pour faire long-tems le charme de la touchante comédie!

D***.

Fiiij

COMÉDIE ITALIENNE.

MDE LARUETTE, que ses indispositions avoient obligée de s'absenter pendant quelque tems, a reparu sur la scène dans *la Servante maîtresse* & dans *le Tableau parlant*. Elle a été applaudie avec transport ; & elle a bien justifié les suffrages du Public enchanté de revoir cette actrice admirable par l'intelligence & la finesse de son jeu, par l'art & le goût exquis qu'elle met dans son chant, & par le charme d'une voix légère & argentine, qu'elle conduit & qu'elle ménage avec une adresse qui lui est particulière.



*DÉTAIL des Fêtes & Spectacles donnés
à Versailles à l'occasion du mariage de
Monseigneur le Dauphin. (1)*

LA cérémonie de ce Mariage auguste ayant été fixée au 16 Mai, la Chapelle & les Appartemens avoient été disposés & ornés de la manière suivante.

On avoit construit & placé au pourtour du Sanctuaire & dans les Tribunes de la Chapelle des gradins à six rangs, afin de procurer au public la facilité de voir la Cérémonie. Tous ces gradins portoient des appuis peints en marbre, & masquoient un couloir, pratiqué au-dessous, pour communiquer d'un endroit à l'autre. Dans la Tribune du Roi étoit un amphithéâtre, des-

(1) Les notices, répandues dans quelques Journaux, des fêtes & des spectacles qui ont eu lieu à la Cour dans cette circonstance, se trouvant éparées, & d'ailleurs n'en offrant qu'un précis non-suffisant; on a cru devoir réunir tout ce qui y a rapport, & le placer dans le Journal de la Nation, qui en est le dépositaire naturel. On auroit fort désiré de satisfaire plutôt l'empressement du Public sur cet objet; mais pour rendre un compte exact de ces fêtes, & pour ne le point morceler, on a été obligé d'attendre que les spectacles fussent terminés, & qu'on eût des uns & des autres un détail fidele & approuvé.

Fiv

128 MERCURE DE FRANCE.

tiné à placer nombre de personnes de la Cour ; d'une façon aussi agréable par rapport à l'ensemble général , qu'officieuse pour les Spectateurs. Dans le Sallon de la Chapelle , en face de la Tribune du Roi , s'élevoit un autre amphithéâtre , fermé par devant , d'où l'on voyoit passer la Cour , tant pour aller à la Chapelle le jour du Mariage , que pour se rendre les jours suivans à la Salle de Spectacle & au Bal paré. Les Sallons d'Hercule , de Vénus , des Tribunes & de Mercure étoient aussi décorés d'amphithéâtres fermés par des appuis en marbre. Attenant les portes de ces Sallons , ainsi que de ceux de l'Abondance , du Trône & de la Guerre , étoient des balustrades peintes des mêmes marbres , & derrière lesquelles on avoit placé des banquettes , qui remplissoient les vuides jusqu'aux amphithéâtres , & servoient tout-à-la-fois à contenir assis un monde considérable.

Dans toute la longueur de la Galerie , à huit piés de distance des croisées , & en retour joignant la porte de l'antichambre du Roi & celle du Sallon de la Guerre , regnoit une balustrade en marbre , de même que dans le Sallon de la Paix. L'espace formé par ces balustrades étoit rempli d'especes de gradins , & contenoit une quantité prodigieuse de spectateurs , dont l'arrangement & la parure offroient , sur-tout des bouts de cette immense & superbe Galerie , un coup-d'œil qu'on chercheroit inutilement ailleurs , & duquel on ne sauroit avoir d'idée , à moins que d'en avoir joui.

On avoit eu soin de poser des barrières à toutes les portes de la Cour Royale , ainsi qu'aux issues de la Chapelle , des escaliers , des salles des Cent-Suisses , des Gardes-du-Corps du Roi & des Antichambres : de sorte que , malgré l'affluence la

plus nombreuse , les passages n'ont point été gênés & que la circulation a été parfaitement libre , au moyen de la précaution qu'on avoit prise de ne permettre l'entrée que par le Sallon de la Chapelle, & la sortie que par les appartemens de la Reine , personne n'ayant même la liberté de revenir sur ses pas. Aussi chacun a-t-il eu la facilité de voir passer la Famille Royale & la Cour, le matin pour aller à la Chapelle , & l'après-midi pour les Appartemens, que le Roi a tenus dans la grande Galerie, où il y a eu jeu une partie de la soirée.

DESCRIPTION de la Salle du Festin Royal.

On se servit de la Salle de Spectacle, dont on releva le plancher à la hauteur de celui du théâtre.

La Table étoit de 22 couverts, pour la Famille Royale, les Princes & Princesses du Sang. On avoit pratiqué, pour la facilité du service, une Balustrade très-riche en marbre & en ornemens d'or, qui entouroit la Table à distance, & séparoit, en dedans, les Officiers qui servoient, d'avec les spectateurs, qui étoient en dehors. Les balcons qui sont au bas des premières loges, & toutes les loges, étoient occupés par une nombreuse quantité de personnes de distinction.

La salle étoit éclairée par des lustres qui pendoient des rosettes du pourtour du plafond de la Galerie des troisièmes loges, dont le renfoncement de chaque entre-colonnement, formé par des portiques de glaces, étoit orné, sur chacun, de riches rideaux d'étoffe brochée bleu & argent,

& bordés de frange d'argent ; ces rideaux étoient rattachés de cordons & glands pareils : du milieu du ceintre de chaque arcade pendoit un lustre , qui se répétoit dans les glaces.

La partie de l'avant - scène , & qui borde le théâtre , étoit fermée par une grande arcade de 32 piés de haut sur 14 piés de large , dont le vuide servoit d'entrée à un Salon de musique , élevé sur la partie du devant du théâtre.

Sur chacun des côtés de l'arcade étoient élevées deux grandes colonnes d'Ordre Corinthien , pareilles à celles qui forment l'avant - scène ; ces colonnes de marbre séracolin , dont les bases , chapiteaux , roseaux & graines étoient d'or , portoient 30 piés de haut , & étoient élevées sur un socle de 4 piés en marbre de Grillothe d'Italie.

Entre ces colonnes & celles de l'avant-scène , qui portoient les sophites servant de plafond , décorés de riches ornemens d'or , sur un fond de marbre séracolin ; étoient deux portes , par lesquelles se faisoit le service de la table ; ces portes , ornées de riches chambranles d'or taillés , l'étoient aussi de portieres pareilles aux rideaux qui ornoient les glaces.

Au-dessus des portes étoient des tribunes à deux étages , l'une sur l'autre , semblables à celles qui sont dans la partie de l'avant - scène , dont les balcons étoient soutenus sur de riches consoles , décorées en ornemens d'or sur des fonds de marbre.

Dans les pans-coupés de l'avant-scène étoient posés sur des socles de marbre vert-campan , des candelabres de cristal montés sur des piédestaux richement sculptés & dorés , de 18 piés de haut , & chargés chacun de 120 lumieres.

Le Salon de Musique, vu à travers cette grande arcade, étoit de 31 piés de profondeur, sur 27 piés de large & 30 piés de haut, ce Salon étoit décoré de huit colonnes d'Ordre Ionique de 20 piés de haut, dont les bases, chapiteaux & futs étoient d'or ; l'entablement regnant au-dessus étoit de même ordonnance, tous les ornemens étoient en or ; entre ces colonnes étoient des arcades en glaces, ornées de rideaux retrouffés de riche étoffe, frange & glands d'argent.

Tous les corps & fonds, en marbre séracolin & vert-vert, répondoient au décor de la Salle, & tous les ornemens étoient de relief en or.

Dans chaque partie, entre les arcades & les colonnes, étoient des tables saillantes en marbre, portant des trophées de musique en or.

Au-dessus de chaque arcade, au milieu des archivoltés, étoient des Génies groupés, portant les chiffres de Mgr le Dauphin, & de Madame la Dauphine, en relief & en or.

Le plafond en voussure au-dessus de l'entablement, s'élevoit de six piés au-dessus du socle posé sur la corniche ; à plomb de chaque arcade dans la voussure, étoient de grandes lunettes, lesquelles étoient percées de ciel, & encadrées de riches bordures, soutenues par des aigles d'or, portant des guirlandes de chêne en or, & rattachant des bordures de tableaux de coloris dans les angles, représentant des Enfans jouant de divers instrumens de musique.

Les compartimens de la voussure étoient formés par huit grandes consoles d'or, décorées de cannelures, dans lesquelles étoient des fleurons aussi en or ; les consoles étoient posées sur le socle de l'entablement à plomb de chaque colonne, & se rattachoient dans une riche bordure circulaire.

E vj.

132 MERCURE DE FRANCE.

en fruits d'or , qui encadroit un grand tableau de coloris représentant Apollon touchant sa lyre , accompagné des Muses , portées par des nuages sur un ciel lumineux , le tout peint par M. Boquet fils.

Entre ce plafond & la grande arcade , étoit un tableau de coloris représentant des Zéphirs semant des fleurs.

Dans les angles du plafond , étoient quatre rosettes en or , d'où étoient suspendus , par de riches cordons , autant de lustres , portant chacun 32 lumières.

Dans les angles du Salon étoient posés sur des socles de marbre vert-campan de riches candela-bres en or , surmontés de girandoles de cristal , portant chacune 68 lumières.

Du milieu des arcades de glaces , pendoient aussi des lustres de cristal à 8 lumières.

Quatre-vingts Musiciens , placés sur des gradins en amphithéâtre , laissoient sur le devant la place du Surintendant de la Musique du Roi , qui fit pendant le souper exécuter plusieurs morceaux de symphonies ; & au-devant , dans l'épaisseur de l'embrasement de la grande arcade , étoient posés d'autres gradins en amphithéâtre jusqu'à la balustrade qui fermoit le bord de l'avant-scène , sur lesquels gradins ont été placées des Dames pendant le Festin Royal.

Spectacles.

Le jeudi , 17 Mai 1770 , on a donné la première représentation de *Perfée* , ouvrage des deux instituteurs de la scène lyrique en France , *Quinault & Lulli*. La nécessité de donner plus d'étendue aux divertissemens , afin de profiter de tous les progrès de la danse , avoit déterminé à réduire cet

opera en quatre actes. MM. Rebel, Francœur, de Buri, & d'Auvergne, surintendans de la musique de Sa Majesté, avoient fait à celle de cet ouvrage les changemens qu'exigeoient ceux du poëme ; ils avoient aussi fait la musique d'un nombre de nouveaux morceaux de chant répandus dans les fêtes, ainsi que celle des divertissemens, dans lesquels on n'avoit pu laisser subsister que quelques airs de Lulli. M. Joliveau, l'un des directeurs de l'académie royale de musique, avoit été chargé de faire, dans ce poëme, les coupures jugées nécessaires & les liaisons qui en résultoient : il avoit heureusement amené dans le 3e acte un ballet, formé par les ministres du sommeil pour l'enchantement des Gorgones, & avoit rendu le divertissement du dernier acte plus particulièrement analogue à la circonstance, par une allégorie simple & même ingénieuse.

Les principaux rôles ont été remplis : celui de Céphée, par le Sr Gélín ; celui de Cassiope, par la Dlle Dubois ; celui d'Andromede, par la Dlle Arnould, la Dlle Rosalie a rempli celui de Mérope ; le Sr Larrivée, celui de Phinée ; le Sr Legros, celui de Persée ; la Dlle Duplant, celui de Méduse ; la Dlle Larrivée, celui de Vénus ; le Sr Muguet, celui de Mercure ; les Sieurs Cuvillier, Durais, Cassaignade, Durand, Cavallier & Peré, les Dlls Avenaux & Morizet ont rempli les rôles accessloires. Les ballets de cet opera, ainsi que ceux de tous les autres qui ont été donnés depuis à la cour, étoient de la composition de M. de Laval, maître des ballers du Roi, & rassembloient tous les talens dans l'art de la danse ; nommément les Srs Vestris, Gardel, d'Auberval ; les Dlls Gélín, Guimard, Heinel, Asselin, Mion, Pitrot, Duperci, Dervieux, &c.

134 MERCURE DE FRANCE.

Malgré les efforts réunis de toutes les personnes qui concouroient à ce grand ensemble, malgré la pompe imposante d'un opera fait pour étonner & pour plaire, par le merveilleux qui lui est particulier, autant que par la magnificence dont il est susceptible : quelques longueurs dans l'ouvrage même, le défaut de précision, de prestesse dans le changement des décorations, dans le jeu de quelques machines, en un mot dans plusieurs parties du service théâtral, ont répandu un peu de langueur sur l'effet de cette première représentation, sans nuire cependant à l'impression qui devoit résulter de ce beau spectacle & qu'il a généralement produite.

Il seroit injuste de ne pas faire remarquer ici que l'artiste, dont la réputation est si bien méritée, M. Arnould, chargé de cette prodigieuse machine, avoit à peine eu le tems de faire ses dispositions générales; qu'outre l'impossibilité absolue où le met sa situation de se porter pendant les représentations dans tous les endroits d'un théâtre immense, une dernière chute l'avoit forcé de garder le lit presque jusqu'au moment de l'exécution des fêtes; que leur succession, excessivement rapide & dans le même local, n'avoit pas permis de combiner suffisamment entr'elles les différentes décorations, encore moins d'en avoir & d'en discuter des esquisses; que, dans la prodigieuse quantité de gens-d'œuvre nécessaires pour faire mouvoir tous les objets que rassembloit un théâtre, aussi vaste qu'il étoit nécessairement peu connu, aucun n'étoit formé & n'avoit même pu être exercé à une manière d'opérer à laquelle cette sorte d'hommes ne parvient que par l'habitude; enfin que, malgré la multitude & l'importance des détails que l'artiste se trouvoit obligé d'embrasser à

la fois ; malgré les obstacles qu'il avoit à surmonter ; il a trouvé en lui-même des ressources singulières & a fait voir , particulièrement dans la dernière décoration de Persée , que le vrai talent sait vaincre toutes les difficultés.

Bal paré.

La salle du bal paré joignoit celle du spectacle ; par l'avant-scène , & étoit construite sur toute la partie qu'occupe le théâtre ; elle contenoit 80 piés de largeur , sur 78 de profondeur & 55 de hauteur.

Le plan étoit un quarré-long, pris sur la largeur & dont les quatre angles formoient des pans-coupés , deux desquels joignoient les colonnes de l'avant-scène par deux avants-corps.

Les deux autres étoient réunis au fond par une partie circulaire.

Tout cet édifice formoit trois étages de galeries l'une sur l'autre ; la première de neuf piés de haut , sur huit de large , étoit pratiquée dans le soubassement , formé par des piédestaux , & séparée à plomb des entre-colonnemens par une balustrade à hauteur d'appui , dont les corps étoient d'or , & les balustres d'argent ; cette même balustrade regnoit au - dessus des marches qui séparoient les deux salles , & laissoit au milieu un passage de douze piés pour l'entrée.

Aux deux avant-corps de l'avant-scène étoient , à plomb des colonnes , dans le soubassement , des médaillons de relief avec des trophées servant d'agrafes à des bordures en argent qui encadroit des glaces appliquées sur des tables d'émeraude , ornées de Mosaïque d'or.

136 MERCURE DE FRANCE.

Aux soubassemens des quatre pans-coupés étoient de mêmes tables , sur lesquelles étoient sculptés en argent des trophées de l'Himen & de l'Amour.

Au-devant des piédestaux des colonnes au pourtour de la salle étoient , sur des socles de marbre vert-campan , douze grands candelabres de 12 piés de hauteur , formés par des rainceaux & ornemens d'argent sculptés , dans lesquels étoient des enfans , aussi d'argent , tenant differents attributs de l'Amour ; sur ces candelabres étoient placées douze girandoles de cristal , qui tenoient les unes aux autres par des guirlandes de même cristal ; chacun de ces morceaux portoit 68 bougies.

Quatre autres candelabres , en forme de lys¹, de seize piés de haut , aussi en argent , avec des enfans , sur lesquels étoient douze girandoles de même cristal , contenoient ensemble soixante-huit lumières , placées au-devant des pans-coupés.

L'intérieur de cette galerie étoit rendu en brocard bleu & argent , & les devants , décorés de rideaux de même étoffe , bordés de frange , & retroussés avec des cordons & glands d'argent.

La seconde galerie de dix piés de large , au-dessus du soubassement , étoit formée par vingt-quatre colonnes de vingt piés trois pouces de haut , posées sur des socles de deux piés trois pouces , dont les corps étoient d'or , les fonds en émeraude , & étoient enrichis de couronnes de roses qui encadroit des fleurs-de-lys , le tout en argent de relief , ainsi que les ornemens des moulures ; cette galerie paroissoit divisée en cinq parties , savoir : deux parties à l'avant-scène joignant les pans-coupés , avoient chacune quatre

colonnes accouplées sur les côtés , & séparées au milieu par une balustrade sculptée & cannelée or & argent, qui regnoit dans tous les entre-colonnemens.

Deux autres parties, en arrière-corps , joignant par leurs extrémités les 4 pans - coupés , avoient chacune quatre colonnes espacées également.

La cinquième partie , joignant aussi deux des pans-coupés au fond sur la partie circulaire, avoit huit colonnes dans son pourtour.

Toutes ces colonnes étoient d'ordre Ionique , le fond des cannelures d'émeraude , les listels d'or , les roseaux & graines en relief d'argent , les bâses & chapiteaux d'or avec leurs ornemens aussi d'argent.

Dans les pans-coupés , au dessus des socles , ornés de tables d'émeraudes encadrées d'or à moulures d'argent , étoient quatre niches , fond d'émeraude , dans lesquelles étoient quatre figures d'argent en ronde-bosse , représentant , Junon , Minerve , Venus & Hébé.

Au dessus de chaque niche étoient deux consoles , richement décorées , soutenant une corniche , sur laquelle des génies de relief en argent supportoient chacun une girandole de cristal à seize lumières.

Dans le fond de la galerie , en face de chaque entre-colonnement , étoient quinze arcades de seize piés de haut sur six & demi de large , couronnée chacune de riches archivoltas d'or avec moulures incrustées d'argent, sur lesquelles étoient des groupes d'enfans en bas-reliefs soutenant un médaillon chargé des emblèmes de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine ; ces enfans tenoient

138 MERCURE DE FRANCE.

aussi des guirlandes qui suspendoient, dans les panaches, des trophées d'argent sur des fonds d'émeraude.

Les trumeaux qui séparoient ces arcades étoient ornés de trophées & moulures de relief en argent, sur des fonds d'émeraude. L'imposte, qui les séparoit d'avec les panaches, regnoit au pourtour de la salle, & étoit ornée de riches moulures en argent.

Dix portes d'or étoient placées à chaque extrémité des divisions de cette galerie, & avoient dans leurs panneaux de riches trophées & moulures en argent sur des fonds d'émeraude.

Les chambranles qui encadroient ces portes, étoient couronnés de frises & corniches, dont les moulures taillées, ainsi que les trophées en relief posés sur l'amortissement, étoient d'argent.

Au-dessus des corniches & à l'a-plomb des chambranles étoient des encadremens à moulures taillées qui renfermoient de grands médaillons, sur lesquels étoient peints en coloris des Amours jouant avec des Dauphins & des Aigles; les bordures étoient des faisceaux d'or, liés par des branches de mirthe & attachés par des chutes en relief, aussi de mirthe & de roses en argent.

Des rideaux de brocard bleu & argent, bordés de crête & frange, étoient retrouffés avec des cordons & glands d'argent dans chaque arcade, & laissoient voir des glaces, dans lesquelles les différens points de vue de la salle réfléchissoient, ainsi que des demi-lustres de cristal, qui étoient suspendus par des cordons & glands, & portoient chacun huit lumières.

Un riche entablement dont l'architrave posé sur les chapiteaux, formoit par ses retours les so-

phites qui encadroient quinze tableaux qui décorent le plafond de cette seconde galerie.

Ces sophites , ou platebandes , étoient décorés d'entrelas & rosettes d'argent sur des fonds d'émeraude ; une grande gorge au-dessus en voussure fond d'or , sur laquelle étoient incrustés en argent des postes & rinceaux , servoit de bordure aux quinze tableaux , ou plafonds de coloris , dont les sujets étoient les différentes divinités subalternes partageant les plaisirs de la fête.

Au-dessus de l'architrave , dont les corps étoient d'or & les moulures taillées en argent , regnoit un grande frise en émeraude , sur laquelle étoient soixante-dix-huit consoles , aussi d'émeraude ; leurs têtes incrustées d'écaillés d'argent , ainsi que les graines en fleurons qui remplissoient les cannelures , étoient renfermées par des listels d'or.

Ces consoles , espacées également , formoient par leurs intervalles des métopes , décorés de riches trophées en argent de relief ; elles soutenoient une corniche en or à moulures d'argent qui regnoit au pourtour de toute la salle & dont le plafond du larmier , en émeraude , étoit décoré d'une riche mosaïque à rosettes incrustées d'argent , entre chaque tailloir des consoles.

La troisième galerie de dix piés de haut , & à l'à-plomb de celle de dessous , étoit au niveau de la corniche , & regnoit au-dessus de l'avant-scène : elle étoit tendue , dans son intérieur , de brocard bleu & argent ; le socle général de dessus la corniche servoit d'appui à toutes les ouvertures de cette galerie , qui étoit décorée de riches rideaux de même brocard , retroussés avec des cordons & glands d'argent ; & devant chacun des trumeaux ,

140 MERCURE DE FRANCE.

ou pilastres, étoient posées, sur des socles d'argent, trente-deux girandoles de cristal portant chacune seize lumières.

La partie adossée à l'avant-scène étoit décorée, au-dessous de la corniche, d'un grand rideau de brocard bleu & argent, séparant par le haut les deux salles.

Au-dessus de la corniche, sur le socle, étoient trois arcades, qui joignoient les deux avant-corps; celle du milieu avoit vingt-deux piés de large sur quatorze de haut, les deux autres chacune sept piés de large.

Six pilastres, dont quatre accouplés avec imposte, soutenoient les archivoltés & séparoient ces trois arcades; les deux panaches en coloris au-dessus des pilastres accouplés représentoient des génies.

Ils étoient encadrés de riches bordures en or, sur lesquelles étoient des fleurs & fruits en argent, sur des fonds d'émeraude.

Toute cette partie étoit couronnée par le plafond, dont les arcs-doubleaux, ornés de guirlandes de fruits en argent, sur des fonds d'émeraude encadrés d'or, partoient des quatre colonnes d'angles des avant-corps. Ce plafond étoit décoré de deux arcades en lunettes, dont les impostes étoient supportées par deux pilastres chacune; entre ces lunettes, qui étoient décorées dans leurs voussures de grands rainceaux & rosettes d'argent, sur des fonds d'émeraude, étoit un grand tableau de coloris de trente-six piés sur douze, représentant le lever de l'aurore sur des nuages & des zéphirs semant des roses.

Ce tableau étoit renfermé par une riche bordure ceintree sur ses extremités & formée de gros fruits

d'or en relief, liés ensemble d'un large cordon d'argent.

Aux deux angles de cette bordure joignant les deux lunettes étoient quatre grands rainceaux de relief en argent sur des fonds d'émeraude.

Aux deux faces latérales, à plomb des colonnes d'angles joignant de chaque côté les pans-coupés, partoient deux grands archivoltés en or, taillés de moulures incrustées d'argent, ayant dans leurs plafonds des compartimens à rosettes d'argent, sur un fond d'émeraude.

Au-dessus des deux colonnes, au milieu de chaque côté étoient deux pilastres en or, décorés, sur leurs quatre faces, d'ornemens d'argent sur des tables d'émeraude, portant chacun un entablement ceinturé pris en saillie sur les archivoltés; sur ces entablemens étoient placées les armes du Roi, sur de riches cartels en or, couronnés & soutenus par des anges de ronde-bosse en argent.

Ces cartels étoient adossés à de riches voussures qui prenoient leurs naissances sur les archivoltés & se terminoient aux deux arcs-doubleaux qui partoient des colonnes d'angles des deux avant-corps & rejoignoient les deux angles de la partie circulaire.

Ces voussures étoient ornées de caissons d'or & panneaux de forme circulaire fond d'émeraude, sur lesquels étoient de grandes rosettes d'argent de relief encadrées de doubles moulures aussi taillées en argent,

Dans le fond, au-dessus de la partie circulaire & à plomb de chaque colonne, étoient six pilastres pareils à ceux des faces latérales & portoient les impostes & archivoltés de trois arcades cein-

140 MERCURE DE FRANCE.

ou pilastres, étoient posées, sur des socles d'argent, trente-deux girandoles de cristal portant chacune seize lumières.

La partie adossée à l'avant-scène étoit décorée, au-dessous de la corniche, d'un grand rideau de brocard bleu & argent, séparant par le haut les deux salles.

Au-dessus de la corniche, sur le socle, étoient trois arcades, qui joignoient les deux avant-corps; celle du milieu avoit vingt-deux piés de large sur quatorze de haut, les deux autres chacune sept piés de large.

Six pilastres, dont quatre accouplés avec imposte, soutenoient les archivoltes & séparoient ces trois arcades; les deux panaches en coloris au-dessus des pilastres accouplés représentoient des génies.

Ils étoient encadrés de riches bordures en or, sur lesquelles étoient des fleurs & fruits en argent, sur des fonds d'émeraude.

Toute cette partie étoit couronnée par le plafond, dont les arcs-doubleaux, ornés de guirlandes de fruits en argent, sur des fonds d'émeraude encadrés d'or, partoient des quatre colonnes d'angles des avant-corps. Ce plafond étoit décoré de deux arcades en lunettes, dont les impostes étoient supportées par deux pilastres chacune; entre ces lunettes, qui étoient décorées dans leurs voussures de grands rainceaux & rosettes d'argent, sur des fonds d'émeraude, étoit un grand tableau de coloris de trente-six piés sur douze, représentant le lever de l'aurore sur des nuages & des zéphirs semant des roses.

Ce tableau étoit renfermé par une riche bordure ceintree sur ses extremités & formée de gros fruits

d'or en relief, liés ensemble d'un large cordon d'argent.

Aux deux angles de cette bordure joignant les deux lunettes étoient quatre grands rainfeaux de relief en argent sur des fonds d'émeraude.

Aux deux faces latérales, à plomb des colonnes d'angles joignant de chaque côté les pans-coupés, partoient deux grands archivoltés en or, taillés de moulures incrustées d'argent, ayant dans leurs plafonds des compartimens à rosettes d'argent, sur un fond d'émeraude.

Au-dessus des deux colonnes, au milieu de chaque côté étoient deux pilastres en or, décorés, sur leurs quatre faces, d'ornemens d'argent sur des tables d'émeraude, portant chacun un entablement ceinturé pris en saillie sur les archivoltés; sur ces entablemens étoient placées les armes du Roi, sur de riches cartels en or, couronnés & soutenus par des anges de ronde-bosse en argent.

Ces cartels étoient adossés à de riches voussures qui prenoient leurs naissances sur les archivoltés & se terminoient aux deux arcs-doubleaux qui partoient des colonnes d'angles des deux avant-corps & rejoignoient les deux angles de la partie circulaire.

Ces voussures étoient ornées de caissons d'or & panneaux de forme circulaire fond d'émeraude, sur lesquels étoient de grandes rosettes d'argent de relief encadrées de doubles moulures aussi taillées en argent.

Dans le fond, au-dessus de la partie circulaire & à plomb de chaque colonne, étoient six pilastres pareils à ceux des faces latérales & portoient les impostes & archivoltés de trois arcades cein-

144 MERCURE DE FRANCE.

pour mieux imiter les barreaux de la grille. Aussitôt après qu'on eut tiré les trois cens fusées d'honneur , on mit le feu aux deux grandes girandoles posées dans les bassins , avec six sphères & six pyramides , accompagnées d'une grande quantité de pieces d'artifice-d'eau , & pendant la durée de ce coup de feu , toute la grille , montée sur des roulettes , fut repliée de droite & de gauche , pour laisser voir une batterie , représentant une mosaïque , avec cinquante-deux bombes de neuf pouces de diametre , à laquelle succedèrent trente-un caprices , qui remplissoient un espace de quatre-vingt toises de face , en forme pyramidale , depuis quinze piés jusqu'à cinquante piés d'élévation. Aussitôt après on tira un corps de feu , composé de dix mille fusées volantes, mille gros pots à feu & vingt-quatre bombes , pendant lequel , à force de bras & de leviers , on enleva toute la charpente des caprices , posée sur roulettes , pour laisser voir le temple de l'Himen , accompagné de colonnades & cascades , dont le feu seul dessinoit toute l'architecture : il étoit surmonté de plusieurs gloires ou soleils , dont les disques étoient remplis des armes du Roi & des chiffres de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Cette partie d'artifice fut terminée par une volée de vingt-quatre bombes , qui annonça une grande & magnifique girande de vingt mille fusées , tellement arrangées dans des caisses d'une nouvelle invention , qu'en partant successivement , elles faisoient un feu roulant qui dura long-tems. Elle étoit accompagnée d'un bruit de guerre formé par six mille gros marons , & fut suivie d'un bouquet composé de quatre mille fusées de plusieurs

plusieurs grosseurs , & de vingt-cinq bombes de douze pouces de diamètre.

Quoique les mesures eussent été prises avec les plus grands soins par les Sieurs Morel & Torrè , Artificiers du Roi , compositeurs de ce feu , qui occupoit les bassins en face du Château, la terrasse de Latone , les parterres de Latone , & un tiers du tapis-vert , pour parer à tous les accidens qui pouvoient survenir dans un artifice aussi immense ; une fusée, qui mit le feu à un if voisin du quatrième coup de feu , composé de trente-un caprices , porta quelque confusion dans les premiers momens de l'exécution ; mais bientôt les deux Artificiers rétablirent l'ordre , & on a pu juger par leur belle Ordonnance de la beauté de ce feu , qui , malgré les pluies continuelles , & les deux orages violens qu'il essuya le 16 , jour du mariage , a cependant réussi au-delà de ce qu'on en pouvoit espérer-

Toutes les parties de décoration , charpente , batteries , caisses de la girande & du bouquet, qui composoient ce feu , furent enlevées , & le tapis-vert fut netoyé en moins d'une heure. Bientôt on vit briller une superbe illumination , qui charma le public , surpris de la promptitude avec laquelle plus de cent soixante mille lampions & terrines prirent feu.

A la tête du canal , étoit un édifice de cent trente piés de base sur cent vingt d'élévation. Ce monument présentoit le portique d'un temple , surmonté d'un fronton , au sommet duquel étoit fixé un soleil de cent quatre-vingt piés de circonférence , & dont le disque formé d'une réunion de grands reverbères , avoit soixante piés de circuit. Les lignes qui traçoient l'architecture de

146 MERCURE DE FRANCE.

cette grande partie , ainsi que les rayons du soleil , n'étoient formées que par des lampions , dont la lumière cédoit au prodigieux effet des reverbères.

Quatre fontaines , sur lesquelles s'élevoient des étoiles , dont les centres étoient aussi couverts de reverbères , accompagnoient ce grand édifice , & réunissoient leurs feux à ceux des bords du canal , garnis d'un double rang de lampions & d'ifs isolés , depuis son commencement jusqu'à son extrémité , ce qui formoit une perspective immense.

Les feux répétés de cette quantité d'objets sur la surface des eaux , s'unissoient au brillant spectacle que présentoit une flotte lumineuse , composée de quarante bâtimens & gondolles , appareillées avec des lanternes , qui en marquoient tous les agrès , & qui , lorsque le Roi rentra dans la galerie après son souper , partirent , au signal d'une bombe , des croisées de Trianon & de la Ménagerie , pour s'avancer en bon ordre dans le milieu du canal , où elles formèrent une marche soutenue d'une musique éclatante , & firent le reste de la nuit plusieurs évolutions.

Dans la partie immense qui s'étend depuis le tapis-vert jusqu'au grand canal , est le bassin d'Apollon , dont les vastes contours étoient couverts d'un double cordon lumineux.

Vingt arcades , d'une architecture rustique , de quarante-cinq piés d'élévation , séparées par de grandes pyramides , formoient une immense décoration autour de cet espace. Toutes les parties de l'architecture , celles des pilastres , entablemens , socles , vases & piédestaux , étoient tra-

ées par des lignes de lumière. Des lustres, chargés de plus de cent lampions, étoient suspendus sous les archivoltes de ces arcades, entre des guirlandes de feux, dont l'éclat, réuni à la masse générale, se reproduisoit à l'infini dans les eaux du bassin d'Apollon & dans celles du canal. La promptitude avec laquelle toutes ces parties ont été allumées, est due à M. Varenne de Beost, Receveur Général des Finances, qui a fait part à l'Académie Royale des Sciences de la préparation des meches, dont la communication s'est faite avec tant de rapidité.

Deux Mai, placés entre le bassin d'Apollon & le bout du canal, surmontés de couronnes, & entourés de guirlandes de fleurs, couvroient deux orchestres nombreux, dont la musique invitant à former plusieurs danses, animoit encore dans cette partie ce magnifique spectacle, auquel la satisfaction publique concouroit.

Douze des plus beaux bosquets du Parc réunissoient la beauté & la variété de leurs eaux aux feux des différens objets dont ils étoient décorés. Toutes les allées qui y conduisoient étoient éclairées par des lustres suspendus à des distances égales dans leurs milieux & à leurs extrémités.

La salle des Maroniers, consacrée à la danse, avoit de très-grands orchestres ; son enceinte étoit éclairée par des lustres entre les arbres, qui formoient tout-au-tour un cercle lumineux. Un concours prodigieux s'empressoit dans cette grande salle à partager les plaisirs de cette fête.

L'Isle-d'Amour étoit entourée de grandes pyramides ; le Boulingrin & les bords de la grande allée étoient garnis d'un double rang de lumières.

148 MERCURE DE FRANCE.

res. En face de cette contre-allée , dans une des grilles du mail , étoit placé un théâtre du sieur Gaudon , sur lequel on donna des représentations comiques , dont plusieurs se succédèrent dans l'après-midi , & se renouvelèrent pendant la nuit.

La superbe colonnade , & le bosquet des Dames de l'autre côté de l'allée Royale , offrirent un coup-d'œil des plus agréables. L'entablement de la première , son acrotère , & les vases qui la couronnent , étoient ornés d'un triple cordon de lumières ; chaque arcade avoit un lustre suspendu sous son archivolt , au-dessus des eaux jaillissantes de ses fontaines : à l'autre , un double cordon , placé sur les balustrades qui entourent le bassin , en éclairoit le milieu , & répondoit à la lumière des obélisques. L'intérieur des superbes salons de marbre qu'ils renferment , étoit éclairé par des girandoles , placées à chacun de ses angles. Des lustres , suspendus auprès des charmilles , paroissoient en occuper le milieu ; deux cordons de lumières couronnoient leurs amortissemens.

L'Encelade & la Gerbe présentoient un tableau varié : la décoration de l'Encelade étoit composée de grandes pyramides , placées dans chacune des faces octogones de ce grand bosquet , jointes à un cordon de lumières sur la bordure , & le boulingrin qui entoure le bassin. La forme du bassin de la Gerbe , élevé sur des gradins de gazon , partagés en cascades dans leurs milieux , n'étoit destinée que par des lumières rangées sur chacun de ses degrés : des girandoles posées sur des piédestaux qui terminent la partie rampante de ses cascades , accompagnoient la masse d'eau

que forme cette gerbe , & se réfléchissoient dans le double bassin qui l'entoure.

L'allée Royale , communément appelée le tapis-vert , la partie circulaire qui la précède , les charmilles qui entourent les descentes de Latone , étoient ornées , entre chaque vase & figure de marbre , d'ifs & pyramides de trente piés de haut , dont les formes variées présentoient différens effets de lumière , lesquelles se joignoient aux feux qui entouroient les fontaines des Lyons & les bas du Parterre en face du Château.

De très-grands pots-à-feu , posés sur les mortiers qui avoient servi au feu d'artifice , couvroient les rampes supérieures du bassin de Latone , & produisoient un effet prodigieux par leurs masses de lumière.

Dans le bosquet Dauphin étoit élevé un théâtre de quatre - vingt piés de profondeur & cinquante piés de face , sur lequel le sieur Nicolet a représenté dans l'après-midi & au milieu de la nuit des pièces analogues à la fête , précédées de danses sur la corde , sauts , voltiges & tours de force. Ce bosquet étoit orné de lustres entre les arbres , d'obélisques , pyramides & groupes de Dauphins. L'effet & la grande quantité des lumières , joints au spectacle , attiroient un peuple immense , qui se renouvelloit à chaque instant.

Des masses de lumière , distribuées sur des ifs , annonçoient un autre théâtre du Sr Gaudon , par-delà les bassins des Saisons , à l'extrémité de l'allée qui descend du parterre du nord à la contre-allée du bassin d'Apollon : on y représenta aussi des pièces analogues à la fête , entremêlées de sauts , voltiges & danses de corde.

150 MERCURE DE FRANCE.

La salle du bal , dont la forme est si avantageusement conçue pour son objet , étoit entourée de gradins , peints en charmille , & remplis d'une foule prodigieuse , qui venoit partager les plaisirs de la danse pour laquelle ce lieu étoit préparé. La partie supérieure , au-dessus de l'amphithéâtre , étoit décorée de pyramides & de groupes de Dauphins , couverts de lumières. Chacun des beaux vases & guéridons qui s'élèvent au-dessus des jets d'eau & cascades , & ornent le milieu de ce bosquet , servoient de bases à de grandes girandoles : des cordons lumineux dessinoient les rampes , celles des cascades & le tour des bassins. Des lumières , placées dans le fond des rochers , étoient aperçues à travers la limpidité des eaux pendant le jeu de leurs cascades. Les broderies & bordures des bassins des trois parterres d'eau , du midi & du nord ; la balustrade supérieure de l'orangerie ; les bords des terrasses du côté du nord & du midi , étoient garnies de lumières artistement distribuées , qui en distinguoient la masse & la variété ; & au milieu s'élevoit un if de fer isolé de 40 piés de haut , couvert de 2000 lumières dont les feux se multiplioient de tous côtés à travers les parties de sa base & celles de son sommet , formées en treillage & à jour.

La cour des ministres fut éclairée par un cordon de lumières , posé sur la double balustrade qui l'entoure , près de laquelle étoient placés , à distance égale dans la partie inférieure , des ifs chargés de feux. La cour royale , celle des princes & celle de la chapelle étoient couronnées sur leurs entablemens d'un filet de lumière.

Dans l'après-midi , cent bateliers & seize gondoliers de la petite Venise , habillés tout en blanc avec des petits chapeaux à l'angloise , portant des

écharpes, cocardes, rosettes & nœuds d'épaule, moitié rouges & moitié bleus, la rame sur l'épaule, se promènèrent dans tout le parc, ayant à leur tête la musique du dépôt des Gardes-Françoises, & s'arrêtèrent aux differens orchestres où dansoit le public, auquel ils se joignirent pour partager avec lui les plaisirs d'une fête aussi brillante.

Cent vingt musiciens, distribués dans les orchestres du parc, animèrent les danses, qui se succédèrent sans interruption jusqu'à six heures du matin, que le Public vit arriver trop tôt pour terminer ses plaisirs.

Jamais fête ne s'est passée avec autant d'ordre & de tranquillité; car, malgré la foule innombrable d'un peuple immense répandu dans les jardins, le service du feu d'artifice, de l'illumination & l'enlèvement de toute la charpente qui avoit servi au feu, fut fait avec une promptitude & une facilité qu'on n'avoit point lieu d'espérer. Sept cent hommes de la Garde-Suisse, distribués avec intelligence dans les passages, bosquets & allées, & pouvant se donner tous des secours mutuels, & une chaîne de Gardes-Françoises placée autour du feu d'artifice pour empêcher le peuple d'y pénétrer lors de son exécution, ont été un sûr garant de la sûreté publique.

Cette illumination, dont le succès a été si heureux, est en partie due aux dessins du Sr Challe, dessinateur du cabinet du Roi, & à l'intelligence & aux soins du Sr Girault, architecte & contrôleur des menus-plaisirs, qui en a donné les projets en partie, & qui, dans le bon ordre pour la réussite, a été secondé par le Sr Houdon, garde-magasin des menus-plaisirs du Roi à Paris.

G iv

Bal masqué.

La nuit du Lundi 21 au Mardi 22, il y eut Bal masqué dans la grande Galerie, ainsi que dans les salons d'Hercule, de Mercure & des Tribunes. Les balustrades établies dans les appartemens avoient été enlevées; on avoit laissé subsister tous les amphithéâtres, tant parce qu'ils formoient décoration, que pour les orchestres qu'on avoit placés dans les salons qui viennent d'être nommés, & qui sont les seuls où l'on ait dansé.

Dans les embrasures des croisées de la Galerie on avoit établi des gradins à deux rangs de banquettes: on avoit aussi garni d'un rang de banquettes le pourtour de toutes les pièces qui n'étoient pas destinées pour la danse, & où les masques trouvoient à se reposer commodément.

Vingt lustres de cristal, dont les cordons de fleurs formoient, en se réunissant par des guirlandes, différens compartimens agréablement variés, & quarante-quatre girandoles, à quinze lumières chacune, posées sur des torchères, des plus belles formes & d'un grand effet, ordonnées & exécutées exprès pour le Mariage, éclairaient la grande Galerie, & y répandoient une masse de lumière qui se répétoit dans les glaces dont elle est décorée, & servoit à faire valoir la variété des déguisemens de la foule prodigieuse des masques qui se portoient de tous côtés, & formoient un spectacle enchanteur, qu'il est difficile de décrire.

Les salons où l'on dansoit n'offroient pas un tableau moins brillant ni moins piquant. Il en étoit de même des salons de Vénus, de la Guerre

& de la Paix , dans lesquels des buffets , pleins de goût & de galanterie , ajoutoient à la beauté de chacune de ces pièces , qu'un concours continuél de masques rendoit aussi riante qu'animée.

L'ordre le mieux conçu & le mieux observé s'allioit à la vivacité du bal , & à la liberté du masque , au point de faire de cette nuit une des plus agréables dont on puisse concevoir l'idée.

Suite des Spectacles.

Le jeudi , 24 Mai , on a représenté *Athalie* avec toute la pompe dont cette admirable tragédie est susceptible. La décoration représentant le temple de Jerusalem , parfaitement bien peinte & de la plus grande ordonnance , répondoit en tout à l'idée qu'on a de ce superbe édifice : elle occupoit entierement le théâtre , dont l'étendue est de plus de cent piés de largeur sur une profondeur égale. On l'avoit divisée en deux parties : dans celle joignant l'avant scène , on avoit pratiqué deux galeries de côté qui servoient à la faire paroître encore plus vaste , & à faciliter les entrées & les sorties des prêtres , des lévites & des peuples , ainsi que celles des soldats d'Athalie & le combat qui se donne au 5e acte , & qui , mis en action sous les yeux du spectateur & au bruit d'une symphonie d'un grand effet , a rendu ce moment tel que l'auteur avoit pu le concevoir , & infiniment plus imposant , plus vrai qu'il n'a jamais pu l'être sur le théâtre de la Comédie. La partie intérieure du temple , formée par une arcade assez haute & assez ouverte pour que l'œil ne perdît rien de la noblesse & de l'élévation de l'architecture dont elle étoit embellie , étoit terminée au fond par une colonnade circulaire , au-

154 MERCURE DE FRANCE.

dessus de laquelle on avoit pratiqué une galerie destinée à recevoir une quantité considérable de prêtres & de peuples dans l'instant où Joas paroît sur son trône, entouré de ses défenseurs victorieux. Il seroit difficile de donner une véritable idée de la beauté majestueuse de ce spectacle, rendu encore plus frappant par des chœurs nombreux, & de l'expression la plus pathétique & la plus propre aux différentes situations auxquelles ils étoient adaptés. Les habillemens ont contribué à l'effet général par la richesse & l'élégante simplicité qui les faisoient valoir respectivement & qui offroient un contraste très-heureux lorsque les soldats de la Reine, vêtus & armés à l'antique, remplissoient un des côtés du théâtre.

Quant à l'exécution dramatique, il suffira de dire que la Dlle Clairon, quoique retirée du théâtre depuis plusieurs années, a joué le rôle d'Athalie de manière à ajouter encore aux regrets que cause sa retraite; & que la Dlle Dubois, dans le rôle de Josabeth, le Sr Brizard, dans celui de Joad, le Sr le Kain, dans celui d'Abner, le Sieur Belcour, dans celui de Mathan, ainsi que les Srs Molé & d'Alainval, les Dlls Molé, Vestris & Doligny, dans les rôles moins considérables, ont disputé de zèle & de talent pour rendre cette représentation aussi satisfaisante qu'on pouvoit le souhaiter: le rôle du Roi Joas a été rempli par une jeune enfant, la Dlle Tessier, d'une figure intéressante & agréable, & qui montre d'heureuses dispositions pour le théâtre.

Le samedi, 26 Mai, on a donné une seconde représentation de *Perfée*.

Quelques retranchemens, faits à-propos dans les scènes & sur-tout dans les ballets; plus d'exac-

titude & de célérité dans l'exécution théâtrale; plus de confiance de la part des acteurs & un ensemble plus heureux dans le total, ont, pour ainsi dire, montré cet opera sous un nouveau point de vue: aussi a-t-il fait le plaisir qu'on en devoit attendre, & d'autant plus qu'on étoit parvenu à dégager le théâtre de la poussière & de l'espece de brouillard qui l'obscurcissoient le premier jour; & qu'à la faveur d'une lumière vive & nette, le spectacle offroit une richesse & une élégance qui n'avoient pu être qu'entrevues à la première représentation, & dont à celle-ci on jouissoit avec autant de surprise que de satisfaction.

Le samedi 9, & le mercredi 13 Juin, on a représenté *Castor & Pollux*, dont le poëme est de M. Bernard & la musique de Rameau.

Il seroit superflu d'entrer en détail par rapport à cet opera, dont le nom seul atteste la réussite: il suffira de dire que la magnificence & le goût avoient présidé aux habillemens; que plusieurs des décorations étoient de la plus grande manière & bien peintes; que sur-tout celle de la fin du 5 acte, représentant le palais de Jupiter, communiquant des deux côtés par des colonnades aux pavillons des principales divinités célestes, désignées par leurs divers attributs, & montrant dans le lointain une partie du zodiaque, répondoit parfaitement à l'idée brillante & poétique de M. Bernard. On ne doit pas omettre que le soleil dans son char, éclatant d'or & de pierreries & parcourant sa carrière, étoit d'un mécanisme vraiment ingénieux & produisoit la plus heureuse illusion.

Les Dlle's Arnould & Dubois, dans les rôles de Télémaque & de Phébé; & les Srs Gélén, Larrivée & Legros, dans ceux de Jupiter, de Pollux & de Cas-

156 MERCURE DE FRANCE.

tor, ont contribué au succès de cet ouvrage, dont les rôles d'une moindre importance ont été remplis par les Srs Durand, Muguet, Cassaignade & Cavalier. La santé de la Dlle Larrivée ne lui ayant pas permis de remplir ceux d'une suivante d'Hébé au 3^e acte & d'une ombre heureuse au 5^e, elle a été remplacée par la Dlle Rosalie. A la seconde représentation le Sieur Durand a remplacé dans les trois derniers actes le Sr Larrivée, qu'un enrrouement très-considérable a forcé de quitter le rôle de Pollux dont il étoit chargé : le Sr Peré a suppléé le Sr Durand à cette représentation, dans le rôle du grand-prêtre de Jupiter. Tous les sujets distingués dans la danse étoient avantageusement placés dans les divertissemens de cet opera, dont les ballets étoient généralement bien composés & d'un effet agréable.

Le mercredi 26 Juin, on a donné une représentation de *Tancrede*, tragédie de M. de Voltaire. La Dlle Clairon a rendu le rôle d'Aménaiide avec cette supériorité qui réunit tous les suffrages; le rôle de Tancrede a fait véritablement honneur au Sr Molé, de même que celui d'Argire au Sr Brizard : les Srs Belcourt, d'Auberval, d'Alainval & Desmarests ont rempli les rôles de Loredan, Orbaslan, Catane & Aldamon, d'une façon très-satisfaisante & proportionnée à ce que chacun de ces personnages a d'importance & d'intérêt dans l'ouvrage, qui a produit l'effet qu'on s'en étoit promis.

Après *Tancrede*, on a donné une représentation de la *Tour enchantée*, ballet figuré, mêlé de chant, auquel on a cru devoir joindre quelques scènes fort courtes & uniquement destinées à éclaircir & à lier entr'eux les différens divertisse-

mens qui forment le fond de ce ballet, dont l'objet principal est le tournoi qui le termine. Pour l'amener plus convenablement, voici la fable qu'on a imaginée. Margian, génie mal-faisant, amoureux de Zélénie, fille de la Reine des Isles d'Or, n'ayant pu obtenir cette princesse de sa mere, a porté la guerre dans ses états, la fait prisonniere ainsi que Zélénie, qu'il tient enfermée dans une tour magique. C'est à ce moment que commence l'action. Margian paroît au milieu des ministres de son art & de ses soldats, qu'il a rassemblés dans son palais. Il leur dit qu'il sait que Renaud d'Est, chevalier François & son rival, se prépare à affranchir la princesse de sa captivité, & il les excite à signaler de nouveau leurs efforts & leur zèle pour le faire triompher de Renaud, qu'il veut attaquer & surprendre dans son camp. Les uns & les autres se disposent à servir sa jalousie & sa vengeance; des démons leur apportent des serpens, des poignards & des torches allumées, pour faciliter leur projet, & Margian sort avec eux tous pour l'exécution. Alors le théâtre change & représente, dans le fond, une tour lumineuse, gardée & défendue par des géants & des monstres formidables, & dans laquelle on apperçoit la princesse gémissante; d'un côté, des murailles & une forteresse, en partie démantelées; & de l'autre, le camp de Renaud d'Est. Il sort de sa tente, suivi de Florestan son écuyer, qu'il instruit du dessein où il est de sauver Zélénie & la Reine, ou de périr. Florestan l'engage à profiter du secours que lui offrent quelques guerriers des Isles d'Or, que l'éclat de ses exploits a rassemblés auprès de lui. Renaud les appelle; ils paroissent, confertés & sans armes: il leur retrace la gloire de leurs ancêtres, ce qu'ils doivent à eux-mêmes &

sur-tout à leur souveraine; ils se raniment à sa voix & rentrent dans leurs tentes pour se couvrir de leurs armes. Un guerrier vient annoncer à Renaud que le magicien approche : dans le même instant les troupes paroissent d'un côté; d'un autre, les guerriers de Renaud reviennent armés & en bon ordre sur la scène. Il se met à leur tête & l'action s'engage. Au fort du combat, Margian arrive sur un char traîné par des griffons qui jettent feu & flamme; lui-même est armé de torches ardentes : Renaud l'apperçoit, laisse son écuyer à la tête des siens, & s'élance seul contre le géant; il le combat & le tue. A l'instant le tonnerre se fait entendre, la foudre écrase les géans & les monstres qui défendoient la tour; elle est brûlée; la princesse s'élève sur un nuage lumineux qui disparoit; les soldats de Margian sont défaits & mis en fuite, & la Reine des Isles d'Or s'avance dans un char éclatant, où, après avoir remercié Renaud, elle le fait placer pour le conduire dans son palais & l'unir à sa fille; le char les enleve l'un & l'autre pendant un chœur de triomphe, exécuté par les vainqueurs, qui se retirent ensuite. Le théâtre change & représente un cirque, préparé pour un tournoi. La Reine revient, avec la princesse & Renaud; elle les unit aux yeux de toute sa cour, & ils vont se placer dans une tribune, surmontée d'un riche pavillon, d'où ils voient le tournoi qu'elle a ordonné pour embellir la fête d'un si beau jour. Les quadrilles arrivent sur des marches différentes; ceux des tenans, composés de Grecs & de Syriens; ceux des assaillans, de Scythes & d'Indiens; Minerve, déesse des Grecs, le Soleil, dieu des Syriens, Mars, dieu des Scythes, & Bacchus, dieu des Indiens, chacun dans un char orné des attributs qui lui son propres, & attelé de deux

chevaux, ferment la marche de chaque quadrilles; le tournoi s'exécute; le chevalier vainqueur, le Sr Vestris, reçoit le prix de sa victoire, dont il fait hommage à sa dame, la Dlle Guimard; & des Troubadours qui surviennent, terminent le ballet d'une manière aussi vive que piquante. Musique, danse, richesse bien entendue, pompe théâtrale & d'un genre neuf, décorations, tout se réunissoit pour faire de ce spectacle le tableau le plus magnifique & le plus varié qu'on puisse offrir. Les rôles étoient rendus; la Reine, par la Dlle Dubois; Zélénie, par la Dlle Arnould; Renaud-d'Est, par le Sr Larrivée; Florestan, par le Sieur Pillot; Margian, par le Sr Peré: le Sieur le Gros chantoit une ariette vive & gaie dans le divertissement des Troubadours, à l'agrément duquel les Srs Lani & d'Auberval, avec les Dlles Pesslin & Pitrot ont beaucoup contribué. La musique de ce ballet figuré est de M. d'Auvergne; les paroles des scènes, ainsi que celles de plusieurs des morceaux parodiés, sont de M. Joliveau.

Le samedi, 14 Juillet, on a donné une représentation de *Sémiramis*, tragédie de M. de Voltaire, dont les rôles ont été rendus: Arsace ou Ninias, par le Sr Molé; Assur, par le Sr d'Auberval; Oroës, grand prêtre, par le Sr Brizard; Mitrane, par le Sr Monvel; Cédar, par le Sieur Desmarets; l'Ombre de Ninus, par le Sr d'Alainval: la Dlle Dumesnil a rempli celui de Sémiramis avec cette chaleur & cette vérité de sentiment qui la caractérisent; la Dlle Dubois a joué celui d'Azéma, & la Dlle Molé celui d'Orane.

L'Impromptu de Campagne, comédie en un acte & en vers de Poisson, a suivi Sémiramis. Les Srs Bonneval, Monvel, d'Alainval, Preville, Augé

& d'Auberval dans les rôles du comte, d'Erasme, de Damis, de Frontin, de Lucas & d'un Laquais ; & les Dlls Drouin, Doligny & Fannier dans ceux de la comtesse, d'Isabelle & de Lisette, ont prêté à la représentation de cette comédie tout l'agrément dont elle est susceptible.

Ce spectacle a terminé les fêtes de la cour, qui ont été ordonnées par M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi, en exercice ; & conduites par M. de la Ferté, intendant des menus plaisirs de Sa Majesté. M. Rebel, surintendant de semestre, a été particulièrement chargé de l'exécution des spectacles, ainsi que de la musique au festin royal, au bal paré & au bal masqué : il a été secondé, dans ce service considérable, par MM. Francœur, de Buri & d'Auvergne.

M. Boquet, peintre - décorateur & dessinateur des habits, a donné en cette occasion de nouvelles preuves du talent & du goût qu'on lui connoît.

Les principaux artistes, employés à la peinture des décorations, sont M. Machi, de l'académie royale, pour l'architecture ; le Sr Canot, pour la figure & les gloires en nuages ; le Sr Boquet fils, pour les plafonds en tableaux de coloris ; les Srs Baudon pere & fils, pour le paysage : les Srs Sarazin & Subraut ont été chargés de la partie de la trace & des dégradations perspectives de l'architecture.

A R T S.

ARCHITECTURE.

Projet d'un Temple funéraire, destiné à honorer les cendres des Rois & des grands hommes; par M. Desprez, architecte & professeur de dessin à l'Ecole Royale Militaire. A Paris, chez Joullain, marchand d'estampes, Quai de la Mégisserie, à la ville de Rome; prix 6 liv.

Ce projet a été proposé par l'académie royale d'architecture, pour sujet d'un prix remporté par M. Desprez en 1766. La gravure de ce projet est très-bien exécutée, en trois planches, qui, dans leur réunion, portent 5 piés de haut sur deux piés 4 pouces de large. On y voit le plan général de l'édifice, son élévation & ses différentes coupes. Ce beau monument est dédié à M. de Voltaire.

A G R I C U L T U R E.

Arbres , Arbrisseaux.

Les Amateurs du jardinage & les Agriculteurs qui desirer de se procurer des arbres ou des arbrisseaux étrangers & curieux , soit par leurs fleurs , soit par la beauté de leurs feuillages ou par la singularité de leurs formes , peuvent s'adresser à M. d'Aubenton , maire & subdélégué à Montbard , en Bourgogne.

On fournit , à la même adresse , de grands arbres d'alignement pour former des allées , des salles , des quinconces ; des arbrisseaux & arbustes fleurissans pour former des bosquets & orner les parterres ; des arbres & arbrisseaux toujours verts pour faire des bosquets d'hiver & des palissades ; des arbrisseaux grimpans pour garnir des murs & des berceaux ; des arbres fruitiers de toute espèce , précieux & curieux , & d'une variété infinie : le tout à un prix modique.

M U S I Q U E.

DEuxième Concerto de Louis Boccherini, pour violoncelle oblige, deux violons, alto, basse & contrebasse; prix, 3 liv. 12 sol. A Paris, au bureau d'abonnement musical, cour de l'ancien grand cerf, aux adresses ordinaires de musique.

G R A V U R E.

I.

Portrait de M. de Chenneviere, commissaire-ordonnateur, inspecteur général des hôpitaux, & premier commis de la guerre, gravé en 1770 par Ficquet, graveur de leurs Majestés impériales & royales. A Paris, chez les différens graveurs & marchands d'estampes; prix, 3 liv.

CE portrait, qui est renfermé dans un médaillon, est vu des trois quarts. Il est

164 MERCURE DE FRANCE.

d'un format propre à être placé à la tête des *Détails militaires*, & autres écrits de M. de Chenneviere. Ce dernier portrait de M. Ficquet n'est pas inférieur à ceux qu'il a publiés précédemment. On y admire la même précision, le même fini, la même légèreté d'outil. On lit au bas ces cinq vers de M. Thomas.

Chéri des belles & des grands,
Bon citoyen, ami sincère,
Poète aimable, Chenneviere
Eut des amis dans tous les rangs,
Il sçut aimer comme il sçut plaire.

I I.

Portrait de M. Crebillon, dessiné & gravé par M. de St Aubin, d'après le buste en terre cuite fait par J. B. Lemoine, sculpteur du Roi. A Paris, chez l'auteur, rue des Mathurins, au petit hôtel de Clugny, & aux adresses ordinaires de gravure; prix 1 liv. 10 sols.

Ce portrait est du format de la belle édition *in-4°*. de M. Crébillon, imprimée au Louvre. Ce poëte tragique est

OCTOBRE. 1770. 165

ici vu des trois quarts , & tête nue. Les attributs de la tragédie & les écrits de Sophocle , d'Euripide , d'Eschyle , que l'on voit au bas du portrait désignent le genre dans lequel M. Crébillon a excellé , & l'étude qu'il a faite des poètes tragiques grecs. La gravure de ce portrait a beaucoup de douceur & de netteté.

On distribue chez le même artiste , & chez Joullain , marchand d'estampes , Quai de la Mégisserie , le portrait de J. B. Lully , écuyer , surintendant de la musique du Roi , né à Florence en 1633 , mort à Paris en 1687 ; prix , 1 liv. 4 sols. Ce portrait est de profil & en forme de médaillon. Il a été dessiné par C. N. Cochin , d'après le buste de Colignon , & gravé par Augustin de St Aubin. Cet artiste se propose de donner pour pendant à ce portrait celui de Quinault , le créateur de notre scène lyrique , & auquel Lully doit la plus grande partie de sa gloire.



G É O G R A P H I E.

Lesieur le Rouge, ingénieur géographe du Roi, rue des grands Augustins, vient de publier la Moldavie en deux feuilles moyennes : la Grèce & l'Archipel une feuille moyenne : la Morée une feuille moyenne ; prix, 3 liv. en blanc, 6 liv. lavées sur papier de Hollande.

Ces cartes servent de supplément aux troubles de l'Est.

Carte allégorique de l'Isle du *Mariage*, par le docteur *Jococosus*, de la société royale de Stutopolis. A Paris, chez *Croisey*, graveur & marchand d'estampes & de géographie, Quai des Augustins, à la Minerve ; & rue Dauphine, Hôtel de Genlis, vis-à-vis la rue Christine.

Ornemens en fleurs.

Parmi les divers ornemens de fleurs qui peuvent servir à des dessus de portes,

OCTOBRE. 1770. 167
dont le sieur Bresson de Maillard , graveur & marchand d'estampes , tient assortiment, on en trouvera d'une nouvelle invention. Ceux ci sont peints sur un fond préparé , ensuite déposés sur glace , ce qui produit un effet assez agréable. On évite d'ailleurs , par ce moyen , que les objets peints ne soient exposés à la poussière.

Le sieur Bresson de Maillard demeure rue Saint Jacques , près celle des Mathurins. On trouve dans son magasin toutes sortes d'emblèmes, de devises, de dessins pour garnir les boîtes , des cartons , &c. Il vend aussi des caractères & des dessins en cuivre , d'un usage aussi utile , qu'amusant,

Ecole Vétérinaire.

Lundi premier Octobre , les élèves de l'Ecole royale vétérinaire de Paris , recherchèrent dans un concours public les raisons de la nature dans la conformation du cheval. Ils en développèrent les proportions & le mécanisme , & satisfirent l'assemblée en discutant cette

168 MERCURE DE FRANCE.

matière , aussi neuve , qu'intéressante :
Ces élèves , qui doivent leur succès au
sieur Aubert , élève entretenu par la ville
de Vitry-le-François , & chef de bri-
gade , étoient au nombre de douze. Le
prix fut adjugé aux sieurs Maillet , de
la province d'Auvergne ; Quedeville ,
de celle de Normandie ; & Prieur , de
celle de Bourgogne.

*VERS pour mettre au bas du portrait
de M. le Duc de Choiseul.*

IL a , par ses brillans travaux ,
Sçu défarmer la terre & l'onde ;
Il eut pû n'être qu'un héros ,
Mais il fit le bonheur du monde.

Par un Officier.



*LETTRE de M. Patte , en réponse à
celle de M. Cochin.*

J'ai été fort étonné, Monsieur, de me voir interpellé par M. Cochin, dans votre dernier Mercure, au sujet de mon mémoire sur l'insuffisance des piliers de Sainte-Généviève, pour porter une coupole. Qu'a de commun son talent avec la discussion dont il s'agit? Est-il un géomètre, un constructeur, ou un architecte? N'étant ni l'un ni l'autre, le titre qu'il prend d'ami de M. Soufflot, ne sçauroit donc être d'aucun poids en cette occasion; il a pu sans conséquence quitter son masque de marguillier, ou le garder, cela est à-peu-près égal au public. Maintenant, son écrit anonyme, & sa lettre, s'expliquent tout naturellement. Mon mémoire ne méritoit pas, selon lui, une réponse sérieuse, & mes démonstrations, bonnes ou non, dit-il, ne sont pas applicables à la coupole de M. Soufflot, sans doute il n'a pas entendu que j'ai résolu la question dans toute sa généralité, & que le but de mon mémoire, (c'est pourtant son titre), est de prouver que, *quelle que puisse être la coupole projetée, les piliers déjà élevés ne sont point en état de porter & contreventer ses voûtes avec solidité.*

Je n'ai jamais eu non plus le dessein, comme M. Cochin a voulu le persuader, de prendre, ni lui ni M. Peronet, pour juges de mon mémoire;

II. Vol.

H

mais le vrai est, que j'ai invité l'un & l'autre, parce que je suis honnête, à communiquer en secret, à M. Soufflot, mes observations sur la coupole, & que, bien qu'ils fussent ses intimes amis, ils n'ont pas voulu s'en charger, ce qui m'a obligé de les remettre à M. le marquis de Marigny.

Pour abréger ma réponse à la lettre de M. Cochin, ainsi qu'à tous les écrits anonymes, libelles ou autres écrits de cette trempe que l'on sçait avoir été répandus à l'occasion de mon mémoire; je me bornerai, par respect pour le public, à citer quelques fragmens, de deux lettres (1) qui m'ont été écrites par l'oracle de tous les constructeurs, le célèbre M. Frezier, directeur-général des fortifications de Bretagne.

Dans la première, en date du 21 Mai dernier, il est dit, « suivant la connoissance qui me reste
 » de l'art de bâtir, j'ai trouvé que vous raisonniez
 » dans votre ouvrage très-justement & très-con-
 » séquemment, à l'impossibilité d'achever le bâ-
 » timent de Sainte-Genevieve avec solidité, sur
 » l'état où l'on a poussé son élévation, à la hau-
 » teur de la corniche intérieure, qui doit cou-
 » ronner la colonnade..... j'ai déjà tant fait
 » de cas de vos savantes remarques sur l'impossi-
 » bilité de faire servir la base de la tour du dôme,
 » sans y faire des changemens considérables,

(1) Ces lettres ont été communiquées à M. le marquis de Marigny.

„ que j'en ai parlé par conversation à ce que
 „ nous avons à Brest de personnes capables d'en
 „ juger, c'est-à-dire, d'entendre cette matière
 „ savante, qui consiste à conclure parfaitement
 „ sur la poussée des voûtes à élever sur des co-
 „ lonnes isolées..... Je vous remercie de
 „ l'honneur que vous m'avez fait de me consul-
 „ ter, en ce que vous avez acquis une grande
 „ réputation d'habile architecte, ayant plus de
 „ théorie sur cet art, qu'on n'en trouve ordinaie-
 „ rement parmi ceux qui en font profession.....
 „ Et dans la seconde lettre en date du 16 Septem-
 „ bre, j'apprends que l'architecte de Sainte-Ge-
 „ nevieve, au lieu de répondre au beau & savant
 „ mémoire que vous avez donné au public, s'est
 „ avisé de publier un défi pécuniaire, nouveau
 „ genre d'apologie, où l'on met en paralelle
 „ l'argent avec les opérations de l'esprit. Je ne
 „ doute pas que beaucoup d'architectes ne soient
 „ en droit de faire un semblable paralelle, parce
 „ que la théorie de l'architecture détachée de la
 „ construction matérielle n'est pas à la portée de
 „ tout le monde. Quant aux exemples
 „ sur lesquels M. Soufflot prétend se fonder,
 „ tels que St Charles du Cours à Rome, que j'ai
 „ vu sur les lieux; vous observerez qu'il n'y a
 „ aucun rapport du plan de cette Eglise à celui
 „ de Sainte-Genevieve; en ce que le plan de
 „ l'intérieur de l'église St Charles est une ellipse
 „ dont les extrémités du grand axe ne sont point
 „ portées par des colonnes latérales, mais sou-
 „ tiennent deux espèces de niches solidement
 „ construites, qui servent de butées à la poussée
 „ que peut causer un dome sphéroïde surmonté

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

« d'une lanterne, & que les colonnes latérales
« ne sent point isolées, mais engagées dans des
« murs contenus, dont la poussée peut être sou-
« tenue par les voutes de communication d'un
« escalier à une espèce de sacristie, & contre-
« butée à la droite par le bâtiment adjacent,
« au lieu que dans le plan de l'Eglise de Sainte-
« Genevieve, il y a environ soixante colonnes
« isolées ».

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer cette réponse dans le prochain mercure. Peu m'importe que M. Soufflot continue son dôme sur les piliers, & qu'on cherche par toutes sortes de moyens à affoiblir l'effet de mon Mémoire; la vérité est une, & l'exécution dans son temps me justifiera.

J'ai l'honneur d'être, &c,

P A T T E,



LETTRE sur le système de la Nature.

PUISQUE le système de la Nature a des enthousiastes, comme il n'a fait rire personne, & qu'assurément il ne pouvoit élever les âmes ni les attendrir, apparemment qu'on a trouvé dans cet ouvrage une métaphysique simple & profonde, & sur-tout un enchaînement de raisonnemens séduisans. Peut-être ai-je mal conçu ceux de l'auteur; mais s'il n'a pas prévu mes questions, l'on peut dire qu'il a fini son livre avant de l'avoir commencé. Je vais m'expliquer d'avantage en m'adressant à ses admirateurs... Ils doivent applanir mes difficultés, d'autant plus volontiers, qu'elles regardent tous les livres du même genre; car je soutiens qu'ils supposent tous gratuitement ce qui est indémontrable & ce qu'il faudroit cependant prouver en toute rigueur, mais raisonnons sans déclamer.

Je vous prie, Messieurs, de me dire naïvement si vous ne convenez pas que l'expérience de tous les siècles a montré à tous les hommes une influence réciproque de nos esprits sur nos corps, & de nos corps sur nos esprits? Ne convenez-vous pas que ce fait étrange, qu'on voit & qu'on n'explique point, ne nous apprendra jamais comment une certaine disposition d'organes fait subitement éclore le sentiment & la pensée? Ne trouvez-vous pas même que les philosophes & les manans sont ici précisément dans la même classe, parce que

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

tous les hommes se ressembtent en ce qu'aucun d'eux ne peut rien conclure lorsqu'il ne peut rien concevoir ? Car, Messieurs, en supposant, comme vous êtes obligés de le faire, des qualités occultes dans les corps, je vois que vous n'en êtes pas plus avancés, parce qu'un inconcevable de plus ne pourra jamais vous conduire à trouver quelques rapports entre des idées qui, par l'essence même de notre esprit, sembleront toujours incompatibles. Pour m'expliquer encore plus simplement, je dis que l'expérience m'apprend que mon corps agit sur ma pensée, & que ma pensée agit sur mon corps ; car mon corps fait souffrir mon ame, & mes membres obéissent à ma volonté. Or, je vous demande si l'on peut raisonnablement conclure de ces deux faits que c'est la matière qui tient le gouvernail & non la pensée, que cette admirable matière modifie & produit ?

En attendant votre réponse, je vous avouerais franchement que cette assertion paroîtra toujours un peu singulière ; mais ne seroit-ce point cette union & cette incompatibilité apparente des pensées & des formes, des mouvemens & de la volonté qui vous auroit persuadés que nous sommes composés d'une seule substance que vous avez fait corps plutôt qu'esprit. Cependant votre hypothèse, autant que je puis la concevoir, ne tranche point la difficulté ; car en n'admettant, parce qu'il vous plaît ainsi, qu'une matière mouvante & pensante, nous n'en voyons pas mieux, ce me semble, le rapport qui peut unir la partie corporelle à la partie spirituelle qui, tour-à-tour commande & obéit ? En effet, je veux, pour un moment, que l'étendue & la pensée soient modes

d'un même sujet ; est - ce que l'action & la réaction de ces modalités si différentes ne vous étonneroient pas tout autant que celle des deux substances distinctes ? Et même ne peut-on pas à son gré nommer, esprit ou corps, cette substance unique qui renferme, selon vous, l'étendue, le mouvement & la pensée ? Il me paroît au moins qu'il n'y a pas plus de raison pour soutenir que le matériel inexplicable de notre être produit des sentimens & des idées, que pour penser que c'est au contraire un certain fond spirituel & inconcevable qui pousse au-dehors des mouvemens & des formes.

Je crois que vous devez commencer à vous appercevoir que, dans toutes les suppositions, la pensée diffère autant de l'étendue, que l'étendue diffère de la pensée : il est vrai que vous prétendez aussi que les formes, les mouvemens, les qualités sensibles des corps & leur succession & celle des êtres pensans sont éternelles comme le monde ; je sais que dans votre système, vous êtes obligés de vous appuyer sur cette base qu'on a cent fois renversée ; mais, quand vous pourriez la rétablir, vous sentez bien que nous pourrions toujours supposer qu'un esprit, éternel comme le monde, agit de tous les tems sur tous les esprits & sur tous les corps. Hélas ! Messieurs, plus j'y pense, & plus je vois que vos assertions n'auront aucun avantage sur celles de vos adversaires, tant que vous ne surprendrez point la nature dans un moment où le miracle de la pensée résulte évidemment de quelques phénomènes purement matériels. Mais que diriez - vous si je vous faisois voir à présent que nous réclamons nous - mêmes cette expérience dont vous parlez

176 MERCURE DE FRANCE.

sans cesse, & que, dans cette concurrence des esprits & des corps, elle semble donner le sceptre à l'esprit ?

Soyons de bonne foi ; je vous en conjure , parlons sans humeur , sans enthousiasme & sans aucune partialité : n'êtes - vous pas , dans le fond , bien plus sûrs d'agir sur les membres de votre corps , par un mouvement de votre volonté , que vous n'êtes assurés que cette volonté qui commande à la matière , est elle - même commandée par une cause purement matérielle ? J'avoue qu'il m'est impossible de ne pas croire que vous avez , ainsi que moi , la conscience de cette vérité ; & même j'ose espérer que votre respect pour l'uniformité des voies de la nature peut vous ramener un jour aux pieds de cet Être bon , qui ne vous tolère peut être que pour vous pardonner : Ecoutez - moi tranquillement ; jamais vous ne vous prouverez à vous - mêmes que l'existence d'un Dieu est métaphysiquement impossible : or , quand il seroit vrai que la pensée ne peut exister sans être jointe à l'étendue , il ne seroit pas moins vrai pour cela qu'une fois qu'elle existe , cette pensée , elle meut des êtres corporels : hé ! ne voyez - vous pas déjà que s'il a y un Dieu , (de quelque nature qu'il soit) alors il n'y a point de corps qui ne soit actuellement mis & ordonné par un esprit , au lieu que s'il n'y a point de Dieu , quelquefois le mouvement est produit par la volonté d'une intelligence , & le plus souvent les corps se meuvent & s'arrangent d'eux mêmes sans la médiation d'aucun être spirituel ? Je vous demande , Messieurs , comment vous trouvez cette seconde supposition : est il en bonne philosophie rien de plus choquant , de plus absurde , de plus contraire à notre sentiment in-

ême , à l'expérience & à l'uniformité des voies de la nature ; n'est-elle pas également respectée & connue par le peuple & par les philosophes , par les théistes & par les athées. Mais je vous jure, Messieurs, que je vous estime assez pour juger, qu'une fois que vous aurez bien saisi ma pensée, elle vous tourmentera continuellement.

Je crois qu'il n'en faut pas davantage pour désoler une athée dogmatique , cependant vous pourriez aller plus loin en joignant , à ce que nous avons dit , la sage réflexion d'un homme que vous estimez ; je me souviens que Loke soutient , quelque part , que , de la manière dont nous sommes faits , nous ne voyons pas plus de rapport entre une volonté & le déplacement d'un corps qu'entre la création subite d'un corps ou même celle du monde , & la volonté d'un être spirituel qui le crée , parce qu'il veut qu'il soit : en effet , vous sentez bien que ces deux mystères (dont l'un est pourtant une chose de fait) ne peuvent être ni plus ni moins inconcevables ; premièrement , parce qu'il n'y a point de nuances dans les inconcevables qui n'impliquent point clairement dans les termes ; d'ailleurs il est visible que la difficulté est précisément la même , puisque c'est toujours le même défaut de rapport entre l'effet & la cause , qui fait que les uns nient la création , & que personne n'a compris jusqu'à présent comment la volonté peut agir sur la matière. Cependant , Messieurs , dès que la création n'est pas plus inconcevable que l'action d'un esprit sur un corps , dont nous sommes journellement témoins ; & que , d'autre part , l'analogie , comme nous venons de le voir , nous conduit à penser qu'il existe un Être intelligent dont la volonté meut & gouverne le

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

monde; il me semble, en vérité, qu'à partir de ces réflexions si simples & si consolantes, il est difficile de regarder comme absurde l'hypothèse de la création des esprits & des corps par un être immatériel: mais il y a plus, si l'expérience joignoit à ces raisons, au cri du genre humain & aux monumens de la nouveauté de l'Univers, si elle y ajoutoit encore l'exemple d'une création, de quelque nature qu'elle fût, ne seriez-vous pas enfin très-disposés à penser que le monde lui-même a dû commencer à l'ordre d'un Esprit Créateur? De grace raisonnons encore par analogie, puisqu'elle nous a si bien réussi: vous me direz peut-être que vous n'avez jamais vû créer de corps ni d'esprit; mais je doute fort que, dans la conscience de votre raison, vous puissiez le soutenir dans un moment.

Permettez-moi de renouveler une petite question qu'on a souvent rebattue: croyez-vous que cet esprit ou cette matière qui admire le système de la nature, en insultant son maître, croyez-vous que cette personnalité philosophique avec laquelle j'ai l'honneur de causer à présent ait commencé dans le tems; ou la croyez-vous éternelle comme le monde? Je me figure que l'éternité de votre ame vous inquiéteroit beaucoup plus que celle de l'Univers; mais pourtant, si vous croyez avoir commencé un certain jour, voici donc au moins la création de ce moi pensant qui veut être athée, la voilà démontrée malheureusement par les faits; par conséquent nous avons connu, en quelque sorte, les voies de la Providence ou celles de la nature; & même nous devons admettre assez volontiers la création du monde entier qui, dans le fond, n'est pas plus inconcevable que le

commencement de notre ame , si l'on en juge sans humeur & sans prévention.

Qu'en pensez-vous, Messieurs, parlez de bonne foi : la création d'un corps vous étonneroit-elle plus que celle d'un esprit ? Celle d'une substance nouvelle vous étonneroit-elle davantage que celle d'un mode nouveau, (comme vous appelez notre ame) qui semble avoir si peu de rapport avec la substance dont vous le faites sortir, & qui n'existoit pas l'instant d'auparavant ; d'ailleurs, vous est-il moins facile de croire que le corps est une modalité de l'ame, que de supposer que l'ame est une modalité de la matière ? Seriez-vous plus surpris du commencement d'une particule d'étendue que de celui d'un tout pensant qui a la conscience de lui-même ? Pour trancher, concevez-vous mieux l'étendue & ses qualités occultes (que vous supposez) indépendamment de ses qualités sensibles qui ne sont que dans votre ame, que vous ne concevez une ame indépendamment de la matière & de ses propriétés inconnues ? En un mot, trouvez-vous plus de prise, à parler philosophiquement, dans les corps que dans les esprits ? En tout cas, je puis vous répondre que ce sage Anglois * qui vous paroît si raisonnable, ne seroit point de votre avis à cet égard. Au surplus vous n'avez qu'une réponse à faire ; vous êtes forcés de vous rendre ou d'affirmer que votre personnalité existoit en puissance dans un germe incorruptible ou dans les propriétés secrètes de quelques particules de matière qui devoient la produire dans telles circonstances

* M. Locke.

180 MERCURE DE FRANCE.

données. . . . Ah ! Messieurs , si vous êtes réduits à nous faire nettement cet aveu , si vous pensez sincèrement que l'esprit caché dans le sein des corps peut se montrer tout-à coup , parce qu'il existe en puissance avant d'exister véritablement ; hé ! pourquoi donc ne pourrions-nous pas supposer à notre tour que l'Univers exista éternellement en puissance dans cette intelligence féconde qui l'a subitement réalisé.

Je ne fais , Messieurs , ce que vous penserez de cette métaphysique analogique & expérimentale en quelque sorte : je crois cependant que vous conviendrez entre vous que vos dogmes sont fort ébranlés , du moins en tant que vous aviez cru vos preuves démonstratives ; mais je ne me flatte point que les vérités contraires à vos fables aient dans ma bouche une autorité qui puisse entraîner tous mes lecteurs , c'est à eux de les apprécier. Je vais rassembler encore quelques réflexions très-simples qui renferment , je crois , ce que nous avons dit d'important.

J'observerai pour finir , 1^o. Que nous sommes au moins aussi sûrs que notre esprit agit sur notre corps , que nous le sommes que notre corps a quelque empire sur notre esprit.

2^o. Que l'on ne conçoit pas mieux le rapport d'une forme avec une pensée que celui d'une pensée avec une forme , d'où l'on doit conclure qu'il n'est pas plus facile de concevoir comment l'étendue produit la pensée que de comprendre comment l'esprit remue la matière , & même comment un Dieu peut la créer en voulant qu'elle soit.

3^o. Que nous savons par expérience & par sentiment que notre volonté remue des corps , au lieu que nous ne pouvons avoir le sentiment &

l'expérience de l'impossibilité d'une intelligence qui agit continuellement sur la nature entière.

4°. Que s'il n'y a point de Dieu, il y a des corps qui marchent d'eux-mêmes, ou pour m'expliquer plus clairement, il y a des mouvemens où préside une intelligence, & d'autres qui s'opèrent sans l'intervention d'aucun être spirituel.

5°. Que le commencement de la partie pensante de nous-mêmes, qui est prouvé par le fait, n'est pas plus inconcevable que celui de notre être corporel.

6°. Que ce miracle journalier semble proclamer que tout ce qui n'est pas Dieu (& même le monde entier qui sans doute est une créature mortelle comme tout ce qu'il contient) doit avoir commencé.

7°. Qu'on peut soutenir que le corps n'est qu'une apparence sensible, tout aussi-bien pour le moins, que l'on soutient gratuitement que l'esprit n'est qu'une modalité des êtres matériels.

8°. Que, si, pour expliquer la création apparente & journalière des êtres spirituels, on dit que les esprits existent en puissance dans les corps qui les font éclore successivement, on peut aussi-bien prétendre que l'Esprit Créateur contenoit éternellement l'Univers en puissance, qu'il a voulu créer dans le tems. Mais, non-seulement il me semble que le commencement de ce que nous appelons des âmes, dont nous ne pouvons guères douter, aecoutume à l'idée d'une création universelle; je pense de plus, comme je viens de l'insinuer, que le corps entier de la nature qui ressemble du moins au nôtre, en ce qu'il est étendu & organisé comme le nôtre, doit sans doute, ainsi que le nôtre, avoir dans le tems un commencement & une fin.

182 MERCURE DE FRANCE.

Je termine ici toutes mes réflexions qui ont eu un peu plus d'étendue que je ne l'avois imaginé. Je ne parlerai pas du fatalisme de l'auteur, parce que cette opinion suppose toujours qu'on a suffisamment détruit la Divinité & qu'on a clairement prouvé la matérialité de ces ames, quelquefois si sublimes, qui ont pourtant la conscience intime de leur liberté. Je crois que, si l'auteur avoit bien éclairci ces difficultés, dès les premières pages de son livre, il auroit pu se dispenser d'analyser si tristement d'affreuses questions qui ne servent qu'à inquiéter encore pendant les jours d'une si courte vie ces pauvres êtres qu'il dévoue au néant; mais il est inconcevable qu'il ait glissé si légèrement sur l'essentiel, il est étonnant qu'il n'ait fait que rebattre des objections fastidieuses & usées sans jamais entrer profondément dans les objets qu'il falloit discuter avec précision & clarté : il est vrai qu'il est encore plus étrange que ses enthousiastes (dont quelques-uns sont gens d'esprit) soient si faciles à contenter dans une matière de cette importance.

A N E C D O T E S.

I.

LE général A..... étant obligé de se rendre dans ses terres d'Ecosse pour des affaires qui lui étoient personnelles, n'osa suivre la grande route d'Edimbourg, parce qu'il craignoit d'être insulté par la

OCTOBRE. 1770. 183

multitude ; on ne dit point pour quel sujet. Il prit le chemin de Carlisle , où il espéroit n'être point reconnu. Il eut occasion de passer un bac ; c'étoit un homme fort dur , fort sévère ; il ne fut pas plutôt dans le bateau qu'il maltraita de paroles le matelot qui le conduisoit. *Tu es un fripon* , lui dit-il , *ainsi que tous tes semblables ; vous ne vous occupez qu'à passer de la contrebande ; vous trompez le Roi , vous méritez tous le gibet. Cela est vrai* , répondit le batelier , *nous fraudons quelquefois les droits , mais vous êtes le premier général que j'aie passé en contrebande dans ma vie.*

II.

Pendant l'usurpation d'Olivier Cromwell , Sir John Howorth de Surrey , un des officiers du Protecteur , & des plus attachés à son parti , fut attaqué en justice par le curé de sa paroisse , au sujet des dîmes. Pendant que le procès étoit en instance , Sir John s'imagina que le ministre le désignoit dans ses sermons tous les Dimanches : il en porta ses plaintes au Protecteur , qui fit venir le ministre ; mais , celui-ci ayant répondu qu'il prê-

choit seulement en général contre les débauchés crapuleux, les ivrognes, les menteurs, les voleurs & les filoux, Cromwel le renvoya, & dit à l'officier : *Sir John, retournez dans votre maison, & vivez mieux à l'avenir avec votre curé. La parole du Seigneur cherche le pécheur & dévoile ses iniquités ; je suis fâché pour vous qu'elle vous ait trouvé.*

I I I.

Le général Kirk avoit commandé à Tanger pendant plusieurs années. Lorsqu'il revint en Angleterre, Jacques II. entreprit de le ramener à la Religion Catholique ; il le pressa vivement, & lui promit, à ce prix, sa faveur & ses bienfaits. Le général l'écouta avec la plus grande attention ; & , lorsqu'il eut fini, il lui témoigna le plus vif regret de ne pouvoir le satisfaire, & l'assura que sa parole, qu'il avoit engagée, ne le lui permettoit pas. *Comment, lui demanda le Roi, qu'entendez vous par là ?* Sire, répondit Kirk, pendant mon séjour en Afrique, j'ai promis à l'Empereur de Maroc, que, si je changeois jamais de Religion, je me ferois Mahometan.

OCTOBRE. 1770. 185

Je suis homme d'honneur, Sire, ma parole est donnée ; votre Majesté ne voudroit pas me forcer d'y manquer.

IV.

Deux hommes se trouvant un jour dans un cabaret à Londres, s'entretenoient de différens traits de la Bible, ils parlerent de la fameuse défaite des Philistins par Sanfon ; l'un prétendit qu'il se servit de la machoire d'un vieil âne, l'autre de celle d'un jeune ; chacun soutint son opinion avec chaleur, une gagure suivit. Plusieurs personnes qui étoient dans le même lieu furent prises pour juges. Les raisons de l'un & de l'autre furent écoutées gravement ; les sentimens se partagèrent ; les juges disputèrent entre eux ; la querelle s'échauffa ; on fit beaucoup de bruit, & on alloit se battre lorsque l'hôte, aidé de ses valets, saisit les deux premiers auteurs de la dispute & les conduisit chez l'Alderman du quartier. Celui-ci ne put s'empêcher de rire en apprenant le sujet de cette querelle qui recommençoit devant lui ; il eut beaucoup de peine à imposer silence aux deux ivrognes, & les renvoya en

leur disant : *je ne m'attendois pas à voir aujourd'hui deux ânes à mon tribunal. Cela n'est pas étonnant*, reprit aussitôt un des disputans , *puisque'il y en a un qui y préside.*

V.

Une personne , à la campagne , commande à son domestique d'aller voir à un cadran solaire , posé sur une pierre dans un jardin , l'heure qu'il est au soleil ; le domestique , fort embarrassé , apporte officieusement le cadran solaire à son maître , & lui dit : *cherchez l'heure, car je ne m'y connois pas.*

LETTRE sur une Automate qui joue aux échecs.

A Presbourg, ce 24 Juillet 1770.

M. Je laisse à d'autres le soin de faire le récit des fêtes brillantes qu'a occasionnées ici la présence de l'Impératrice-Reine , de l'Empereur , & de toute la famille impériale ; il me semble trop difficile de pouvoir parler dignement de la manière extrêmement affable , & remplie de confiance avec laquelle les souverains se communiquent ici à leurs sujets , & le retour précieux d'amour & de vénération dont ils sont payés par

ces mêmes sujets. Je me contenterai d'informer le public par votre canal d'un fait aussi important à l'honneur des sciences, que glorieux pour Presbourg qui l'a produit.

Pendant mon séjour à Presbourg, j'ai eu l'avantage de faire connoissance avec M. de Kempel, conseiller aulique, & directeur-général des salines en Hongrie. On ne peut porter plus loin qu'il l'a fait les connoissances dans la mécanique, du moins n'a-t-on point encore vu personne qui ait mis au jour un ouvrage plus merveilleux dans ce genre que celui qu'il a composé depuis un an. M. de Kempel, animé par le récit des productions du célèbre M. de Vaucanson, & de quelques autres hommes de génie, ne vouloit d'abord que marcher sur leurs traces ; mais il a fait plus, il les a devancés, & il est parvenu à composer un automate qui peut jouer aux échecs contre les plus habiles joueurs. Cet automate représente un homme de grandeur naturelle habillé à la turque, assis devant une table d'environ trois pieds & demi de longueur, sur deux pieds & demi de largeur, sur laquelle est un échiquier. Cette table est posée sur quatre pieds à roulettes, afin de pouvoir la changer facilement de situation, ce que l'auteur ne manque pas de faire pour éloigner tout soupçon de communication. La table & la figure sont remplies de roues, de ressorts & de leviers. L'auteur ne fait aucune difficulté de laisser voir l'intérieur de la machine, sur-tout depuis qu'il a sçu qu'on le soupçonnoit d'y tenir un enfant caché ; j'ai examiné avec attention toutes les parties de la table & de la figure, & je me suis assuré que cette imputation n'avoit pas

188 MERCURE DE FRANCE.

le moindre fondement. J'ai joué une partie d'échecs avec l'automate, j'ai remarqué sur-tout avec étonnement la précision avec laquelle se faisoient les mouvemens variés & compliqués du bras avec lequel il joue; il leve ce bras, il l'avance vers la partie de l'échiquier où est la pièce qu'il doit jouer; & ensuite, par un mouvement de poignet, ramène la main au-dessus de la pièce, ouvre la main, la referme sur la pièce pour s'en saisir, l'enlever, & la placer sur la case où il veut; & il remet enfin son bras sur un coussin qui est à côté de l'Echiquier. S'il doit prendre une pièce à son adversaire, par un mouvement entier du bras, il met cette pièce hors de l'échiquier, & par les mêmes mouvemens que je viens de décrire, revient prendre sa pièce pour lui faire occuper la case que l'autre laissoit vacante. J'essayai de lui faire une petite supercherie en prêtant à la dame la marche du Cavalier; mais l'automate n'en fut pas la dupe; il prit ma dame, & la remit à la case d'où je l'avois fait partir; tout cela se fit avec la même promptitude qu'un joueur ordinaire met à ce jeu, & j'ai fait des parties avec plusieurs personnes qui ne jouoient ni si vite, ni si bien que l'automate, & qui auroient été cependant fort choquées qu'on les eût comparées avec lui. Vous vous attendez peut-être, Monsieur, que je propose quelques conjectures sur le moyen employé pour diriger cette machine dans ses mouvemens. Je souhaiterois fort en pouvoir former de raisonnables, mais, malgré toute l'attention que j'apportai dans mes observations, il ne m'a pas été possible de remarquer rien qui pût satisfaire mon esprit là-dessus. L'ambassadeur d'Angleterre, le prince

Giustiniani, & quelques seigneurs anglois, pour qui l'auteur avoit la complaisance de faire jouer l'automate, étoient autour de la table lorsque je fis cette partie ; tous avoient les yeux sur M. de Kempell, qui étoit à côté de la table, ou s'en tenoit éloigné quelquefois jusqu'à la distance de cinq ou six pieds : pas un ne remarqua en lui le moindre mouvement qui pût influer sur l'automate. Ceux qui avoient vu les effets produits par la vertu de l'aiman sur les boulevards à Paris, se recrièrent que l'aiman devoit être le moyen employé pour diriger le bras ; mais, outre qu'il y a plusieurs objections à faire contre cette conjecture ; l'auteur avec qui j'ai eu depuis de longues conversations, s'offre pour la détruire, de laisser apporter près de la table, la pierre d'aiman la plus forte & la mieux armée, ou un poids de fer, quelque considérable qu'il soit, sans craindre que les mouvemens de son automate en puissent être dérangés : il s'en écarte aussi à une distance quelconque, & le laisse jouer jusqu'à quatre coups de suite sans en approcher. Il est inutile de remarquer que le merveilleux de cet automate consiste principalement en ce qu'il n'a point, (comme d'autres déjà tant célébrés) une suite de mouvemens déterminés ; mais se meut toujours en conséquence de la façon de jouer de son adversaire, ce qui produit une multitude prodigieuse de combinaisons différentes dans ses mouvemens. M. de Kempell remonte de tems en tems les ressorts du bras de l'automate pour renouveler la force mouvante, ce qui n'a aucun rapport avec la force directrice qui fait le grand mérite de cet ouvrage. En général, je crois que l'auteur influe sur la direction de presque chaque

coup que joue l'automate ; quoique , comme je viens de le dire , on l'ait vu quelquefois l'abandonner à lui-même pour plusieurs coups , ce qui est selon moi , la circonstance la plus difficile à comprendre de tout ce qui regarde cette machine. M. de Kempell a d'autant plus de mérite dans cette production qu'il se plaint de n'avoir pas été secondé par des ouvriers aussi habiles que l'exigeoit la précision d'un ouvrage de ce genre , & il espère pouvoir bientôt mettre au jour des choses encor plus surprenantes que celle-ci. On peut s'attendre à tout de ses lumières , qui sont infiniment relevées par sa rare modestie ; jamais génie ne triompha avec moins de faste.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L. DUTENS.

*LETTRE de M. le Comte de Moncade ,
sur la guérison du cancer.*

Quelque sensible que je sois , Monsieur , aux éloges flatteurs & aux sollicitations pressantes des savans & des malades , tant du Royaume , que du pays étranger , je ne prévoyois pas cependant pouvoir condescendre si-tôt à leurs desirs. Je ne cessois d'appréhender , qu'en me hâtant de publier les observations que j'ai eu occasion de faire pendant plusieurs années sur les maladies des glandes , ainsi que sur les remèdes les plus efficaces pour les vaincre , il ne s'y glissât quelque méprise , qui pût donner

lien à des suites funestes. J'appréhendois aussi, qu'en accordant indifféremment à tous ceux qui m'écrivoient, les moyens que j'ai découverts pour guérir le cancer au sein, il ne s'y commît encore dans la manière de les administrer des fautes qui pourroient être dangereuses. Mais j'ai été rassuré par des personnes éclairées, qu'à l'aide des précautions qu'elles m'ont conseillé de prendre, le public retireroit infailliblement les avantages que j'ai voulu lui procurer par cette découverte. Lors donc qu'on m'adressera une relation assez circonstanciée pour me faire porter un jugement solide, tant sur la nature du cancer, que sur les principaux symptômes qui l'accompagnent; j'indiquerai très-volontiers les secours que j'estime les plus propres, pour en opérer une cure radicale. Plusieurs grands maîtres de l'art ayant désiré d'administrer eux-mêmes à leurs malades, ces préparations médicales, je leur en ferai céder aussi, à raison de douze sols la prise, pourvu qu'ils se fournissent des bouteilles pour l'eau de *Masra*, que j'y joins en même-tems pour chaque pansement. C'est pour ménager la délicatesse des personnes de rang, qui se faisoient une peine de me demander ce remède, lorsque je le donnois *gratis*, & pour pouvoir d'ailleurs en fournir à un plus grand nombre de malades, qu'on m'a conseillé de le faire vendre * à ce prix modique.

* Rue de Condé, au coin de celle du Petit Lyon, vis-à-vis le passage du Riche-Laboureur, chez M. Joffe, Marchand Epicier.

192 MERCURE DE FRANCE.

Je tâcherai de convaincre par-là les plus incrédules de l'efficacité de ma méthode pour guérir le cancer. Quand on n'en saura plus douter, je ne manquerai pas d'en rendre public tous les détails pour le bien de l'humanité, ainsi que je l'ai promis. Je dirai seulement en passant, que c'est à la Chymie, dont j'ai fait toujours mes délices, que je suis redevable de ces moyens salutaires.

Comme c'est par une suite d'observations que je suis parvenu à m'assurer du succès des remèdes en question, tant pour la cure du cancer, que pour fondre les glandes skirrheuses au sein, avant qu'elles s'ouvrent; j'ajoute qu'ils sont également propres pour vaincre les maladies chroniques les plus rebelles. En effet, on ne peut disconvenir que le rhumatisme, la plupart des fièvres, l'hydropisie, la goutte, & tant d'autres maux, dont l'énumération deviendrait ennuyeuse, ne dépendent que de l'engorgement d'humeurs, qui s'est formé dans les glandes de différentes parties du corps. Ce n'est, au reste, qu'en aidant simplement la nature à surmonter les obstacles, qui troublent le cours de ses opérations, qu'agit principalement cette *Panacée Martiale*. J'ai cru lui devoir donner ce nom, parce que c'est du fer que je retire le plus d'avantages pour atteindre le but. Je n'en ai eu d'autre, que de me rendre utile au public, en sacrifiant mes veilles à découvrir les moyens de guérir le cancer, sans contredit, la plus cruelle de toutes les maladies, dont les personnes du sexe puissent être attaquées. C'est dans cette vue que je vais leur faire part des Lettres que j'ai reçues de quelques Dames gué-

rie

OCTOBRE. 1770. 193

ries par cette méthode. Les relations naïves de leurs maux , & les expressions sincères de leur reconnaissance à mon égard , tiendront lieu , dans cette occasion , des autres preuves plus authentiques que j'aurois pu aisément me procurer.

J'ai l'honneur d'être , &c.

LE COMTE DE MONCADE.

ARRÊTS , DÉCLARATIONS , &c.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi , du 2 Juillet 1770 ; pour l'ouverture de l'annuel de l'année 1771.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 6 Juillet 1770 , & Lettres-patentes sur icelui , registrées en la cour des Monnoies le 18 Août 1770 ; qui ordonnent la fabrication des nouvelles espèces de cuivre dans les Monnoies de Troyes & de Strasbourg.

I I I.

Déclaration du Roi , donnée à Versailles le 15 Juillet 1770 ; portant attribution de six mille livres au Prévôt général des Monnoies du département de Lyon , pour appointemens & solde de sa compagnie.

II. Vol.

I

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 29 Août 1770 ; qui ordonne que le chapitre ordinaire de la Congrégation de Saint-Vanne , qui doit s'assembler la quatrième semaine d'après Pâques de l'année prochaine 1771 , sera tenu dans l'abbaye de Montiers-en-Der.

V.

Arrêt du parlement en date du 29 Août dernier , par lequel il est ordonné par provision, sous le bon plaisir du Roi , que toute personne qui voudra faire le commerce des grains & farines sera tenue de faire inscrire au greffe des juridictions ordinaires des lieux où elle exercera ce commerce, son nom , les qualités, demeure & domicile , ainsi que les noms, qualités, demeures & domiciles de ses associés ou commettans , ensemble le lieu dans lequel elle tiendra les magasins & de tenir en bonne & due forme un registre d'achat & de vente des grains & farines dont elle fera le commerce. Le même arrêt enjoint aux personnes faisant ce commerce d'apporter une quantité suffisante de grains & farines dans les marchés , à l'effet de les garnir ; en conséquence il autorise les officiers de police à les obliger , dans les cas de nécessité , de les y faire apporter , le tout sous les peines portées par les ordonnances ; fait défenses à toutes personnes faisant ce commerce d'acheter lesdits grains & de les enarrher , comme aussi à tous laboureurs & fermiers de les vendre , soit en verd , soit sur pied avant la moisson & avant qu'ils soient conduits dans les granges , sous peine d'être poursuivis extraordinairement ;

déclarant dès-à-présent nuls & de nul effet tous les marchés de ce genre qui pourroient avoir été faits ou qui le seroient par la suite , en contravention à la présente disposition.

V I.

Arrêts du conseil d'état du Roi, des 10 Décembre 1769 , 4 Juin & 22 Juillet 1770 , & Lettres-patentes sur iceux , registrées en la cour des Aides le 29 Août 1770 ; portant que la régie des droits rétablis & réunis sera continuée par Jean-Baptiste Foache , pendant six années , qui commenceront au premier Janvier 1771.

V I I.

Déclaration du Roi , donnée à Versailles le premier Septembre 1770 , concernant les Requêtes civiles ; registrée en parlement le 6 Septembre suivant , laquelle ordonne que toutes les requêtes civiles qui ont été mises aux grands rôles , depuis & compris celui de la Saint - Jean 1769 , jusques & compris celui de la Saint Jean 1770 , & qui n'auront pas été plaidées , soient & demeurent appointées à la fin desdits rôles , ainsi que les autres causes , & soient renvoyées dans les chambres où auront été rendus les arrêts , contre lesquels lesdites requêtes civiles auront été obtenues.

*VERS sur la Prise d'Habit de Madame
LOUISE-MARIE de France.*

LA vertu se dévoue & la grandeur s'immole :
Sacrifice éclatant digne de l'Immortel !
LOUISE de l'orgueil confond , brise l'idole ,
Abandonne le trône & s'enchaîne à l'autel.

Par M. Guichard.

A V I S.

I.

MÉMOIRES sur la nature, les effets, propriétés
& avantage du feu de charbon de terre *apprêté*,
pour être employé commodément, économiquement,
& sans inconvénient, au chauffage & à
tous les usages domestiques, avec figures en
taille-douce. Par M. Morand le Médecin, Assef-
seur honoraire du Collège des Médecins de Liège,
&c. *in-folio & in-12.* (*Ignoti nulla cupido*). A
Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de
la Comédie Française 1770.

I I.

Leçons théoriques & pratiques de la coupe des pierres ou trait , & cours de géométrie , utiles aux architectes , aux jeunes gens qui se destinent à entrer dans les ponts & chaussées ou dans le génie militaire , aux entrepreneurs de bâtimens , &c.

A ne considérer l'art de la coupe des pierres , que Mathurin Jousse appelle le secret de l'architecture , que du côté de l'appareil des pierres ; il est déjà recommandable & tout le monde sçait combien il est essentiel d'avoir de bons appareilleurs pour la construction des bâtimens. Mais on concevra de cet art une idée plus relevée , & l'on peut dire plus vraie & plus juste ; si l'on veut remarquer que ce n'est que par une étude réfléchie & approfondie de cet art , qu'un Architecte peut, d'un côté ; dans ses desseins , allier la bonne construction avec l'économie des matériaux , rendre ses voûtes légères , sans cependant que la solidité en souffre , & s'abandonner même à son génie sans craindre d'être arrêté par les inconviniens de la construction ; & que d'un autre côté il peut véritablement présider dans la construction des bâtimens ou il doit autant se distinguer des ouvriers par la théorie des arts relatifs aux bâtimens , qu'il leur est supérieur par état. Il est aisé de sentir d'après ce qui vient d'être dit , que ce ne peut être que lorsque les ressorts de cet art seront bien connus & sentis par nos Archi-

198 MERCURE DE FRANCE.

teſtes , que nous pourrons joindre aux belles proportions de l'architecture antique & à une diſtribution commode & agréable , une conſtruction ſolide & légère dont nous trouvons des exemples dignes d'admiration dans les édifices gothiques ; & que nous pourrons eſpérer de ſurpaſſer les étrangers dans cette partie de l'architecture qui eſt la plus utile & la plus importante. Un Architecte qui veut ſe diſtinguer dans ſa profeſſion , ne doit donc pas ſe borner à une ſimple pratique de cet art ; en effet , on convient aujourd'hui unanimement que ce n'eſt que depuis que les arts ont été éclairés par les ſciences qu'ils ſont parvenus à un certain degré de perfection. C'eſt pour ces conſidérations qu'on a cru devoir joindre aux leçons théoriques & pratiques de la coupe des pierres un cours de Géométrie , afin que les élèves puiſſent avancer d'un pas égal dans la pratique & dans la théorie de cet art. On ſuivra dans ce cours les Elémens de Géométrie de M. le Camus : on a préféré cet Auteur à d'autres. 1°. Parce qu'il eſt entre les Auteurs qui ont traité ſynthetiquement de cette ſcience un des plus généralement eſtimés. 2°. Parce que c'eſt ſur ces Elémens que ſont examinés Meſſieurs les Ingénieurs militaires. Plusieurs Auteurs ont traité de la coupe des pierres & les deux plus eſtimés ſont M. de la Rue Architecte du Roi & M. Frezier Ingénieur militaire du Roi en chef à Landau. Le premier eſt recommandable par les bonnes méthodes-pratiques qu'il donne , & par la clarté & la netteté des épures , mais il eſt entièrement dépourvu de démonſtrations & il n'eſt pas exempt d'erreurs. Le ſecond a développé avec beaucoup de ſcience & de génie la théorie , & la

pratique de cet art , & l'on peut dire qu'il en a approfondi la théorie d'une manière à ne laisser , pour ainsi dire , rien à désirer. Le premier , comme il est aisé de le sentir , ne peut suffire au besoin d'un Architecte. Le second , au contraire , y fournit abondamment. Les seuls inconveniens qu'il y ait , sont que cet ouvrage est très-long , très-difficile , que les épreuves en sont petites & par conséquent souvent confuses , de manière que peu d'artistes ont le tems & la constance nécessaires pour suivre un ouvrage d'une aussi longue haleine. C'est pour toutes les raisons susdites , qu'on a pensé que des leçons théoriques & pratiques de la coupe des pierres , accompagnées d'un cours de Géométrie pourroient être utiles & agréables aux artistes. On a à cet effet fait les épreuves des pièces de trait les plus utiles & les plus intéressantes ; ces épreuves sont faites en grand , ce qui a donné lieu d'y observer plus d'ordre & de clarté , & , pour faciliter encore davantage l'étude de cet art , on a aussi fait les modèles en plâtre & talc des pièces de trait les plus utiles , qui seront d'un grand secours aux élèves ; en outre on les secondera dans leurs travaux par les démonstrations nécessaires , à fur & à mesure qu'ils en auront besoin , on discutera les avantages , & désavantages des différentes méthodes ; enfin on fera ses efforts pour ne rien laisser à désirer à ceux qui voudront approfondir cet art.

C'est chez le sieur Delaunay Architecte , rue Planche-Mibray , même maison que M. Huguet qu'il faudra se faire inscrire. Il commencera les leçons de la coupe des pierres le lundi 5 Novembre 1770 & le cours de géométrie le lundi suivant. Il seroit à-propos de se faire inscrire

200 MERCURE DE FRANCE.

au moins avant le 12 Novembre, afin de se trouver à l'ouverture du cours de Géométrie. Ceux qui viendront chez lui pour se faire inscrire pourront y voir les épreuves & modèles des pièces de trait, les plus utiles & les plus intéressantes.

I I I.

Lettre sur la guérison des Hernies.

Connoissant votre zèle, & votre attention pour tout ce qui peut contribuer au bien de l'humanité, je ne doute pas que la méthode que j'ai de guérir les hernies ne trouve une place dans un ouvrage destiné à l'utilité comme à l'amusement du public. De toutes les infirmités attachées à notre triste existence; il n'en est guère de plus fréquentes, & de plus dangereuses que cette maladie; ce n'est pas assez qu'elle assujettisse à la gêne insupportable d'un bandage, il arrive souvent que le bandage, quoiqu'exécuté, & appliqué par une main habile, n'empêche pas une hernie de s'échapper, & même de s'étrangler. Dans cette dernière circonstance, le malade est exposé à des accidens funestes qui peuvent devenir mortels, s'il n'est promptement secouru. Ma méthode étant physiquement sûre, tout le monde a intérêt de la connoître; les gens de l'art ont vu & attesté mes expériences; M. Briffon Descautières, Commissaire des guerres à Dunkerque que j'ai guéri, excité par la reconnaissance, & par l'amour du bien public, a certifié par une lettre dans les ouvrages de M. Frenon les effets heureux de ma méthode: M. Cristille, chez M. Moulin Marchand à Ville-neuve-

le-Roi en Bourgogne , a aussi annoncé sa guérison dans le même Auteur. M. de Boulanger, Bourgeois de Paris , rxc des Tournelles au Marais , m'a rendu aussi à ce sujet dans votre Journal le témoignage le plus flatteur , & beaucoup d'autres personnes n'ayant pas voulu être nommées dans les papiers publics , m'ont permis de les nommer de vive voix , à ceux qui desireroient de plus grands éclaircissomens. Parmi ces personnes plusieurs ont repris par des efforts ou par d'autres accidens des descentes du côté opposé à celui que j'avois guéri ; ainsi ma méthode rapproche les chairs & les muscles , & leur donne plus de solidité & d'énergie qu'ils n'en avoient dans leur état naturel ; enfin mes succès , le fruit de dix années d'application & d'étude , sont appuyés sur des faits avérés. Je vous prie , Monsieur , de donner place à cette lettre dans votre Journal , l'amour du bien public , me l'a dictée , le même motif vous engagera à la publier : je vous dois cette confiance.

J'ai l'honneur d'être , &c.

MAGET ancien Chirurgien Major dans la Marine ; il demeure toujours rue d'Orléans , près le jardin du Roi.

I V.

C O M P L I M E N T.

Le lundi 13 Août 1770 , le Comte Danér , Gouverneur de la Ville de S. Denis , a été installé à l'Hôtel de Ville de Paris , en qualité de Lieutenant Général au Gouvernement de Paris pour Sa

202. MERCURE DE FRANCE.

Majesté , par tout le corps de Ville , assemblé à cet effet , & a adressé le discours suivant à MM. les Prévôt des Marchands & Echevins.

MESSIEURS ,

« C'est sans doute un avantage extrêmement
« flatteur pour moi que d'occuper aujourd'hui
« une place aussi distinguée que celle dont Sa
« Majesté a daigné me donner l'agrément, qui me
« procure le droit de remplacer dans les occasions
« le Gouverneur de cette Capitale de la France.
« Mais , Messieurs , cet avantage me devient in-
« finiment plus précieux par celui d'y être ins-
« tallé par un Corps aussi respectable que celui
« de la Ville de Paris , qui mérita dans tous les
« tems la bienveillance de ses Souverains , la
« considération des Grands de l'Etat , & eut tou-
« jours à sa tête les plus grands Seigneurs de la
« Cour , & les Magistrats du rang & du mérite le
« plus distingué.

« C'est vous , Monsieur , que la Ville a le bon-
« heur d'avoir aujourd'hui pour Chef. Quelle
« preuve plus éclatante des bontés dont notre
« auguste Monarque l'honore , que le choix qu'il
« a fait , pour veiller à ses intérêts , & en conserver
« les droits , d'un Magistrat comme vous , Mon-
« sieur , qui réunit à la naissance la plus illustre
« les hautes connoissances des Belles-Lettres &
« de la Magistrature , qui vous mettent si en état
« d'exercer après vos glorieux prédécesseurs les
« grandes qualités dont vous êtes revêtu.

« Je fais , Messieurs , que je suis bien loin
« d'atteindre à ce rare mérite , & à celui que
« je vois briller dans les membres dont votre il-
« lustre Corps est composé. Mais j'espère que si ,

« par un hazard heureux , quelque occasion favo-
 « rable se présente dans le poste que j'occupe ,
 « je vous ferai connoître que personne n'est plus
 « rempli que moi d'un zèle ardent pour le service
 « de son Roi , & pour soutenir les intérêts & la
 « gloire d'une Ville , à qui les plus célèbres Ca-
 « pitales de l'Univers n'osent se comparer ».

V.

USAGES ANCIENS.

Les œufs de la St Gal.

Il seroit difficile de rendre raison des usages singuliers de nos aïeux , mais il peut être utile de les faire connoître : les recherches sur les mœurs du gouvernement féodal ont été trop négligées dans nos histoires , & les faits dont l'existence se trouve constatée par des chartes , sont des monumens précieux , pour connoître les coutumes de chaque siècle ; nous devons être instruits de toutes ces bisarreries pour en juger les hommes.

Le Châtelain du Bourg de Chillac en Auvergne faisoit acheter tous les ans , aux dépens du sire de Mercœur , Seigneur de Chillac , mille ou douze cens œufs , & alloit , « par coutume » & introduction ancienne , « accompagné des gens & officiers de sa justice , le jour de Saint-Gal , premier Juillet , à Langeac : cette fête , qui est celle de l'un des Patrons de la ville , rassembloit une quantité de peuple du voisinage , qui dresseoit des cabannes de verdure par les prairies voisines & y dansoit , suivant l'usage des fêtes baladoires. Dès le matin , le Châtelain de Chillac »

204 MERCURE DE FRANCE.

ses compagnons entroient dans la ville par la porte appelé des farghes ; ils parcouroient certaines rues dans l'enceinte des murs , « en jetant les œufs à grant moqueton & scandalles , » avec irrision de justice , sans aucun prouffit utile ne a occasion de chose méritoire , au moyen duquel tirement d'œufs se faisoient assemblées du peuple , & y survenoient plusieurs noises , débats & insolences & aussi se comectoit des juremens & blasphêmes abominables. « La promenade finie , chacun alloit se divertir où bon lui sembloit. En 1360 , la ville de Langeac étoit fermée à cause des partis Anglois qui couvroient la Province d'Auvergne. On présenta une requête au Seigneur au nom du Sire de Mercœur , le 17 Juin , pour avoir l'ouverture d'une porte de la ville , ne voulant point interrompre une cérémonie aussi importante , pendant la guerre. Heustache , Chevalier , Seigneur en partie de Langeac , permit (au risque même du pillage de la ville , qui pouvoit se commettre par les ennemis ,) au sire de Mercœur , ou à ses gens , de jetter les œufs suivant l'ancien usage. « *Volumus & concedimus quòd idem dominus comes , seu ejus gentes possint facere transitum per portalem de las farghas dictæ ville , quod de presenti est clausum ob deffensionem dictæ ville Langiaci pro timore uerre que nunc est in patriâ cerverine projiciendo dicta ova illa die festi Beati Galli dum apperiretur & remanebit appertum pro ut antea erat fieri consuetum.* »

En 1740 , le premier Juillet , les gens de Chillac se présentèrent pour jeter ou tirer les œufs ; le passage d'un petit ruisseau qui est hors l'enceinte des murs , étoit « par fortune démoli ,

» parce que ledit ruisseau avoit charrié après
 » un orage ; & aussi que d'un cousté & d'autre
 » avoit été porté grande quantité de terre par
 » aucuns habitans. « Cet accident imprévu causa
 beaucoup de mécontentement aux officiers du
 sire de Mercœur , qui firent les protestations les
 plus solennelles contre l'infraction de leurs
 usages , & le trouble qu'on leur occasionnoit ;
 « à cause de quoi estoit une espérance de mou-
 » voir procès entre Messieurs de Chillac &
 » de Langeac. « La matière mise en délibération
 entre les Juges des deux endroits , on décida ,
 « que , par autre part fût mise & jectée une
 » pierre audit ruisseau , lequel étoit impossible
 » à faillir en un saulx , sur laquelle pierre les
 » officiers de Langeac mirent le pié , & pas-
 » serent outre sans danger de leurs person-
 » nes , & après eux , les gens de Chillac passe-
 » rent pour tirer leurs œufs. « On dressa l'acte
 autentique , que je copie ici , & on stipula que ,
 pour cette fois , les officiers de Chillac s'étoient
 détournés du chemin ordinaire ; qu'il ne leur
 seroit attribué aucun nouveau droit qui pût
 porter atteinte aux privilèges du Seigneur de
 Langeac & de sa ville. S'il avoit été question
 de limiter deux Empires , les précautions n'au-
 roient pas été plus grandes. Enfin , le Conné-
 table de Bourbon , sire de Mercœur , abolit cet
 usage , en tournant à son profit la dépense qui
 se faisoit des deniers de sa recette , par lettres-
 patentes données à Moulins , le 7 Mai 1522.
 enregistrées en la Chambre des Comptes , le 20.
 du même mois , & à Chillac , le 25. de Juin
 suivant.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie, le 19 Septembre 1770.

Les lettres de Cracovie portent que les Confédérés du sieur Pulawski viennent de s'emparer du Couvent de Czentoschau dont ils se proposent de faire une place d'armes, & que le Colonel Drewitz rassemble toutes ses forces pour le combattre. Suivant d'autres avis, le sieur Zarembo a attaqué sur les frontières de Silésie, un détachement Russe, de soixante hommes, dont la plupart ont été faits prisonniers.

On mande de Podolie & de Volhinie que la peste y diminue sensiblement.

De Dantzick, le 22 Septembre 1770.

On a publié ici, le 31 du mois dernier, une Ordonnance du Magistrat & du Sénat, par laquelle il est enjoint aux bourgeois & habitans de cette ville de se conduire amicalement les uns envers les autres, de n'offenser qui que ce soit, sur-tout de respecter les personnes revêtues d'un caractère public, & qui défend à tous, sous peine d'être sévèrement punis comme perturbateurs du repos public; de s'assembler tumultueusement dans les rues & de tenir des assemblées clandestines & illicites. La même Ordonnance promet une récompense de mille florins à quiconque dénoncera au Président-Bourguemestre l'auteur de plusieurs libelles qui ont été dernièrement affichés.

De Stockolm, le 18 Septembre 1770.

Les Directeurs de l'hôpital des Orphelins ont fait un règlement par lequel il est arrêté qu'on feroit apprendre un métier à ceux de ces Orphelins que quelques infirmes ne rendroient pas propres au service, & que chaque artisan qui se chargeroit de leur apprendre la profession, recevroit pour cet effet une somme annuelle.

De Coppenhague, le 18 Septembre 1770.

Le Roi a donné des ordres pour faire faire le dénombrement des habitans de ce Royaume. Ils seront rangés sous différentes classes, dont la première comprendra les enfans de huit ans & au-dessous, & la dernière, les personnes âgées de quarante-huit ans & au-dessus.

De Vienne, le 29 Septembre 1770.

Le bruit court que les Russes, qui étoient à la poursuite des Confédérés en Pologne, avoient pénétré jusqu'au bourg Werecke & que n'y en ayant trouvé aucun, ils avoient tué huit paysans, douze soldats Autrichiens & huit chevaux; mais que les Autrichiens s'étant rassemblés avoient tué vingt-sept hommes & pris trente chevaux qu'ils ont envoyés à Mungacz.

La Société d'Agriculture du duché de Styrie vient de proposer un prix qui sera donné à la fin de Février 1771, à l'auteur du meilleur ouvrage sur cette question; à quelle cause faut-il attribuer l'échauffement des grains, & quel est le moyen de le prévenir? Le prix consiste en une médaille de trente-six ducats.

De Cadix, le 14 Septembre 1770.

Sur les avis qu'on a eus que plusieurs vaisseaux

208 MERCURE DE FRANCE.

de l'Archipel & dans la Méditerranée étoient infectés de la peste, on a publié dernièrement ici un règlement qui fixe la durée des quarantaines, auxquelles seront assujettis les vaisseaux qui viendront de la Méditerranée, & qui indique les précautions qu'il sera nécessaire de prendre dorénavant, pour empêcher que la contagion ne pénètre ici, ou pour en prévenir les suites.

Il est arrivé, il y a quelques jours, de l'Amérique en cette baye, plusieurs navires Espagnols, entr'autres, *la Levrette*, *la Concorde* & *l'Aurore*, lesquels viennent de Lima, & dont les cargaisons montent ensemble à trois millions cinq cens mille piastres, sans compter les marchandises qu'ils ont à bord, & qui consistent en cuivre, cacao, laine de vigogne & drogues médicinales. De ce nombre sont aussi *le Matamore*, venant de la Vera-Cruz & de la Havane avec une cargaison de sucre & autres productions; la Polacre *la Minerve*, qui arrive de Cartagene des Indes & de la Havane, chargée de cacao, de cuirs, de coton & de bois de teinture, & cinq ou six autres bâtimens venant, de la Havane avec des cargaisons de tabac & de sucre.

De Londres, le 5 Octobre 1770.

Hier, le Roi eut à Saint-James une longue conférence avec ses ministres. Aujourd'hui, il s'est tenu un grand conseil à la Cour.

Le 27 du mois dernier, il y eut, à l'hôtel-de-ville, une assemblée générale du conseil commun, dans lequel on proposa d'examiner la conduite du *Recorder* de la Cité, lequel refusa d'accompagner; le 14 Mars dernier, le

Lord-Maire & les Députés chargés de représenter au Roi la remontrance de la Cité. Cet officier, l'un des plus considérables du corps de ville, alléguait pour sa défense, qu'ayant désapprouvé & ayant regardé comme illégale cette remontrance, il ne lui convenoit pas d'être un de ceux qui la présenteroient à Sa Majesté. On lui objecta qu'il lui étoit permis d'avoir telle opinion qu'il jugeroit à propos sur les sujets qui étoient mis en délibération; mais que, lorsqu'il y avoit une décision de l'assemblée générale, il devoit s'y conformer, & qu'il étoit obligé, par le devoir de sa charge, d'accompagner le Lord-maire & les autres officiers de la ville dans toutes les occasions où sa présence étoit requise. Il fut arrêté, à la pluralité de quatre-vingt-seize voix contre cinquante-sept, que le *Recorder* avoit manqué à son serment & au devoir de sa charge. On remit à une autre assemblée à prononcer un jugement ultérieur sur ce sujet.

Le 29 suivant, il y eut une autre assemblée à l'hôtel-de-ville, dans laquelle on procéda à l'élection d'un Lord-Maire pour l'année prochaine. Le choix de l'assemblée tomba sur le sieur Grosby, Alderman, connu par son zèle pour le parti de l'opposition. Ceux des Aldermans qui sont attachés au ministère & qui furent proposés pour la place du Lord-Maire, furent reçus par l'assemblée avec des huées & des sifflemens. Il paroît, par ce qui s'est passé dans ces deux dernières assemblées, que l'esprit anti-ministériel de la Cité conserve encore toute sa violence.

La presse des matelots, qui a déjà cessé dans

210 MERCURE DE FRANCE.

quelques-uns des ports de ce Royaume, ne tardera pas, dit-on, de cesser aussi dans cette capitale. Les gratifications que le Roi a accordées à ceux qui se présenteroient volontairement pour servir sur les navires, ont ranimé le zèle des matelots, au point qu'il s'en trouve à présent un nombre à-peu-près suffisant pour l'armement des vaisseaux de guerre qu'on se propose de mettre à la mer. La Cour vient d'envoyer ordre à Portsmouth d'y préparer les vaisseaux de ligne *la Bretagne*, de cent vingt canons; *la Princesse Auguste*, de quatre-vingt-dix; *l'Essex*, de soixante-quatre; *le Foudroyant*, *le Warspire*, *les Worcester* & *le Modeste*, de soixante-quatorze, & *le Northumberland*, de soixante-dix, ainsi que les frégates *la Pallas* & *la Vénus*, de trente-six canons, *la Junon*, de trente-deux. Dans le cas où l'on ne trouveroit pas dans ce port tout ce qui est nécessaire pour les mettre incessamment en état de tenir la mer, le Commissaire est chargé d'avoir recours aux chantiers des particuliers.

On dit que le corps d'artillerie va être augmenté d'un bataillon, & qu'on a envoyé ordre en Irlande de rendre complets tous les régimens qui sont sur cet établissement.

Le vaisseau du Roi *le Liverpool* est arrivé à Spithead, de la Méditerranée & en dernier lieu de Cadix, d'où il a apporté sept cens mille dollars pour le compte de nos négocians. A son départ de Cadix, trois vaisseaux de guerre Espagnols & six bâtimens de transport, sur lesquels on avoit embarqué mille hommes de troupes, venoient de partir pour aller, dit-on, renforcer la garnison de la Havanne.

On dit ici que le capitaine de la frégate *la Favorite*, laquelle a ramené en Angleterre les Sujets de Sa Majesté qui s'étoient établis au Port Egmont, d'où ils ont été chassés par les Espagnols, a été réprimandé sur la conduite qu'il a tenue à cette occasion; on dit même qu'il sera cassé.

Plusieurs de nos négocians ont reçu de Petersbourg des lettres qui portent que plusieurs vaisseaux de ligne Russes, construits sur un nouveau modèle, s'y sont approvisionnés pour neuf mois, & que leurs équipages étoient presque complets; on ne dit pas encore quelle est leur destination.

Suivant des lettres de Port-Royal dans la Jamaïque, deux chefs des Sauvages de Mosquito y sont arrivés à bord du vaisseau *la Providence*, & doivent s'embarquer incessamment pour l'Angleterre où ils sont chargés de traiter d'affaires importantes.

De Paris, le 12 Octobre 1770.

Différens avis portent qu'on a fait partir d'Alger une frégate, de quarante canons; une barque, de vingt, & deux chebecs de vingt-quatre, montés de deux mille corsaires d'élite qui vont se joindre aux Turcs.

On mande de Marseille que le Sr Sieuve, naturaliste, déjà connu par un traité sur les vers qui piquent les olives & par un mémoire sur le moyen de préserver les étoffes de laine, des vers qui s'y attachent, ouvrage couronné par l'académie de Bordeaux, vient de découvrir sur les pins la matière d'une nouvelle soie argentine, forte, élastique & très-abondante, qui ne provient pas d'un cocon de chenilles à papillon, mais qui est l'ouvrage des vers à mouches. Il a fait, sur cette singulière découverte, un mémoire qui doit être lu.

212 MERCURE DE FRANCE.

à l'académie royale des sciences, après la rentrée. Le Sieur Sieuve est parti, le premier de ce mois, pour différens endroits de la Provence, où il a été invité à se rendre, afin d'y visiter huit mille pieds d'oliviers, sur lesquels il a fait appliquer son goudron propre à préserver ces arbres de la piquûre des vers, & pour y constater lui-même le succès de son expérience, laquelle a déjà réüssi à Marseille sur les oliviers de deux particuliers de cette ville.

On écrit de la même ville que le Sr d'Evant, ci-devant consul de France à Salonique, lequel venoit d'obtenir sa retraite, y est mort subitement en rentrant chez lui.

PRÉSENTATIONS.

Le 30 Septembre, la marquise de Caraman eut l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la comtesse de Caraman sa belle-sœur.

Le 25 de ce mois, le comte d'Argental, ministre plénipotentiaire de Son Altesse Royale l'Infant Duc de Parme, eut l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale un ouvrage intitulé : *Descrizione, &c. ou Description des Fêtes célébrées à Parme, à l'occasion du mariage de Son Altesse Royale l'Infant avec l'Archiduchesse Amélie*. Cet ouvrage, enrichi de planches, est exécuté pour l'impression & pour la gravure, avec autant de goût que de magnificence.

Le 26 Septembre, la Dame de Puisieux eut l'honneur de présenter au Roi les deux premiers volumes de l'*histoire de Charles VII*, ouvrage de sa composition dédié à Sa Majesté.

L'Evêque de Langres a prêté serment entre les mains de Sa Majesté.

Le même jour, l'Abbé Compan eut l'honneur

de présenter à Mgr le Dauphin, une *nouvelle Méthode Géographique*, dédiée à Madame, à qui il eut l'honneur de la présenter aussi.

Le Sr Messier, de l'académie royale des sciences, astronome de la marine, eut l'honneur de présenter au Roi, le 30 Septembre, une grande carte céleste où il avoit tracé la route apparente de la comète de cette année, d'après les observations qu'il a faites, tant à l'observatoire de la marine qu'à la guérite du collège de Louis-le-Grand, depuis le 14 Juin jusqu'au 30 Septembre. La comète étoit, ce dernier jour, peu éloignée de Saturne & à peu de distance de son parallèle; à 3 heures, 47 minutes, 46 secondes du matin, teins vrai, son ascension droite étoit de 131 degrés, 22 minutes, 14 secondes, & sa déclinaison boréale, de 16 degrés, 50 minutes, 44 secondes. Le 3 du courant, à 3 heures, 54 minutes, 30 secondes du matin, son ascension droite étoit de 132 degrés, 48 min. 53 sec., & sa déclinaison, de 16 deg. 29 min. 20 sec.

M A R I A G E S.

De Versailles, le 28 Septembre 1770.

Dimanche dernier, le Roi & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du comte de Fougieres, maréchal des camps & armées de Sa Majesté, & sous gouverneur des Enfans de France, avec Demoiselle de Veaux, fille du comte de Veaux lieutenant-général, grand-croix de l'ordre royal & militaire de St Louis, & ci-devant commandant en Corse; & celui du marquis de Valanglart, enseigne des Gendarmes-Dauphin, avec Dlle de Fougieres, fille du comte de ce nom.

Le Roi & la Famille Royale signèrent, le 30 Septembre, le contrat de mariage du marquis de

L'Aubespine, officier au régiment du Roi, avec
Demoiselle de Choiseul.

M O R T S.

De la Haye, le 3 Octobre 1770.

La nommée Jacomina Gaude, native de Leyde, est morte ici, avant-hier, dans la cent quatrième année de son âge.

Marie-Suzanne de Bordeilles, veuve de Charles-Auguste d'Appellevoisin, marquis de la Roche-du-Maine, sœur de l'évêque de Soissons & mere du marquis de la Roche du-Maine, cornette des Chevaux-Légers de la Garde Ordinaire du Roi & mestre-de-camp de cavalerie, est morte à Poitiers, le 24 du mois de Sept, âgée de 53 ans.

Marguerite-Françoise de Jaucen, Dame & Vicomtesse de Brigneuil en Poitou, veuve de François Martial Desmontiers, marquis de Merinville, maréchal des camps & armées du Roi, est morte au château de Fraisse en Poitou, dans la soixante-onzième année de son âge.

Christine-Guimet, veuve d'Etienne Chapeau, laboureur, est morte, le 19 du mois de Septembre, à la Flachères, près de Grenoble, âgée de cent six ans. Elle laisse plusieurs enfans dont l'aîné a soixante-seize ans. Jusqu'au moment de sa maladie, qui n'a duré que trois jours, elle alloit & venoit sans le secours de personne : elle n'a jamais fait usage de lunettes.

L O T E R I E S.

Le cent dix-septième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 23 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 98822. Celui de vingt mille

livres au N^o. 89268, & les deux de dix mille aux numéros 87224 & 97644.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 79, 73, 41, 67, 24. Le prochain tirage se fera le 5 Novembre.

T A B L E.

P IECES FUGGIVES en vers & en prose, page	3
Suite du Printems,	<i>ibid.</i>
Madrigal,	12
Le Cheval & l'Ane. Fable,	<i>ibid.</i>
Stances à la Fille d'un Maréchal-ferrant,	13
La Nuit,	14
Vers contre l'Inoculation,	24
Réponse,	25
A la belle Agnès, en lui envoyant une immortelle,	
& un anana le jour d'une de ses fêtes,	<i>ibid.</i>
Impromptu à Mlle d'Avejan,	26
Chanson à Mde l'Ab. . d'A. . qui l'a demandée pour	
Mlle sa sœur,	27
Autre à Mlle * * *,	28
Le Chêne & l'Arbrisseau, apologue,	29
Portrait de Zelmire,	30
Vers à deux modernes Praxitèles,	31
Le Retour des Vendanges,	<i>ibid.</i>
Le legs, proverbe dramatique,	33
Chanson tirée en partie de la prem, Idylle de Moschus.	31
Caprice,	33
L'Epervier & la Corneille. Fable,	<i>ibid.</i>
Remontrance à une jeune personne jolie & lettrée,	35
Epître à M. l'Abbé Aubert,	<i>ibid.</i>
Eloge de la fontaine minérale de l'Epervière,	38
Explication des énigmes & des logogryphes,	62
ENIGMES,	63
LOGOGRYPHES,	66
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	68
Observations sur Boileau, Racine, &c.	<i>ibid.</i>
L'Observateur François à Londres,	79
Institutions mathématiques,	84
Epître à M. Petit,	86

216 MERCURE DE FRANCE

Ouvrage de M. Lefley ,	<i>ibid.</i>
Matière médicale ,	88
Le Père avare , ou les malheurs de l'éducation ■	90
Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfans ,	96
La Mimographie ,	98
Observations physiques & morales sur l'instinct des animaux , &c.	101
ACADEMIES ,	103
SPECTACLES. Opéra ,	121
Vers à Mlle de Châteaueux ,	122
Comédie françoise ,	123
Comédie italienne ,	126
Détail des Fêtes & Spectacles donnés à Versailles à l'occasion du mariage de Mgr le Dauphin ,	127
ARTS , Architecture ,	161
Agriculture ,	162
Musique ,	163
Gravure ,	<i>ibid.</i>
Géographie ,	166
Ecole vétérinaire ,	167
Vers pour mettre au bas du portrait de M. de Choiseul ,	168
Lettre de M. Patte , en réponse à celle de M. Cochin ,	169
Lettre sur le système de la Nature ,	173
Anecdotes ,	182
Lettre sur un Automate qui joue aux échecs ,	186
Lettre de M. de Moncade , sur la guérison du cancer ,	190
Arrêts , Déclarations , &c.	193
Vers sur la prise d'habis de Mde Louise-Marie de France ,	196
Avis ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles politiques ,	206
Mariages ,	214
Morts ,	<i>ibid.</i>
Loteries ,	215

A P P R O B A T I O N .

J'A I lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le second vol. du Mercure d'Octobre 1770 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 14 Octobre 1770.

RÉMOND DE SIE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.



UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06573 8059



